Le Monde

Cahier Initiatives

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15617 – 7 F — MERCREDI 12 AVRIL 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les intégristes de Gaza seraient « désarmés »

A la suite d'affrontements qui ont opposé, mardi 11 avril, dans les rues de Gaza, des policiers palestiniens à des intégristes, l'Autorité palestinienne a annoncé que tous les intégristes seraient « *désarmés* ». p.6

La mort d'un « immortel » en Chine

Chen Yun, l'un des vétérans de la Longue Marche, qui n'avait cessé, au nom de l'orthodoxie communiste, de s'opposer à la libéralisation de l'économie chinoise, est décédé à Pékin, à l'âge de 90 ans. p.4

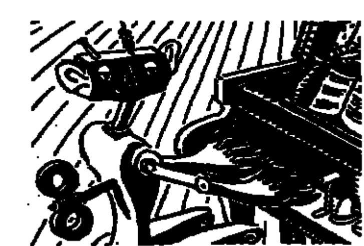
Lionel Jospin le solitaire

Personnage contrasté, secret et convivial, orgueilleux et pudique, le candidat socialiste a parfois organisé son isolement pour en tirer profit. p. 13

La réforme des collèges n'a pas été achevée

Les nouveaux programmes de sixième vont faire l'objet d'une journée de concertation, mais la vaste réforme annoncée par François Bayrou dépend d'une loi que le Parlement n'a pas fini d'examiner. p. 10

Le temple de la musique assistée par ordinateur



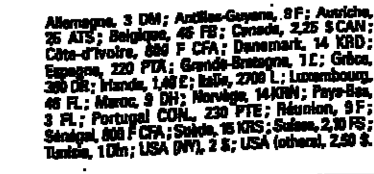
L'IRCAM (Institut de recherche et de coordination acoustique/musique) a présenté ses trésors au public. Il cherche à mettre au point des logiciels pointus et faciles d'accès, éventuellement pour les commercialiser. p. 25

Dominique Voynet au « Grand Jury RTL-« Le Monde »

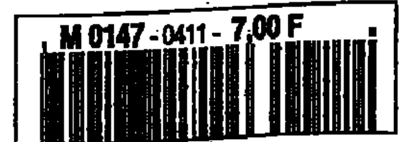
Dominique Voynet, porte-parole des Verts, candidate à l'élection présidentielle, est l'invitée du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », jeudi 13 avril à 18 h 30.

Les éditoriaux du « Monde »

Unicef : revers européen ; Intellectuels à l'encan. p.15



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0411 - 7,00 F

Moscou veut écraser la Tchétchénie avant les cérémonies du 9 mai

Les exactions russes entacheront la commémoration de la chute du fascisme

LA CHUTE de la petite ville de Samachki illustre la tactique suivie par l'armée russe en Tchétchénie : éradiquer au plus vite les plus grosses poches de résistance. Tout semble indiquer que l'état-major a reçu des ordres pour que les combats aient cessé dans les principales villes de la petite République sécessionniste du Caucase d'ici au 9 mai. Ce jour-là, le Kremlin, recevant les dirigeants occidentaux pour le cinquantième anniversaire de la victoire sur les nazis, entend pouvoir proclamer qu'il n'y a plus de guerre en Tchétchénie.

La chute de Samachki, à en croire plusieurs témoignages, aurait donné lieu à nombre d'atrocités commises par les forces russes contre la population civile.

Lire page 2



La politique familiale oppose les candidats à l'Elysée

Le débat concerne notamment la place des femmes dans la société

BIEN QUE n'ayant pas occupé le devant de la scène, la politique familiale est un thème sensible du débat électoral, particulièrement à droite. Les réformes préconisées par les différents candidats à l'Elysée reflètent les conceptions divergentes, voire radicalement opposées, qu'ils ont de la place des femmes dans la société, des évolutions démographiques ou du rôle de la protection sociale.

Edouard Balladur et Jacques Chirac ont laissé à Jean-Marie Le Pen et à Philippe de Villiers le discours sur le « *vide démographique* » qui, selon eux, constitue une menace pour l'identité nationale. La droite modérée leur a aussi abandonné l'idée d'un « *salaire familial* » équivalent au SMIC, qui permettrait, selon le président du Front national et celui du Mouvement pour la France, de redresser la courbe des naissances. Plus modestement, le maire de Paris propose une « *allocation de libre choix* » et le premier ministre-candidat promet d'attribuer l'allocation parentale d'éducation (APE) dès le premier enfant. Ces mesures permettraient aux couples, selon eux, de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale.

Les propositions de Lionel Jospin s'inspirent d'une logique plus sociale, mais en proposant d'accorder « *une aide dès le premier enfant* » aux familles modestes – et surtout de la financer par une baisse des allocations perçues par « *les hauts revenus* » –, le candidat socialiste dessine les contours d'un système de protection sociale plus sélectif qui risque de heurter les idéaux égalitaires de la gauche. Qu'il le veuille ou non, M. Jospin rouvre le débat égalité-équité brièvement engagé à l'automne dernier au moment de la publication du rapport d'Alain Minc sur *La France de l'an 2000*.

Lire page 7

Du rouge au vert, un ministre au sang bleu

L'AVOCAT Rupert von Plottnitz vient de prêter serment comme ministre de la justice du Land de Hesse. Cette information mérite une attention particulière parce qu'elle constitue une double première. L'intéressé est à la fois membre du parti des Verts et ancien défenseur de la « *bande à Baader* ». Voilà donc un ministre de la justice peu banal. Sans doute les Verts allemands, contrairement à leurs collègues français, ont depuis longtemps entamé leur longue marche à travers les institutions. Ils ont abandonné le folklore écolo-marginal et participent à plusieurs gouvernements régionaux dirigés par les sociaux-démocrates. Même au niveau fédéral, le parti Vert est devenu petit à petit « *salonfähig* », « digne d'être reçu dans les salons », donc convenable. Son chef, Joschka Fischer, qui a troqué le tee-shirt pour le costume-cravate, est un des meilleurs orateurs du Bundestag et laisse entendre que son parti a vocation à entrer dans un gouvernement avec n'importe quelle formation politique, y compris la Démocratie chrétienne.

La « normalisation » des Verts se poursuit donc. Avec Rupert von Plottnitz, c'est la première fois qu'ils obtiennent un portefeuille classique ; jusqu'alors, ils étaient cantonnés dans les ministères techniques ou sociaux. La nomination de cet aristocrate à l'élégance recherchée n'a pas été sans mal. Les partis traditionnels craignent qu'elle ne renforce une respectabilité qui attirera vers les Verts les électeurs de gauche déçus par la social-démocratie ou les intellectuels attachés à la défense des libertés individuelles trahis par un parti libéral en déroute.

Les conservateurs ont évidemment contesté la capacité d'un juriste se présentant comme un « *démocrate radical* » à défendre l'Etat de droit. Né en 1942 à Dantzig (aujourd'hui Gdansk), Rupert von Plottnitz a fait ses études à Berlin, à Grenoble – il doit à ce séjour une parfaite connaissance du français – et à Francfort. Dans les années 60, il a milité dans le SDS, le célèbre mouvement étudiant de Rudi Dutschke, puis il a été membre du tribunal Russell sur « *les crimes américains au Vietnam* » et cofondateur de l'Association des avocats républicains. En 1975, il fut l'un des défenseurs d'Andreas Baader et Ulrike Meinhof dans le procès de Stammheim ; il dut se retirer pour « *offense à la justice* » et fut soupçonné, comme plusieurs de ses confrères, de profiter de ses libertés d'avocat pour « *soutenir une organisation criminelle* », mais aucune preuve ne fut jamais apportée contre lui. Dans les prétoires comme au ministère de la justice, il se veut le rempart des droits de la personne contre la raison d'Etat.

Ses adversaires auraient pu utiliser un autre argument contre sa nomination. Franz-Joseph Rupert Ottomar von Plottnitz-Stockhammer est le petit-fils d'un duc de Bavière et d'une princesse prussienne. Or la Constitution du Land de Hesse interdit à des descendants de familles ayant régné en Allemagne avant 1918 d'exercer des fonctions ministérielles... Mais heureusement quelques articles de cette Constitution sont peu à peu tombés en désuétude.

Daniel Vernet

Une Américaine à la tête de l'Unicef



CAROL BELLAMY

C'EST L'AMÉRICAINE Carol Bellamy, cinquante-trois ans, qui a été désignée, lundi soir 10 avril, par le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, pour diriger l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance). Inattendue, cette nomination sera mal accueillie par les Européens qui espéraient voir le poste leur revenir pour la première fois depuis la création de l'Unicef en 1946. Mme Bellamy était chargée depuis 1993 du Peace Corps, les volontaires de la coopération américaine, après avoir fait une carrière dans la finance. Elle va se retrouver à la tête d'une organisation qui n'était plus véritablement dirigée en raison de la maladie du précédent patron de l'Unicef, James Grant, récemment décédé.

Lire pages 15 et 30

Les clés du club nucléaire

EN DEHORS du Théâtre national populaire qu'anime avec bonheur Jérôme Savary, il existe un autre TNP, moins connu sans doute du grand public : le traité de non-prolifération (nucléaire). Ses cent soixante et onze signataires vont se retrouver à New York, à partir du 17 avril, pour se prononcer sur son « *extension* », à terme ou à perpétuité. L'histoire diplomatique récente contient peu d'exemples de textes reconnaissant avec tant de simplicité que certaines nations sont plus égales que d'autres.

Celui-là s'inscrit directement dans la filiation de Yalta, où Roosevelt avait fait confier à « *quatre shérifs* » – Etats-Unis, URSS, Grande-Bretagne, Chine –, auxquels Churchill avait obtenu que fût ajoutée la France, la mission de veiller à la paix du monde. Ces cinq puissances ont reçu à cet effet, comme chacun sait, un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies, assorti d'un droit de veto. Dans l'esprit du président américain, elles devaient être également seules autorisées à détenir ce qu'on appelait, en cette époque anténucléaire, les armes « *lourdes* » : navires de fort tonnage, sous-marins, bombardiers, chars, artillerie, précisément, lourde, etc., les autres devant se contenter de simples forces de police.

Par une coïncidence assez extraordinaire, ces mêmes puissances sont seules à disposer officiellement d'armes atomiques, seules aussi à être autorisées par le traité à en détenir, même s'il les engage à parvenir, à une date non précisée, à un désarmement général et complet. Le seul autre engagement qu'elles aient pris est de n'aider personne à produire ou à se procurer de telles armes. Il est assez admirable dans ces conditions que les cent soixante-six autres signataires aient accepté non seulement d'y renoncer mais de laisser l'Agence internationale de l'énergie atomique, basée à Vienne, s'assurer qu'ils tiennent parole.

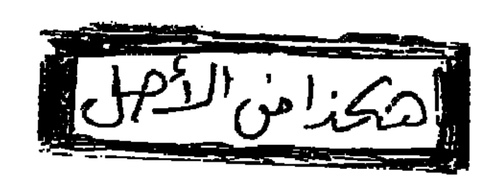
L'ambition du TNP, qui a été conclu le 1er juillet 1968, était de fermer définitivement les portes du club, histoire d'empêcher que les bombes de l'Apocalypse ne tombent aux mains de pouvoirs réputés irresponsables. De Gaulle et Mao refusèrent de se joindre à un accord d'abord destiné à leurs yeux à consolider la « *double hégémonie* » américano-soviétique qui les agaçait tant. Leurs successeurs sont revenus sur cette décision, en 1991 pour la France, l'année suivante pour la Chine. Aucun des candidats à l'Elysée, gaulliste ou pas, ne parle aujourd'hui de revenir en arrière. Les adversaires du traité, au départ, mettaient aussi en doute son efficacité. Il en ira de la bombe atomique, disait-on, comme de l'artillerie après la bataille de Crécy (où elle fit, en 1346, au grand dam de la cavalerie française, sa première apparition) : personne ne pourra empêcher sa dissémination. Des futurologues établissaient avec assurance la liste des vingt ou trente pays qui la posséderaient selon eux avant la fin du siècle.

Ils avaient été trop pessimistes, au moins à court terme. L'Afrique du Sud, qui avait refusé de signer le traité, y a récemment adhéré, après avoir simultanément annoncé qu'elle avait fabriqué neuf bombes et qu'elle entreprenait de les détruire. L'Argentine et le Brésil, qui avaient menacé de se doter d'un armement nucléaire, ont décidé d'un commun accord d'y renoncer et de rejoindre le TNP. Après avoir longtemps hésité, l'Ukraine en a fait autant, les ogives stockées sur son sol devant être, suivant les cas, détruites ou remises aux Russes. Il en va de même des autres Républiques de la CEI où elles sont stationnées. Volontiers soupçonnée de vouloir se doter de la bombe, l'Algérie est au nombre de la trentaine de pays qui ont rejoint le TNP au cours de ces cinq dernières années.

Parmi les quelques pays demeurés à l'écart se détache, d'abord, l'Etat hébreu, qui détient sans l'ombre d'un doute un arsenal nucléaire important mais ne l'a jamais reconnu publiquement.

André Fontaine

Lire la suite page 15



ATROCITÉS La ville de Samachki, l'un des derniers bastions des Tchétchènes, à l'ouest de cette République indépendantiste, est tombée après quatre jours d'assaut par les forces russes. Les premiers témoignages de rescapés, recueillis par la Croix-Rouge et les agences de presse, évoquent des atrocités commises par les soldats russes dans cette ville où il ne resterait plus que quelques centaines d'habitants. ● GROZNY. Quatre mois après le début de l'intervention de l'armée russe en Tchétchénie, Grozny, la capitale, est désormais aux mains des troupes de Moscou. Mais des combats sporadiques reprennent dès la tombée de la nuit. ● PARTISANS. Après avoir systématiquement rasé les principales villes de la plaine tchétchène, les Russes sont maintenant confrontés à une guerre des partisans qui se sont réfugiés dans les montagnes du Caucase.

La Russie s'attaque aux derniers bastions de résistance en Tchétchénie

Après la chute de Samachki, marquée par des exactions contre les civils, l'armée de Moscou contrôle les principales localités de la plaine. Mais une guerre impitoyable se poursuit contre les partisans repliés dans les montagnes

MOSCOU
de notre correspondante

Les témoignages commencent à arriver sur des exactions commises ces derniers jours par les troupes russes dans la ville de Samachki, dans l'ouest de la Tchétchénie, qui était l'un des derniers bastions de la résistance. Après trois jours de bombardements d'artillerie et d'aviation, les troupes russes ont pénétré dans la ville samedi 8 avril.

Lundi, l'entrée dans Samachki était encore interdite par les soldats russes, mais des témoignages d'habitants qui fuyaient pouvaient être recueillis aux postes de contrôle. Une femme, Aïchat Izraïlova, les bras couverts de brûlures, a raconté à l'envoyé spécial de l'AFP comment les soldats ont aspergé sa maison d'essence avant d'y mettre le feu, arrêtant tous les hommes qui en sortaient. Une autre femme, Malika Maïerbolova, lui a déclaré : « *Devant chez nous, les soldats ont crié, demandant s'il y avait des Tchétchènes. J'ai dit que oui, qu'il y avait une femme et deux vieux. Alors ils ont lancé une grenade et mes parents sont morts.* »

TROIS JOURS DE TIRS

Zina Akhmadova, quarante-trois ans, a perdu cinq de ses sept enfants. Zaïna Kourbanova raconte : « *Dans notre cave, on avait vingt femmes et enfants. On leur a dit de ne pas tirer. Ils ont ri et ils ont tiré.* » Elle-même, ses enfants et son mari s'en sont sortis. Ils ont fui la ville dimanche, après avoir subi les trois jours de tirs d'artillerie qui ont précédé l'entrée des blindés russes par le nord de Samachki. En partant, Zaïna a compté sept corps gisant dans leur seule rue. « *Une maison sur deux était en feu* », dit-elle. Ils se sont bientôt trouvés devant le poste russe, gardé par des soldats aux masques noirs. Le mari de Zaïna a été arrêté avec la vingtaine d'hommes de leur groupe.

Durant quatre jours, les délégués du Comité international de la Croix-Rouge ont réclamé en vain l'autorisation de franchir ces postes, qui bloquent la ville en feu d'où venait le bruit incessant de tirs. Une seule voiture a finalement pu le faire, lundi 10 avril, dans la soirée. « *Beaucoup, beaucoup de corps gisent là-bas* », a sobrement déclaré Jean-Paul Corboz au retour d'une brève incursion. Selon Denis Allistone, directeur adjoint de la Croix-Rouge à Moscou, l'équipe qui s'est rendue sur place n'aurait cependant pas confirmé les témoignages faisant état d'une « *destruction intégrale* » de la ville.

Selon Piotr Kossov, conseiller de la présidence d'Ingouchie, où sont recueillis les rescapés, le nombre des morts serait d'une centaine au moins, celui des blessés abandonnés à leur sort de « *deux ou trois fois plus* ». Les militaires lui ont dit que 400 hommes de Samachki ont été emmenés dans un camp de toile déployé à l'entrée nord de la ville, puis dispersés dans divers camps où ils subissent le traitement « *de routine* ».

« LE MÊME SCÉNARIO »

Toujours selon M. Kossov, « *les combattants tchétchènes ont fui avant l'entrée des Russes. Une partie serait dans les forêts autour de Samachki, avec des civils, et les hélicoptères russes bombardent toujours la région. Des renforts tchétchènes seraient venus des montagnes du Sud pour tenter de couvrir leur fuite* ».

Après quatre mois de résistance, les Tchétchènes ne tenaient plus, jusqu'à samedi, que Samachki dans la plaine et plusieurs localités avoisinantes, parmi lesquelles surtout Akhtchoï Martan, où se trouveraient quelque dix mille personnes avec les réfugiés.

Lundi soir, les Russes ont annoncé avoir pris aussi Akhtchoï Martan. « *Personne n'a pu encore aller voir*, dit Piotr Kossov. *Mais on sait qu'ils ont bombardé avant. Ce doit être le même scénario qui continue...* »

Sophie Shihab

« On tue les enfants, les vieux, les infirmes, on bombarde les villages. C'est pire qu'en 1944 »

Le jour, Grozny, capitale aux deux tiers détruite, panse ses blessés. La nuit, la guerre de l'ombre reprend

GROZNY
de notre envoyé spécial

Le jour, la petite République indépendantiste du sud de la Russie est de nouveau russe, ou presque. Tout a l'air calme. La nuit, elle redevient tchétchène : la guerre de l'ombre s'allume.

Le jour, Grozny, la capitale aux deux tiers détruite par deux mois de combats, de bombardements d'artillerie et d'aviation, panse ses blessés et ses ruines. On se croirait à Stalingrad ou à Dresde. La ville n'est qu'un champ de carcasses d'immeubles calcinés, criblés de balles et d'éclats d'obus. Les maisons, où il ne reste pas même le plancher, sont éventrées. Les rues sont trouées de cratères et parsemées de fils électriques qui pendent.

Un paysage funeste et désolé où errent quelques rescapés, un bidon d'eau ou une pauvre valise à la main. On peut à peine leur parler. Leurs nerfs ont souvent lâché après deux mois sous les bombes, enfermés dans les caves, avec les mourants, les excréments, les cadavres, le froid, la soif, la faim, la peur, l'horreur. Le jour, parmi les décombres, les Tchétchènes, rebelles entre les rebelles, lisent la *Rossiskaïa Gazetta*, le journal officiel du gouvernement russe, le seul distribué (gratuitement) dans cette ville où rien ne semble fonctionner, à part la machine infernale de la haine et de la mort.

Le jour, les forces russes sillonnent ce qui reste de la ville. Armes automatiques à la main, foulards noués à la pirate sur la tête, lunettes de soleil, calandres de Mercedes collées à l'avant de leurs blindés légers, autoradios hurlants, ils patrouillent, font des « descentes », jouent aux fanfarons et boivent en cachette pour faire passer la peur et le dégoût de cette sale guerre. Ils sautent parfois sur une mine.

Lors des « descentes » dans les maisons, ils ne trouvent presque jamais d'armes. Ils arrêtent, battent parfois un Tchétchène et « saisissent » toujours un petit quelque chose : des diamants et des dollars de préférence. A défaut, ils se contentent d'un peu de vodka. D'autres, aux points de contrôle, fatigués par une nuit sans sommeil, fouillent les voitures et les passagers. Protégé derrière un bloc de béton, l'un des soldats russes tient les « *suspects* » en joue. Les militaires bousculent de temps en temps un Tchétchène, l'insultent, l'humilient. « *La blessure par la dague peut être soignée par un docteur ; la blessure par les mots peut seulement être soignée par la dague* », dit un proverbe tchétchène.

« PIRE QUE L'AFGHANISTAN »

Quand la nuit arrive, quand tout le monde se calfeutre chez soi, quand les soldats russes se retranchent dans leurs bunkers et se mettent à boire, personne ne dort : de nouvelles victimes tombent. Dans la ville, on entend tirer, surtout près des objectifs russes : rafales de Kalachnikov, explosions.

Dans les territoires dit « *contrôlés* », la guerre des partisans a commencé, tandis qu'au sud, une guerre plus « *classique* » se poursuit. « *C'est pire que l'Afghanistan* », juge un soldat russe qui est passé par le Vietnam de l'URSS. « *Ici*, poursuit-il, *les Tchétchènes parlent tous le russe. Nous ne savons pas qui est notre ennemi.* » Après plusieurs vodkas arrosées de bières, un autre soldat raconte : « *Le jour, ils nous serrent dans leurs bras, nous embrassent, disent qu'ils sont nos amis, nos frères. Et la nuit, ils nous tirent dessus.* »

Quand le soleil se lève, personne n'a rien vu, rien entendu. Malgré les « *victoires* » militaires au sud, la prise de Chali ou de Goudermès, les troupes russes voient le piège se refermer derrière leurs lignes. Le cycle de la violence et de la répression est enclenché. On ignore combien il y a de victimes. Pour Moscou, la situation se « *normalise* » : pour les Tchétchènes, commence un combat clandestin et secret.

Un jour, un convoi russe tombe dans une embuscade. La nuit, c'est tantôt l'état-major des forces de police, le siège du nouveau gouvernement ou la base militaire de l'aéroport qui est visé. Les trains ne peuvent circuler que de jour et seulement au nord de Grozny, « *sinon ils sont attaqués* », indique un responsable russe des chemins de fer. Selon des sources médicales russes, il faut multiplier par deux ou trois le chiffre officiel de 1 500 militaires russes tués. Le flot des victimes dans l'armée russe semble ne pas tarir, raconte un soldat qui amène les cadavres de ses collègues dans l'une des morgues russes.

« BANDITS D'HONNEUR »

La répression qui s'abat, le jour, sur les Tchétchènes, lors des « descentes » pour chercher des armes, n'est évidemment pas officielle. En principe, ce sont de simples « *fouilles* ». Mais il faut aussi compter avec de malencontreuses « *disparitions* », des dizaines de cas connus, peut-être des centaines. Le jour, les Tchétchènes écoutent, sans y croire, les âneries débitées par les médias officiels russes, les seuls que l'on capte bien. Par exemple, l'annonce de l'« *arrivée* » attendue du premier train (non blindé) à Grozny, mais qui n'arrive jamais, ou le rétablissement du gaz et l'électricité qui se fait toujours attendre.

Puis les Tchétchènes vont à la corvée d'eau, amenée dans des camions citernes par le Comité international de la Croix-Rouge et le ministère russe des situations d'urgence ; ils vont chercher du bois, débitent des meubles à la hache pour cuisiner et se chauffer. A la radio de Moscou, ils entendent que leur ex-président indépendantiste, Djokhar Doudaev, a commis « *des atrocités* » : ses partisans auraient fusillé des anciens qui voulaient pactiser. Personne n'en croit un traître mot : « *c'est comme quand Moscou niait les bombardements aériens et disait que les Tchétchènes faisaient sauter eux-mêmes leurs maisons* », lâche un vieux en pointant le « décor ».

Alors, le soir, certains tentent de capter, malgré le brouillage russe, la télévision de Djokhar Doudaev, qui transmet depuis les montagnes, grâce à un émetteur mobile. La nuit, certains de ces « pères tranquilles » de la journée sortent. « *Tout ce qui bouge tire sur tout ce qui bouge* », dit un Tchétchène en restant dans le vague. En tchétchène, les partisans de cette guerre secrète ont un nom que tout le monde connaît mais que personne ne prononce, surtout devant les étrangers : les *abreks*, les « *bandits d'honneur* ». Aujourd'hui comme hier, le combat clandestin s'appuie sans doute sur les clans et les *tariqat*, les confréries soufies, des sociétés musulmanes secrètes, bastions de la résistance à l'impérialisme russe. Sous les soviets, malgré le KGB, la milice et l'une des plus puissantes armées du monde, le dernier *abrek* est mort en combattant dans les montagnes en 1979, soixante ans après la reconquête bolchevique (Dans *The North Caucasus Barrier*, ouvrage collectif. Editeur Hurst and Company. Londres).

« *Un cadavre qui marche* » : C'est ainsi que des Tchétchènes, qui pourtant ne portaient pas leur ex-président Doudaev dans leur cœur, appellent leur nouveau premier ministre nommé par Moscou, Salambek Khadjiev. « *Le sang a recouvert toutes les erreurs de Doudaev. En intervenant, la Russie lui a donné raison* », expliquent-ils. Amené dans les bagages de l'armée russe, Salambek Khadjiev, le chef du gouvernement tchétchène, reçoit anorak sur le dos, dans son bureau, rideaux tirés en pleine journée. Ce n'est pas qu'il craigne le tir fatal d'un partisan, « *mais parce qu'il fait froid* », assure-t-il en montrant d'emblée la photo de sa femme et de ses deux enfants. M. Khadjiev a installé son gouvernement dans l'Institut du pétrole, l'un des rares bâtiments proche du centre-ville encore vaguement habitable. En face, est installé le quartier général de M. Simeonov, l'ancien chef du PC de Grozny et l'actuel homme fort de Moscou. Le tout, entouré de barbelés, est défendu par des blindés et des forces spéciales.

Mais pour le souriant et enjoué M. Khadjiev, qui n'a « *pas peur d'une guerre des partisans* », tout est « *normal* », « *toute la plaine, 85 % de la population* » est « *sous contrôle* ». Les tirs la nuit ? « *Des soldats ivres qui s'amusent, comme dans tous les pays du monde* ». Les droits de l'homme ? « *Ils sont de plus en plus respectés. Tous les crimes font l'objet d'une enquête. Il y a des cas* » de violations, poursuit-il, mais « *ce sont des exceptions, pas la règle* ». Tout ceux qui sont arrêtés « *passent maintenant par le camp de filtration de Grozny. Seuls ceux qui n'ont pas pu prouver leur innocence* [!] *sont envoyés à Mozdok* », la base militaire russe en Ossétie du Nord voisine.

Outre rester en vie, M. Khadjiev a deux tâches très difficiles : ne pas apparaître comme la marionnette du gouvernement russe et normaliser la vie quotidienne. Il n'a pas encore de budget, mais un projet sur sa table. S'il n'a pas assez d'argent ? « *La France nous aidera* », dit-il en riant. Pour ne pas apparaître comme le « valet de Moscou », M. Khadjiev promet même d'organiser un référendum sur l'indépendance. « *Si le peuple vote pour l'indépendance, on en discute avec la Russie. Il y aura une procédure car la sortie d'un grand pays ne peut se faire par la force.* » Il insiste : les Russes « *aident beaucoup* » mais n'exercent pas le pouvoir à sa place. D'ailleurs, il a maintenant une nouvelle police tchétchène de 2 000 hommes, et qui en comptera 4 500. Il y a apparemment des « *difficultés* » de recrutement, pas seulement par manque de volontaires. Ainsi, Lioma Basnoukaev et Movladi Adimkhanov, deux Tchétchènes, policiers de carrière, ont « *disparu* », le 28 février, après avoir passé l'examen médical pour rentrer dans la milice.

« DES MARIONNETTES »

Tout est « *normal* » : l'aide humanitaire de Moscou, du ministère de situations d'urgence, se déplace en blindés repeints en blanc, avec des soldats en armes. Les policiers tchétchènes, eux, n'ont pas même un pistolet. « *Deux policiers se sont fait tuer hier* », affirme l'un deux, impuissant à arrêter les exactions des forces russes. « *Les soldats russes peuvent nous arrêter, même nous tuer quand ils veulent. On est des marionnettes* ». A son QG, un officier russe explique : « *Si on leur donne des armes pour le jour, la nuit, ils iront nous tirer dessus.* »

Dans un cimetière de campagne où l'on vient d'enterrer des cadavres exhumés d'une fosse commune – des réfugiés mitraillés par les Russes alors qu'ils fuyaient les combats –, la colère, longtemps contenue, explose. « *Tant que l'armée russe sera là, nous n'arrêterons pas* », jure un homme. « *On nous force à devenir des militants* », dit un autre. Un vieillard craque devant la tombe de son neveu, un aveugle retrouvé fusillé dans son appartement de Grozny. « *On tue les enfants, les vieux, les infirmes, on bombarde les villages. C'est pire qu'en 1944, quand on mourrait de faim et de soif lors de la déportation* » par Staline de tous les Tchétchènes au Kazakhstan. « *Quand est-ce que le génocide de la nation tchétchène va s'arrêter ?* », hurle le vieux déporté.

Un hélicoptère de combat survole le cimetière, peut-être pour aller matraquer les villages du sud. « *L'Europe nous a trahis* », reprend un autre. « *Le 9 mai on va fêter à Moscou la victoire sur le fascisme, alors qu'ici il triomphe. Pourquoi Mitterrand va-t-il serrer la main d'Eltsine ?* » Le 9 mai, les *abreks* risquent de faire parler d'eux.

Jean-Baptiste Naudet

Grozny cherche ses morts

Le jour, Grozny enterre ses morts, cherche ses disparus, va à la fosse commune. On en découvre régulièrement. On tente de reconnaître un des siens parmi les corps ou les morceaux de corps putréfiés, allongés sur le gazon du cimetière. Des proches souvent disparus bien après la fin des combats, lors de la « pacification ». Le jour, cette femme creuse dans l'odeur insoutenable des cadavres décomposés. « *Le soir, je vomis* », dit celle qui cherche son frère. Partout, la colère monte et se déversera peut-être cette nuit. A Grozny, on déterre, enterre ou réenterre, encore dix à quinze cadavres par jour. Des civils ensevelis à la va-vite dans une fosse au cimetière, sommairement enterrés dans les cours, les jardins, des charognes pourrissant au fond de caves parfois minées.

COMMENTAIRE

« NE PAS GÂCHER LA FÊTE DU 9 MAI »

On croyait avoir tout entendu sur les crimes commis par les forces russes en Tchétchénie. On se trompait. Chaque jour qui passe amène son lot de nouvelles atrocités perpétrées dans les villes de la petite République du Nord-Caucase. Chaque jour qui passe témoigne un peu plus encore de la sauvagerie des troupes dépêchées par Boris Eltsine pour mater dans le sang les velléités indépendantistes de la Tchétchénie. Et l'assourdissant silence des Occidentaux ressemble chaque jour un peu plus à une manière de complicité.

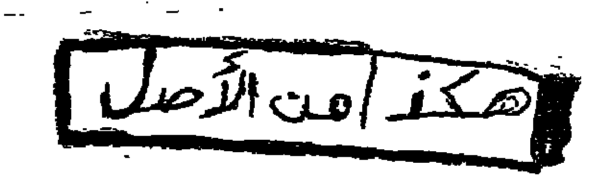
L'actualité la plus récente de cette sale guerre se concentre sur une nouvelle localité martyre, Samachki, dans l'ouest de la République, où les opérations auraient pris l'allure d'un véritable massacre contre les populations civiles.

Sans céder aux facilités de l'indignation en fauteuil, il est difficile de ne pas dénoncer, une fois de plus, la part de responsabilité des Occidentaux. Ils n'ont adressé qu'un seul signal à Moscou, un signal sous forme de feu vert : la guerre en Tchétchénie ne nous plaît pas, certes, mais n'aura pas de conséquences sur les relations avec la Russie. Dépourvus au départ de toute menace de sanction, les appels à la « *retenue* » adressés au Kremlin n'ont eu aucun effet.

Pis, en annonçant qu'ils se rendraient à Moscou début mai pour le cinquantième anniversaire de la victoire sur les nazis, MM. Clinton, Kohl et Mitterrand ont incité l'armée russe à plus de brutalité encore dans la répression . Car l'état-major a donne des ordres clairs : la résistance doit être écrasée d'ici au 9 mai. Un colonel d'artillerie le disait dans l'hebdomadaire *Les Nouvelles de Moscou* : « *Le haut commandement nous pousse constamment à la victoire la plus rapide possible, pour le 9 mai, afin que la fête ne soit pas gâchée* [par la poursuite des combats]. *D'où la tactique que nous suivons, celle de la terre brûlée.* »

Samachki est martyrisée pour qu'on ne puisse pas dire que les villes de Tchétchénie résistent encore quand MM. Clinton, Kohl et Mitterrand serreront la main de Boris Eltsine. Elles ne résisteront plus (du moins le jour) ; elles seront en ruines.

Alain Frachon



Les Quinze constatent leur impuissance face à la politique de répression de Moscou

L'UE et les pays de l'Est s'inquiètent d'une reprise des combats en Bosnie

Les ministres des affaires étrangères de l'UE ont passé en revue les grands dossiers de politique extérieure, à Luxembourg, lundi 10 avril. Au programme, l'intégration progressive des économies d'Europe centrale et orientale. Mais aussi l'impuissance mal dissimulée devant les guerres en ex-Yougoslavie et en Tchétchénie.

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Les ministres des affaires étrangères des Quinze qui, pour cause d'élection présidentielle française, ne se reverront plus avant la fin du mois de mai, ont consacré l'essentiel de leur réunion de lundi 10 avril aux relations extérieures de l'Union européenne (UE). Celles avec les pays d'Europe centrale et orientale, dont l'adhésion est programmée pour le début du siècle prochain, évoluent de façon satisfaisante. En revanche, les efforts consentis par l'Union pour mettre un terme à la politique de répression menée par la Russie en Tchétchénie marquent le pas. De même, les Quinze ont constaté qu'ils étaient impuissants à empêcher que la guerre se rallume en Bosnie.

Conformément à la stratégie de préparation à l'élargissement de l'UE qui avait été définie à Essen, les Quinze se sont réunis en présence de leurs collègues des six pays de l'Est ayant vocation à l'adhésion (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Roumanie, Bulgarie). C'est ce qu'on appelle le *« dialogue structuré »*, et Alain Juppé a trouvé l'exercice *« passionnant »*. Les « vingt et un » ont discuté du Livre blanc, en cours de préparation, sur l'alignement progressif des législations sur celle de l'Union en vue de l'intégration au marché unique. *« Il ne s'agit pas d'anticiper la négociation ni de poser de nouvelles conditions à l'adhésion, mais de servir de guide aux pays d'Europe centrale et orientale pour qu'ils fixent leurs priorités »*, a commenté M. Juppé.

A entendre le ministre polonais, les pays candidats auraient préféré que le Livre blanc prenne la forme, plus engageante, d'un véritable programme de travail comportant échéancier, délais et objectifs à atteindre, plaçant chaque pays sur les rails de l'adhésion. Le Livre blanc devrait être achevé pour le Conseil européen de Cannes.

« IL Y A LE FEU »

Les Quinze et leurs partenaires ont examiné ensemble la situation en Russie et dans l'ex-Yougoslavie. S'agissant de la Russie, l'UE maintient sa position et refuse donc de signer l'accord intérimaire (lequel reprend les dispositions commerciales de l'accord de partenariat conclu en 1994 à Corfou), tant que ses quatre demandes concernant la Tchétchénie n'auront pas été satisfaites : présence permanence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), cessez-le-feu, engagement de discussions permettant un règlement politique, acheminement de l'aide humanitaire. Alain Juppé, comme Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign office, ont parlé de quelques progrès, d'après le rapport que venait de leur faire leur collègue hongrois sur l'installation d'une mission permanente de l'OSCE.

Les Quinze et les pays de l'Est ont exprimé leur préoccupation devant le risque de reprise généralisée des combats en Bosnie. Ils ont invité les parties à proroger le cessez-le-feu et à adhérer au processus proposé par le groupe de contact dont l'objectif est d'aboutir à la reconnaissance mutuelle par les intéressés des Républiques de l'ex-Yougoslavie. *« En Bosnie, il y a le feu, les combats ont repris. Le groupe de contact a fait des propositions. J'appelle l'attention sur la responsabilité du blocage : nous nous heurtons à une opposition obstinée du président Milosevic. Si la dégradation se poursuit, il en portera la responsabilité. Il n'y aura pas de levée progressive des sanctions tant qu'il n'y aura pas un règlement politique global »*, a déclaré M. Juppé.

Les ministres ont poursuivi la préparation de la conférence euro-méditerranéenne qui se tiendra à Barcelone à l'automne. Une « troïka » communautaire au niveau des ambassadeurs va se rendre d'ici juin dans chacune des douze capitales de la Méditerranée orientale et méridionale concernées, afin d'en préciser l'ordre du jour.

Compte tenu des sommes budgétaires disponibles, la commission a présenté aux ministres une nouvelle grille de répartition de l'aide financière de l'UE au cours de la période 1995-1999 : 6,7 milliards d'écus pour les pays d'Europe centrale et orientale, 5,16 pour les associés méditerranéens, 2,7 pour les pays de l'ex-URSS (à l'exception des Républiques baltes), 14,7 pour les autres actions extérieures (Asie, Amérique latine, aide alimentaire...) et 1,687 milliard pour l'aide d'urgence.

Philippe Lemaitre

Le républicain Robert Dole se lance dans la course à la Maison Blanche

Le chef de la majorité sénatoriale est candidat pour la troisième fois

Avant d'être désigné officiellement comme le candidat de son parti, le sénateur Bob Dole devra « neutraliser » une demi-douzaine de prétendants à l'investiture qui ne lui accorderont pas la moindre préséance malgré son âge et ses titres. S'il était élu, il deviendrait le président le plus âgé de toute l'histoire des Etats-Unis.

WASHINGTON
de notre correspondant,

Il y a cinquante ans, en Italie, il avait été gravement blessé par des bombes allemandes. Robert Dole a choisi cet anniversaire, lundi 10 avril, pour annoncer son entrée en lice dans la course à la candidature républicaine pour l'élection présidentielle de 1996. Le jour du scrutin, il aura soixante-treize ans – vingt-trois ans de plus que Bill Clinton. S'il est élu, aucun président des Etats-Unis n'aura pris ses fonctions à la Maison Blanche à un âge aussi avancé. Ce facteur peut être la meilleure ou la pire des choses pour le sénateur du Kansas. Au moment où les Américains manifestent un rejet des politiciens « professionnels », la candidature de « Bob » Dole peut sembler paradoxale.

Chef de la majorité sénatoriale républicaine, parlementaire depuis trente-cinq ans, deux fois candidat malchanceux à la fonction présidentielle (en 1980 et 1988), il incarne ce « sérail washingtonien » que les électeurs ont voulu sanctionner lors des élections de novembre 1994.

Pourtant, les sondages sont unanimes : Bob Dole est aujourd'hui le mieux placé pour l'emporter, y compris sur l'actuel chef de l'exécutif.

Il réunit les qualités qui manquent aux deux hommes les plus influents de la politique américaine, Bill Clinton et Newt Gingrich, le *speaker* de la Chambre des représentants. Contrairement au premier, il a réussi à se forger l'image d'un homme *« crédible »* qui a de fortes convictions. A la différence du second, il fait figure d'homme d'expérience, *« sage »* et *« modéré »*.

S'il réussit à renforcer cette image, si surtout il tient la distance d'une campagne présidentielle lancée prématurément et qui, pour lui surtout, promet d'être éreintante, ses chances sont bien réelles. Mais bien des inconnues demeurent avant le mois de février 1996, date du *caucus* (réunion des militants du parti) de l'Iowa et des « primaires » (réunion des électeurs du parti) du New Hampshire (traditionnellement, le premier Etat à organiser une élection primaire). D'ici là, Robert Dole devra avoir neutralisé une demi-douzaine de prétendants qui n'accorderont pas la moindre préséance au chef de la majorité sénatoriale et vétéran de la seconde guerre mondiale.

MARAIS POLITIQUE

Ce n'est pas sur leur plateforme politique (qui reprend, peu ou prou, les thèmes du « Contrat avec l'Amérique »), que les « primaires » entre candidats du Grand Old Party vont se jouer. Quant à leurs convictions personnelles, elles sont semblables : tous se déclarent *« conservateurs »* sur le plan fiscal, partisans de la dérégulation de l'économie et de la nécessité de mettre fin aux excès de l'Etat-providence. Chacun souhaite que le 10[e] amendement de la Constitution (qui délègue aux Etats les pouvoirs qui ne sont pas spécifiquement de la responsabilité fédérale) soit strictement appliqué, et approuve une remise en cause du principe de la « ségrégation positive » (*affirmative action*), en faveur des femmes et des minorités.

C'est donc sur les marges, c'est-à-dire sur l'image, la capacité au *leadership*, que les candidats vont se départager. La difficulté pour Robert Dole est donc de trouver un positionnement clair sur la scène politique. D'autant qu'il n'a pas vraiment réussi son examen de passage de chef de la majorité de la Haute Assemblée. Outre que l'omniprésent Newt Gingrich lui fait de l'ombre, il a échoué à faire adopter par le Sénat cette pierre angulaire du « Contrat avec l'Amérique » que constitue l'amendement constitutionnel imposant l'équilibre budgétaire.

Pour l'instant, il campe dans une sorte de marais politique, entre radicaux et modérés du Parti républicain. Phil Gramm, le *« Robespierre »* du Grand Old Party selon le magazine *Time*, est son rival le plus menaçant. Ce Texan, qui se veut l'héritier politique de Ronald Reagan, ne laissera personne le déborder sur sa « droite », quitte à apparaître aussi extrémiste que le commentateur Pat Buchanan, de nouveau prêt à en découdre (il avait tenté sa chance en 1992), pour sauver l'*« âme »* et les valeurs morales de l'Amérique. Sur sa « gauche », Robert Dole devra compter également avec les sénateurs Arlen Specter, Richard Lugar et Lamar Alexander.

Laurent Zecchini

Scandale en Allemagne autour d'une « vraie-fausse » saisie de plutonium

LE 16 JUILLET 1994, le secrétaire d'Etat à la chancellerie allemande, chargé des services secrets, Bernd Schmidbauer, déclarait que le niveau du trafic de matières nucléaires en Russie *« atteignait une dimension spectaculaire »*. Un mois plus tard, une saisie record de 360 grammes de plutonium 239 à l'aéroport de Munich, à bord d'un appareil en provenance de Moscou, semblait concrétiser un nouveau danger atomique. Quelques commentateurs (*Le Monde* du 16 août 1994) estimaient que *« ces saisies laissent encore dubitatifs les experts en matière nucléaire »*, et qu'il pouvait s'agir *« d'une provocation et d'une cargaison destinée à être découverte, dans le seul but de convaincre les derniers réticents de l'urgence qu'il y a à aider les Russes à faire le ménage chez eux »*. Malgré ces réserves, et les premières dénégations des responsables russes qui rejetaient toute responsabilité dans cette affaire, Boris Eltsine promettait son aide à l'Allemagne.



Aujourd'hui, Bernd Schmidbauer est mis en cause par l'hebdomadaire *Der Spiegel*. Dans sa dernière livraison, lundi 10 avril, le journal affirme que la saisie de Munich, la plus spectaculaire des quelque cinq cents affaires de trafic nucléaire enregistrée en Allemagne depuis 1990, *« n'était que l'une des opérations les plus audacieuses jamais montées par les services secrets allemands »*. Selon le *Spiegel*, qui cite des sources des renseignements extérieurs allemands (BND), il s'agissait d'un coup monté, baptisé *« Hades »*, dont le but était de faire pression sur Moscou. L'importation de plutonium aurait été orchestrée d'Espagne et d'Allemagne. Après une série de contacts, un fonctionnaire de la police criminelle allemande conclut un marché avec un Colombien et un Espagnol, pour l'achat de 4 kilos de plutonium 239 au prix de 276 millions de dollars. Toujours selon le *Spiegel*, l'Hypo-Bank bavaroise garantit le paiement de cette somme. Les deux trafiquants sont finalement arrêtés à Munich, avec ce qui constituait leur première livraison.

« Mise en scène », comme le prétend le *Spiegel*, ou simple manœuvre pour *« parvenir jusqu'aux instigateurs du trafic »*, comme l'affirme aujourd'hui un ancien chef du BND, Heribert Hellebroich ? Le gouvernement allemand a récusé les accusations dans un bref communiqué. L'Hypo-Bank a nié avoir accordé un crédit ou une garantie de 276 millions de dollars, tout en concédant avoir délivré une déclaration de solvabilité de *« plusieurs millions »* à la police. Bernd Schmidbauer a réagi de manière sibylline en déclarant : *« Quand vous voyez ce qui est arrivé à Tokyo, où l'on est obligé de mener après coup une difficile enquête, il vaut mieux avoir une opération préventive qui éclaire les choses et nous permet de tirer les conséquences nécessaires. »*

Toujours est-il que l'opposition parlementaire a réclamé la démission de Bernd Schmidbauer, un proche du chancelier Helmut Kohl. Le parquet de Munich a pour sa part déclaré *« authentiques »* la majorité des documents cités par l'hebdomadaire allemand. Il a aussi indiqué qu'il ne disposait d'aucun indice suffisant pour affirmer que *« le BND ou une autre quelconque autorité »* avait agi dans cette affaire en infraction avec le droit pénal. Le ministre russe de l'énergie nucléaire a pour sa part affirmé qu'il avait depuis l'été 1994 *« des soupçons »* sur cette affaire. *« Notre système de sécurité est sûr, nous n'avions rien perdu »*, a-t-il indiqué en précisant qu'il ne pouvait faire *« aucun commentaire officiel »*.

D. H.-G.

Le dialogue entre les autorités mexicaines et les zapatistes aura lieu au Chiapas

MEXICO
de notre correspondant

Les rebelles zapatistes ont finalement cédé : les négociations de paix se dérouleront au Chiapas, comme l'exigeait le gouvernement mexicain qui refusait pour des *« raisons de sécurité »* de transférer le dialogue dans la capitale. Selon l'accord signé dans la nuit du dimanche 9 au lundi 10 avril, les deux parties se rencontreront, à partir du 20 avril, dans la municipalité de Larrainzar, à une vingtaine de kilomètres de San Cristobal de Las Casas.

Un bref document fixe les conditions du dialogue, qui devra être accompagné de *« mesures réciproques et proportionnelles visant à réduire les tensions »*. Le visage couvert de leur désormais traditionnel passe-montagne, sept dirigeants de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) ont précisé leur objectif : *« Une paix juste et digne pour mettre fin à cinq siècles d'exclusion. »* Les parties se sont engagées à ne rompre en aucun cas le dialogue, plusieurs fois interrompu depuis le soulèvement zapatiste du 1[er] janvier 1994. On compte sur la médiation de l'évêque de San Cristobal, Mgr Samuel Ruiz, et de la Commission parlementaire de concorde et de pacification qui ont préparé la rencontre de San Miguel. La participation du principal dirigeant rebelle, le « sous-commandant Marcos », qui a disparu depuis deux mois, n'a pas été confirmée.

Les autorités ont fait savoir qu'il était hors de question d'aller au-delà des *« problèmes économiques et sociaux qui ont provoqué le conflit »*. Selon le président de la commission parlementaire de pacification, Pablo Salazar, la négociation durera sans doute *« plusieurs mois »* et devra se dérouler dans un *« espace neutre »* duquel seront exclus les *« activistes qui applaudissent les zapatistes »*.

Bertrand de La Grange

Les partis finlandais s'accordent sur l'austérité budgétaire

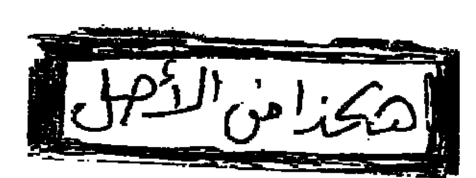
STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Les cinq partis qui envisagent de former la nouvelle coalition gouvernementale finlandaise avant Pâques se sont mis d'accord, lundi 10 avril, sur les grandes lignes d'un programme de gouvernement. Au cours de la prochaine législature de quatre ans, ils comptent réduire les dépenses publiques d'environ 24 milliards de francs.

Le premier ministre pressenti, le social-démocrate Paavo Lipponen, prévoit une réduction progressive des allocations familiales et de logement, des retraites et des transferts de l'État aux communes et aux régions. L'agriculture, très subventionnée, sera aussi touchée. La moitié de ces économies seront réalisées dès 1996. A titre de compensation, l'impôt sur les revenus du capital passera de 25 % à 28 % et M. Lipponen a assuré que la pression fiscale des particuliers serait allégée. La distribution des portefeuilles a aussi été décidée : sept reviendront aux sociaux-démocrates, vainqueurs des élections du 19 mars, cinq aux conservateurs, deux aux libéraux suédois, autant à l'Alliance de gauche, un aux Verts, tandis qu'un ministre sans étiquette serait chargé de l'agriculture et de la sylviculture, dossier délicat depuis l'entrée du pays dans l'UE. Les paysans ont d'ailleurs manifesté lundi contre la réduction annoncée des subventions qui, à leurs yeux, *« signe l'arrêt de mort de l'agriculture du pays »*.

Les organes dirigeants des cinq partis doivent se prononcer, mercredi, sur cette cure d'austérité. Jusqu'à présent, les plus fortes réticences se sont manifestées au sein de l'Alliance de gauche qui compte notamment, dans ses rangs, de nombreux «taistoïtes», anciens communistes.

Alain Debove



Benazir Bhutto en visite aux Etats-Unis

Le chef du gouvernement pakistanais joue pour partie son avenir sur les résultats de sa rencontre avec M. Clinton

ISLAMABAD
de notre envoyé spécial

La visite officielle de Benazir Bhutto aux Etats-Unis représente pour Islamabad un enjeu de première importance : le premier ministre pakistanais doit essayer de convaincre le président Clinton d'user de son influence pour que le Congrès américain lève les sanctions imposées par les Etats-Unis en 1990 contre son pays, soupçonné de s'être doté d'un programme nucléaire à des fins militaires. Le fait que Bill Clinton a récemment déclaré que Washington devrait *« sérieusement reconsidérer »* sa politique à l'égard du Pakistan laisse espérer à Mme Bhutto que le président américain souhaite aussi un redémarrage des relations entre les deux pays. *« Je vais à Washington pour commencer une relation de post-guerre froide avec les Etats-Unis »*, a déclaré Mme Bhutto à *Newsweek*.

Les Pakistanais ont, il est vrai, l'impression d'avoir été lâchés par Washington quand leur pays a cessé d'être stratégiquement important : au temps de la présence soviétique en Afghanistan, le Pakistan avait accueilli les partis de la résistance anticommuniste, et permis à la CIA d'approvisionner en armes les moudjahidins. Ce n'est qu'après le départ de l'armée rouge et l'amorce de la décomposition de l'URSS que les Américains ont appliqué le fameux « amendement Pressler », voté dès 1985, qui interdit toute aide militaire et économique au Pakistan.

LE « FRÈRE ENNEMI » INDIEN

Benazir Bhutto essaiera donc de jouer sur l'ambiguïté de cette mesure *« discriminatoire »* : Islamabad affirme que son programme nucléaire est purement civil et que son refus de signer le traité de non-prolifération (TNP) s'explique par la dimension régionale du problème : pas question pour le Pakistan de s'engager sur une telle affaire tant que le « frère ennemi » indien, lui aussi soupçonné de posséder l'arme nucléaire, n'en fera pas autant.

Surtout, Mme Bhutto veut essayer de convaincre les Américains que son gouvernement est un bouclier contre la montée des extrémistes musulmans, ces soldats perdus de la guerre afghane qui continuent d'utiliser le Pakistan comme base de repli, ou comme carrefour stratégique permettant de transporter ailleurs (Algérie, Egypte, Cachemire indien...) leur *djihad*. La récente extradition vers les Etats-Unis de Ramzi Yousef, un fondamentaliste musulman accusé d'être impliqué dans l'attentat contre le World Trade Center de New York en 1993, s'inscrit dans cette politique du Pakistan, qui veut apparaître aux yeux de l'Occident comme un pays résolument opposé à l'islamisme militant.

La vente d'avions de combat F 16 constitue un autre enjeu important de cette visite puisque la non-livraison de 38 d'entre eux, pourtant déjà payés au prix de 658 millions de dollars, découle précisément de la continuation de la politique de sanctions américaine. Les Pakistanais sont obligés de payer les frais d'entretien et de stockage desdits F 16, le constructeur américain estimant ne pas être responsable des decisions prises par le Congrès. *« Nous voulons soit être remboursés, soit avoir les avions »*, insiste Mme Bhutto, selon qui il n'est pas *« fair-play »* de se conduire ainsi de la part d'*« un allié qui partage* [avec nous] *un même but, celui de s'attaquer aux racines du terrorisme et du militantisme »*.

De nombreux observateurs ici doutent cependant fortement que le voyage de Mme Bhutto – sa vingt-cinquième visite à l'étranger depuis son retour au pouvoir en octobre 1993 – puisse vraiment déboucher sur des résultats concrets. *« La propagande officielle n'arrête pas de laisser entendre que la visite sera un succès. Le gouvernement pèche par excès d'optimisme »*, affirme un ancien haut fonctionnaire pakistanais, selon lequel l'opinion pourrait être déçue. *« Mme Bhutto risque fort de revenir les mains vides. Beaucoup de Pakistanais oublient que l'amendement Pressler est une loi, et que le président américain ne peut rien y changer si le Congrès ne suit pas »*, commente un diplomate occidental. *« La mauvaise nouvelle est que l'administration Clinton n'a pas été capable de trouver quelque chose qui pourrait être donné au premier ministre et ferait apparaître sa visite comme fructueuse »*, écrivait la semaine dernière le quotidien *The News*.

UN PAYS VOLATIL

La probable signature de contrats pour un montant de 6 milliards de dollars entre le Pakistan et les Etats-Unis ne sera, pour beaucoup, que de *« la poudre aux yeux »*. Ils ne représenteront guère plus, en effet, que des promesses. La situation à Karachi, en particulier, grand port du Pakistan et poumon économique du pays, qui s'est dégradée depuis un an en raison de combats interethniques et entre factions religieuses – combats qui ont fait plus de 1 500 morts –, est loin d'encourager les hommes d'affaires américains à investir dans un pays perçu comme de plus en plus volatil. L'assassinat de deux diplomates du consulat des Etats-Unis à Karachi le 8 mars n'a fait que renforcer sa mauvaise image outre-Atlantique.

De plus en plus contestée au Pakistan, où on l'accuse de mauvaise gestion et d'incompétence, Mme Bhutto a cependant plus que jamais besoin du soutien américain. *« Si son voyage est un échec, elle pourrait bientôt en payer le prix »*, prédit un haut fonctionnaire.

Bruno Philip

Chen Yun, l'un des derniers « immortels » chinois, est décédé

Ce vétéran de la Longue Marche, qui fut vice-premier ministre, osait s'opposer à Deng Xiaoping

Chen Yun, l'un des cinq derniers « immortels » (compagnons de Mao Zedong lors de la Longue Marche de 1934-1935), est mort à l'âge de quatre-vingt-dix ans, le lundi 10 avril à Pékin. Cet économiste tirait une bonne part de son prestige de s'être opposé à Mao lors du Grand Bond en avant. Brièvement allié de Deng après la mort de Mao, il était ensuite devenu l'un des piliers de l'opposition aux réformes.

PÉKIN
de notre correspondant

L'homme qui n'a cessé depuis dix-sept ans, au nom de l'orthodoxie communiste, d'ériger des obstacles à la libéralisation de l'économie voulue par Deng Xiaoping n'est plus. Chen Yun, seul responsable à avoir ouvertement critiqué le patriarche, qui le craignait, s'est éteint le lundi 10 avril à Pékin, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il ne détenait plus de fonctions officielles depuis 1992 et, malade, n'était plus apparu en public depuis plus longtemps encore – hormis, une fois par an, à la télévision, lors de la traditionnelle cérémonie familiale des voeux de la nouvelle année lunaire. Mais, dans le secret de sa chambre, il détenait encore un pouvoir considérable par l'intermédiaire d'une cabale occupée à saboter toute authentique ouverture de la Chine pour des raisons d'idéologie et de prudence économique. Il a inspiré dans une grande mesure l'action du premier ministre Li Peng visant à reconcentrer le pouvoir sur une plate-forme conservatrice.

C'était un communiste de la première heure. Né en 1905 à Shanghaï, d'extraction inconnue, pas assez aisé pour profiter d'une éducation poussée, il entre dans les mouvements d'agitation paracommunistes dès seize ans et devient membre du parti en 1925. Après un premier séjour probable à Moscou après l'échec et la répression par Tchang Kaï-Chek de la première révolution ouvrière, il revient en Chine pour participer à la saga communiste et se range aux côtés de Mao lors de la célèbre conférence de Zun Yi, en janvier 1935. Un deuxième séjour en URSS, de 1935 à 1937, le met en contact avec les milieux économiques, d'où il tirera des convictions orthodoxes de planification rigoureuse qu'il n'abandonnera plus jamais, même s'il consent sur le tard à les assouplir quelque peu.

Plus organisateur et idéologue que chef de guerre, Chen Yun se forge une réputation d'économiste dans les bases révolutionnaires. Il est nommé vice-premier ministre dès octobre 1949, lors de la victoire communiste. Il se préoccupe surtout de planification, et c'est à ce titre que ses ennuis commenceront : quand, en 1961, il s'élève contre les initiatives qu'a prises Mao avec son Grand Bond en avant qui a conduit le pays à connaître de nouveau la famine à grande échelle. Chen, qui tirera son prestige de cet acte de défi envers le Grand Timonier, travaille dès l'année suivante à l'abolition effective des communes populaires et conservera de cet épisode le souci constant de placer l'agriculture en tête des priorités du développement économique.

L'économie doit être « comme un oiseau dans une cage »

Ecarté pendant la révolution culturelle *pour « défaitisme »*, il retrouve son influence après la mort de Mao quand il s'allie à Deng Xiaoping pour éliminer l'éphémère dauphin Hua Guofeng. A partir de cette date, Deng ne réussira plus à faire adopter une seule décision importante, que ce soit en matière d'économie ou de politique, sans solliciter l'appui de Chen, qui s'en montrera avare. C'est lui qui invente la formule selon laquelle l'économie chinoise doit être maintenue *« comme un oiseau, dans une cage ni trop vaste ni trop étriquée »*, et qui impose à Deng, à plusieurs reprises, des mouvements de *« rectification »* économique au nom d'un classicisme qui lui fait avoir en horreur les expériences capitalistes du patriarche. Ainsi s'oppose-t-il à ce que Shanghaï soit transformée en zone économique spéciale comme les poches néocapitalistes du Sud, y voyant l'introduction d'une gangrène qui ne peut qu'emporter le régime.

Déjà très affaibli, Chen n'affiche que rarement en public son profil de rapace inquiétant, mais il règne dans l'ombre sur sa clientèle et utilise une kyrielle d'apparatchiks pour freiner les initiatives des dauphins successifs de Deng, Hu Yaobang et Zhao Ziyang. C'est en partie quand Chen réclamera la peau de ce dernier, fin 1988, que se déclenchera l'engrenage infernal qui conduit à la crise de Tiananmen. Nommé en 1987, « patron » d'une commission de vieux conseillers au sein du comité central, il triomphe quand Deng est contraint de couvrir la répression militaire et incarne le retour provisoire, en sous-main, à la haute direction des affaires, des vétérans et de leurs favoris.

L'échec de la tentative de recentralisation économique qu'il parraine, en 1990, permet toutefois à Deng de relancer l'ouverture par son voyage historique dans le Sud et d'imposer sa volonté au XIVe congrès du Parti communiste, qui voit la mise à la retraite définitive de Chen et l'abolition de la commission des conseillers. Cependant, du fauteuil qu'il ne quitte plus, Chen réussit encore à encourager les hommes enclins à la circonspection en matière d'innovations économiques, en particulier pour ce qui concerne la réforme des entreprises publiques, constamment différée.

Tout l'équilibre du pouvoir, depuis dix-sept ans, reposait donc sur les compromis auxquels Deng avait dû se soumettre face à Chen Yun, de quelques mois son cadet. Sa mort survient alors que l'attentisme en matière de réformes semble de nouveau à l'ordre du jour du fait des incertitudes sociales résultant de la brusque mutation que connaît le pays. Elle précède vraisemblablement de peu celle du patriarche lui-même et des autres représentants du dernier carré de cette génération qu'on avait surnommés les « immortels » : : l'ancien chef de l'Etat Yang Shangkun (quatre-vingt-huit ans), l'archiconservateur Peng Zhen (quatre-vingt-treize ans) et le pro-Deng Bo Yibo (au moins quatre-vingt-sept ans).

Francis Deron

Le suicide d'un vice-maire de Pékin révèle la volonté du gouvernement d'assainir la gestion de la ville

PÉKIN
de notre correspondant

Le suicide, annoncé officiellement, samedi 8 avril, d'un vice-maire de Pékin, mêlé à une affaire de corruption, est symbolique des multiples manigances qui sont reprochées à l'équipe dirigeante de la capitale chinoise. En se donnant la mort, le 4 avril, apparemment à l'aide d'un revolver, Wang Baosen, âgé de soixante ans, pourrait bien avoir déclenché un processus qui menacerait jusqu'au puissant « patron » de la ville, Chen Xitong, qui est dans le collimateur des « politiques » décidés à redorer l'image du régime.

L'agence Chine nouvelle n'a guère fourni de précisions sur les reproches qui pesaient sur le vice-maire. Elle s'est contentée de faire état d'une *« enquête sur des irrégularités économiques »* dont il était menacé. Wang était le plus haut responsable de la planification économique à l'échelon municipal, au sein d'une instance qui ne passe pas pour être des plus vertueuses. Sa mort – sans précédent dans pareilles circonstances pour un responsable de ce niveau – a eu lieu alors que les rumeurs abondent sur des interpellations opérées dans les rangs des collaborateurs immédiats de plusieurs responsables de la ville, y compris ceux de M. Chen, premier secrétaire de la branche municipale du parti communiste, et du maire, Li Qiyan.

Les fonctions du défunt pourraient l'avoir impliqué dans divers scandales, comme un projet de construction commerciale, financé par le milliardaire de Hongkong Li Ka-shing, à proximité de la place Tiananmen, dont les travaux ont été suspendus en novembre (*Le Monde* du 30 décembre 1994). Le bruit circule que l'autorisation de construction de cet Oriental Plaza, semble-t-il en violation des règlements d'urbanisme, aurait été obtenue auprès de la municipalité grâce à des pots-de-vin. Le groupe financier hongkongais, la firme Cheung Kong, a indiqué, en mars, avoir été autorisé à continuer la construction, mais les travaux, qui ont notamment créé un différend avec le restaurateur McDonald's, présent sur les lieux, n'ont toujours pas repris.

La mort du vice-maire survient après les déboires enregistrés par le groupe des Aciéries de la capitale, lui aussi très lié à la municipalité : le patron de la firme, Zhou Beiguan, a démissionné – officiellement en raison de son âge, mais ce départ a suivi l'interpellation de son fils, Zhou Beifang, homme d'affaires à Hongkong, après enquête sur des malversations. Alors que le père est un vieux compagnon de Deng Xiaoping, M. Zhou junior est le gendre de l'autre vice-maire de Pékin, Zhang Baifa. Le secrétaire de ce dernier passe aussi pour avoir des ennuis avec les « MM. Propre » de la direction centrale.

L'AVAL DE JIANG ZEMIN

Il semble donc qu'a lieu une véritable campagne contre la forteresse administrative qu'est la municipalité de Pékin. Pendant la récente session annuelle de l'Assemblée nationale populaire, en mars, des députés avaient même fait circuler auprès des étrangers le bruit selon lequel Chen Xitong allait être transféré au poste de gouverneur du Sichuan, sa province natale, mesure équivalente à une amorce de limogeage. La campagne contre la corruption a reçu l'aval du chef en titre du régime, Jiang Zemin, qui compte en profiter pour désamorcer le mécontentement à l'encontre des pratiques les plus douteuses entraînées par l'irruption du « capitalisme rouge » en Chine.

Sur le plan politique, M. Chen s'est illustré par le rôle crucial qu'il a joué lors de la crise de Tiananmen en 1989. Il a alors largement contribué à fournir des informations alarmistes à Deng Xiaoping, dans les premières semaines des manifestations estudiantines, sur le caractère personnel des attaques proférées contre le régime du patriarche. Après la répression, c'est M. Chen qui a présenté ce qui constitue le rapport officiel du drame, où les *« troubles contre-révolutionnaires »* sont condamnés, et l'armée remerciée.

Une éventuelle mise à pied de ce responsable ne représenterait pas un désaveu de la répression d'alors, mais serait vraisemblablement bien accueillie dans certains milieux libéraux étant donnée sa réputation d'impitoyable gendarme de l'ordre socialiste. Récemment, M. Chen a lancé un vigoureux appel à la surveillance des éléments contestataires pour la période sensible du printemps, qui s'ouvre sur une date-anniversaire symbolique : le 15 avril, lorsque la mort de l'ancien secrétaire général du parti, Hu Yaobang, avait déclenché l'agitation de 1989.

La campagne de maintien de l'ordre devrait durer jusqu'à la réunion à Pékin, à partir de la fin août, de la Conférence mondiale des femmes organisée par les Nations unies. Ce sera la première fois que la capitale chinoise recevra un nombre aussi élevé de délégations étrangères, officielles et non gouvernementales, représentant au total 30 000 personnes.

F. D.

هكذا من الأصل

Hanoï révise à la hausse ses perspectives d'expansion

Le gouvernement vietnamien table sur un taux annuel de croissance de 10 % à 12 % jusqu'à la fin du siècle grâce à l'importance accrue des investissements étrangers

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Le Vietnam vient de réviser à la hausse ses perspectives de croissance : il prévoit 10 % pour 1995 et 10 % à 12 % en moyenne ensuite jusqu'à la fin du siècle. A cette date, a indiqué Phan Van Khai, vice-premier ministre, dans un entretien publié le 6 avril par le *Lao Dông* (Le Journal des travailleurs), le PNB sera *« 2,5 à 2,7 fois »* celui de 1990. En novembre 1993, lors de la première réunion à Paris de pays et d'organismes donateurs, Hanoï prévoyait « seulement » un doublement du PNB pendant la décennie, soit une croissance de 8 % par an en moyenne.

La révision a plusieurs raisons. En 1993, Hanoï comptait sur 7 à 8 milliards de dollars d'aide étrangère jusqu'à la fin du siècle, soit 1 milliard par an. Or, en 1994 comme en 1993, les engagements ont atteint presque le double. Le problème réside plus, aujourd'hui, dans la capacité du Vietnam à les absorber : sur les 3,8 milliards de dollars annoncés pour ces deux années, 400 millions seulement avaient été dépensés au 1er mars 1995.

Pour assurer une croissance de 10 % à 12 % par an, Hanoï estime avoir besoin d'environ 25 milliards de dollars d'investissements étrangers au lieu des 18 à 20 milliards de dollars nécessaires pour un taux de 8 %. La courbe actuelle indique que cet objectif est réalisable : les investissements agréés en 1994 se sont élevés à 3,7 milliards, soit plus du tiers du total agréé depuis l'ouverture du pays aux investissements étrangers, en 1988. Les investissements réalisés (environ le tiers du montant global) suivent la même pente. Avant même que les travaux d'infrastructure (financés notamment par la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement) n'aient pu avoir d'effet, le PNB a progressé de 8,8 % en 1994. Comme leur impact ne se fera sentir qu'à partir de cette année avec l'ouverture de grands chantiers, prévoir un taux de croissance à deux chiffres dès 1995 ne semble pas déraisonnable.

Des obstacles subsistent cependant. D'abord, Hanoï compte sur des investissements intérieurs de 25 milliards de dollars, contre 20 milliards en 1993. Or le Vietnam a actuellement l'un des taux d'épargne les plus faibles d'Asie. En 1994, en raison du peu d'intérêt manifesté par le public, le gouvernement n'a pu émettre que la moitié du montant prévu de bons d'Etat et a été contraint de recourir à des emprunts à l'étranger pour financer des investissements publics. En outre, depuis l'an dernier l'inflation a repris des proportions inquiétantes : 5,2 % en 1993, 14,4 % en 1994, 3,8 % en janvier et 3,4 % en février 1995. Le gouvernement entend cependant ramener ce taux au-dessous de 10 % sur l'année. En revanche, au premier trimestre de 1995, le commerce extérieur a été pratiquement équilibré, les exportations faisant un bond de 44 % (contre une augmentation de 11 % des importations), alors que le déficit atteignait 900 millions de dollars l'an dernier.

Jean-Claude Pomonti

Robert McNamara fait son autocritique sur le Vietnam

L'ancien secrétaire à la défense reconnaît que les Etats-Unis auraient pu mettre fin à la guerre dès 1963 et énumère les principales raisons de l'échec américain

WASHINGTON
de notre correspondante

« Nous nous sommes trompés. Terriblement trompés. » Secrétaire à la défense de 1961 à 1968, considéré comme l'un des principaux architectes de la politique d'engagement américain au Vietnam, Robert McNamara sort d'un silence de près de trente ans avec cette accablante autocritique : la guerre du Vietnam, qui a coûté la vie à 58 000 Américains, était une erreur. Une erreur à laquelle les Etats-Unis auraient pu mettre un terme dès 1963, lorsque leurs pertes ne s'élevaient encore « qu'à » une centaine d'hommes.

C'est le livre, dit-il, *« que j'avais prévu de ne jamais écrire »*. La publication cette semaine des Mémoires de Robert McNamara, aujourd'hui âgé de soixante-dix-huit ans (*In Retrospect : the Tragedy and the Lessons of Vietnam*, édité par Times Books of Random House), suscite d'autant plus d'émotion que l'aveu émane d'un homme qui passait pour un stratège froid et réservé. C'est aussi la première fois qu'un responsable de ce rang admet publiquement l'erreur des Etats-Unis au Vietnam : *« Nous, membres des administrations Kennedy et Johnson, qui avons participé aux décisions sur le Vietnam, nous sommes lourdement trompés*, écrit-il. *Nous devons aux générations futures d'expliquer pourquoi. »*

Au terme d'une longue réflexion, M. McNamara énumère *« les onze principales raisons de* [notre] *échec au Vietnam »* : elles vont de l'erreur de jugement sur le danger, *« exagéré »*, que représentait le communisme vietcong pour les Etats-Unis, à l'incapacité d'obtenir le soutien du Congrès et de la population américaine. La théorie des dominos était fausse. La supériorité de la technologie militaire de la première puissance du monde sur la motivation d'un petit peuple était largement surestimée. Les Américains avaient une méconnaissance profonde des Vietnamiens, qu'ils fussent du Sud ou du Nord. Les avertissements de plusieurs experts, au sein ou en dehors de l'administration, sur l'enlisement américain furent ignorés. Robert McNamara cite aujourd'hui cinq occasions à la faveur desquelles, entre novembre 1963 et décembre 1967, les Etats-Unis *« auraient pu et auraient dû se retirer du Sud-Vietnam »*, notamment lorsque la CIA parvint elle-même à cette conclusion.

En février 1968, convaincu que son pays s'était fourvoyé dans une guerre impossible, Robert McNamara quitta le Pentagone pour diriger la Banque mondiale. A cette autopsie d'un échec, il apporte une note humaine lorsqu'il rappelle le sacrifice, sous ses fenêtres en 1965, d'un jeune pacifiste, Norman Morrison, qui s'était immolé par le feu. *« Je réagis alors à l'horreur de cet acte en réprimant mon émotion et en évitant d'en parler avec qui que ce soit*, écrit-il. *Il y a eu beaucoup de choses dont j'aurais dû parler avec Marg* [sa femme, aujourd'hui disparue] *et les enfants et pourtant, à des moments comme celui-là, je me retirais en moi-même. C'est une grave faiblesse. »*

Sylvie Kauffmann

Le Conseil de sécurité de l'ONU ne lèvera pas l'embargo pétrolier imposé à l'Irak

Un rapport confirme que Bagdad n'a pas révélé la totalité de son programme d'armes biologiques

Le chef de la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak a soumis, lundi 10 avril, un rapport au Conseil de sécurité des Nations unies, qui révèle des insuffisances dans les informations relatives au programme d'armes biologiques. En conséquence, Bagdad devra éventuellement se contenter de ventes partielles et conditionnelles de brut, pour alléger les souffrances de sa population.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

L'ONU n'est toujours pas en mesure d'annoncer que le désarmement de l'Irak est assuré. Elle ne peut donc donner, pour le moment, son aval à la levée de l'embargo pétrolier imposé à ce pays depuis août 1990.

Dans son dernier rapport, soumis aux membres du Conseil de sécurité, lundi 10 avril, la Commission spéciale des Nations unies chargée du désarmement de l'Irak conclut que Bagdad *« n'a pas dévoilé ses programmes biologiques militaires passés, ni rendu compte des matériels acquis pour ce programme »*.

Selon Rolf Ekeus, le diplomate suédois qui dirige la Commission spéciale, toutes les indications conduisent à penser que le régime irakien a développé des projets d'armes biologiques. La *« disparition »* de dix-sept tonnes de milieux de culture (bactéries, microbes, virus) pouvant être destinés à la fabrication de ces armes reste inexplicable.

M. Ekeus laisse néanmoins entendre que ces obstacles ne sont pas insurmontables et encourage l'Irak à *« fournir des informations complètes, précises et vérifiables »*, qui permettraient de *« régler rapidement l'affaire »*. Il ajoute aussi que la Commission *« souhaite rendre officiel »* le fait *« qu'elle a reçu la pleine coopération de l'Irak pour la mise sur pied du système de surveillance à long terme »* de son désarmement.

L'examen par le Conseil de sécurité de ce document, ainsi que d'un autre de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), est prévu le 12 avril. Si le rapport avait été totalement positif, un projet de résolution franco-russe, demandant la levée de l'embargo pétrolier, aurait pu être mis aux voix. Les choses étant ce qu'elles sont, c'est un « contre-projet », présenté par l'Argentine, mais d'inspiration américaine, et coparrainé par la Grande-Bretagne et Oman, qui devrait être examiné.

Ce projet de résolution autorise la vente de pétrole par l'Irak, tous les trois mois, pour un montant d'1 milliard de dollars, mais cette vente est soumise à des conditions draconiennes. Présenté comme destiné à *« alléger les souffrances de la population irakienne »*, ce texte peut difficilement être rejeté, tant par les membres du Conseil de sécurité que par l'Irak.

Le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, qui se trouve à New York depuis le 6 avril, négocie la formulation de ce texte, qui *« le place dans une position impossible »*, affirme un diplomate informé des pourparlers. M. Aziz *« sait parfaitement que la résolution est une nouvelle manœuvre destinée à retarder indéfiniment la levée de l'embargo, mais en même temps il ne peut pas se montrer insensible aux souffrances des enfants irakiens »*, ajoute ce diplomate. Selon celui-ci, la manœuvre est habile car, si Bagdad accepte la résolution, *« il perd l'argument humanitaire qui lui permettait de réclamer la levée de l'embargo »* ; s'il la refuse, on lui reprochera de ne pas se soucier du sort de son peuple.

Afsané Bassir Pour

L'Autorité palestinienne sévit contre les islamistes

Israël n'envisage pas de suspendre les négociations de paix en cours avec l'OLP après les deux attentats-suicides de Gaza

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Israël ne suspendra pas les négociations avec l'OLP après les deux attentats-suicides du dimanche 9 avril (*Le Monde* du 11 avril), dont le bilan s'élève désormais à huit morts, après le décès d'un soldat grièvement blessé.

Le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, a été clair : *« Nous continuons. »* Une première séance de discussions, consacrée aux modalités de l'élection d'un conseil de l'autonomie a eu lieu au Caire, une douzaine d'heures à peine après les deux attentats-suicides. Des officiers des deux bords se sont aussi réunis, lundi, pour tenter d'ébaucher une séparation entre colons et Palestiniens, sur les grands axes de la bande de Gaza sous contrôle conjoint.

Mais comme après chaque attentat préparé ou commis à Gaza, les Israéliens ont pointé un doigt accusateur vers Yasser Arafat. Certes, dit-on à Jérusalem, le chef de l'Autorité palestinienne est passé aux actes, mais il n'est toujours pas suffisamment convaincant. *« Nous voulons qu'il cesse de nous abreuver de belles paroles »*, s'est insurgé le ministre de l'éducation, Amnon Rubinstein, l'un des piliers du parti de gauche Meretz. *« Nous jugerons le chef de l'OLP sur les résultats qu'il obtiendra dans sa lutte contre les terroristes*, a renchéri M. Pérès, *et s'il ne réussit pas à prouver sa capacité à contrôler la situation à Gaza, il sera confronté à un gros problème. »*

Le *« gros problème »* serait de ne pas conclure, d'ici à la date fixée – le 1er juillet –, un accord sur l'application de l'autonomie en Cisjordanie, et donc de retarder davantage le redéploiement de l'armée en dehors des villes palestiniennes. Même les Etats-Unis ont mis leur poids dans la balance pour, eux aussi, faire pression sur M. Arafat. *« Nous ne sommes pas satisfaits par les efforts déployés jusqu'à présent »*, a déclaré le nouvel ambassadeur américain en Israël, Martin Indyk, dès la remise de ses lettres de créance. *« Il* [M. Arafat] *a, à plusieurs occasions, annoncé clairement qu'il allait se battre contre le terrorisme, mais nous devons constater des efforts à 100 % »*, a-t-il ajouté.

Le chef de l'Autorité palestinienne a devancé ce concert de mises en demeure, auquel il est habitué, en faisant procéder à la rafle de cent soixante-dix intégristes, selon des responsables des deux mouvements visés, le Mouvement de la résistance islamique (Hamas) et le Djihad islamique. *« Nous ne les avons pas arrêtés pour leur appartenance au Djihad ou au Hamas, mais parce qu'ils ont encouragé ou soutenu la violence et porté atteinte à la sécurité nationale palestinienne et à l'accord de paix »*, a expliqué le procureur général palestinien, Khaled El Kidra.

Toujours sceptiques sur l'efficacité et la durée de ces arrestations, les dirigeants israéliens ont tout de même constaté, avec satisfaction, que le tribunal militaire spécial, créé par M. Arafat à Gaza, avait prononcé son premier jugement sans appel. Un militant du Djihad, Samir Ali El Jidi, âgé de vingt-huit ans, arrêté il y a deux mois, a été condamné à quinze ans de prison ferme, pour avoir embrigadé des jeunes de dix à quinze ans qu'il a incités à perpétrer des attentats-suicides.

Face à cette offensive de l'OLP, les intégristes n'ont pas été en reste. Dans un communiqué distribué à Gaza, le Hamas s'est déclaré en mesure de *« contenir sa colère à l'égard de l'Autorité palestinienne pour la déverser sur les ennemis de Dieu et de l'humanité : les juifs »*. Les auteurs de ce texte assurent que *« l'intensification des pressions sur le Hamas entraînera davantage d'attaques-suicides contre l'occupant sioniste »*. En revanche, le prince héritier jordanien, Hassan Ibn Talal, a déploré la *« mort de victimes innocentes »*.

Le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, a *« fermement condamné »* les attentats de dimanche, *« ainsi que tous les autres actes de violence, qui ne peuvent que miner la confiance requise pour soutenir le processus de paix »*. Le conseil des ministres de l'Union européenne, réuni au Luxembourg, a lui aussi dénoncé ces *« attaques meurtrières »* et *« réaffirmé son soutien à tous ceux qui ont choisi la voie de la paix »*. Il a confirmé son engagement à apporter son concours à la préparation et au contrôle des élections palestiniennes, prévues par la déclaration de principes signée, le 13 septembre 1993, à Washington. – (*Interim.*)

Yasser Arafat décide de « désarmer » ses adversaires

L'Autorité palestinienne a décidé de désarmer les islamistes dans le territoire de Gaza, a annoncé, mardi 11 avril, le « ministre » palestinien de la justice, Freih Abou Middeine. *« Nous allons désarmer tout le monde*, a-t-il dit. *Il existe une Autorité nationale. Nous n'autoriserons aucune opération militaire, aucune milice ; nous donnerons un ultimatum pour que les gens rendent leurs armes. »* Cette annonce survient après les nouvelles critiques formulées par les Israéliens à la suite des attentats commis dimanche dans la bande de Gaza. Depuis lundi, la police palestinienne a arrêté quelque 200 activistes intégristes dans le territoire autonome, selon des sources policières.

Des incidents armés ont opposé mardi des policiers palestiniens à des intégristes dans les rues de Gaza, faisant un blessé léger dans les rangs de la police. – (*AFP.*)

Le premier ministre tchadien est contraint à la démission

CONTRAINT et forcé, le premier ministre tchadien, Delwa Kassire Koumakoye, a fini par remettre officiellement sa démission, lundi 10 avril, non sans protester contre l'élection de son successeur, Djimasta Koibla, par le Conseil supérieur de la transition (CST) qu'il a qualifiée de *« coup de force »* et de *« conspiration »*. M. Koibla, âgé de quarante-cinq ans, est originaire du Moyen-Chari, au sud du pays, et appartient à l'un des nombreux partis « d'opposition », l'Union pour la démocratie et la république (UDR) de l'ancien premier ministre Jean-Bawoyeu Alingué.

Ce dernier épisode apparaît en fait comme la conclusion d'une série de manœuvres destinées à procurer un répit au président Idriss Déby, dont le mandat devait théoriquement arriver à son terme le 9 avril. A cette date, la période de transition, définie lors de la conférence nationale de 1993, devait prendre fin, avec l'adoption d'une nouvelle constitution par référendum et l'organisation d'élections présidentielle et législatives. Dans un premier temps, le CST a prorogé son mandat et la période de transition d'une année, renouvelable. Il prenait ainsi acte de l'énorme retard pris par le processus électoral. Le recensement entamé par le gouvernement n'était pas achevé et était entaché de graves irrégularités au profit du Mouvement patriotique du salut (MPS) du président Déby. Finalement annulé par la cour d'appel de N'Djamena le 4 avril, ce recensement sera repris avec l'aide financière de la France et de l'Union européenne.

Prenant acte de ce retard, le CST s'est donc accordé un sursis d'un an. Mais – et il faut voir là une manifestation de l'influence du président Déby sur le Conseil – il a assorti cette prorogation d'une clause interdisant au premier ministre démissionnaire de se présenter à la future élection présidentielle. M. Koumakoye est donc mis hors course, ce qui met l'actuel président à l'abri d'un de ses principaux concurrents potentiels. En outre, le chef de l'Etat dispose maintenant d'une année pleine pour établir un dispositif qui lui permettrait de remporter l'élection présidentielle sans recourir à la force ou à une fraude massive, conditions nécessaires à la poursuite de l'aide internationale.

T. S.

L'OTAN multiplie les survols de la capitale bosniaque

DES AVIONS de l'OTAN ont patrouillé toute la journée de lundi 10 avril dans le ciel au-dessus de Sarajevo pour tenter d'empêcher de nouveaux bombardements serbes contre la capitale assiégée et pour repérer des objectifs en vue d'éventuels raids de représailles. Ce dispositif n'a cependant pas dissuadé les forces serbes, dont les tireurs isolés ont tué une femme et blessé deux autres personnes dans le centre-ville. Par ailleurs, deux enfants ont été tués, lundi, à Tesanj, ville sous contrôle bosniaque du nord de la Bosnie, en représailles à une offensive de l'armée gouvernementale visant à désenclaver la région. – (*AFP, AP.*)

EUROPE

■ **ESPAGNE : un soldat a été abattu à San Sebastian**, lundi 10 avril, lors d'un attentat portant la marque de l'organisation séparatiste basque ETA, ont annoncé les autorités. – (*AFP.*)

■ **GRANDE-BRETAGNE : le Parti travailliste a demandé l'ouverture d'une enquête sur Mark Thatcher**, le fils de l'ancien premier ministre britannique Margaret Thatcher, qui aurait utilisé le nom de sa mère dans les années 80 pour servir d'intermédiaire dans des contrats d'armement au Proche-Orient. Ces affirmations, contenues dans un livre à paraître, intitulé *L'Or de Thatcher*, ont été publiées dimanche 9 avril par le *Mail on Sunday*. – (*AFP.*)

■ **Le ministre britannique du budget Jonathan Aitken** a annoncé lundi 10 avril qu'il avait porté plainte pour diffamation contre *The Guardian* à la suite d'informations parues sur ses relations avec des hommes d'affaires saoudiens et libanais. Il a été aussi mis en cause récemment dans une affaire de ventes d'armes à l'Iran. – (*AFP.*)

■ **ITALIE : l'alliance de centre-gauche a remporté une franche victoire**, dimanche 9 avril, dans la ville conservatrice de Padoue lors d'une élection partielle pour désigner le député de la ville. Le candidat de la coalition (démocrates chrétiens, ex-communistes, et Ligue), Giovanni Saonara, a été élu à la chambre des députés avec 57,1 % des voix. – (*AFP.*)

■ **PAYS-BAS : la France regrette la décision du gouvernement néerlandais** d'avoir choisi des hélicoptères de combat américains Apache en concurrence avec le Tigre européen (*Le Monde* daté 9-10 avril). *« Nous regrettons le sens de cette décision, qui ne contribuera pas à renforcer la solidarité européenne, particulièrement une industrie européenne de défense à laquelle nous travaillons avec nos partenaires allemands »*, déclarait-on, lundi 10 avril, au Quai d'Orsay.

■ **RUSSIE : pour la première fois depuis plus de trente ans**, un chef de gouvernement albanais est arrivé, lundi 10 avril, en visite officielle en Russie. La visite d'Alexandre Meksi, le premier ministre albanais, est la première depuis la rupture des relations diplomatiques entre Moscou et Tirana en 1961. – (*AFP.*)

■ **TURQUIE : le PKK prêt à négocier une solution politique.** Abdoullah Ocalan, le chef du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) en rébellion contre l'Etat turc, a déclaré que son mouvement était prêt à négocier une solution politique une fois qu'Ankara aurait mis fin à sa campagne militaire dans le nord de l'Irak. Ces propos ont été rapportés, lundi 10 avril, par le journal libanais *El Nahar*. – (*Reuter.*)

AFRIQUE

■ **BURUNDI : l'ambassadeur américain à Bujumbura est un *« va-t-en guerre »***, a estimé, lundi 10 avril, Bernard Debré, ministre français de la coopération. Le ministre, qui s'adressait aux journalistes de la presse eurafricaine a reproché à Robert Krueger de s'être prononcé en faveur d'une intervention américaine sans que les États-Unis soient prêts à *« envoyer des hommes »*. – (*AFP.*)

■ **Les réfugiés rwandais ont regagné leurs camps** par milliers, lundi 10 avril, dans le cadre d'une opération organisée par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Ces réfugiés hutus qui avaient tenté de gagner la Tanzanie dans la crainte d'attaques de l'armée burundaise avaient été refoulés à la frontière, il y a dix jours. – (*AFP.*)

■ **RWANDA : l'armée empêche le ravitaillement des réfugiés au Zaïre**, en bloquant des convois du Programme alimentaire mondial (PAM) à Cyangugu, à la frontière entre les deux pays, a affirmé le PAM, lundi 10 avril. Ces convois sont destinés à alimenter le million de réfugiés rwandais au Zaïre à partir de Kigali. Selon le PAM, le harcèlement des autorités rwandaises est à l'origine de la réduction de moitié des rations alimentaires dans les camps de Goma.

■ **Le Cameroun a refusé l'asile politique à quatre dirigeants de l'ancien régime rwandais**, dont Ferdinand Nahimana, l'un des fondateurs de Radio Télévision Mille Collines (RTMC), qui avait appelé à l'extermination des Tutsis. Cette décision, qui concerne également Joseph Nzirorera, ancien président de l'Assemblée nationale intérimaire, Justin Mugenzi, ancien ministre du commerce, et Pasteur Musabe, ancien directeur de la banque centrale, a été annoncée lundi 10 avril par le quotidien *Cameroon Tribune*. – (*AFP.*)

■ **TUNISIE : des élections pour le renouvellement des conseils municipaux** se dérouleront le 21 mai prochain. Lors des élections municipales de 1990, qui ont été boycottées par l'opposition, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD, au pouvoir) avait remporté la quasi-totalité des 3 774 sièges à pourvoir. – (*AFP.*)

ASIE

■ **PHILIPPINES : le président Ramos a demandé une nouvelle enquête**, lundi 10 avril, sur le cas de sa compatriote, l'employée de maison Flor Contemplacion qui, accusée d'un double meurtre, a été pendue le 17 mars par la justice de Singapour. Il a aussi annoncé la suspension de l'ambassadeur de Manille à Singapour qui, selon lui, avait manqué d'efficacité dans l'affaire. Le gouvernement de Singapour s'oppose à la réouverture du dossier. – (*AFP.*)

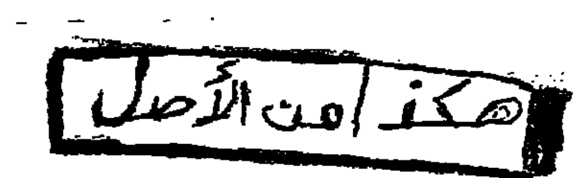
AMÉRIQUES

■ **MEXIQUE : le secrétaire aux transports de la ville de Mexico**, Luis Miguel Moreno, s'est suicidé lundi 10 avril, dans son bureau, ont déclaré les autorités mexicaines. Il s'est tiré deux coups de feu dans la poitrine avec un pistolet apparemment emprunté à un gardien. La mort de Luis Miguel Moreno intervient alors que les transports municipaux connaissent une grave crise. – (*Reuter.*)

CONJONCTURE

■ **CANADA : le ministre de la pêche**, Brian Tobin a lancé, lundi 10 avril, un ultimatum de fait à l'Union européenne (UE), lui donnant 48 heures pour accepter un compromis sur la pêche au turbot (flétan noir), sous peine de nouveaux arraisonnements de chalutiers. *« Le contentieux n'est plus entre le Canada et l'UE, mais au sein de l'UE »*, a déclaré le ministre, faisant allusion à l'Espagne. Le projet, qui sera réétudié cette semaine, prévoit la présence d'observateurs à bord de tous les chalutiers, l'utilisation de satellite pour la surveillance de l'activité des navires, et la possibilité d'inspections, dans les ports, des chalutiers au retour des zones de pêche. – (*AFP.*)

■ **UNION EUROPÉENNE : le président en exercice du conseil des ministres de l'agriculture des Quinze**, le Français Jean Puech, s'est félicité, mardi 11 avril, de l'accord intervenu dans la soirée de lundi à Luxembourg sur la réforme de l'Organisation commune du marché (OCM) du sucre dans l'Union européenne, accord qui proroge pour six ans l'organisation actuelle. La réforme de l'OCM *« respecte les mécanismes essentiels »*, comme la fixation de quotas de production de sucre entre les Etats membres et les prix garantis. Les contraintes de l'OMC de réduction des subventions à l'exportation seront réparties entre tous les Etats membres et pas seulement entre les Etats exportateurs. – (*AFP.*)



ENJEU La politique familiale est l'un des enjeux de la campagne présidentielle. Thème sensible à droite, la défense de la famille est brandie par M. Le Pen et M. de Villiers, tandis que M. Balladur et M. Chirac formulent des propositions moins tonitruantes. ● PLACE DES FEMMES. Le débat touche à la place des femmes dans la société, à travers l'idée de « salaire familial », qui apparaît à beaucoup comme étant en fait un salaire « maternel ». M. Chirac s'est gardé, cependant, de reprendre sur ce point la proposition de Colette Codaccioni, député du Nord. ● ÉQUITÉ. M. Jospin a retenu l'idée, défendue par une partie des socialistes, de soumettre les allocations familiales à un plafond de ressources, afin de favoriser les familles modestes, plutôt que de les distribuer égalitairement en fonction du nombre des enfants seulement.

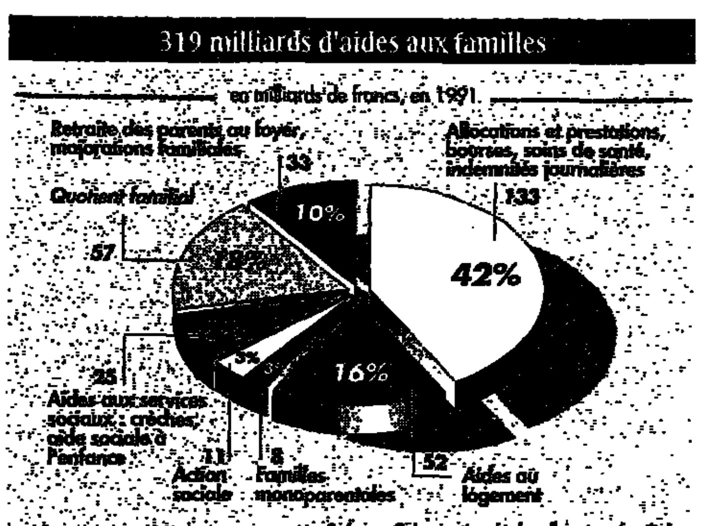
Les candidats à l'Elysée affichent des conceptions opposées sur la famille

Les politiques proposées reflètent des positions divergentes sur la place des femmes dans la société, sur les évolutions démographiques et le rôle redistributif du système de protection sociale

ILS ONT PROMIS des emplois aux chômeurs et des augmentations de salaire aux actifs. Ils ont donné des gages aux retraités et assuré les veuves de leur sollicitude. Ils ont écouté les jeunes avec attention et les femmes avec bienveillance. La famille ? Parée de *toutes les vertus par* les candidats de droite et d'extrême droite en ces temps de crise sociale et morale, elle n'a pas échappé au « ratissage » systématique des candidats à l'Elysée, mais ils lui ont réservé une place si discrète dans leurs projets qu'elle n'a suscité aucun débat. Au grand regret des associations qui militent pour une politique ambitieuse en ce domaine, la famille n'est plus perçue, dans la classe politique et dans l'opinion, comme un enjeu majeur.

Les propositions des candidats n'en reflètent pas moins la conception qu'ils ont de la place des femmes dans la société, leur analyse des évolutions démographiques du pays, la finalité plus ou moins redistributive qu'ils assignent au système de protection sociale.

● **La politique familiale doit-elle être nataliste ?** L'œil fixé sur l'indice de fécondité (1,65 enfant par femme), les candidats admettent que la chute des naissances est devenue préoccupante. Lionel Jospin – sur un mode mineur, il est vrai – évoque *« la faiblesse de la natalité »*. Elle ferait, selon Jacques Chirac, *« peser une lourde menace sur le dynamisme de notre pays »*. Edouard Balladur partage cette crainte. Pourtant, tout se passe comme si les deux candidats de la droite craignaient de paraître archaïques à un électorat jeune qui se défie d'une politique trop nataliste.



La France est l'un des pays européens qui consacre le plus gros effort à sa politique familiale.

Le Front national n'a pas ces préventions. Jouant sur le registre catastrophiste dont il est coutumier, Jean-Marie Le Pen n'a jamais caché que des *« petits Français »* en grand nombre permettraient de conjurer les dangers du *« vide démographique »* et la *« véritable colonisation de peuplement de notre pays par les étrangers »*, comme il l'a rappelé dimanche 9 avril à Lyon. Cette crainte obsessionnelle d'une perte de l'identité nationale se retrouve, exprimée un ton en dessous, chez Philippe de Villiers, qui veut réserver son *« salaire familial »* aux seuls Français.

Un revenu familial important accordé aux couples (et le plus souvent choisi par les femmes) permettrait-il de redresser la courbe des naissances ? Le succès de la Suède au cours des années 80, évoqué par M. Balladur et M. Chirac, donne raison, en apparence, aux tenants de cette thèse, mais c'est oublier que même au creux de la vague démographique les gouvernements suédois n'ont eu pour objectif que de faciliter l'accueil des enfants, et non de multiplier les naissances. Certains experts pensent même que la politique familiale aura d'autant plus d'effets démographiques que ses visées ne seront pas natalistes.

Seuls MM. Le Pen et de Villiers semblent croire encore que le volontarisme, qui prendrait la forme d'un *« salaire familial »*, peut inciter les couples à avoir plus d'enfants. Cela suppose un revenu de substitution du niveau du SMIC. Et, qu'ils le veuillent ou non, un retour des femmes à la maison. Sous l'influence de personnalités comme Simone Veil, la droite modérée a pris conscience sur le tard qu'il est préférable d'accompagner les comportements plutôt que de tenter de les changer en profondeur. Ses candidats affichent des projets plus réalistes et plus acceptables pour des jeunes femmes dont l'activité professionnelle constitue, selon M. Chirac, *« une évolution heureusement irréversible »*.

● **Le « salaire » familial.** La majorité n'en reste pas moins divisée, comme en témoignent les propositions de loi en faveur d'un salaire maternel (assorti de la reconnaissance d'un véritable « statut » du parent au foyer) déposées ces dernières années par des députés RPR et UDF. Sans proposer un tel statut, le maire de Paris a promis la création d'une *« allocation de libre choix versée dès la première naissance »*. Plus modestement, le premier ministre-candidat a poussé jusqu'au bout la logique de sa loi sur la famille en proposant d'ouvrir le droit à l'allocation parentale d'éducation (APE) dès le premier enfant.

La gauche, qui a pourtant créé l'APE (plus restrictive) en 1985, a toujours nourri une grande méfiance envers ces formules qui restent, pour elle, la première étape d'un retour des femmes au foyer. Une récente étude menée dans les Yvelines par la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) lui donne en partie raison : *« A l'issue de la période ouverte par l'allocation, les femmes qui ne bénéficient pas de garantie d'emploi ont des difficultés à se réinsérer »*, conclut-elle.

Il n'en faut guère plus au PS pour réveiller le vieil antagonisme droite-gauche sur la place des femmes sur le marché du travail (*Le Monde* du 8 mars). M. Jospin a réaffirmé que son projet est *« l'inverse d'une politique qui consiste à renvoyer les femmes à la maison »*, mais l'originalité de ses propositions réside moins dans un élargissement de la panoplie des prestations des aides aux famille – son projet est vague sur ce point – que dans leur ciblage et dans les moyens de les financer.

● **L'aide aux familles modestes.** La politique familiale doit avant tout affirmer sa vocation redistributive en faveur des familles modestes, affirme le candidat socialiste. Alors que les allocations proposées par MM. Balladur et Chirac s'adressent à tous, sans condition de ressources, M. Jospin propose une aide *« dès le premier enfant quand la faiblesse des revenus le justifie »*, qui serait financée par *« une modulation des prestations familiales pour les hauts revenus »*. Les premiers répondent à une logique d'égalité, le second affirme un principe d'équité *(lire ci-dessous)*. La gauche pourra toutefois reprocher au candidat socialiste de ne pas avoir poussé sa logique redistributive jusqu'à revoir le mécanisme du quotient familial (60 milliards de francs par an de manque à gagner pour l'Etat), qui favorise les hauts revenus. Selon l'ex-CERC (Centre d'étude des revenus et des coûts), le gain d'impôt d'un ménage de trois enfants ayant un revenu égal à deux fois le SMIC était de 4 155 francs. Il atteint 35 781 francs pour un ménage percevant dix fois le SMIC.

Même si les prestations familiales sont plus élevées pour cette famille modeste (31 494 francs par an, contre 23 061 francs), l'effort total de la collectivité (Etat et Sécurité sociale) est, en valeur absolue, plus important pour les salaires élevés, mais M. Jospin sait qu'il est plus facile de revoir les prestations que de toucher au système fiscal...

Jean-Michel Bezat

L'UNAF réclame une « loi d'orientation »

L'Union nationale des associations familiales (UNAF) vient de rappeler ses revendications aux candidats. Jugeant *« positive »* mais insuffisante la loi du 25 juillet 1994, elle réclame en priorité une *« loi d'orientation »*, qui devrait *« déterminer les objectifs et les moyens »* d'une grande politique familiale, tout en marquant *« un acte solennel d'une nation tournée vers son avenir »*.

Qu'elles soient de gauche ou de droite, ces associations refusent que les allocations soient versées sous conditions de ressources, comme le propose M. Jospin. Jean-Paul Probst, président (CFTC) de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), y est également hostile. Une telle réforme risque, selon lui, de pénaliser les revenus moyens. Il estime, surtout, que, *« sur le plan des principes, la politique familiale française a toujours été conçue en direction de toutes les familles, qu'elles soient pauvres ou non »*, parce qu'il refuse de confondre politique familiale et politique sociale.

Lionel Jospin propose un effort en faveur des ménages modestes

LE CANDIDAT socialiste a-t-il relancé, sans le vouloir, le débat entre égalité et équité que le rapport d'Alain Minc sur *La France de l'an 2000* avait brièvement ouvert à l'automne dernier ? En proposant d'accorder une *« aide dès le premier enfant »* aux ménages modestes et, surtout, de la financer *« par une modulation des prestations familiales pour les familles à hauts revenus »*, M. Jospin propose rien de moins, en ce domaine, qu'un Etat-providence plus sélectif. Il souhaite également appliquer *« plus fermement le principe de « l'inégalité positive » dans la distribution des moyens »* aux écoles, aux collèges et aux lycées.

Certes, donner davantage d'allocations aux ménages modestes est une idée qui circule depuis longtemps au PS. Et ce principe d'*« inégalité positive »* (en faveur des élèves et les enseignants) a déjà trouvé un début d'application avec les zones d'éducation prioritaires (ZEP) créées sous le gouvernement de Pierre Mauroy et relancées par M. Jospin. Ces idées n'en prennent pas moins une dimension nouvelle lorsque M. Minc, propose que l'équité soit *« le nouveau maître-mot, comme « égalité » l'a été pour le modèle de l'après-guerre »*.

SÉLECTIVITÉ MAITRISÉE

Dans une « tribune » publiée par *Le Monde* (daté du 6 janvier 1994), Laurent Fabius dénonçait déjà *« l'hypocrisie qui, au nom de l' égalitarisme de façade, assure des prises en charge identiques pour chacun mais réduit la protection sociale des foyers modestes et des classes moyennes »*. L'irrésistible montée de l'exclusion et sa focalisation sur certaines catégories fragiles (femmes seules, jeunes, salariés non qualifiés) ont contraint la gauche à faire évoluer sa réflexion sur la question sociale. Une sélectivité maitrisée est sans doute le prix de l'efficacité, estiment certains experts du PS.

La droite a instauré de nombreuses prestations *sous condition de ressources dans* les années 70 pour répondre à de nouveaux besoins sociaux (parents isolés, par exemple). La gauche a toujours marqué sa réticence, estimant que dans un régime universel (ou presque) de Sécurité sociale, un taux unique de cotisation ouvrait des droits identiques pour tous les citoyens, quel que soit leur niveau de revenu.

Par un curieux renversement de l'Histoire, l'égalité serait-elle passée à droite, et l'équité à gauche ? La réponse est plus nuancée. Le système de protection sociale s'est bâti depuis 1945 sur des concessions mutuelles, mais *« un nouveau corps de doctrine s'impose lentement, où l'emportent des principes d'équité et de solidarité »*, souligne Nicolas Dufourcq, ancien directeur-adjoint du cabinet d'un ministre des affaires sociales de gauche, René Teulade, puis rapporteur de la commission Minc. Dans une *« note » de la Fondation Saint-Simon* (« L'Etat-providence sélectif », avril 1994), il reconnaît qu'*« il reste à convaincre les Français de la justesse de cette approche »*.

« BOÎTE NOIRE »

La tâche sera difficile, comme l'avait montré, à l'automne 1993, le mouvement de protestation des étudiants contre la décision du gouvernement de réserver l'allocation de logement social aux jeunes issus de foyers aux revenus moyens ou modestes. Même si les allocations familiales représentent un apport financier négligeable pour les hauts revenus, elles sont aussi perçues comme le signe d'une appartenance à la nation. Quant aux classes moyennes, elles risquent de s'opposer à une redistribution trop inégalitaire au moment où elles sont fragilisées par le chômage, les difficultés d'insertion des jeunes *et le surendettement, estime encore* M. Dufourcq.

M. Jospin a donc pris un risque en ouvrant la « boîte noire » de la redistribution. La tendance à une protection sociale plus sélective est déjà amorcée, et les difficultés de financement des caisses devraient la confirmer. Dernier exemple en date : l'allocation dépendance (4 300 francs par mois) expérimentée dans douze départements pendant deux ans (1995-1996) est versée sous conditions de ressources. Certains évoquent déjà une modulation des remboursements d'assurance-maladie en fonction des revenus.

J.-M. B.

Les particularismes français

La politique familiale française, née au XIXe siècle sous l'impulsion d'un patronat paternaliste, se distingue sur bien des points de celles qui sont menées dans les pays de l'Union européenne.

● **Natalisme.** *« La France poursuit des objectifs qui sont parfois qualifiés de natalistes*, rappelle Jeanne Fagnani, chercheur au CNRS et à la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF). *Seuls la Belgique et le Luxembourg ont adopté des mesures peu ou prou similaires dans ce sens. »*

● **Prestations.** Le niveau des prestations y est plus élevé que dans la plupart des pays, à l'exception de la Belgique. Mais les allocations familiales *stricto sensu* (665 francs pour deux enfants, 1 518 francs pour trois, etc.)ne sont accordées qu'à la deuxième naissance, alors que tous les autres pays les accordent dès la première.

● **Troisième enfant.** Mme Fagnani rappelle qu'en France, *« la politique familiale est plus axée sur le troisième enfant »*. Cette tendance s'est infléchie, puisque l'allocation parentale d'éducation (APE) est désormais ouverte dès le deuxième enfant. *« L'équivalent, en Allemagne, est accordé pour tout enfant*, dit-elle, *mais, à partir du septième mois, est soumis aux conditions de ressources. »* Toutefois, contrairement à ce qui se passe en France, il n'est pas nécessaire d'avoir exercé une activité professionnelle pour y prétendre.

● **Financement.** Le financement de la politique familiale a été longtemps assis sur des cotisations sociales, alors que de nombreux pays la financent par l'impôt. Avec l'affectation d'une partie de la contribution sociale généralisée *(CSG) en 1991*, puis la budgétisation des allocations familiales amorcée en 1993, la France se rapproche de la norme européenne.

● **Ministère.** La France a longtemps été l'un des seuls pays européen à avoir (parfois) un ministre de la famille. Certains candidats, notamment Jacques Chirac, se sont engagés à recréer un ministère de la famille s'ils sont élus.

De l'aide au premier enfant au « salaire familial »

● **Edouard Balladur** : le premier ministre-candidat veut poursuivre la politique qu'il a engagée avec la loi sur la famille de juillet 1994, et qui s'était notamment traduite par l'extension de l'allocation parentale d'éducation au deuxième enfant. Il propose notamment de l'appliquer dès le premier enfant. Cette mesure concernerait, selon lui, 100 000 familles : deux tiers d'entre elles bénéficieraient d'une APE à taux plein (2 929 francs par mois), et un tiers d'une APE à mi-taux (1 480 francs) pour favoriser le temps partiel. Coût, selon les experts balladuriens : 3 milliards de francs.

● **Jacques Chirac** : le maire de Paris propose une *« allocation de libre choix versée à terme dès la première naissance, que les parents travaillent ou non »*. Il n'en précise pas le montant, mais il serait supérieur à l'APE tout en étant très en dessous du SMIC (4 800 francs nets par mois). Elle constituerait *« la pierre angulaire d'un contrat de progrès pour la famille, qui prendrait la forme d'une loi-programme »*. Les experts chiraquiens n'ont pas évalué précisément son coût, mais il s'élève à environ 30 milliards de francs. Si l'on supprime d'autres prestations (notamment toutes les allocations de garde d'enfants), il serait ramené à environ 20 milliards de francs.

● **Lionel Jospin** : le candidat du PS insiste surtout sur la vocation sociale de la politique familiale et entend *« accroître les prestations des familles les moins aisées »*. Rompant avec la logique égalitaire des allocations familiales, versées à toutes les familles sans condition de ressources, il propose d'*« aider dès le premier enfant quand la faiblesse des revenus le justifie »* (*lire ci-dessus*). Cette aide ainsi que le développement de structures d'accueil de la petite enfance seraient financés par une réduction *« des prestations familiales pour les familles à hauts revenus »*.

● **Robert Hue** : le candidat communiste préconise une forte augmentation des allocations familiales, comme celle qui avait été décidée en 1981. Il estime qu'un passage aux trente-cinq heures de travail hebdomadaires (payées trente-neuf heures) favoriserait notamment les femmes. Un SMIC à 7 500 francs par mois et un programme de cent cinquante mille logements sociaux supplémentaires chaque année faciliteraient aussi, selon lui, la vie des familles.

● ***Dominique Voynet*** : la candidate écologiste refuse que les femmes soient le bouc émissaire des difficultés économiques et rejette toute mesure qui les inciterait à cesser leur activité professionnelle. Elle estime que la réduction massive de la durée du travail (trente-cinq heures hebdomadaires dans un délai très court) serait l'un des meilleurs moyens pour les couples de concilier vie professionnelle et vie familiale.

● **Jean-Marie Le Pen** : le président du Front national, qui affirme être *« le seul candidat à proposer une politique familiale cohérente et articulée »*, promet un *« revenu parental »* de 6 000 francs nets versé pendant trois ans pour le premier et le deuxième enfant aux seuls parents français. Il s'accompagnerait d'une protection sociale (assurance-maladie, retraite). M. Le Pen juge qu'une *telle réforme résoudrait en partie* certains problèmes de société (délinquance, drogue, échec scolaire, etc.).

● **Philippe de Villiers** : pour *« libérer les familles »*, le président du Mouvement pour la France propose *« une grande politique fondée sur une réforme prioritaire : un salaire familial (avec droit à la retraite) accordé aux foyers français »* quand l'un des parents renonce à son emploi pour s'occuper des enfants ou des personnes âgées. Il serait du niveau du SMIC. Deux prestations compléteraient le dispositif : une *« allocation de détresse familiale »* pour les parents isolés ou en difficulté ; une *« allocation de libre choix pour aider les femmes qui choisissent de travailler et souhaitent faire garder leurs enfants à domicile »*. Pour limiter le nombre d'interruptions volontaires de grossesse (IVG), il préconise l'ouverture de *« centres d'accueil pour les mères en détresse »* dans chaque département.

J.-M. B.

A SUIVRE

Tartes



La police était sur les dents, lundi 10 avril, à Cergy et les élèves de l'Essec, pourtant réputés sages, surveillés de près. Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du candidat Edouard Balladur, venait porter la bonne parole aux futurs cadres, bravant courageusement une menace anonyme l'informant qu'un quidam allait lui appliquer sur le visage une tarte généreusement crémée.

A Cergy, la police cherchait donc Georges Le Gloupier, le célèbre « entarteur » belge, ou l'un de ses disciples. Mais nul insolent et nulle tarte n'ont troublé la conférence. Sans doute rassuré par la tournure des débats, le ministre a voulu rassurer son auditoire sur ses intentions : *« Si au deuxième tour mon candidat était absent, je soutiendrai Chirac contre Jospin, et si Chirac était président de la République, j'espère qu'il aura assez de force d'âme pour dominer son succès parce que c'est celui qui gagne qui est responsable de la réconciliation, et pas celui qui perd. »* Un soutien très entarté.

Nicolas Sarkozy a surtout livré aux élèves de l'Essec les clefs pour décrypter cette étonnante situation où la rue semble disputer la vedette aux urnes, où les conflits sociaux occupent le devant de la scène de Michelin à la Sécurité sociale, en passant par la RATP ou Air Inter. Ne cherchez plus le coupable, c'est évidemment Jacques Chirac ! Le maire de Paris ne s'est-il pas livré au *« comble de la démagogie »* en se montrant favorable à un relèvement des salaires : *« C'est une idée folle,* a assuré le ministre du budget, *que de faire croire que les hommes politiques peuvent décider des augmentations de salaire dans les entreprises. Avec ce genre de propos, Jacques Chirac déstabilise le climat social dans son ensemble. »*

MARCHAND D'ILLUSIONS

On imagine la force d'âme dont l'ancien président du RPR aura besoin, s'il accède à l'Elysée, pour dominer ses penchants et éviter l'explosion sociale, Marc Blondel, secrétaire général de FO, ayant déjà prévenu qu'il n'y aurait nul état de grâce. Il est vrai que, selon un sondage IFOP pour *Le Parisien* du 11 avril (réalisé les 7 et 8 avril auprès de 937 personnes), si deux Français sur trois ne croient pas à une hausse de revenus, ils sont 45 % à estimer qu'en cas d'élection de M. Chirac les salaires seront *« globalement »* augmentés, contre 43 % dans l'hypothèse Jospin et 36 % dans l'hypothèse Balladur.

Généreusement « entarté » pour le printemps et présenté comme un marchand d'illusions – *« Jacques Chirac,* a encore dit M. Sarkozy, *croit qu'on peut faire campagne en suscitant un immense espoir, nous pensons qu'il faut faire très attention aux espoirs qui se terminent en cauchemar »* –, le maire de Paris a heureusement reçu l'appui de Robert Hue qui, lundi 10 avril sur France 2, a mis les choses au net. Il a démontré que Jacques Chirac n'était ni communiste, ni gauchiste ni même socialiste ou travailliste mais bel et bien un homme de droite. Le candidat communiste a fustigé *« ces hommes de droite qui vont porter la parole du social alors qu'ils sont à l'origine des difficultés des jeunes ». « Il était du côté de ceux,* a-t-il rappelé, *qui voulaient imposer le SMIC-jeunes ».* Une manière de lui décerner un brevet d'homme de droite et de remettre en mémoire le rôle qu'il avait joué dans une affaire qui avait pour le moins *« déstabilisé le climat social »*...

En ce jour de distribution de tartes, Lionel Jospin n'a pas été oublié. Charles Pasqua l'a attaqué, reconnaissant – enfin ! – en lui un candidat qui compte. N'étant pas propriétaire de ses voix, Robert Hue ne lui a pas promis un soutien automatique au second tour. Et Arlette Laguiller, dans un réquisitoire dressé sur RMC contre *« la dictature du patronat »*, lui a porté l'estocade : *« Le programme de Lionel Jospin est un programme de défense des intérêts du patronat. »* Les conflits sociaux ont ainsi servi de révélateur, avec Jacques Chirac dans le rôle du grand agitateur et Lionel Jospin dans celui de suppôt du capitalisme. A tartes renversées.

Michel Noblecourt

Jacques Chirac défend « la culture pour tous »

Le maire de Paris a exposé, lundi 10 avril, au Cirque d'Hiver, à Paris, un programme culturel à connotation sociale. Il a présenté la France comme « une terre d'asile » face au drame algérien

AFFLUENCE, lundi 10 avril, en fin d'après-midi, au Cirque d'Hiver, à Paris. Un mois après avoir avoir rencontré plusieurs centaines d'artistes au Théâtre des Bouffes du Nord (*Le Monde* du 11 mars), Jacques Chirac a présenté, dans un décor rouge et bleu – les couleurs de Paris –, son programme culturel pour l'élection présidentielle. Avant d'entendre le discours du maire, une douzaine d'intellectuels, d'artistes ou de représentants du monde du spectacle l'ont précédé, au centre de la piste, pour témoigner ou pour plaider.

L'historien Emmanuel Le Roy Ladurie a ouvert le feu, en indiquant la place de l'histoire dans notre société. Le philosophe Luc Ferry a évoqué la nécessaire réactualisation des programmes scolaires, *« vieille question républicaine »*. Pierre-André Boutang, directeur des programmes d'Arte, s'est présenté en hussard noir de l'audiovisuel, prêt, au premier appel, à défendre le service public au nom de la République. Serge Lemoine, conservateur au Musée de Grenoble, a plaidé pour une école qui ferait la part plus belle aux arts plastiques.

Le linguiste Claude Hagège, professeur au Collège de France, a rappelé qu'en France la langue est depuis toujours une affaire politique. Il a proposé de rendre obligatoire dès le primaire l'apprentissage de deux langues nouvelles, en excluant toutefois l'anglais dont la découverte, impérialisme oblige, serait différée au secondaire. Le producteur Alain Terzian (*Les Visiteurs*) a défendu le principe des quotas dans le domaine de l'audiovisuel et le chanteur Yves Duteil, membre du conseil national du RPR, dans celui de la chanson.

1 % DU BUDGET

Le thème retenu par Jacques Chirac était *« la culture pour tous »*. En confirmant qu'il demanderait (comme Lionel Jospin et Edouard Balladur) que le budget du ministère de la culture soit porté à 1 % du budget de la nation, il a indiqué que, parmi les missions de l'Etat, la culture doit figurer en bonne place. A l'en croire, celle-ci est une sorte de panacée sociale : *« La culture est par excellence un lieu de réconciliation de notre société.* [C'est une] *valeur de tolérance parce que la culture suppose l'accueil de l'autre.* [Une] *valeur d'égalité parce qu'il ne peut y avoir de culture que partagée.* [Une] *valeur de solidarité, car rien n'est plus puissant que le sentiment d'appartenir à une même civilisation. »* Evoquant, au passage, le drame des intellectuels algériens, il a précisé : *« Je tiens ici à réaffirmer que la France ne peut qu'être terre d'asile pour les femmes et les hommes qui sont menacés de mort à cause de leurs idées. »*

Il a développé un programme qui reprend celui des assises culturelles du RPR de 1993. Volet social en sus. La *« culture pour tous »* se joue dès l'école. Il faut donc réformer les rythmes scolaires. Elle doit s'appliquer à l'ensemble du territoire. Il faut mettre en œuvre une politique d'aménagement culturel du territoire. La décentralisation *« ne consiste pas, pour le pouvoir central, à se défausser de ses compétences et de ses responsabilités »*. Celui-ci doit être un *« partenaire actif »*. La culture, c'est enfin un secteur économique qui doit être dynamisé. Par des mesures fiscales notamment, *« en particulier l'alignement de toutes les industries culturelles sur le taux de TVA le plus bas d'Europe »*. L'Europe, nouvelle frontière de Jacques Chirac : *« La France doit être en première ligne dans la défense de la culture européenne. »* Et de conclure par un zeste d'humanisme : *« Mon ambition culturelle pour la France est une ambition pour l'homme. »*

Parmi les 209 noms qui figurent dans la liste officielle des personnalités du monde artistique qui soutiennent M. Chirac, on relève la présence, notamment, des chanteurs Charles Aznavour et Serge Lama, de la chanteuse Sheila, du peintre Balthus et du sculpteur César, des comédiennes Annie Girardot, Mallaury Nataf, Anna Prucnal et Maria Schneider, du violoniste Stéphane Grappelli.

Emmanuel de Roux

Robert Hue juge possible de créer un million d'emplois

SATISFAIT d'avoir amorcé, dans la campagne présidentielle, le débat sur la politique salariale, par sa proposition d'augmenter de 1 000 francs les salariés payés moins de 15 000 francs par mois, Robert Hue a lancé un nouvel objectif, lundi 10 avril au « Grand-Jury RTL-*Le Monde* ». Selon le candidat communiste, la réduction du temps de travail, à 35 heures par semaine, *« sans diminution de salaire »*, pourrait permettre *« la création d'1 million d'emplois, dans les années qui viennent »*.

« Je refuse d'entrer dans le moule d'une pensée uniforme, selon laquelle on ne pourrait pas imaginer une société avec le plein-emploi », a expliqué M. Hue, avant de proposer de bloquer les licenciements et de créer des emplois dans les grands services publics.

Edouard Balladur : « Le destin hésite »

« NOUS SOMMES A UN MOMENT où on a le sentiment que le destin hésite. Voyez tout le chemin qui a été parcouru depuis quinze jours. Si, dans les quinze jours qui viennent, nous faisons le même chemin, alors tout sera gagné. » Edouard Balladur s'est voulu optimisme, lundi 10 avril, lors d'un déplacement en Poitou-Charentes. Accueilli à Poitiers par René Monory (UDF-CDS), président du conseil général de la Vienne, qui a refusé de prendre parti entre les deux candidats de la majorité, et Jean-Pierre Raffarin (UDF-PR), président du conseil régional de Poitou-Charentes, qui a choisi M. Chirac, le candidat a conduit une voiture électrique afin de mettre en valeur la décision prise le matin d'accorder une prime de 5 000 francs pour tout achat d'un tel véhicule. S'adressant, le soir, à deux mille cinq cents personnes rassemblées à Angoulême, M. Balladur s'est déclaré *« un peu surpris de voir tant de hargne et tant de méchanceté dépensées gratuitement »* au cours de cette campagne, ajoutant que les projets ne valaient que *« si on a confiance dans ceux qui les proposent »*. – *(Corresp.)*

■ **BONNES ÂMES : Charles Pasqua** s'en est pris violemment, lundi 10 avril, à Poissy (Yvelines), au candidat socialiste à l'élection présidentielle. *« Que M. Jospin me prouve qu'en dix ans son gouvernement socialiste ait fait autant que le gouvernement d'Edouard Balladur en deux années »*, a lancé le ministre de l'intérieur, avant de dénoncer la *« politique d'inégalité, de pauvreté »* appliquée par les socialistes au gouvernement. *« M. Jospin, vous ne méritez pas de diriger la France »*, a conclu M. Pasqua, en affirmant que la *« défense des droits de l'homme, c'est nous et non pas ces bonnes âmes socialistes de la gauche caviar qui fait du voyou une victime et du policier un suspect »*.

■ **UTILE : l'écrivain Max Gallo**, ancien porte-parole du gouvernement de Pierre Mauroy, souhaite, dans un entretien publié mardi 11 avril par *L'Humanité*, que *« chaque électeur de gauche ait la liberté de choisir en conscience son candidat, sans qu'on lui fasse dès le premier tour le chantage au vote utile »*. Ancien dirigeant du Mouvement des citoyens, Max Gallo est attendu, en compagnie de personnalités proches du Parti socialiste, lors d'une rencontre, mercredi 12 avril, avec Robert Hue.

■ **CHANGEMENT : Philippe Séguin (RPR)** estime que M. Balladur s'est *« fabriqué un personnage sans aucun rapport avec la réalité »*. Lors d'une réunion publique, lundi 10 avril à Arles, M. Séguin a accusé le premier ministre *« d'avoir changé radicalement de stratégie et de discours, ce qui était son droit le plus strict, mais aussi de se changer lui-même »*. *« On ne saurait mieux signifier aux électeurs le peu de considération dans laquelle on les tient »*, a déclaré le président de l'Assemblée nationale.

■ **GRANDE LOGE : Jean-Louis Mandinaud, grand maître de la Grande Loge de France,** la deuxième obédience maçonnique française qui revendique environ vingt mille membres, a rendu public un communiqué dans lequel il indique que la Grande Loge de France, qui *« ne s'immisce en aucune controverse politique »*, n'entend pas *« exprimer une quelconque préférence à l'égard d'un candidat ou d'une tendance »*. Le grand maître rappelle cependant aux candidat l'attachement de son obédience *« à une certaine conception des droits de l'homme et du citoyen »*, où *« les problèmes d'emploi, d'enseignement et de formation, de protection et d'insertion sociale (...) doivent recouvrer leur véritable place au centre d'une construction de la cité qui est d'abord affirmation de l'homme dans sa dignité »*.

■ **APPEL : la Confédération intersyndicale de défense et d'union nationale d'action des travailleurs indépendants** (Cidunati), présidée par Jack Le Clainche, a appelé, lundi 10 avril, *« les trois millions de commerçants, artisans,* [gérants] *de PME-PMI et travailleurs indépendants à ne pas voter le 23 avril pour le candidat Balladur »*, le premier ministre *« n'ayant tenu aucune des promesses faites lors des législatives de 1993 »*.

Lionel Jospin sur le campus de Pau

PAU
de notre correspondant

Lionel Jospin est descendu, lundi 10 avril, dans l'arène de Pau, pour rencontrer un millier d'étudiants installés dans l'herbe en plein campus universitaire. Ambiance estivale, grand soleil. C'est sur la pelouse que Lionel Jospin a affronté les jeunes Palois qui, il y a moins d'un mois encore, protestaient contre l'insuffisance du nombre des professeurs et des locaux à l'université de Pau et des Pays de l'Adour.

Un peu crispé au départ, devant répondre à des questions parfois rudes, M. Jospin s'est plutôt bien sorti d'affaire en traitant des dossiers politiques sur lesquels il fut naguère amené à réfléchir au ministère de l'éducation nationale. *« Une chose est de rassembler le public, une autre d'aller à la rencontre de la jeunesse, qui n'est pas spécialement un public révérencieux,* s'est-il amusé. *Si l'on est révérencieux à 17-18 ans, alors à quoi ça sert d'avoir 17-18 ans ? »*.

M. Jospin s'est alarmé du retard pris, selon lui, depuis deux ans, par le programme « Université 2000 » qui justifierait un collectif budgétaire. Précisant qu'il n'était pas partisan d'un plan quinquennal qui corsèterait trop les décisions, M. Jospin rappela que, pendant qu'il était au gouvernement, le budget de l'enseignement supérieur avait doublé en cinq ans. *« Si on ne l'avait pas fait chaque année, l'université française aurait littéralement explosé »*, a-t-il affirmé. *« C'est ce qu'elle va faire »*, lancèrent quelques voix. *« Alors,* répondit le candidat, *cela dépendra du choix électoral que vous ferez. »* Une réponse qui ne fut pas du goût de toute l'assistance.

M. Jospin réaffirma sa volonté de donner la priorité à l'éducation nationale, à l'enseignement supérieur et à la recherche. Puis tour à tour, il évoqua la loi Marchand que les étudiants souhaitent voir abroger, avec une digression sur le problème de la nationalité ; les filières spécialisées ; les bourses ; le sujet de la sélection à l'entrée de l'université et, inévitablement, feu le rapport Laurent.

Au bout d'un trajet effectué en autobus, M. Jospin a été reçu à la mairie d'Orthez où un accueil chaleureux lui a été réservé par deux cents militants locaux. Une nouvelle fois, il a insisté sur l'importance du « vote utile » à gauche, dès le premier tour. *« Je suis convaincu,* a-t-il déclaré, *que si nous rassemblons l'ensemble des forces de progrès dès le premier tour sur le nom de celui qui peut exprimer la diversité de l'ensemble des sensibilités et qui peut gagner au deuxième tour, alors on aura un vrai débat, une vraie confrontation digne de ce pays. »*

En attendant, M. Jospin a accusé M. Balladur et M. Chirac d'avoir *« dépassé le plafond de leurs dépenses de campagne »*, regrettant que leurs trésoriers respectifs demeurent silencieux sur le sujet.

Jean-Michel Guillot

Les « porno-jacobins »

ROME
de notre correspondante

Avec un gouvernement de « techniciens » aux jours comptés et une lire au plus bas, on l'aura compris, la campagne présidentielle française ne tient nullement les Italiens en haleine. D'autant moins, d'ailleurs, que, le 23 avril, jour du premier tour de scrutin en France, on votera également, ici, pour des élections régionales dont les résultats, en raison de la difficile recomposition du paysage politique, seront perçus comme un test important pour les futures législatives.

Pour autant, dire que la campagne française passe inaperçue serait excessif. A ceci près que l'essentiel de la couverture des journaux a, pour l'instant, porté sur le climat électoral créé par les « affaires ». D'Alcatel à Pierre Suard, en passant par l'histoire des « écoutes » ou la vente supposée de missiles à l'Iran, les Italiens, qui se sentaient des précurseurs avec leurs nombreuses enquêtes sur les malversations de leurs politiciens, prennent un plaisir évident à se sentir moins seuls.

L'autre aspect auquel s'intéresse la presse, à un moment où l'Italie se plaint de manquer d'hommes d'Etat, c'est la personnalité des candidats. Nous les envient-ils ? Rien n'est moins sûr. De longs portraits, plus descriptifs que politiques, ont été consacrés au couple Balladur-Pasqua, encore peu connus ici ; pratiquement aucun à Lionel Jospin et beaucoup à Jacques Chirac. On salue, en général, sa gestion de la ville de Paris ; on se réjouit de sa nouvelle vocation européenne, et sa remontée derrière Edouard Balladur, que l'on croyait invincible il y a quelques semaines, donne de l'espoir à certains commentateurs progressistes qui ironisent sur les chances du professeur Romano Prodi (candidat de centre gauche aux futures législatives) contre le toujours insubmersible favori, Silvio Berlusconi.

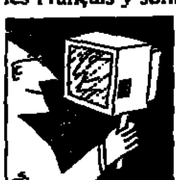
VUE DE ROME

Enfin – et ce n'est sans doute pas le côté le plus agréable des commentaires –, beaucoup de nos confrères italiens trouvent cette campagne médiocre et sans vision politique. Le *Corriere della Sera* a même publié un article au vitriol, intitulé « Les porno-jacobins », pour expliquer, en faisant le tour des rumeurs et révélations sur la vie privée des hommes politiques français, que la politique française... est tombée bien bas.

Marie-Claude Decamps

Vidéo-amateurs

C'EST LA FIN du vrai-faux suspense : il n'y aura pas de débat télévisé entre les neuf candidats avant le 23 avril, premier tour de l'élection présidentielle. Les trois « grands », qui savent, grâce aux sondages, que les Français y sont pourtant favorables, ont tout fait pour *« instrumentaliser cette attente le plus longtemps possible »*, concède un conseiller d'Édouard Balladur. Les responsables de l'information des chaînes concernées n'étaient pas vraiment dupes. Ils avaient entendu l'argument développé, le 2 février sur TF 1, par le premier ministre alors qu'il avait déjà déclaré officiellement sa candidature et qu'il était encore au firmament des sondages : un débat avant le premier tour, ce n'est pas, assurait-il, dans la *« tradition »* de la V[e] République. Celui qui le réclamait alors, Jacques Chirac, a changé d'avis quand les sondés lui ont donné l'avantage sur son rival. Comme si seul le « challenger » avait intérêt au face-à-face.



HORS CHAMP

Dans leur coin, de petits malins n'ont pas attendu la fin de l'histoire. Ils se sont fabriqués, avec les moyens du bord, des débats artificiels. Petits films à eux tout seuls, faits de bouts à bouts d'entretiens qui, au montage, donnent au moins l'illusion d'une confrontation. Débats virtuels en vidéo domestique pour une campagne que d'anciens papes de la communication, écartés de la bataille, qualifient, avec dédain, *« d'amateur »*...

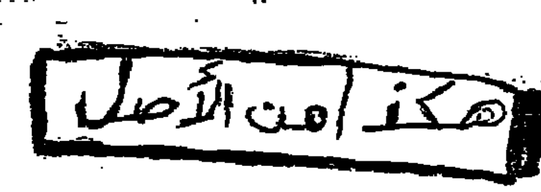
DÉBROUILLE

« Trente millions d'amis », sur TF 1, a dégainé le premier, avec des questions sur l'expérimentation animale, la taxe pour les maîtres de chiens... Dans les états-majors, les plumes à tout faire ont sagement répondu aux questions, avant celles de *Pèlerin magazine* ou de *De particulier à particulier*. *« Dominique Voynet, une jument, Castille », « Jean-Marie Le Pen, un caniche, Thor, un lévrier des Baléares, Yanos, deux dobermans, trois chats »*, chacun a répondu par écrit au questionnaire. Morale de l'histoire, sur un court échantillon, donc sans caractère scientifique : plus on est à gauche, moins on a d'animaux (Arlette Laguiller et Lionel Jospin n'en possèdent pas), plus on est vert, moins ces animaux sont des chiens (Antoine Waechter ne possédait qu'un lapin), plus on est à droite, plus les chiens sont méchants.

Alain Michel, le président de l'association humanitaire Équilibre, s'est débrouillé pour interroger, dimanche 2 avril, dans la même journée, les trois candidats à l'élection présidentielle. Un convoi de l'association lyonnaise partait à Gaza : les présidentiables ne pouvaient pas lui refuser leur sollicitude. Avec l'écrivain Marek Halter, il a donc interrogé tour à tour Jacques Chirac, à l'Hôtel de Ville, puis, après le déjeûner, Lionel Jospin, dans un café de la rue de Solférino, et, enfin, Édouard Balladur, à Matignon. Vite tourné, vite monté : l'association dispose d'une belle cassette à « usage *interne* », dont ses responsables en mission sauront faire le meilleur usage..

La Fédération nationale du bâtiment a usé d'un lobbying encore plus puissant. Le 15 février, Jean Domange, son président, envoie quinze questions aux candidats. La FNB filme ensuite les réponses des trois principaux concurrents sur le bien-fondé du 1 % logement ou de l'équivalence fiscale entre l'immobilier et les autres formes de placement. Au bout du compte, la fédération dispose d'une cassette vidéo de vingt minutes qu'elle vient d'envoyer à ses *« instances locales »* : autour d'un buffet, *« ça permettra des débats live avec des élus »*. Prestigieux casting, et budget minimum : il n'y a pas meilleure époque que les campagnes électorales pour ennoblir les livres d'or et réaliser, vite fait, bien fait, ses films d'entreprise.

Ariane Chemin



هكذا من الأصل

Jacques Cheminade, candidat de Nouvelle Solidarité

« Introduire une certaine conception de la transcendance dans la politique »

Jacques Cheminade a déposé au Conseil constitutionnel les cinq cents signatures d'élus nécessaires pour participer à la campagne présidentielle. Au nom de la Fédération pour une nouvelle solidarité, il dénonce *« le cancer financier qui détruit l'économie mondiale »*, se prononce pour *« un nouveau plan Marshall vis-à-vis des pays de l'Est et des pays du Sud »*, appelle à la constitution d'un *« front républicain »* et entend *« introduire une certaine conception de la transcendance dans la politique »*. Cet entretien prend place dans une série commencée avec le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, dont les propos ont été publiés dans *Le Monde* du 11 avril.

« Comment avez-vous procédé pour réunir les cinq cents signatures indispensables à votre candidature, alors qu'Antoine Waechter, par exemple, n'y est pas parvenu ?

– Dès septembre, nous nous sommes adressés aux maires ruraux en leur envoyant une pré-profession de foi, où je dénonçais le cancer financier qui détruit l'économie mondiale et où j'essayais de démontrer ses effets, en France, sur la vie régionale et locale. Les maires l'ont lue et se sont dit qu'il y avait peut-être un rapport entre la désertification et ce qui se passe dans le monde. J'expliquais qu'il fallait combattre cette logique par une politique où l'Etat prend le contrôle de la monnaie et du crédit, pour lancer un nouveau plan Marshall vis-à-vis des pays de l'Est et des pays du Sud. Beaucoup ont été intéressés par cette approche. Peu à peu, j'ai vu affluer les signatures. J'ai accru mon effort à la base et je suis finalement parvenu à 556 engagements. J'ai toujours pensé qu'en période de crise, ce n'était pas la notoriété parisienne qui pouvait faire changer les choses.

– Vous situez-vous à gauche ou à droite ?

– La gauche comme la droite ont fait une politique monétariste que je rejette. Personnellement, je pense que les mots de droite et de gauche n'ont pas de sens à cause de la droite et de la gauche. Il faut conduire une autre politique. Il faut réaliser un « front républicain » en dehors des extrémistes qui ressassent leurs obsessions et leurs monstruosités, mais on ne peut pas faire ce front quand on a des sympathies envers l'Angleterre et Louis-Napoléon Bonaparte. « L'entente cordiale » avec les milieux financiers britanniques est aux antipodes du front républicain. Cette « entente cordiale » a dicté la politique qui a été suivie par le gouvernement Balladur, notamment en Bosnie, où nous avons eu une politique injustifiable.

»Sur l'échiquier politique, il faut un front qui rassemble la tradition du socialisme humaniste représentée par Jaurès, la tradition de rupture de de Gaulle et la tradition du christianisme social. Ces traditions ont un point commun : l'idée qu'une politique volontariste est possible pour développer l'homme au lieu d'entretenir la bulle financière.

– Qui sont les extrémistes ?

– D'un côté, ceux qui défendent les idéologies du sang, du sol et de la race, c'est-à-dire Jean-Marie Le Pen et, de l'autre côté, ceux qui croient encore que l'Union soviétique était un Etat ouvrier, c'est-à-dire Lutte ouvrière.

– Quelles ambitions avez-vous en ce début de campagne officielle ?

– Mettre mes idées sur la table et être connu pour mes idées. Après le brouhaha fait sur ma candidature, les gens vont pouvoir juger.

> « Sur l'échiquier politique, il faut un front qui rassemble la tradition du socialisme humaniste représentée par Jaurès, la tradition de rupture de de Gaulle et la tradition du christianisme social »

– Est-il possible d'être aux prises avec la justice tout en étant candidat à l'élection présidentielle ?

– Cette question est légitime. J'ai réfléchi et j'ai pensé, que lorsqu'on a sa conscience limpide, on doit laisser la justice procéder et ne pas intervenir. Par ailleurs, lorsque j'ai vu que Delors ne se présentait pas, j'ai pensé qu'il fallait faire entendre une voix autour des idées que je défends pour les grands travaux, le plan Marshall pour l'Est et le Sud. J'ai pensé qu'il fallait être quand même candidat. Si Delors l'avait été, ma réflexion aurait été plus profonde.

– Que ferez-vous pour le second tour ?

– J'ai déjà dit sur France 2 que si Lionel Jospin met un tigre dans le moteur de son cabriolet...

– Quelles sont les idées défendues par votre mouvement ?

– Le Parti ouvrier européen a eu des difficultés financières et est tombé en faillite. Notre mouvement s'appelle maintenant Nouvelle Solidarité. La solidarité est la forme collective de la charité individuelle. Il veut introduire une certaine conception de la transcendance dans la politique, sans grands mots. »

Propos recueillis par Gilles Paris

Une élection cantonale partielle en Haute-Corse

HAUTE-CORSE : canton de Ghisoni (1er tour)
I., 2 781 ; V., 2 193 ; A., 21,14 % ; E., 2 165.
Pierre-Jean Paolini, c. s., div. d., 832 (38,42) ; Jean-Michel Gambini, div. d., 648 (29,93 %) ; Vincent Ottavi, div. d., 397 (18,33) ; Ignace Battesti, div. g., 208 (9,60 %) ; Jean Manenti, PC, 80 (3,69 %).

[Cette élection fait suite à l'annulation, par le Conseil d'Etat, du scrutin de mars 1994, où Pierre-Jean Paolini (div. d.) l'avait emporté avec sept voix d'avance sur son rival, le conseiller général sortant Dominique Gambini (RPR), qui ne se représentait pas cette année. Des irrégularités avaient été relevées dans certains votes par procuration. Les trois candidats de droite peuvent se maintenir au second tour. L'issue du scrutin dépendra donc, outre de la participation, des accords de désistement que les candidats du premier tour pourraient passer entre eux dans la perspective des élections municipales. En effet, les trois candidats de droite ambitionnent de succéder à M. Gambini à la mairie de Ghisonaccia, la commune la plus importante du canton.

20 mars 1994 : I., 2 619 ; V., 2 265 ; A., 13,51 % ; E., 2 236 ; Dominique Gambini, c. s., RPR, 934 (41,77 %) ; Pierre-Jean Paolini, UDF, 526 (23,52 %) ; Ignace Battesti, MRG, 399 (17,84 %) ; Simon Fazi, MPA, 359 (16,05 %) ; Joël Schleidt, FN, 18 (0,80 %).]

Grève des agents de la Sécurité sociale

A L'APPEL D'UN MOUVEMENT INTERSYNDICAL (FO, CGT, CFDT, CFTC et CFE-CGC) pour réclamer des hausses salariales, de nombreux centres de Sécurité sociale devaient rester fermés mardi 11 avril. Après les directeurs de la Sécurité sociale, qui ont obtenu une revalorisation de leurs salaires de 14 % sur sept ans au bout de plusieurs semaines d'agitation, c'est au tour des 180 000 employés et cadres de réclamer des hausses de salaires.

Invoquant le fait que les salaires des agents de la *« Sécu »* sont bloqués depuis août 1993, les syndicats revendiquent une *« augmentation de 1 500 francs minimum pour tous »*, portant ainsi le salaire d'embauche à 7 500 francs.

Les syndicats réclament l'ouverture immédiate d'une *« véritable négociation salariale »*. Des manifestations sont prévues, à Paris, devant le siège de l'UCANSS (Union des caisses nationales de Sécurité sociale), puis devant le ministère des affaires sociales, et en province, notamment à Marseille, Toulouse, Toulon, Bordeaux, Limoges, Nantes, Lille, Dijon et Lyon.

Campagne municipale à Quimper en période de présidentielle

BREST
de notre correspondant

« Je continue à faire mon bilan de maire. » Bernard Poignant, président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR), attend tranquillement que l'élection présidentielle ait lieu. *« Nous, les sortants, nous devrions pourtant être sous pression »*, dit-il. Or, ce n'est pas le cas ; la vie municipale devrait même s'écouler paisiblement encore quelques semaines.

« Nous avons tous le même calendrier en tête », souligne le maire de Quimper en notant sur une feuille les principales étapes politiques à venir : la date fatidique du 7 mai évidemment, mais, à suivre, la nomination du premier ministre, la constitution du gouvernement, la nécessaire déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale. Si l'on y ajoute les jours fériés et les ponts, il ne restera plus beaucoup de temps pour « attaquer » véritablement la campagne municipale. *« Ce qu'on faisait avant en trois-quatre mois, on va le faire cette fois en trois-quatre semaines*, estime M. Poignant. *Nous aurons la campagne électorale la plus rapide depuis la guerre ! »*

PROLONGER OU CORRIGER ?

Si, à droite, dans plusieurs villes, le résultat de l'élection présidentielle doit déterminer la composition des listes, à gauche, il n'y a pas forcément, non plus, urgence. Celle du maire sortant de Quimper *« est en cours »*. Elle sera connue après le 7 mai. Elle sera *« d'ouverture »*, sans les communistes. *« Ils n'arrêtent pas de me tirer dessus. On ne se marie pas si c'est pour divorcer »*, dit M. Poignant.

Les écologistes, qui « pèsent » de 13 % à 19 % selon les scrutins, feront leur liste, mais devraient fusionner avec le PS au second tour.

En face, le sénateur et vice-président du conseil général, Alain Gérard, mènera le combat. Une inconnue subsiste sur la constitution d'une seconde liste de droite.

Devant ce cas de figure inédit dans le calendrier électoral, la question est de savoir quel sera le lien entre les deux scrutins. *« Tous mes collègues*, dit le président de la FNESR, *se demandent la même chose : est-ce que les électeurs vont prolonger leur vote de mai ou vont-ils le corriger ? »* En 1981 et 1988, il y avait bien eu des votes rapprochés, du fait de la dissolution de l'Assemblée, mais il s'agissait des législatives. M. Poignant se reporte aux scrutins municipaux de 1977 et 1983 : *« En 1977, Giscard a été sanctionné et, en 1983, c'est Mitterrand qui l'a été. Les électeurs peuvent profiter des municipales pour passer un message. »* Il ajoute : *« Le débat national aura été épuisé le 7 mai, mais qui dit que le débat municipal reprendra ses droits ? On ne sait pas comment les gens détermineront leurs votes. Et imaginez que Jospin ne soit pas présent au second tour ! L'allure va encore changer. »*

UN HALO DE TRANQUILLITÉ

La campagne des municipales ne démarre que timidement, mais si le maire de Quimper regrette que l'on n'ait pas placé cette élection en septembre, force est de constater que la situation a pour l'instant l'avantage d'offrir un halo de tranquillité au maire sortant. Au chef-lieu du Finistère, l'opposition n'a pas encore véritablement commencé à sonner la charge sur le bilan municipal. Pendant ce temps, M. Poignant assure qu'il peut continuer à gérer ses agendas sans contrainte majeure. Sous le pseudonyme de Le Blévec, il a signé un petit roman de politique-fiction quimpéro-quimpérois, qui avait mis la ville en ébullition et dont le thème était les municipales. *« On me demande encore des dédicaces ! »*, souligne l'intéressé.

C'est un tout autre sujet que les élections qui a accaparé, ces derniers temps, le débat local : la pêche au saumon dans le beau fleuve de l'Odet. L'autorisation donnée par l'administration à des bateaux de venir jeter leurs filets jusqu'au port de Quimper a déclenché la fureur des fines gaules.

Gabriel Simon

ÉDUCATION D'ici à la fin du mois, les nouveaux programmes de sixième, prévus pour entrer en application à la rentrée 1996, devront faire l'objet d'une journée de consultation dans tous les établissements. Une *« concertation alibi »*, protestent les syndicats. La vaste réforme du collège, annoncée en novembre 1993 par François Bayrou, demeure en suspens, dépendante d'une loi de programmation dont le Parlement n'a pas achevé l'examen. ● Cette loi de programmation prévoyait une réorganisation d'ensemble des cycles du collège. En attendant son éventuelle adoption, cette réforme se limite à de nouveaux programmes pour la seule classe de sixième et à un dispositif d'aide pour les élèves en difficulté. ● Dès la rentrée prochaine, plusieurs aménagements d'horaires et des *« études dirigées »* seront mis en place dans toutes les classes de sixième.

François Bayrou laisse inachevée la réforme des collèges

Les syndicats protestent contre une journée de concertation qui ne concerne que les programmes de sixième. Si plusieurs mesures entreront en application dès la rentrée prochaine et en 1996, les vastes ambitions du ministre n'ont pu être menées à bien

S'ATTAQUER À LA RÉFORME du collège semble décidément une tâche bien difficile. Depuis vingt ans, tous les prédécesseurs de l'actuel ministre de l'éducation nationale ont juré de prendre le problème à bras le corps. Tous ont multiplié les consultations et accumulé les rapports. Tous ont finalement retardé l'échéance et laissé le chantier inachevé. François Bayrou n'a pas dérogé à la règle.

En novembre 1993, il lançait auprès des enseignants une vaste consultation sur l'avenir du collège. Dix-sept mois plus tard, les enseignants sont à nouveau priés de donner leur avis, cette fois, sur les programmes de la classe de sixième. Une journée de concertation doit se tenir dans tous les établissements, d'ici à la fin du mois d'avril au plus tard. Les projets de textes, publiés au *Bulletin officiel* du 30 mars, viennent juste d'arriver dans les établissements. Pris de court, les inspecteurs d'académie ont dû organiser la concertation à la hâte alors que nombre d'enseignants n'avaient pas encore pris connaissance des textes.

Les synthèses devront, ensuite, remonter jusqu'aux recteurs puis parvenir au ministère. Les « groupes techniques disciplinaires » pourront alors ajuster leur copie pour qu'enfin les textes définitifs soient présentés devant le Conseil supérieur de l'éducation. « *Cela nous mènera probablement au début de juillet*, précise-t-on au cabinet du ministre. *C'est certes un peu tard, mais les délais convenus avec les éditeurs seront respectés et les manuels pourront être prêts pour la rentrée 1996, date d'entrée en vigueur de ces nouveaux programmes.* »

« CONSULTATION ALIBI »

L'ensemble des syndicats d'enseignants ont, dès le 6 avril, dénoncé « *une consultation alibi* », « *improvisée par le ministre pour faire croire qu'il implique les personnels* », selon le SGEN-CFDT, et qualifiée d'« *affichage préélectoral* » par le Syndicat des enseignants (SE-FEN). Quant au SNES (FSU), il profitait de son congrès pour faire voter, le 7 avril, une motion dénonçant « *une parodie de consultation* » et rappelant qu'un « *conflit majeur* » l'opposait au ministère sur la nouvelle grille horaire décidée pour les classes de sixième.

La consultation annoncée ne porte que sur les programmes de sixième – ce que dénoncent toutes les organisations syndicales. Or, il y a un mois, le Conseil national des programmes (CNP), présidé par Luc Ferry, avait rendu public un texte de cadrage, soumis en décembre aux experts des groupes techniques disciplinaires (*Le Monde* du 16 mars). Le CNP souhaitait que ces derniers élaborent « *un socle commun de compétences et de connaissances* » exigible à la fin de la scolarité obligatoire. Cela supposait que l'on traite en même temps les quatre années du collège. Il suggérait également que les contenus soient repensés à partir de « *trois grands pôles disciplinaires* ». Ces idées n'ont pas été retenues, et le texte soumis aux enseignants est fidèle au découpage disciplinaire classique.

Quelle que soit son issue, cette consultation n'est qu'une étape dans une réforme que l'équipe ministérielle a peu de chances de mener à son terme. Ce caractère inachevé et le brouillard persistant qui entoure les objectifs poursuivis risquent de réfréner les ardeurs des enseignants. En novembre 1993, François Bayrou avait fixé un plan de travail impressionnant : « *Quel but assignons-nous au collège ? Quelles compétences attendons-nous des élèves ? Quels rythmes scolaire ? Quels contenus ? Quelle orientation ?* » Le « raté » politique de la révision de la loi Falloux a eu finalement raison de ces ambitions. Noyée dans les 158 propositions du « Nouveau Contrat pour l'école » adopté par le gouvernement en juillet 1994, la réforme du collège est finalement réduite à sa plus simple expression : la promesse d'une refonte des programmes et la création d'un « *dispositif de consolidation* » pour les élèves en grande difficulté.

MESURES MARGINALES

La loi de programmation pour l'école, votée en première lecture à l'Assemblée, prévoit bien une réforme de l'organisation des cycles du collège, la classe de sixième devenant, à elle seule, un « *cycle d'observation et de préparation à l'enseignement secondaire* ». Mais l'avenir de cette loi est désormais plus qu'incertain. De plus, à aucun moment les objectifs de la réforme n'ont été clairement explicités. Ni la place de la technologie, ni les liens du collège et de l'enseignement professionnel (où le quart des élèves sont orientés avant la classe de troisième), ni, d'une façon générale, l'orientation, qui prend pourtant son sens social le plus fort au collège, n'ont été évoqués. Face à ces questions laissées sans réponses, la consultation sur les programmes de sixième et l'annonce de la création d'une option de latin en cinquième dans les collèges expérimentaux font l'effet de mesures assez marginales.

La nouvelle organisation de la classe de sixième, expérimentée cette année dans 368 collèges, doit être généralisée à l'ensemble des établissements à la prochaine rentrée. La principale innovation, outre la création des « *dispositifs de consolidation* » pour les élèves en difficulté (qui existaient déjà dans la plupart des sites expérimentaux), est l'octroi aux enseignants de deux heures hebdomadaires, censées permettre d'organiser le travail en petits groupes, et l'introduction de deux heures hebdomadaires d'« *études dirigées ou surveillées* ».

Sur ce dernier point, l'avenir de la réforme est également incertain. Assurées sur la base du volontariat et rémunérées en heures supplémentaires, les études ont été cette année conduites par des enseignants dans 80 % des établissements expérimentaux, assure le ministère. Généraliser ce dispositif sera néanmoins difficile.

Vingt ans après l'instauration du collège unique par René Haby en juillet 1975, l'« école moyenne » française reste ainsi le maillon faible du système. Balayée par la guerre scolaire sur l'enseignement privé en 1984, puis reléguée au second plan derrière la rénovation du lycée par Lionel Jospin en 1989-1990, la question du collège a été esquivée par la gauche. La réforme de François Bayrou est inachevée, et nul ne peut dire aujourd'hui quel sort sera réservé au contenu du « Nouveau Contrat pour l'école ». De puissants verrous ont pourtant déjà sauté. L'introduction d'un système d'options dès la classe de cinquième, le renforcement des langues anciennes ou encore le statut particulier fait à la classe de sixième, qui pourrait devenir « palier d'orientation » : ces réformes « pragmatiques » bousculent l'architecture actuelle du collège. Suffisamment pour que la tendance naturelle du système à trier les élèves retrouve toute sa vigueur. Suffisamment aussi pour qu'un nouveau projet politique puisse amplifier la réforme juste engagée.

Christine Garin

Une large confiance en l'école

Les Français sont-ils réconciliés avec le système scolaire ? C'est ce que laisse entendre une étude concernant le secondaire conduite par la direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation nationale, rendue publique lundi 10 avril. Réalisée en février 1994 auprès d'un échantillon représentatif de 1 508 personnes de plus de 18 ans, cette enquête montre que les Français font totalement confiance à l'école pour enseigner les maths (1 % de « non »), le français (2 % de « non ») et les langues (3 % de « non »), les trois disciplines qu'ils jugent essentielles. Par ailleurs, 93 % des personnes interrogées estiment important de développer la confiance en soi, 91 % les compétences à trouver un emploi et 88 % la motivation à poursuivre des études. Trois moyens prioritaires pour la réussite de l'enseignement sont mis en avant : l'aide aux élèves en difficulté (94 %), l'aide à l'orientation (93 %) et la discipline (89 %).

En classe de sixième, nouveaux horaires et études dirigées

LA RÉFORME des seules classes de sixième doit s'appliquer dans tous les établissements à la rentrée 1995. De nouvelles grilles horaires ont été établies, qui devraient faire l'objet d'un arrêté dans les prochaines semaines. Les élèves auront 24 heures d'enseignement hebdomadaires (dont 6 heures de français et 4 heures d'éducation physique), auxquelles s'ajouteront 2 heures d'études « *dirigées ou surveillées* », soit 26 heures (au lieu de 25 h 30 actuellement). « *Une large autonomie est laissée aux établissements* », précise une note adressée aux recteurs le 7 mars dernier. Il s'agit de « *vérifier la capacité des équipes pédagogiques et des chefs d'établissement à faire des choix originaux et responsables, permettant de répondre à la diversité des situations* ». Autrement dit, la grille horaire est « *indicative* », les équipes pédagogiques disposant en outre de 2 heures d'enseignement supplémentaires par professeur pour organiser du travail en groupes réduits.

Une « *totale liberté* » est laissée aux établissements quant à l'organisation de « *dispositifs de consolidation* » pour les élèves en difficulté. Une évaluation conduite par l'inspection générale dans les sites expérimentaux fait état d'environ 20 % de divisions de sixième où les élèves en échec ont été regroupés avec des effectifs réduits. 80 % des classes auraient adopté un système de regroupement des élèves sur des besoins ciblés et pour des périodes temporaires.

Les nouveaux programmes s'appliqueront en classe de sixième à compter de la rentrée 1996. Les 368 collèges qui expérimentent actuellement la nouvelle organisation en sixième bénéficieront dès la prochaine rentrée, pour les classes de cinquième, de diverses mesures prévues dans le Nouveau Contrat pour l'école. Comme en sixième, la dotation horaire d'enseignement sera portée à 26 heures hebdomadaires pour 24 heures d'enseignement au sens strict afin que soit mis en place du travail en groupes réduits. Une option facultative de latin de 2 heures sera proposée aux élèves, ainsi que des études dirigées. Enfin, 20 heures dans l'année seront consacrées à « *des séquences de réflexion sur les métiers et d'éducation au choix* ».

C. G.

Une organisation d'extrême droite est exclue de la faculté d'Assas

LE CENTRE ASSAS va-t-il perdre sa réputation de « bastion » et de « refuge » des « fafs » de l'extrême droite étudiante ? Dans une motion votée à l'unanimité (moins une voix), le conseil d'administration de l'université Panthéon-Assas (Paris-II) a prononcé, lundi 10 avril, l'exclusion de l'Union et défense des étudiants d'Assas (UDEA), ex-GUD (Groupe union-défense), en la privant de local, de panneau d'information et en lui interdisant toute activité militante dans l'enceinte des locaux.

Cette mesure a été accueillie avec une satisfaction non dissimulée par les responsables de l'UNEF-ID, principales victimes des récents incidents provoqués par les quelques dizaines de membres de ce groupe d'extrêmedroite. En l'espace d'un mois, huit personnes ont été blessées – certaines grièvement – à la suite des interventions de commandos (*Le Monde* du 25 mars). Récemment encore, lundi 3 avril, des membres de l'UDEA se sont heurtés aux forces de police. A l'issue d'une interpellation mouvementée, Pierre Oldoni, pourtant exclu de l'université pour sept ans et sous le coup d'une peine d'emprisonnement avec sursis, et Yvan Ely ont été mis en examen pour « *violences volontaires, outrages et dégradations* » et sont toujours maintenus en détention, tandis que le responsable du Renouveau étudiant, une autre composante des groupes extrémistes, en fuite, est encore recherché.

« *Il faut éradiquer la violence du centre Assas et nettoyer l'université de son image d'extrême droite.* » Souvent accusé de « *faiblesse* », si ce n'est de « *complaisance* », Philippe Ardant, le président de Paris-II, avait choisi la fermeté pour commenter les deux heures de débat qui ont abouti à cette mesure exceptionnelle dans l'histoire mouvementée de cet établissement. « *Jamais jusqu'à présent l'université ne s'était prononcée contre les pratiques illégales d'une infime minorité* », a relevé Martin Collet, président de la section de l'UNEF-ID. D'une même voix, l'ensemble des représentants des professeurs, des personnels non enseignants et des autres organisations syndicales d'étudiants (UNI, Bureau des élèves, Corpo et Asterix, émanation de l'Union des étudiants juifs) avait, il est vrai, « *condamné fermement les récents actes de violence* » et invité le président à « *s'opposer par tous les moyens à sa disposition, y compris en faisant appel aux forces de police, aux provocations pour permettre à chacun d'exprimer ses opinions et à l'université de travailler dans la paix.* » La thèse du « *complot* » défendue par Alexandre Binet, seul élu de l'UDEA, n'a pas convaincu un conseil visiblement décidé à en finir avec des incidents périodiques entachant la réputation de cette université de 19 000 étudiants qui se targue de figurer parmi les meilleures facultés de droit de France et même d'Europe.

PERTE D'INFLUENCE

« *Malgré vingt à trente ans de violences constantes commises par l'extrême droite* », comme l'a reconnu M. Ardant, le conseil d'administration a, cette fois, fait usage de l'article 5 de son règlement intérieur. Il prévoit que « *les actions portant atteinte physique ou morale à des personnels ou des étudiants (...) sont interdites. Quand elles sont le fait d'un groupement, elles entraînent son exclusion, sans préjudices de poursuites disciplinaires.* »

Comme l'avait souhaité M. Ardant dans un premier temps, il aurait pu s'en tenir au seul résultat des élections qui prive l'UDEA des moyens accordés aux organisations représentatives. Ayant perdu 25 % de ses voix dans les conseils, où elle n'a obtenu que 280 suffrages (7 %), l'extrême droite a également subi un échec cuisant lors des élections dans les différents départements ou UFR. Cette perte d'influence pourrait bien expliquer les réactions de violence redoublées d'une minorité qui « *se considérait chez elle et entendait faire régner sa loi* », souligne M. Ardant. Désormais première organisation représentative, l'UNEF-ID espère que « *le droit va enfin pouvoir s'appliquer dans une fac de droit* » et que « *la liberté d'expression, d'aller et venir sera respectée sans subir les insultes et les injures racistes et antisémites* ». Encore faudrait-il que la décision adoptée par le conseil d'administration soit réellement suivie d'effet. Privés de local depuis quinze jours, les militants de l'UDEA ont installé leur siège à la cafétéria, d'où ils ont continué ces derniers jours leurs actions d'intimidation. Au moins jusqu'aux vacances de printemps et sans doute au-delà, un dispositif spécial de surveillance renforcée a été mis en place en liaison avec la préfecture de police.

Comme si une page était définitivement tournée, la « journée du livre français », organisée à Assas depuis vingt et un ans par le Centre d'études et de recherche culturelle pour les étudiants (Cercle), proche de l'extrême droite, n'a pas eu lieu cette année. Mardi 11 avril, au lendemain de la réunion du conseil d'administration de l'université, étaient prévues, en revanche, les premières rencontres du livre d'Assas sur le thème : « *Les nouveaux moyens de l'action politique : les juristes et la protection des droits de l'homme.* » Avec parmi les invités, Jacques Attali, François d'Aubert, Régine Deforges, Olivier Duhamel, Alain Finkielkraut, Emmanuel Leroy-Ladurie et... Mgr Gaillot.

Michel Delberghe

Un bastion des tenants de l'« ordre nouveau » depuis plus de trente ans

LA DÉCISION de priver l'Union et défense des étudiants d'Assas (UDEA) de son local et de ses moyens d'expression marque un tournant dans la vie de cette université où l'extrême droite a installé ses quartiers depuis plus d'une trentaine d'années. Au cours de la conférence de presse tenue après la réunion du conseil d'administration, Philippe Ardant, l'actuel président de Paris-II, n'a pas manqué de relater ses souvenirs de jeune étudiant dans cette faculté, alors intégrée à la Sorbonne, où déjà en 1949, Jean-Marie Le Pen donnait de la voix et du poing. Deux ans plus tard, le futur président du Front national arrachait à l'UNEF et à la gauche la présidence de la Corpo. Depuis, les étudiants d'extrême droite n'ont cessé de considérer la fac de droit, puis le centre Assas de l'université Paris-II, comme « *leur territoire* », et la « *base arrière* » de leurs attaques contre la gauche et l'extrême gauche dans les autres universités de Tolbiac, de Nanterre ou de la Sorbonne.

En 1969, après la dissolution d'Occident, le groupuscule activiste d'Alain Robert où ont milité, entre autres, Alain Madelin et Gérard Longuet, le Groupe Union-droit s'installe définitivement à Assas. Avec 15 % des voix à sa création, il s'impose comme « organisation représentative », obtient des élus, un local et des moyens pour sa propagande. « *Assas, c'est nous. Nous ne laissons pas entrer les gauchistes. Sans notre action, elle ne serait pas devenue la meilleure université de droit de France, celle où on travaille, où il n'y a pas de grève* », déclarait, en 1976, Eric Zanettachi, principal responsable du GUD.

A l'intérieur d'Assas, sous l'œil de vigiles impassibles et d'une administration parfois complaisante, « l'ordre nouveau » imposé par quelques dizaines, voire une ou deux centaines de militants, s'exerce contre les étudiants présumés de gauche, interdits d'accès, victimes d'intimidations morales ou physiques, d'injures à caractère raciste ou antisémite.

LUTTE DE FACTIONS

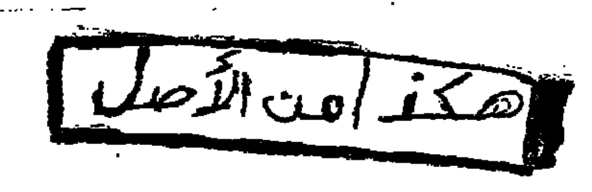
L'UNEF ayant disparu, les différentes factions de l'extrême droite – le GUD devenu Groupe Union-défense, le Groupe action jeunesse rapidement éliminé, ou le Front des étudiants nationalistes (FEN) – se disputent le contrôle de la faculté. Panneaux d'affichages arrachés, droit d'expression limité, le Celf des étudiants libéraux (proche de l'UDF), puis l'UNI en font les frais. Après avoir fait cause commune avec l'extrême droite, cette dernière est devenue une « cible » depuis son rapprochement avec le RPR de Jacques Chirac.

C'est toutefois à l'extérieur que les commandos d'Assas font parler d'eux. Profitant de la « franchise universitaire », ils se servent de leur local pour stocker des manches de pioche, des barres de fer, des bouteilles de bière pour les coktails molotov et des « nunchakus ». Récemment encore, à la suite de la découverte d'un de ces stocks à l'intérieur du local de l'UDEA, le procureur de la République, Bruno Cotte, n'a pas jugé utile de donner suite à la plainte déposée par l'actuel président Philippe Ardant.

Durant les années 70 et 80, les incidents se multiplient et les bagarres entre extrême droite et extrême gauche tournent parfois au tragique. A Nanterre, le 12 décembre 1980, une « descente » provoque une dizaine de blessés et vingt-sept « étudiants » d'Assas sont inculpés. En 1993, à la suite d'une manifestation de l'UNEF (proche du Parti communiste), un commando de l'UDEA déboule à l'université de Dauphine pour perturber une réunion de SOS-Racisme, au point que François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur, s'en inquiète et demande aux présidents d'université d'assurer la sécurité et la liberté d'expression.

Le déclin de l'extrême droite, désormais quasiment moribonde à Assas, est inscrit depuis la percée de l'UNEF-ID, dont les militants sont les principales victimes des attaques de l'UDEA. Malgré l'indifférence de la majorité des 19 000 étudiants, elle a bénéficié d'une image de « martyr » qui, d'une certain façon, traduit le rejet de méthodes d'une époque révolue.

M. D.



Nouveaux Russes, nouveaux riches sur la Riviera

Les touristes venus de Moscou ou de Saint-Pétersbourg constituent une clientèle « haut de gamme » qui ne regarde pas à la dépense

Les touristes russes sont de plus en plus nombreux à visiter la Côte d'Azur. Ils ont été 21 000 à venir dans la région en 1994 et 28 000 personnes sont attendues en 1995. Ce phénomène marque un retour à la tradition dans une région qui, avant le régime soviétique, accueillait les Russes « blancs ». Cette nouvelle clientèle est essentiellement composée d'hommes d'affaires, anciens dignitaires du Parti communiste ayant su profiter du capitalisme naissant. Elle reste minoritaire mais elle fréquente en priorité les hôtels de prestige et les boutiques de luxe. Elle dépense sans compter, toujours en espèces, au risque d'alimenter les soupçons de liens avec la mafia de son pays.

NICE
de notre envoyé spécial

Le père a payé « *cash* ». Rien que des dollars, en grosses coupures. 35 000 francs au total, un acompte pour trois nuits au Negresco, l'hôtel des nababs. Deux chambres pour les enfants, une suite pour les parents : la vie de château. Il n'avait pourtant pas l'air d'un milliardaire, ce chef de famille russe, plutôt d'un père tranquille en voyage à Nice avec les siens. Une fois à l'étage, les parents se sont installés dans la suite de style Louis XIII, la jeune fille a préféré la chambre Napoléon III, le fiston la chambre « art déco ». Tout le monde était aux anges. Il ne restait plus qu'à profiter de la promenade des Anglais, des galeries marchandes et des restaurants niçois.

Ils sont comme ça, les touristes russes de la Côte d'Azur, nouveaux riches et grands seigneurs. Ils ne regardent pas à la dépense, paient en espèces, sans se soucier des excès de l'addition. Quand un loueur de voitures exige une caution avant de leur confier une berline allemande, ils ne présentent pas de carte de crédit, ils ouvrent leurs sacoches magiques, alignent des liasses de billets verts sur le comptoir.

PAR CHARTERS ENTIERS

Ils veulent ce qu'il y a de plus beau, de plus raffiné, le luxe du luxe. De Nice à Cannes, de Monte-Carlo à Antibes, on assure n'avoir pas connu pareils dépensiers depuis les émirs du pétrole.

Pour la région, le passage du communisme au capitalisme, du rouble au dollar, relève de l'aubaine. Les touristes en provenance de Moscou ou de Saint-Pétersbourg sont de plus en plus nombreux : 16 000 en 1993 et 21 000 en 1994. La saison qui s'annonce devrait être plus fructueuse encore avec 28 000 personnes espérées. Certes, on est loin des 800 000 Italiens qui franchissent chaque année la frontière voisine, et les cars du troisième âge allemand sont encore majoritaires dans les rues de la principauté de Monaco, mais c'est tout de même par charters entiers que ces nouveaux visiteurs affluent sur la Côte d'Azur. Un phénomène qui marque une sorte de retour à la tradition. Jadis, au temps des tsars, les Russes blancs fuyaient l'hiver moscovite pour venir festoyer sur les rives de la Méditerranée. Après la révolution de 1917, plusieurs milliers d'entre eux trouvèrent d'ailleurs refuge dans le sud-est de la France.

Aujourd'hui, dans l'euphorie de l'Histoire en marche, les responsables du tourisme local évoquent une « *seconde vague de Russes* » qui « *déferle sur la Côte d'Azur* ». Certains viennent en indépendants, d'autres avec des agences de voyage. Tous, ou presque, sont fortunés, descendent dans les hôtels les plus prestigieux, dînent aux meilleures tables, louent hors-bord et voitures de sport, sans jamais discuter les tarifs. Ils restent au moins une semaine et dépensent en moyenne 2 500 francs par jour et par personne (cinq fois plus que les Allemands ou les Britanniques), en dehors des frais d'hébergement.

Devant ce retour d'engouement, la région s'organise. On édite des guides et des cartes en russe, on engage des interprètes, on donne des cours au personnel des grands hôtels. Diverses manifestations culturelles sont aussi prévues cet été.

JAMAIS DE POURBOIRE

« *On les repère très vite, on sent qu'il n'ont pas l'habitude de voyager, ils sont un peu perdus* », remarque le réceptionniste d'un hôtel cannois. « *Ils ont une telle envie de découvrir et de consommer qu'on en vient à se demander s'ils ont conscience des sommes dépensées* », ajoute Jean-Paul Marro, directeur adjoint du Negresco. Les hôteliers ne s'en plaignent donc pas. Les commerçants non plus. Si ces clients n'ont pas toujours les belles manières de l'aristocratie britannique, s'ils parlent rarement le français ou l'anglais, s'ils ne donnent jamais de pourboire au petit personnel à l'inverse des princes du pétro-dollar, ils s'y entendent tout de même pour débourser leurs devises. Une jeune femme, descendue récemment dans un palace avec son petit garçon, avait décidé de faire quelques emplettes. Estimant qu'elle était mal accueillie par les commerçants du quartier – probablement parce qu'elle ne payait pas de mine –, elle demanda au personnel de l'hôtel de lui indiquer d'autres adresses, plus accueillantes. Sur recommandation, elle se présenta donc dans une boutique de prêt à porter. En deux heures de temps, elle dépensa 100 000 francs en vêtements divers.

Cette clientèle « haut de gamme » séduit aussi les éditeurs. Un magazine en langue russe, *Côte d'Azur*, a été officiellement lancé, vendredi 7 avril, à Nice, lors d'une réception au Negresco. Tiré à 50 000 exemplaires, imprimé en Allemagne, ce bimestriel est vendu dans les Républiques de l'ex-URSS, aux candidats au voyage. Il propose des rubriques « tourisme » sur la région, des publicités pour divers produits de luxe français, mais également des renseignements sur les investissements envisageables dans le sud de la France. Cette initiative, soutenue par le ministère russe de la communication, est l'œuvre d'un homme dont le parcours résume à lui seul le changement d'époque : André Jouralev a été correspondant de guerre pour l'armée rouge, en Afghanistan. Il est devenu un *businessman* réputé. Boris Eltsine lui aurait même commandé une nouvelle édition de la Constitution.

Qui sont-ils, ces touristes russes attirés par la « Riviera française » ? Leur demander n'avance à rien. Ils se disent « *dans les affaires* » mais prospèrent surtout dans la discrétion. Tout juste devine-t-on qu'Untel ou Untel a fait fortune en choisissant le bon créneau au bon moment : l'agro-alimentaire, le pétrole, l'import-export... Nombre d'entre eux seraient en fait d'anciens dignitaires du Parti communiste qui ont su s'imposer aux avant-postes du capitalisme naissant. « *Ils ont gagné beaucoup d'argent en peu de temps, on ne peut pas leur reprocher d'en profiter* », estime le Père Jean, de la cathédrale orthodoxe de Nice, le fief de la communauté russe de la Côte d'Azur. « *Tous ne viennent pas visiter Saint-Nicolas, ils vont d'abord dans les magasins. Ils ont soif de matériel, non de spirituel. Ils sont avides de vivre comme en Occident. C'est dans la nature russe, vous savez, ils n'ont pas appris à prévoir demain.* »

SOUPÇON MAFIEUX

Il n'empêche qu'un soupçon plane sur certains de ces parvenus aux poches percées. Sur leurs dollars suspects, leurs manières de parrains, les élégantes qui les accompagnent. « *On a croisé quelques beaux specimens, cela doit être ça, leur mafia* », admet un restaurateur monégasque. Même si la police française n'a pas encore constaté, dans le Sud-Est, une implantation réelle de la criminalité organisée russe, elle surveille ces touristes et hommes d'affaires qui, d'évidence, apprécient de plus en plus la région et paraissent disposés à y investir des sommes importantes, notamment dans l'immobilier (*Le Monde* du 11 février). Ils sont ainsi quelques-uns, les « golden boys » du postcommunisme, à travailler à Monaco mais à mener grande vie dans des villas ou des appartements des Alpes-Maritimes.

A terme, ce soupçon mafieux pourrait pénaliser la région. Des responsables du tourisme niçois, conscients du risque encouru en terme d'image de marque, ont décidé de prendre les devants. « *Nous nous sommes rendus sur place et nous allons multiplier les échanges*, explique Olivier de Richoufftz, directeur du marketing et du développement à l'office du tourisme de la ville de Nice. *Nous voudrions attirer une clientèle plus large, plus populaire. Il ne faudrait pas que les gens, là-bas, se disent que la Côte d'Azur est réservée aux personnes très fortunées accusées, à tort ou à raison, d'avoir amassé de l'argent trop rapidement.* »

Philippe Broussard

La cour d'appel de Rennes annule le jugement concernant deux afficheurs condamnés au titre de la loi Evin

LA TROISIÈME chambre de la cour d'appel de Rennes vient de rendre un arrêt infirmant le jugement du tribunal de Quimper du 19 mai 1994 qui condamnait chacun des dirigeants des sociétés d'affichage J.-C. Decaux SA et la Régie publicitaire de mobilier urbain (RPMU) à une amende de 400 000 francs pour l'infraction à la réglementation sur la publicité sur les tabacs. Les deux dirigeants devaient, en outre, verser solidairement 4 millions de francs de dommages et intérêts au Comité national contre le tabagisme (CNLT).

Les poursuites engagées par le CNLT étaient fondées sur une campagne publicitaire réalisée au mois de novembre 1992 par les montres Camel Trophy. Les affiches apposées sur les panneaux de la société J.-C. Decaux SA représentaient un homme tentant de désembourber un véhicule tout-terrain avec, en haut à droite, la mention « *Camel Trophy montre* ».

Dans son jugement, le tribunal avait considéré que cette campagne était en infraction à la loi du 10 janvier 1991, dite loi Evin, qui réprime la publicité indirecte en faveur du tabac. Cette loi prévoit une dérogation quand le produit a été « *mis sur le marché avant le 1er janvier 1990 par une entreprise juridiquement et financièrement distincte de toute entreprise qui fabrique, importe ou commercialise du tabac ou un produit du tabac* ».

Mais le jugement estimait que la dérogation devenait caduque, car la société OTO, qui commercialise les montres Camel Trophy, disposait d'un contrat de licence de marque conclu avec la société américaine du holding RJR Nabisco, comprenant notamment la RJR Reynolds Tobacco, compagnie fabriquant les cigarettes Camel. Aux yeux du tribunal, le lien financier était donc établi et la condamnation s'imposait.

« EXISTENCE » OU « CRÉATION » ?

Dans son arrêt rendu le 6 avril, la cour d'appel de Rennes n'a pas eu la même appréciation des textes. Elle constate en premier lieu que les montres Trophy ont été mises sur le marché en 1987 par la société OTO, qui « *constitue une entreprise juridiquement et financièrement distincte de toute entreprise fabriquant, important ou commercialisant du tabac ou un produit du tabac* ». Concernant le contrat de licence de marque, la cour estime que « *l'existence d'un tel contrat n'est nullement incompatible avec l'indépendance juridique et financière des entreprises cocontractantes, seule condition imposée par le législateur* ». Certes, il s'agit quand même d'un « *lien* », et la loi précise que la « *création* » de tout lien juridique ou financier entre les entreprises les écarte de la dérogation. Lisant le texte à la lettre, la cour souligne que ce n'est pas l'« *existence* » d'un lien juridique qui fait perdre le bénéfice de la dérogation mais sa « *création* » après le 1er janvier 1990 car le législateur a entendu préserver les droits acquis. Les afficheurs sont donc relaxés. Mais, parallèlement, le 9 mars 1995, dans une affaire semblable, la cour d'appel de Paris n'avait pas eu le même regard, car, dans deux arrêts, elle avait jugé que le fait que le contrat de licence de marque ait été signé avant le 1er janvier était sans importance et que la dérogation était donc inapplicable. Les trois arrêts font l'objet d'un pourvoi, et c'est donc la chambre criminelle de la Cour de cassation qui devra trancher sur les difficultés d'interprétation de la loi Evin.

M. P.

Un ancien détenu reçoit 400 000 francs d'indemnisation

LA COMMISSION nationale chargée d'indemniser les anciens détenus innocentés a accordé vendredi 7 avril une indemnité de 400 000 francs à Jean-Marc Bauduin, placé en détention provisoire du 7 au 21 mars 1990 dans une affaire de banqueroute. Expert-comptable dans une manufacture de cycles de Marly (Nord), M. Bauduin était accusé de minoration du chiffre d'affaires et de cession frauduleuse de créances destinée à retarder la date de cessation de paiements de l'entreprise. Il avait été relaxé par le tribunal correctionnel de Valenciennes le 1er avril 1993.

Dans une autre affaire, la commission a accordé une indemnité de 100 000 francs à Michel Kasbarian, qui est resté trois ans en détention provisoire pour le meurtre de deux vigiles avant d'être d'acquitté par la cour d'assises de l'Isère le 24 mai 1993. La somme allouée à Jean-Marc Bauduin est l'une des plus fortes qu'ait attribuées la commission depuis sa création, en 1970 : l'indemnité moyenne s'élève à environ 40 000 francs. Créée par une loi de 1970, la commission est chargée d'indemniser les détenus innocentés qui ont subi, du fait de la détention, un préjudice « *anormal et d'une particulière gravité* ».

Heurts entre éducateurs en grève et forces de l'ordre

DES HEURTS ont opposé, lundi 10 avril, les éducateurs en grève de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) aux forces de l'ordre, faisant un blessé parmi les manifestants. A l'appel du Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SNPES-PJJ), environ 500 éducateurs ont manifesté à Paris, lundi après-midi, avant de se disperser. Une petite centaine de manifestants se sont ensuite rendus à la direction de la PJJ, rue Saint-Honoré, où ils ont occupé une partie des locaux de l'administration centrale. Au cours des heurts qui ont accompagné l'occupation, un éducateur a été blessé au visage. Vers 21 h 30, les forces de l'ordre sont intervenues pour déloger les manifestants.

Depuis le 28 mars, les éducateurs de plusieurs départements sont en grève à l'appel du SNPES-PJJ. Lundi, quatre directions régionales – Paris, Toulouse, Marseille et Orléans – étaient occupées. Les grévistes demandent la levée du gel qui affecte depuis plusieurs années les postes de toutes catégories travaillant à la PJJ, une augmentation de 1 200 francs pour tous, et la revalorisation de leur statut au sein de la fonction publique (*Le Monde* du 11 avril).

■ **CARTE JEUNES : dans le cadre des mesures annoncées par Edouard Balladur après la consultation nationale des jeunes,** le gouvernement a décidé de lancer une nouvelle Carte Jeunes. Vendue 120 francs aux jeunes de moins de 26 ans, cette carte donnera droit à des réductions dans le domaine du sport, de la culture, des loisirs, des transports et de la santé. A partir du mois de septembre, chaque porteur se verra attribuer un code secret qui lui permettra de cumuler des avantages. Le ministère de la jeunesse et des sports estime qu'à terme un million de jeunes devraient en être dotés. Lancée en 1985, la précédente Carte Jeunes, qui n'était d'aucune utilité ou presque, était rapidement tombée en désuétude : lors de sa suppression, en septembre 1993, seules 60 000 personnes la possédaient encore.

■ **TRAMWAY DE NANTES : Michel Olivier, directeur adjoint de la division transports de la firme industrielle GEC-Alsthom,** a été mis en examen pour trafic d'influence par le juge rennais Renaud Van Ruymbeke, chargé de l'enquête sur l'affaire du tramway de Nantes (*Le Monde* du 5 avril). Cette mise en examen, la première pour un cadre du constructeur franco-britannique du TGV, est une nouvelle étape dans les investigations qui ont déjà conduit le magistrat instructeur à perquisitionner le 14 mars au siège de GEC-Alsthom à Paris et à entendre plusieurs fois des dirigeants actuels et anciens à titre de témoins. Le juge souhaite notamment savoir comment le PDG d'une société d'études nantaise, la SAGES, a reçu, en 1990, une commission de GEC-Alsthom de 2,8 millions de francs qui pourrait être liée au marché du tramway de Nantes.

■ **JUSTICE : Brigitte Démoulin, une mère de famille accusée d'avoir incité deux de ses enfants** à quitter le foyer où ils avaient été placés par mesure d'assistance éducative (*Le Monde* du 5 avril)a été condamnée, lundi 10 avril, à six mois de prison avec sursis et dix-huit mois de mise à l'épreuve par le tribunal correctionnel de Valenciennes. Statuant en juge unique, le juge Bernard Beffy a été au-delà des réquisitions du parquet, qui avait demandé quatre ou cinq mois de prison avec sursis pour Brigitte Démoulin, soutenue par une soixantaine de militants et de sympathisants d'ATD-Quart-monde venus de Paris et de Belgique. Me Vincent Dusart, avocat de Mme Démoulin, a annoncé son intention de faire appel de ce jugement.

■ **QUALITE DE L'EAU : le directeur des Thermes nationaux d'Aix-les-Bains**, Jean-François Bénevise, a été renvoyé devant le tribunal correctionnel de Chambéry par le juge d'instruction Marc Baudot pour « *tromperie sur la qualité substantielle de l'eau* ». Au terme d'une instruction de cinq ans, M. Bénevise devrait comparaître devant ses juges en septembre prochain. Les faits remontent aux années 1989-1990. Depuis, d'importants efforts engagés par les Thermes ont permis d'améliorer l'hygiène et la qualité de l'eau, notamment grâce à des forages de plus de 2 000 mètres de profondeur.

Des actions anti-IVG à Chalon-sur-Saône et à Bourg-en-Bresse

HUIT MILITANTS anti-avortement se sont enchaînés, lundi 10 avril, dans le centre d'orthogénie de la maternité Boucicaut de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). En milieu de matinée, les pompiers ont détaché les manifestants qui s'étaient assis par terre en s'attachant entre eux avec des chaînes à vélo. Les manifestants, qui se proclament « *sauveteurs* », ont été conduits au commissariat de la ville. Les membres de Sauvetage ont déjà fait parler d'eux à plusieurs reprises ces derniers mois en revendiquant des actions similaires en Auvergne, en Rhône-Alpes et en Bourgogne.

A Bourg-en-Bresse (Ain), douze personnes, dont trois ecclésiastiques, se sont attachés avec des chaînes de moto dans une salle d'attente du bloc opératoire de gynécologie de la maternité du centre hospitalier de la ville. Une trentaine de gendarmes appuyés par des policiers et des sapeurs-pompiers les ont délogés sans qu'ils opposent de résistance. Poursuivis pour « *entrave à la libre circulation de personnes à l'intérieur d'un établissement où l'IVG est pratiquée* », les douze manifestants comparaîtront sur citation directe devant le tribunal correctionnel de Bourg-en-Bresse le 14 juin. Ils encourent chacun une peine de deux ans de prison et 30 000 francs d'amende.

DISPARITIONS

Morarji Desai

Cet ancien premier ministre indien était un ascète en politique

MORARJI DESAI, ancien premier ministre indien, est mort lundi 10 avril à Bombay à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans.

La petite histoire retiendra que Morarji Desai buvait quotidiennement un verre de sa propre urine, boisson dont il vantait les vertus médicinales. L'exceptionnelle longévité de l'ancien premier ministre indien semble lui avoir donné raison. L'histoire, la grande, retiendra le souvenir de celui qui se dressa contre la poigne de fer d'Indira Gandhi, dont il fut le « tombeur » aux élections de 1977.

De haute caste brahmane, Morarji Desai était né dans l'État du Goujerat le 29 février 1896. Marié dès l'âge de quinze ans, il « descend » plus tard à Bombay où il fait des études de droit. Lors de la lutte anti-britannique, il s'avère un « gandhien » convaincu et passe plusieurs années dans les geôles de Sa Gracieuse Majesté. Après la partition de l'empire des Indes, en 1947, il monte lentement mais sûrement dans la hiérarchie du Parti du Congrès : c'est au côté du célèbre Sardar Patel, ministre de l'intérieur de Nehru et adversaire de ce dernier au sein du grand Parti de l'indépendance, qu'il fera ses premières armes.

Ministre en chef de l'État de Bombay au début des années 50, puis ministre du commerce sous Nehru en 1956, il essaie une première fois de succéder au Pandit après sa mort, en 1964. Il réitère deux ans plus tard mais échoue à nouveau, ses pairs lui préférant la fille de Nehru, Indira. Après la réélection de Mme Gandhi en 1967, il devient vice-premier ministre chargé des finances. Indira sait qu'elle a tout intérêt à se concilier les faveurs de cet adversaire qui la traita un jour d'« *écolière* »... Mais la « cohabitation » ne durera guère puisque M. Desai est dessaisi de son portefeuille des finances après avoir refusé de soutenir le candidat de Mme Gandhi au poste honorifique de président de la République. Selon l'interprétation d'Indira, Morarji aurait eu « *certaines approches réactionnaires* » en contradiction avec la politique « *progressiste* » du gouvernement. Tout d'ailleurs oppose ce « droitiste » à Mme Gandhi et il finit par démissionner de son poste de vice-premier ministre. Aussitôt, Indira annonce la nationalisation des banques et des compagnies d'assurances, une décision qui aggrave les tensions dans le Congrès et provoquera bientôt la scission du parti et la création du Janata, dont Morarji deviendra le leader.

En 1975, Mme Gandhi impose l'état d'urgence, alors que se développe, sous l'instigation du socialiste J. P. Narayan, un mouvement de désobéissance civile contre le premier ministre. Desai, qui participe à ce mouvement, sera l'une des premières personnalités de l'opposition à être arrêtée. « *Nous aurions dû nous débarrasser depuis longtemps* [d'Indira], dira ce dernier à ses collègues, *mais vous ne m'écoutez jamais.* » Plus tard, lors d'une interview avec la journaliste Oriana Fallaci, il ajoutera : « *Vous, Européens, ne comprendrez jamais qui est Indira Gandhi. Il est toujours difficile de comprendre les Indiens et il est deux fois plus difficile de comprendre une femme.* »

La levée de l'état d'urgence, deux ans plus tard, ouvre la voie à de nouvelles élections qui précipitent la chute d'Indira Gandhi. Le Janata remporte haut la main le scrutin et Morarji Desai devient premier ministre. La présence aux commandes de cet hindou rigoriste imprégné de philosophie gandhienne mais qui s'est allié au parti ultra-nationaliste Jan Sangh impose un virage conservateur à la « *plus grande démocratie du monde* ».

Morarji Desai se méfie du « *collectivisme* », souhaite mettre l'accent sur le développement rural, imprime un tour plus libéral à l'économie socialiste prônée par Nehru et se rapproche des Etats-Unis. Il entend cependant faire de l'Inde un pays réellement non aligné : « *Nous entretenons des relations cordiales avec tous les pays. Les relations avec un pays ne doivent pas être au détriment de la relation avec un autre* », déclare-t-il en octobre 1977 au retour d'un voyage officiel à Moscou. D'une rigueur morale implacable, cet homme qui avait fait vœu de chasteté depuis la naissance de son cinquième enfant, dans les années 40, menait une vie d'une totale austérité. Couché et levé tôt, cet ardent défenseur de la prohibition ne buvait ni ne fumait, se nourrissait de riz et de fruits secs et aurait voulu imposer à son pays un ordre quasi monastique. Mais, en 1979, les intrigues au sein du Janata l'accuferont à la démission. Les plus à gauche lui reprochent sa proximité avec le Jan Sangh et il doit s'effacer. Le 27 juillet 1979, il décide d'« *abandonner toute activité politique* » pour ne pas « *rendre l'atmosphère encore plus impure* ».

Bruno Philip

Priscilla Lane

Des rôles de gentille « fiancée »

L'ACTRICE américaine Priscilla Lane est morte mardi 4 avril à Andover (Massachusetts). Elle était âgée de soixante-dix-sept ans.

Des onze années de carrière de Priscilla Lane émergent principalement deux films, *The Roaring Twenties*, de Raoul Walsh (1939), au générique duquel son nom apparaît au-dessus de ceux de James Cagney et Humphrey Bogart, et *Arsenic et vieilles dentelles*, de Frank Capra (1944), où elle donne un peu de charme à un personnage secondaire.

Née le 12 juin 1917 à Indianola (Iowa), de son vrai nom Priscilla Mullican, elle débute comme chanteuse, en compagnie de sa sœur Rosemary, dans la formation de Fred Waring « and his Pennsylvanians », et apparaît ainsi en 1937 dans le film de William Keighley *Varsity Show*, avec Dick Powell. La Warner lui signe alors un contrat, ainsi qu'à Rosemary et à leur sœur aînée Lola, qui était déjà actrice depuis 1928. Elles tournent ensemble dans plusieurs films, mais Priscilla, la plus jeune des trois, est la seule à approcher le statut de star, auquel son manque de personnalité lui interdira pourtant d'accéder. Warner ne lui ayant pas renouvelé son contrat, elle passe à la Universal, ce qui lui permet d'être dirigée par Alfred Hitchcock dans *Cinquième Colonne* (1942), puis à la 20 th Century Fox, où on persiste à ne lui offrir que des rôles de gentille « fiancée ». Elle abandonne le cinéma après *Bodyguard*, de Richard Fleischer (1948).

P. M.

■ **GAËL DU HALGOUET**, vice-président du conseil général d'Ille-et-Vilaine, est décédé samedi 8 avril. Agé de cinquante-trois ans, il a succombé à une longue maladie. Maire de Saint-Just (Ille-et-Vilaine) depuis 1971 – il avait succédé à son père, Roger du Halgouet, qui était sénateur, – Gaël du Halgouet était conseiller général (divers droite) de Pipriac et chargé, au sein de l'assemblée départementale, du tourisme et des espaces naturels.

■ **CHEN YUN**, ancien premier ministre chinois, est décédé lundi 10 avril à Pékin à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il faisait parti du dernier carré de ces anciens compagnons de Mao Zedong, vétérans de la « Longue Marche » de 1934-1935, qui avaient été surnommés les « *immortels* » *(lire p. 4)*.

NOMINATION

AGRICULTURE

François Dufour, producteur de lait dans la Manche, a été désigné porte-parole de la Confédération paysanne, un syndicat agricole classé à gauche qui a tenu son congrès à Montmorillon (Vienne) du 4 au 6 avril. La Confédération avait obtenu 20,10 % des suffrages aux dernières élections aux chambres d'agriculture. Agé de quarante-deux ans, François Dufour remplace Gabriel Dewalle.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 9 avril sont publiées :

● **Campagne** : trois décisions par lesquelles le Conseil constitutionnel rejette trois requêtes relatives à l'élection du président de la République. La première tendait à l'annulation de la circulaire du ministre de l'intérieur relative à l'envoi des formulaires de présentation d'un candidat à l'élection présidentielle. La seconde portait sur la liste des candidats devant être établie par le Conseil constitutionnel, ainsi que sur la date de l'élection présidentielle. La troisième concernait l'inscription d'Antoine Waechter sur la liste des candidats.

Au *Journal officiel* daté 10-11 avril 1995 sont publiés :

● **Présidentielle** : une décision du Conseil constitutionnel portant nomination du délégué chargé de suivre sur place les opérations relatives à l'élection du président de la République. Il s'agit de François Loloum, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Suivent sept décisions, en date du 9 avril, par lesquelles le Conseil constitutionnel rejette des requêtes visant à annuler la liste des candidats.

● **Intelligence économique** : un arrêté fixant la liste des membres du comité pour la compétitivité et la sécurité économique (*Le Monde* du 6 avril) : il s'agit de Bernard Esambert, Jean Gandois, Philippe Jaffré, Jean-Luc Lagardère, André Lévy-Lang, Henri Martre, Luc Montagnier.

● **IRA** : un arrêté fixant la liste des élèves des instituts régionaux d'administration de Bastia, Lille, Lyon, Metz et Nantes, aptes à être titularisés.

● **Carnet de santé** : un arrêté relatif à la forme et au mode d'utilisation du carnet de santé de l'enfant.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Marie GUICHOUX
et Jean-Michel THENARD
sont tiers d'annoncer la naissance de leur fille.

Margaux,

le 7 avril 1995 à Paris.

Anniversaires de naissance

Françoise,

De l'Atlantique à l'Oural, Hurrah.
Mathilde et toute ta parentèle.
La rédaction de *L'Echo des Surafans*,
te disent, avec le nouveau *Monde*.

joyeux anniversaire, jeune babouchka.

Décès

– Paris. Cluses. Noirterre.

Nous avons la douleur de faire part du décès de

Albert-Philippe BARUT.

dans sa soixante-seizième année.

De la part de
Ses enfants.
Petits-enfants.
Et toute sa famille.

Les obsèques ont eu lieu le 10 avril, au cimetière de Noirterre (Deux-Sèvres).

– Mme Yvette Cabiac.
son épouse.
Geneviève Cabiac.
Michel et Madeleine Cabiac,
Yves et Brigitte Cabiac.
Erhard Merkord.
Bernard et Catherine Cabiac.
ses enfants.
Tous ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.
ont la tristesse de faire part du retour vers la Maison du Père de

M. Auguste CABIAC,

le 3 avril 1995. dans sa quatre-vingt-onzième année.

Ses obsèques ont eu lieu le 5 avril, en l'église Saint-François-Xavier de Socoa (Pyrénées-Atlantiques).

15. rue Pré-Benaïs.
82000 Montauban.

– L'Association des anciens élèves de l'Ecole des Roches et du Collège de Normandie.
Ses anciens collègues,
Et ses amis.
Ses nombreux anciens élèves.
font part du décès de

M. Maurice COUPE,
ancien professeur à l'Ecole des Roches de 1938 à 1974.

décédé à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, à Verneuil-sur-Avre.

Le service religieux d'inhumation aura lieu le jeudi 13 avril 1995, à 14 h 30. dans l'église Notre-Dame, à Verneuil-sur-Avre.

Ni fleurs ni couronnes. Priez pour lui.

L'inhumation se fera, dans l'intimité, au cimetière de Domfront (Orne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

AERN.
88. rue de Miromesnil,
75008 Paris.

– Jean-Claude et Isabel Guégan.
Daniel et Hélène Guégan.
Yves et Marie-Annick Guégan.
ses enfants.
Gilles. Arthur. Marie et Quentin.
ses petits-enfants.
ont la douleur de faire part du décès de

Julien GUÉGAN.

survenu le 4 avril 1995. à Guern (Morbihan).

Les obsèques ont eu lieu le 8 avril à Guern.

40. avenue La Bruyère.
38100 Grenoble.
La Chanterale.
33, allée des Giteaux.
38640 Claix.
2. square des Bruyères.
33520 Bruges.

« *Aie pitié de moi. Eternel ! car je suis dans la détresse.* »
(Ps. XXXI)

Les enfants et petits-enfants d'Annick Massota (KC).
M. et Mme Sydney Jézequel.
leurs enfants et petits-enfants.
M. et Mme Jean-François Jézéquel.
leurs enfants et petits-enfants.
M. et Mme Laurent Jézéquel,
leurs enfants,
M. et Mme Arnaud Jézéquel.
leur fille.
Mme Nancy Jézéquel.
son fils.
ont la tristesse de faire part de la mort de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

Inès JÉZÉQUEL.
née Leenhardt,

survenue le 8 avril 1995, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Pierre Jourdan-Barry.
M. et Mme Nicholas Valdès-Baum,
leurs filles. Alexandra. Olivia et Victoria.
Mme Rita Jourdan-Barry.
ses enfants. Xavier et Angélique,
Mme Nadine Jourdan-Barry.
ses fils. Pierre-Etienne et Fabrice.
Mme Marina Jourdan-Barry.
ses enfants. Marie et Louis,
Mme Mathieu Olivier.
ses enfants et petits-enfants.
Mme Willy Olivier,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Olivier.
leurs enfants et petits-enfants.
M. et Mme Guy Jourdan-Barry,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Hubert Silhol.
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Daly Jourdan-Barry.
ses enfants et sa petite-fille,
Les familles Satyn, Olivier. Delanglade et Reggio-Paquet.
Filomene Gonçalves
Et tous ceux qui l'ont aimée.
ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de

Lison JOURDAN-BARRY,
née Olivier,

survenu en son domicile. le 10 avril 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 12 avril. à 15 heures. en l'église Saint-Honoré d'Eylau, avenue Raymond-Poincaré.

L'inhumation aura lieu le jeudi 13 avril, à Mons (Var).

10. rue Laurent-Pichat.
75116 Paris.

– M. et Mme Antoine Midy
et leur enfants,
Mme Jean-Michel Détroyat
et ses enfants.
M. et Mme Jean-Jacques Gleize.
M. et Mme Philippe Cunaud
et leurs enfants. Carole. Samantha. Edouard Midy,
Les familles Dupont-Midy. Duché, de Reimpré et Sainte-Marie,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur mère, grand-mère, tante, grande-tante et cousine

Mme Robert MIDY,
née Monique Manchez,

rappelée à Dieu, le 8 avril 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée. le mercredi 12 avril. à 9 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin. Paris-7e.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité à Sainte-Croix-sur-Mer (Calvados).

45, rue de Varenne.
75007 Paris.

Yan ROCHER,
peintre et photographe,

nous a quittés le 8 avril 1995.

Sa famille et ses amis sont infiniment tristes.

Mercredi 12 avril, 10 h 45. hôpital du Val-de-Grâce, pour un dernier adieu.

147, rue L.-M.-Nordmann,
75013 Paris.

– M. et Mme Robert Habib,
M. et Mme Bernard Sapoval,
ses enfants.
Le docteur et Mme Daniel Habib
et leurs enfants,
M. et Mme Serge Habib
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marie Jankovski
et leur fille,
Le docteur et Mme Marc Sopoval
et leurs enfants,
M. Yves-Laurent Sapoval,
Mme Brigitte Cartier
et leur fils,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Bertrand SAPOVAL,

survenu le 6 avril 1995. à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

M. et Mme R. Habib.
393, rua Carangola.
05609-020 So-Paulo.
Brésil.
M. et Mme B. Sapoval,
68. boulevard Saint-Michel,
75006 Paris.

– Mme Danielle Stéphan,
son épouse.
Mme Anne-Joëlle Stéphan,
M. et Mme Jean-Olivier Stéphan.
ses enfants,
Nastassia et Luca,
ses petits-enfants,
Mme Geneviève Stéphan,
Mme Martine Barrot,
ses sœurs,
Toute la famille.
Et ses amis.
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre STÉPHAN,

survenu le 7 avril 1995, à l'âge de cinquante-trois ans.

L'incinération aura lieu le jeudi 13 avril. à 14 heures. On se réunira au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, entrée par la place Gambetta, à Paris-20e.

Gémissons, gémissons, gémissons.

Sans fleurs ni couronnes.

4, rue Ordener.
75018 Paris.
Launoy-La-Trétoire, 77510.

– Nathalie et Valérie.
ses filles,
Paul Van Heusden,
son frère.
Claudine Hanin,
sa compagne.
Ses amis,
ont la profonde douleur de faire part de la tragique disparition, survenue le 31 mars 1995, dans le ciel de Roumanie, de

Raymond VAN HEUSDEN,

né le 25 janvier 1928, en Moldavie.

Un hommage aura lieu en son souvenir le mercredi 12 avril, à 16 heures, au siège de l'Union des anciens étudiants de l'ULB (UAE), sur le campus de la Plaine, boulevard du Triomphe, accès n° 4, 1050 Bruxelles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. François Vittecoq,
son père,
M. et Mme Henri-Jean Vittecoq
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Daniel Vittecoq
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Patrice VITTECOQ,

survenu à Paris, le 8 avril 1995. dans sa quarante-neuvième année.

Une messe sera dite le mercredi 12 avril, à 11 heures. à l'hôpital Saint-Joseph, 5, rue Pierre-Larousse, 75014 Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à l'Association des familles et amis, centres de rééducation (AFASER), 1, avenue Marthe, 94500 Champigny-sur-Marne.

55, boulevard de La Villette,
75010 Paris.

– Nous avons la douleur d'annoncer le décès de

Sallie SNOWMAN,

survenu le mardi 4 avril 1995, à Londres.

De la part de
Kenneth, Nicholas, Margo et Hector.
son époux. son fils, sa belle-fille et son petit-fils.

4, rue du Parc-Royal,
75003 Paris.

Avis

– **Maurice Deleforge**

aimerait retrouver la trace de ses cousins

RABINOVITCH André,

né le 15 avril 1935.

RABINOVITCH Jacques,

né le 30 septembre 1939

10/23, les Andelys,
59800 Lille-Saint-Maur.

Remerciements

– Mme G. Carrère,
sa mère,
Mme Pierre Carrère,
son épouse,
Jacques et Laurence,
ses enfants,
Sophie et Stéphane,
ses petits-enfants,
M. et Mme G. Ozun
et leurs enfants,
M. F. Domec
et ses enfants,
M. et Mme P. Monmousseau
et ses enfants,
Mme Marcel Carrère
et ses enfants,
M. et Mme B. Jacrot
et leurs enfants,
M. et Mme J. Marot-Lassanzaie
et leurs enfants,
très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées, lors du décès de

Pierre CARRÈRE,
directeur à la Banque de France,

survenu à Paris, le 3 avril 1995, vous adressent leurs sincères remerciements.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, le 7 avril, à Bagnère-de-Bigorre.

La famille tient à remercier les services Coquelicot 6 Hémato et Lavande médecine interne de l'hôpital Saint-Louis, ainsi que son médecin traitant, le docteur J. Bernard, pour leur humanité et leur compétence.

44, rue Bayeu,
75017 Paris.

Conférences

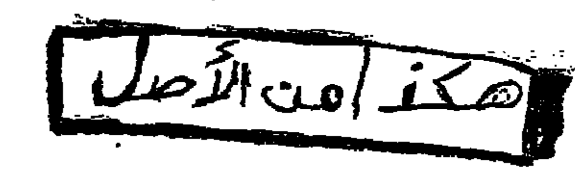
– ***L'action humanitaire, et après...*** Les limites d'un système, avec : Rony BRAUMAN, ancien président de Médecins sans frontières, vendredi 14 avril 1995, 19 h 30, université de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, 75005 Paris, amphithéâtre Descartes.

Communications diverses

– « **A l'école des vins** », avec le président de l'Union des sommeliers de France. Stage de seize heures (8 séances de deux heures). Début de cours : 19 avril 1995, 18 h 30. Appeler Euroscope Communication : 44-59-81-10.

Thèses

– Pascal MANNONE, soixante-quinze ans, a soutenu le 30 mars 1995 une thèse de doctorat de l'université de Caen, ès sciences de gestion, intitulée « Analyse des causes explicatives des performances de certaines entreprises privées du département du Calvados ». Il a obtenu la mention « Très honorable », du jury composé des professeurs Dominique BARIOT, Robert LE DUFF (président), Humbert LESCA (rapporteur), Jean-Claude PAPILLON (directeur), Ali SMIDA (rapporteur).



هكذا من الأصل

HORIZONS

PORTRAIT

Lionel Jospin le solitaire

Personnage contrasté, secret et convivial, orgueilleux et pudique, le candidat socialiste a parfois organisé son isolement pour en tirer profit. Jusqu'à la campagne présidentielle, quintessence de la solitude d'un homme face aux Français.

SAMEDI 19 novembre 1994, Lionel Jospin monte à la tribune du congrès du Parti socialiste, à Liévin. Quelques jours plus tôt, son ami Pierre Schapira a bien tenté de plaider pour qu'il parle à une heure moins tardive. Rien n'y a fait. En cette fin d'après-midi, c'est après Laurent Fabius, après Martine Aubry, qu'il prend la parole devant une salle déjà distraite. Dans le petit monde impitoyable du PS, il n'y a pas de pitié pour les vaincus. Juste un peu de gêne, chez ses anciens « amis », à noter que la page est tournée pour celui qui avait été leur patron. S'il n'y avait son épouse Sylviane, dans ce palais des congrès de Liévin, Lionel Jospin serait un homme seul.

Dimanche 5 février, au premier rang de la grande salle de la Mutualité, à Paris, Sylviane est toujours là, à ses côtés, mais entourée par tous les caciques du PS, Rocard, Mauroy, Emmanuelli, Fabius. Porté par la vague des militants socialistes qui en ont fait leur candidat à l'Elysée, Lionel Jospin est encore seul, sans doute, mais face à la responsabilité qui lui incombe désormais : prendre, une nouvelle fois, le relais de François Mitterrand, redonner espoir à la gauche. *« Tous ensemble »* : ce seul slogan barre le fond de la scène. Tous ensemble et lui devant, pourrait-on ajouter. Tant sa solitude d'hier apparaît, ce jour-là, comme sa singularité. Comme s'il avait fallu qu'il se retrouvât seul, parmi les socialistes, pour prendre la liberté d'en devenir le champion.

Singulier personnage, en effet. Secret et direct à la fois. Orgueilleux et pudique. Figé, en public, dans un costume trop strict, derrière un masque trop carré, quand ses intimes le disent convivial, presque « déconneur ». Aussi à l'aise dans sa lecture matinale et rituelle de *L'Equipe* que dans le décodage des motions de congrès. N'aimant pas jouer la star, mais ne détestant pas l'être. Respectueux d'autrui jusqu'à la raideur. Cérébral au point de paraître hésitant. Lent et pressé en même temps. Et qui ne semble avoir réconcilié Lionel et Jospin que dans cette aventure solitaire de l'élection présidentielle.

Lionel l'adolescent avait mis une vingtaine d'années à s'émanciper d'une famille presque étouffante à force d'être soudée, passionnée, chaleureuse. Jospin le candidat aura mis vingt ans à s'affranchir d'une autre tribu, le Parti socialiste, également suffocante à force de débats, de conflits et d'ambitions. *« Il est, aujourd'hui, en accord avec lui-même. Cela lui redonne ce côté adolescent qui s'était effacé »*, note Noëlle Chatelet, l'une de ses deux soeurs.

Car le clan Jospin fut une famille étonnante, loin du cliché de l'austérité parpaillote dont Lionel aurait hérité. Certes, son grand-père fut évangéliste dans le Nord, et son père, Robert, manqua être pasteur au début des années 20. Lui-même fit sa communion. Mais plutôt *« pour avoir une montre »*, commente aujourd'hui sa mère, Mireille, avec malice. L'essentiel, pourtant, est ailleurs. Dans cette mère, longtemps sage-femme, qui partait à toute heure, en voiture ou à moto, faire ses accouchements à domicile et – un brin révolutionnaire pour l'époque – y imposait la présence des maris, le plus souvent récalcitrants. Dans ce père jupitérien, conteur, tribun et séducteur. Et qui garda, jusqu'à sa mort, en 1991, un compagnonnage parfois ombrageux avec son fils.

Le contraire eût été étonnant. Aujourd'hui encore, note un témoin attentif, *« Lionel ne parle pas de la SFIO avec plaisir, à cause de son père, mais ne la rejette pas, pour la même raison »*. Adhérent à la SFIO dès 1924, franc-maçon, candidat aux législatives dans l'Indre en 1936, professeur de cours complémentaire puis, après la guerre, responsable de centres de l'éducation nationale pour enfants difficiles et délinquants, Robert Jospin est d'abord un pacifiste absolu, révulsé par la grande boucherie de 14-18, munichois, secrétaire général jusqu'en 1939 de la Ligue internationale des combattants de la paix. Ce pacifisme viscéral le conduit, fin 1942, dans la mouvance de la Ligue de la pensée française de René Chateau (qui prône la liberté de conscience et la paix, sans verser toutefois dans la collaboration active) et le pousse, en avril 1944, et jusqu'en août, à accepter d'être nommé, par le préfet de Seine-et-Oise, conseiller municipal à Meudon, où Lionel est né le 12 juillet 1937.

Cela vaudra à Robert Jospin d'être exclu de la SFIO en 1945, et il devra attendre dix ans et le congrès d'Asnières pour être réintégré dans la « vieille maison ». Fidèle, alors, à Guy Mollet, il sera, entre 1956 et 1965, secrétaire de la fédération de Seine-et-Marne, avant de s'éloigner et de retrouver sa fibre libertaire, réfractaire à l'union de la gauche, au moment précis où son fils adhère au PS nouveau de François Mitterrand.

« *J'AI réglé les problèmes avec mon père à l'époque de l'adolescence* », lâche sobrement Lionel Jospin. Lors des déjeuners dominicaux, dans la grande maison de Chamigny, il y a eu *« des engueulades homériques »*, se souvient Olivier, le plus jeune frère : sur la guerre d'Algérie qui commence, sur Suez et Budapest, sur la gauche, le socialisme, les grandes et les petites misères du monde. *« Lionel était très discuteur avec son père sur la politique »*, confirme Mireille Jospin, sa mère. Et il se démarque très vite. Au moment où Robert réintègre la SFIO, Lionel adhère, *via* l'UNEF et l'opposition à la guerre d'Algérie, à l'Union de la gauche socialiste, petit parti qui se veut à égale distance de Staline et de Guy Mollet et qui va se fondre, en 1960, dans le Parti socialiste unifié. A la cité universitaire d'Antony et à Sciences-Po, où il entre, boursier, Lionel Jospin n'est pas en première ligne, mais, militant engagé, avec son 1,81 mètre et sa carrure de basketteur, il ne passe pas inaperçu dans les manifestations contre l'Algérie française et contre l'extrême droite.

Deux ans de service militaire (en Allemagne et à Saumur), puis deux ans de scolarité à l'ENA à partir de 1963, enfin son entrée au Quai d'Orsay, fin 1965, où il est chargé des relations avec les organisations économiques mondiales des Nations unies : tout contribue à mettre en veilleuse son engagement, sinon ses convictions. Il ne suivra ni Jean-Pierre Chevènement, un condisciple de l'ENA, quand celui-ci fonde le Cérès en 1966 – *« Je n'avais pas envie de rejoindre la SFIO »* –, ni Pierre Joxe, qui l'a repéré au Quai d'Orsay, quand il lui propose, à la fin des années 60, de rejoindre la *« trop étroite »* Convention des institutions républicaines de François Mitterrand.

Pourtant, frustré d'avoir vu mai 1968 passer sous ses fenêtres de haut fonctionnaire, il prend conscience que la carrière diplomatique est une sorte de *« piège »* qui l'obligera, dans le gaullisme ambiant, à mettre ses idées dans sa poche s'il veut réussir. Il tranche donc en 1969, quitte le Quai d'Orsay, rencontre Elisabeth, sa première femme, et choisit d'enseigner l'économie à l'institut universitaire de technologie de Sceaux, dont, ironie de l'Histoire, la directrice est Alice Saunier-Seïté. Il jubile, dit-il, de sa *« liberté retrouvée »* et *« fait un tabac dans les amphis »*, se souvient une de ses collègues, Claudie Vuilliet. La deuxième vie de Lionel Jospin commence. Il fonde une famille et en adopte une autre, le PS, qui le conduiront, l'une et l'autre, au doute ou à l'échec, avant le sacre de la Mutualité.

Lorsque François Mitterrand s'empare du PS à Epinay en 1971, contre Guy Mollet et la vieille garde socialiste de papa, Jospin est disponible. Il reprend contact avec Pierre Joxe, qui l'envoie vers la section du quinzième arrondissement de Paris. C'est là qu'il adhère au PS. Il a trente-quatre ans. Dix ans plus tard, dans le sillage de Mitterrand, il en sera premier secrétaire. *« Lionel a tout de suite inspiré confiance à Mitterrand »*, assure Claude Estier. Il a pour lui, d'abord, une loyauté sans faille, mais sans courtisanerie, où l'admiration pour le premier secrétaire, l'affection parfois, ne l'empêchent pas de garder son quant-à-soi. Ensuite, Mitterrand repère très vite ses qualités d'analyse. En juin 1973, au congrès de Grenoble, il le fait monter d'un coup au comité directeur, au bureau exécutif et au secrétariat.

Le voilà placé au cœur de la stratégie mitterrandienne, directement associé au domaine réservé du premier secrétaire, à ce bras de fer décisif engagé avec le PCF et où se joue l'avenir de la gauche. L'union est un combat : il y fera ses preuves avec brio, en avril 1980, face à Georges Marchais à la télévision. *« C'était le seul dont j'étais sûr que, si les communistes tapaient sur la table, il ne se cacherait pas dessous »*, dira plus tard François Mitterrand. Faut-il chercher l'origine de cette pugnacité dans une ancienne familiarité avec le trotskisme ? Cette rumeur court depuis des années : Lionel Jospin, murmure-t-on, aurait même adhéré au PS en « service commandé », à l'instigation de la direction de l'Organisation communiste internationaliste (les « lambertistes ») et aurait réussi cette opération d'« entrisme » au-delà de tout espoir... M. Jospin en sourit : *« Je n'ai jamais été trotskiste, mais la rumeur est née de la confusion avec mon frère, Olivier. »* Ce dernier, effectivement, fut longtemps un des responsables de l'OCI.

Fort logiquement, lorsque François Mitterrand quitte son poste de premier secrétaire pour s'engager dans sa troisième campagne présidentielle, c'est à Lionel Jospin, le numéro deux, qu'il confie les clés de la maison. Certains, jaloux, n'y verront qu'un bail précaire. Mitterrand corrige, le 24 janvier 1981 : *« C'est une tâche qui n'est pas, dans mon esprit, un intérim. »* D'ailleurs, quatre ans durant, le nouveau premier secrétaire est étroitement associé aux choix du président de la République, abonné, le mardi, aux petits déjeuners à trois avec le président et le premier ministre et, le mercredi, au déjeuner des caciques socialistes. Des révisions déchirantes que le PS est contraint d'opérer en 1982-1983 sur le terrain économique jusqu'à la volte-face de 1984 sur l'école privée, Jospin est à la manœuvre, dans la confidence. Et peut se croire le dauphin.

Il refuse de l'admettre, mais ses proches le confirment : la nomination de Laurent Fabius, en juillet 1984, comme premier ministre, provoque une *« crispation »*, imperceptible au début, mais qui finira par devenir *« insupportable »* et par alimenter une décennie d'incertitudes, de ruptures et d'échecs. En trois psychodrames, la messe est dite, et le PS traumatisé. Premier acte : en juin 1985, Lionel Jospin s'oppose brusquement à la volonté de M. Fabius de conduire la majorité aux élections législatives de 1986. Cette tâche lui revient, estime-t-il, et François Mitterrand, qui n'avait pas vu venir cette rivalité, lui donne plutôt raison. Deuxième acte, au début de 1988 : las de jouer les gardiens du temple et par *« besoin de renouvellement »*, Lionel Jospin annonce, sans crier gare, en février, son intention de quitter le poste de premier secrétaire après l'élection présidentielle, quoi qu'il advienne. Dans la nuit du 13 au 14 mai 1988, au Sénat, il soutient Pierre Mauroy et lui permet de devenir le patron du PS, contre Laurent Fabius et contre le vœu de l'Elysée.

Entre les deux héritiers présumés, la guerre est déclarée. Elle culminera au congrès de Rennes, du 15 au 18 mars 1990, symbole encore indélébile d'un affrontement suicidaire entre les « éléphants » du PS. Pris de court par l'offensive déclenchée par Laurent Fabius pour contrôler le parti, obsédé par le souci de préserver, dans son intégralité, la famille mitterrandiste – *« la colonne vertébrale »* du parti, selon son expression –, Lionel Jospin hésite à passer à l'acte. Il recule devant une alliance en bonne et due forme avec Michel Rocard. Mais il rechigne, tout autant, à assumer son rôle de patron de courant, à s'en donner les moyens, s'assurer des clientèles, entretenir des réseaux. Ulcéré, par nature et par principe, à l'idée de distribuer les faveurs et les coups de main, il apparaît de plus en plus distant, méfiant, inaccessible, hormis pour un petit carré de fidèles. *« Beaucoup de gens, à ce moment-là, ont eu le sentiment d'être lâchés »*, commente, amère, une ex-jospiniste. *« Il nous a fait douter »*, admet Daniel Vaillant, pourtant l'un des plus proches.

TOUT contribue à cet isolement croissant. Le gouvernement, où il entre par la grande porte, en mai 1988, comme ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et numéro deux du gouvernement Rocard, aurait pu être un tremplin. Lionel Jospin s'y démène, secoue le budget, revalorise les carrières des enseignants, réforme leur formation, tente de colmater les brèches d'un système bousculé par l'enseignement de masse, ses bataillons de lycéens et d'étudiants, et il esquive, non sans talent, quelques crises qui en auraient emporté plus d'un. Pourtant, faute d'avoir su donner un sens ou un souffle à tout cela – exception faite de l'enseignement supérieur –, *« il n'a pas retiré le bénéfice politique qu'il pouvait espérer de ces quatre années rue de Grenelle »*, reconnaît un proche. En avril 1992, il sera écarté, sans ménagement, du gouvernement Bérégovoy.

Il ne peut davantage se raccrocher à un fief électoral. A la demande de François Mitterrand, il avait bien abandonné le siège de député du dix-huitième arrondissement de Paris qu'il détenait depuis 1981 pour aller reconquérir les terres roses de Haute-Garonne. Il s'y installe en fanfare lors d'une législative partielle à l'automne 1986. Six ans plus tard, il ne sauve que de justesse le canton de Cintegabelle – son unique mandat électif aujourd'hui –, avant d'être balayé par la déroute socialiste des législatives de 1993. Durant ces années, la mort de son père, l'échec de son couple avec Elisabeth, la maladie enfin (une hyperthyroïdie qu'il ne maîtrisera sérieusement qu'au début de 1994) le minent un peu plus.

On renoncerait à moins. Lionel Jospin en a la tentation. En avril 1993, il se démet de tous ses mandats au PS, assiste en spectateur à la prise du pouvoir de Michel Rocard, annonce son intention de se tenir *« éloigné, pour un temps, de l'action publique »* et fait savoir au ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, qu'il est prêt à regagner son corps d'origine et à accepter un poste diplomatique.

La traversée du désert, ou du « bac à sable », diront les méchantes langues, ne dure pas longtemps. Faute de réponse du Quai d'Orsay, Lionel Jospin retrouve, au bout de quelques semaines, le chemin des déjeuners du mercredi qui rassemblent, au Bistrot de Paris, les rescapés de son courant. Pour mieux constater que les « jospinistes » ne l'attendent plus et entendent voler de leurs propres ailes. Ce sera chose faite, à La Villette, le 19 juin 1994, lorsque, après avoir débarqué Rocard, Henri Emmanuelli et Dominique Strauss-Kahn, ses anciens lieutenants, s'affrontent pour le poste de premier secrétaire. M. Jospin s'abstient alors de soutenir Rocard et refuse de prendre part au vote qui porte Henri Emmanuelli à la tête du PS. Pris de court, selon les uns. Déjà installé dans la stratégie du recours, soupçonnent les autres, qui n'en veulent pour preuve que sa contribution personnelle au congrès de Liévin. *« Depuis qu'il a dirigé le PS, il pense que personne n'est meilleur que lui. Mais il fallait être en situation »*, assure Claude Allègre, son ami de toujours.

« Depuis des mois, il était caché derrière le rideau », lâche, sans aménité, un responsable socialiste. A peine annoncé le forfait de Jacques Delors, Lionel Jospin a foncé. Enfin seul. Face à lui-même.

Gérard Courtois

« Depuis qu'il a dirigé le PS, il pense que personne n'est meilleur que lui. Mais il fallait être en situation »

Kerleroux

une si radieuse résurrection...
Repentez-vous, camarades!

Vers l'Europe des images

par Jean-Pierre Elkabbach

L'EUROPE des images se construit. A la prise de conscience d'une communauté d'intérêts a d'abord succédé le sentiment d'une familiarité spontanée. Et puis est venu le temps des accords et des alliances. Ce mouvement est maintenant lancé. Il va se poursuivre. France Télévision joue aujourd'hui pleinement son rôle dans un élan de coopération européenne auquel les producteurs, les télévisions, les auteurs participent ensemble. Car, au centre de l'Europe des images, il y a d'abord le renouveau des télévisions publiques.

Certes, partout en Europe, les télévisions publiques ont subi durant la dernière décennie, celle de l'ouverture commerciale des marchés européens, une concurrence croissante, de la part de chaînes privées de moins en moins soucieuses de déontologie, et prenant régulièrement plus de liberté avec le respect dû aux téléspectateurs. Mais ces chaînes récoltent aujourd'hui les fruits de leurs excès. L'ivresse qui les avait accueillies préparait des lendemains tristes. Elles sont, avec les valeurs qui les avaient fait naître, discréditées.

Les télévisions publiques elles-mêmes ont considérablement changé : après une certaine remise en cause, elles ont appris à reconstruire des liens avec leur public, à s'adapter, à concevoir des programmes exigeants et séduisants en même temps. France Télévision a ainsi retrouvé, à travers ses fictions, à la fois le quotidien et l'imaginaire des Français. *L'Instit*, *Les Maîtres du pain*, *Le Fils du cordonnier*, *Charlemagne*, autant de réussites exemplaires d'une certaine « qualité française ».

Les dix ans qui viennent risquent de remettre en cause l'équilibre qui s'est instauré entre chaînes publiques et chaînes commerciales. Tous les analystes concordent pour prédire, avec la multiplication des chaînes, l'installation de nouveaux services de distribution d'images, services téléphoniques, services de vidéo à la demande, de téléachat, réseaux de type Internet, mais mieux adaptés à l'interactivité audiovisuelle, et que l'on a pris le parti d'appeler « autoroutes de l'information ».

Dans cette perspective d'éclatement programmé du marché, les grandes chaînes commerciales sont moins bien placées pour faire face à la fragmentation du marché publicitaire. Par ailleurs, les programmes assez peu diversifiés qu'elles proposent seront très vite accessibles autrement, sur les différents réseaux.

Nous sommes en train de vivre le renouveau des télévisions publiques, qui vont apparaître plus légitimes, plus diversifiées

En revanche, on peut raisonnablement penser que les chaînes publiques apparaîtront plus légitimes, comme espace démocratique, lieu d'expression du débat civique, comme lieu de création et d'expression culturelle. La richesse et la variété de leurs programmes leur permettront de diversifier le service qu'elles offrent, tout en continuant à être aussi des chaînes généralistes de qualité.

C'est parce que, peu à peu, tous les acteurs de l'audiovisuel européen ont pris conscience de cette évolution que nous sommes en train de vivre le renouveau des télévisions publiques.

Dans un paysage où de plus en plus les images seront reprises, manipulées, échangées, la fonction essentielle des télévisions publiques sera d'en assurer la crédibilité, d'en fixer le cours. Elles seront les références dans un horizon de plus en plus difficile à organiser. C'est évidemment le cas pour l'information, où la multiplicité des sources peut entraîner une certaine confusion, une perte de contenu.

De même que trop de lois tue la loi, trop d'images tue l'image, trop de paroles se contredisent. La télévision publique a un rôle fondamental pour l'exercice de la démocratie. La responsabilité d'une télévision publique est d'être une référence d'indépendance et de rigueur dans son traitement de l'information. En Allemagne, un arrêt de la Cour de Karlsruhe place l'existence d'une télévision publique au cœur de la Loi fondamentale. France 2 et France 3 démontrent pour la France, à l'occasion de la campagne présidentielle, qu'elles sont des chaînes impartiales, qui offrent au débat civique son espace naturel.

En ce qui concerne la fiction et les documentaires, les chaînes publiques ont également une fonction essentielle : nous savons trop que la multiplication des chaînes rime souvent avec simplification, répétition et réduction du choix réel offert au spectateur.

La meilleure marque de cette responsabilité réside dans le rôle joué par les télévisions publiques dans la construction des télévisions régionales et locales, et dans leur participation à la vie quotidienne de leur public. Pour France Télévision, le développement du réseau local de France 3 est à la fois un atout majeur pour aujourd'hui et une priorité pour demain.

Il n'est plus possible à une télévision de rester isolée dans le jeu international : France Télévision a engagé depuis un an la construction d'une grande alliance européenne. Nous avons conclu des accords entre la ZDF et France 2, et des accords symétriques sont en cours entre l'ARD et France 3. Nous avons conclu un accord de coopération avec la RAI, qui se concrétise en deux alliances concernant les coproductions et les achats de droits. Nous nous sommes rapprochés de la BBC. J'ai pris l'initiative, en commun avec John Birt, qui est à l'origine du nouvel élan de la BBC, d'organiser le 9 juin prochain le premier sommet des télévisions publiques européennes. Voilà le chemin qui a déjà été parcouru en quelques mois. Il donne une idée de l'élan mobilisateur qui existe. Désormais, les services de la fiction de nos chaînes se concertent régulièrement, pour trouver des sujets de coproductions ou pour mettre en place des échanges de programmes qui permettent à nos images de circuler hors des frontières nationales. C'est en combinant les financements de plusieurs chaînes européennes que nous produisons des films comme *Charlemagne*, *L'Affaire Dreyfus*, *Saint-Exupéry*, *La Dernière Mission* ou *La Marche de Radetzky*... Nous expérimentons des formules d'achat de droits en commun pour deux et peut-être, à terme, trois pays, afin de partager les coûts et de disposer de moyens plus importants à investir dans la production.

Le sommet des télévisions publiques du 9 juin prochain nous permettra d'engager d'autres procédures communes, pour renforcer nos principes de création dans le monde audiovisuel, peser ensemble contre l'inflation des droits sportifs, développer le marché européen des programmes et faire circuler les productions auxquelles nous participons à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Europe. Nous engagerons un combat commun contre la violence gratuite dans les fictions : comme l'avait bien vu Karl Popper, la télévision a ses dangers, contre lesquels elle doit elle-même se prémunir.

Le succès que nous venons de remporter, avec l'entrée de capitaux privés dans la chaîne Euronews, est à replacer dans cette évolution d'ensemble. Aujourd'hui, c'est le concept novateur d'une chaîne mixte d'information, indépendante, multilingue, diffusée dans plusieurs pays européens et reprise sur tous les continents, qui attire un grand investisseur comme la Générale occidentale. Relancée, cette chaîne réunit tous les atouts d'une Europe audiovisuelle forte : diversité des ancrages et des images, force des principes et des idées qu'elle présente, objectivité de l'information, rigueur de l'analyse et du traitement des sujets.

Il est important également que la grande alliance européenne ne s'appuie pas seulement sur les télévisions publiques, mais s'étende aussi aux producteurs privés, petits ou grands, qui se sentent concernés par l'enjeu qu'elle représente. La place qu'y joue, par exemple, le groupe allemand Beta Taurus, dirigé par Leo Kirch, est exemplaire, puisque, aux termes des accords qu'il a conclus avec France Télévision ou par le biais de sa vieille coopération avec la RAI, ce grand producteur privé est souvent le pivot de grands projets audiovisuels qui rassemblent plusieurs télévisions européennes. Un bon exemple en serait la série de quarante épisodes bâtis autour des personnages bibliques (*Abraham*, *Jacob* ont déjà été coproduits et diffusés par France 2).

De même, l'engagement volontaire de notre groupe en faveur de la production française nous a conduits à une initiative historique, dans le cadre des accords que nous avons signés, le 8 octobre dernier, avec la profession : en deux ans, France Télévision augmentera de plus de 20 % ses investissements dans la création, en faisant passer de 15 % à 17 % la part de son chiffre d'affaires qui y est consacrée.

L'Europe audiovisuelle ne doit pas se replier sur elle-même, elle ne doit pas être frileuse, ni limiter son avenir en bornant son aire de rayonnement. Il est de notre responsabilité de faire de nos images nos meilleurs ambassadeurs vers les autres continents.

A travers deux accords très importants, l'un avec la NHK, télévision publique japonaise, l'autre avec la Télévision centrale de Chine, France Télévision vient de s'ouvrir au Grand Est asiatique, où nous entraînerons avec nous les producteurs français. Un nouveau marché des images vient de s'ouvrir dans l'immense Chine : le moment est venu de s'y implanter.

C'est cette politique audacieuse d'implantation et de rayonnement international que nous devons renforcer au niveau européen, en nous appuyant sur les moyens coalisés de toutes les grandes télévisions. Il n'y a pas de fatalité à ce que seule la grande production internationale, les produits de faible coût, mais de moindre qualité, puissent se répandre de l'autre côté de la Terre.

D'autres réseaux d'alliances, plus anciens, retrouvent aussi tout leur sens, dans cette perspective d'une offensive tous azimuts hors des frontières de l'Europe. A commencer par les liens historiques et linguistiques toujours forts qui existent avec le monde francophone. Au MIP TV, la Communauté des télévisions francophones a présenté une nouvelle série de fictions, coproduite notamment par France 3, intitulée *Mourir d'amour*.

Les Etats-Unis eux-mêmes ne doivent pas être oubliés, dans notre recherche d'alliances ou de partenariats en dehors de l'Europe. Certains groupes américains ont compris tout l'intérêt qu'ils pouvaient avoir à traiter les Européens en partenaires, et à s'associer à eux pour développer des projets ambitieux. Dans le cadre des accords de coproduction et de réciprocité que nous avons passés avec le groupe américain Regency, nous avons pu diffuser pour les fêtes de Noël le fameux concert des trois ténors et le film *Casse-Noisette*. Toujours avec le même groupe, nous sommes en train de préparer un *La Fayette*, qui sera une grande fresque d'histoire de France et des Etats-Unis, centrée sur la guerre d'Indépendance américaine.

Nous avons également conclu un accord de coopération et de coproduction avec le groupe Time Warner, qui se traduit par des engagements communs dans divers types de programmes, comme les dessins animés et les programmes musicaux. Nous avons annoncé, vendredi 7 avril, à nos partenaires du monde de la musique le contenu des trois nouveaux programmes musicaux de France 2, réalisés en coopération avec Time Warner, Sony, Regency et avec la participation des radios Europe 1 et Europe 2. Pourquoi nous priverions-nous de l'appui d'un certain nombre de partenaires internationaux, s'ils acceptent d'enrichir notre offre et de contribuer au développement de nos créations ?

Or tous les accords que nous concluons sont avant tout fondés sur la *réciprocité*. Regency comme Time Warner, comme la NHK ou CCTV, comme Beta Taurus ou la RAI, acceptent de nous aider à implanter nos propres productions dans d'autres pays et sur d'autres continents. Tous savent que la richesse de la production audiovisuelle mondiale provient d'échanges démultipliés : les scénarios français ont du succès aux Etats-Unis, et les films américains attirent le public européen.

Personne à Hollywood ne souhaite plus voir tarir la capacité de création de l'Europe. L'intérêt bien compris des grands producteurs américains est de profiter de l'extaordinaire vivier d'imagination, de fiction, de création que représentent les pays européens. La vivacité de notre industrie audiovisuelle est de plus en plus essentielle à l'économie mondiale des images, dont elle est l'indispensable levain. Il est de notre responsabilité, aujourd'hui, de la protéger et de la faire prospérer.

Il est de notre responsabilité de faire de nos images nos meilleurs ambassadeurs vers les autres continents

A l'abri des barrières que la directive « Télévision sans frontières » oppose à l'entrée en masse des productions des autres continents, la construction d'un véritable marché européen des programmes est donc lancée. L'importance du maintien des quotas actuels dans les prochaines années tient au délai dont nous avons encore besoin pour mettre notre appareil de production d'images au niveau de celui de nos concurrents les plus puissants. Dans une Europe des images unie et forte, nous continuerons à exprimer notre culture, notre histoire, notre imaginaire, à travers nos propres créations.

La France a pris depuis longtemps, à l'intérieur de l'Europe, sur le maintien des quotas de diffusion, des positions tranchées que nous soutenons avec conviction. Quelques années encore, c'est le délai qu'il nous faut pour rassembler nos forces. J'ajoute que la proposition de la Commission européenne d'une aide exceptionnelle à l'audiovisuel ne peut qu'être accueillie avec satisfaction.

Actuellement, les quotas de diffusion qui existent imposent aux télévisions de diffuser plus de 50 % d'œuvres européennes. Dans la plupart des pays européens, ce quota de 50 % est essentiellement constitué d'œuvres nationales. Augmenter la proportion d'œuvres européennes non nationales dans l'ensemble des œuvres européennes diffusées, c'est renforcer les échanges de programmes, et donc augmenter les ressources financières de nos producteurs. C'est donner une assise plus ferme à notre industrie et lui permettre de rentabiliser ses œuvres avant de les exporter en dehors de l'Europe. Faut-il le faire de manière réglementaire, contraignante ? Je ne le pense pas. Mais il serait possible de soutenir cet effort, chaque fois qu'il est significatif. Bien entendu, d'autres mesures iraient dans le même sens, comme un plan d'aide à la traduction et au doublage des œuvres audiovisuelles.

Nous avons aussi de grandes responsabilités vis-à-vis des télévisions d'Europe centrale et de l'Est, qui ont besoin de participer à des courants d'échanges de programmes européens.

La responsabilité commune des télévisions publiques européennes, à laquelle elles sont aujourd'hui résolues à répondre, est d'aider notre production audiovisuelle à s'affirmer. L'Europe ne peut pas, demain, être condamnée au silence et à la stérilité. Parce que c'est un enjeu culturel lourd, et que nous en sommes tous conscients, chacun à notre place, nous tâchions déjà d'y répondre. La bonne nouvelle, c'est que désormais nous y travaillons aussi tous ensemble.

Jean-Pierre Elkabbach **est président-directeur général des sociétés nationales de télévision France 2 et France 3.**

Cette loi qui fut un choix

par Claude Evin

LES périodes électorales sont propices pour s'interroger sur la capacité des hommes politiques à traiter les problèmes de notre société. Quatre ans après le vote d'une loi appelée loi Evin pour des commodités médiatiques, et quelques semaines avant une échéance politique majeure, resurgit donc – est-ce un hasard ? – la controverse sur la pertinence de lutter contre le tabagisme et l'alcoolisme, notamment par l'encadrement de la publicité.

J'entends des esprits, par ailleurs soucieux de cohérence, nous expliquer que la publicité n'a pas d'influence sur la consommation. Serait-ce donc par simple philanthropie que les producteurs ou les fabricants de boissons alcoolisées ou de tabac dépenseraient des milliards de francs chaque année pour diffuser leur nom de marque et vanter leurs produits ? Je lis aussi, sous la plume de gens dont je n'avais pas mesuré à quel point la santé publique les préoccupait, que la loi Evin est inefficace au motif que, dans d'autres pays, les interdictions ou les limitations de publicité en faveur du tabac ou de boissons alcoolisées n'existent pas. Autrement dit, tant que tous les pays du monde n'auront pas suivi l'exemple de la France, ou que tous les pays du monde n'auront pas édicté les mêmes règles au même moment, lutter contre l'alcoolisme ou le tabagisme suppose une liberté totale de la publicité concernant les produits en cause. Faut-il rappeler que notre pays bat le triste record d'être le premier au monde pour la consommation d'alcool pur par habitant ?

Certes, une politique de santé ne se résume pas à une réglementation de la publicité. Mais comment pourra-t-on expliquer à des jeunes de ne pas commencer à fumer ou de ne pas s'alcooliser si, au même moment, on leur diffuse des messages présentant ces produits sous un jour attractif ? Si, au même moment, ces messages publicitaires sont véhiculés par ces héros des temps modernes que sont les sportifs de haut niveau ? Et comment condamner et lutter contre le hooliganisme et accepter des publicités sur les stades en faveur de produits dont on connaît l'importance dans la genèse de ce phénomène ?

La loi Evin est une loi de la République, elle a été votée par le Parlement en 1990. C'est une loi de santé publique, et non la victoire d'un groupe de pression médical sur d'autres groupes de pression dont on mesure, par ailleurs, la puissance financière. Loi de santé publique, car l'alcoolisme ne provoque pas seulement des cirrhoses et des cancers, que certains évoquent pour se donner bonne conscience avant de nous expliquer que la bonne santé, financière celle-là, des entreprises de communication, c'est autrement plus sérieux. L'alcoolisme et le tabagisme, ce sont aussi des milliers d'accidents mortels, des jeunes estropiés à vie, des violences envers des femmes et des enfants, dont on commence seulement à mesurer l'ampleur.

Il y a deux ans, lors du procès du sang contaminé, M. Garretta et des responsables de la santé publique ont été condamnés pour avoir privilégié des intérêts économiques et financiers au détriment de la santé puis de la vie des hémophiles et au prix de souffrances indicibles pour les victimes et leurs proches.

A qui demandera-t-on des comptes demain pour les 100 000 morts par an dus à l'alcoolisme et au tabagisme ?

A qui demandera-t-on des comptes demain pour les 100 000 morts par an dus à l'alcoolisme et au tabagisme ? Au président de la République ? Au premier ministre ? Au ministre de la santé ? (A cet égard, où se cachent Mme Veil et son ministre délégué à la santé ?) Aux annonceurs ? Aux médias ? Aux porte-parole volontaires ou inconscients d'intérêts financiers ? Qui sera responsable et coupable ?

Le dispositif encadrant la publicité comporte aujourd'hui des contradictions. C'est malheureusement le résultat des renoncements des gouvernants, qui ont d'abord cédé aux pressions de la formule 1 (et non pas de l'ensemble des sports mécaniques) en 1992, et à celles des afficheurs en 1994. Ces incohérences regrettables n'avaient toutefois pas soulevé de difficultés jusqu'à ce que des annonceurs décident récemment de prendre les sportifs en otage. Cette prise d'otages s'explique pour deux raisons :

– un procédé de gommage électronique sera très prochainement disponible et permettra, sans altérer la diffusion des événements, de changer la publicité en temps réel. Autrement dit, dans quelques mois, la polémique actuelle n'aura plus aucune raison d'être.

– la deuxième raison est liée à la campagne électorale. Priver 10 millions de téléspectateurs de football et de rugby permet de faire pression sur les candidats et ceux qui les soutiennent, et les 100 000 morts, eux, ne votent plus.

Une élection peut être l'occasion de mesurer le courage et la cohérence de ceux qui sollicitent les suffrages des Français. Certains, comme Jacques Chirac, manifestent une remarquable constance. Ils n'ont pas voté la loi Evin. Ils ont voté l'abrogation de l'interdiction de la publicité par affichage des boissons alcoolisées l'année dernière.

Ainsi, grâce à eux, on va pouvoir apprécier ces publicités dans les stades, en face des écoles et, bien sûr, à la télévision. M. Chirac souhaite, sous l'influence de M. Séguin, voir renaître le pacte républicain, c'est-à-dire voir privilégier l'intérêt général sur les intérêts particuliers. M. Séguin a encore beaucoup de travail !

D'autres flottent, de-ci de-là, et, comme M. Balladur, votent la loi Evin en 1991, puis acceptent comme premier ministre l'affichage de ces publicités partout et tout le temps. La méthode Balladur est bien connue : un pas en avant, deux pas en arrière !

La loi Evin pose certains problèmes d'application, mais, comme l'affirmait Pierre Mendès France : *« Gouverner, c'est choisir. »*

Claude Evin **est ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité.**

COURRIER

LE COÛT DU GASOIL

Il ne se passe pas de jour, ces temps-ci, que l'on n'évoque la nécessité d'aligner le coût du gasoil sur celui de l'essence. Ce serait sans doute déjà fait, n'était la proximité d'une grande échéance électorale, et l'obstacle – de taille ! – des « poids lourds ». Mais on parle déjà, pour ces derniers, de détaxation. Bien sûr...

Tant que la motorisation « diesel » ne s'appliquait qu'aux fortes cylindrées, accessibles aux seuls gros revenus, on pouvait se contenter d'une taxation « réduite » quoique injuste. Mais maintenant que les progrès techniques et le dynamisme commercial des constructeurs mettent le diesel à la portée d'un bien plus grand nombre, il ferait beau voir que l'on persiste à se priver d'importantes recettes, l'effet multiplicateur jouant à plein.

D'autant que le diesel, chacun le sait, pollue infiniment plus que le carburant vert... Quel beau prétexte, même s'il se révèle un tantinet fallacieux, et d'une efficacité bien relative, pour pénaliser encore un peu plus les petits et moyens revenus ! Gageons que l'on ne manquera pas de l'utiliser bientôt.

René Baetens
Yerres (Essonne)

Le Monde

Unicef : revers européen

LE secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali a tranché. Après des mois d'hésitations, il a finalement désigné, lundi 10 avril, un nouveau directeur général à l'Unicef. Pour succéder à l'américain James Grant, disparu en début d'année, est nommée une autre Américaine, Carol Bellamy, qui dirigeait jusqu'à présent le Peace Corps, l'agence de volontaires des Etats-Unis pour le développement.

Pour l'Europe, la défaite est amère. Le secrétaire général de l'ONU avait indiqué clairement qu'il souhaitait nommer un candidat ou plutôt une candidate – de préférence francophone – qui lui serait présenté par l'Union européenne. Pour la première fois depuis la création de l'Unicef en 1946, l'occasion s'offrait de placer une personnalité non américaine à la tête de l'organisation, vouée au service *« de la protection, de la survie et du développement de l'enfant »*.

Premiers contributeurs de l'Unicef, les Européens n'ont pas su saisir cette chance. Partagés entre trois candidats, ils se sont révélés incapables de faire taire leurs divergences et de profiter des bonnes dispositions du secrétaire général de l'ONU. Alors que la candidate présentée par la Finlande, Elisabeth Rehn, avait la capacité de diriger l'Unicef, la Grande-Bretagne et la Belgique, en s'arc-boutant sur leurs « poulains » respectifs, ont ruiné les chances européennes. Il revenait à la France, qui préside actuellement le Conseil européen, de faire taire les divergences et d'œuvrer pour trouver une personnalité incontestable. Elle a failli à sa tâche.

Les Etats-Unis ont fait preuve de plus de détermination. Constatant que M. Boutros-Ghali souhaitait placer une femme à la tête de l'organisation, ils ont changé leur fusil d'épaule et proposé récemment deux candidates. De façon plus subtile, la Maison Blanche a su jouer avec habileté de l'offensive isolationniste des républicains. A l'heure où ces derniers remettent ouvertement en cause le système des Nations unies, jugé aussi coûteux qu'inefficace, l'administration démocrate a eu beau jeu de mettre en avant l'effet désastreux qu'aurait auprès de l'opinion publique la nomination d'une personnalité autre qu'américaine. L'argument a pesé.

Mais une autre motivation, moins avouable celle-là, explique aussi le choix en faveur de Mme Carol Bellamy. Le mandat de M. Boutros-Ghali arrive à échéance en janvier 1997 et le secrétaire général de l'ONU ne cache pas qu'il souhaite le voir renouveler. Il lui faut, pour ce faire, bénéficier du soutien de Washington. Il est probable qu'en choisissant une Américaine pour succéder à James Grant, M. Boutros-Ghali avait à l'esprit l'impérieuse nécessité pour lui de ne pas déplaire aux Etats-Unis pour bénéficier le jour venu de leur bienveillance.



Intellectuels à l'encan

LES intellectuels, les écrivains, les artistes sont une cible stratégique pour tout candidat à l'élection présidentielle. L'appui qu'un prétendant à l'Elysée peut recevoir d'une personnalité non politique, bénéficiant d'une notoriété considérée comme « neutre » par le public, est un atout précieux. Apprenant que Roger Hanin s'était prononcé pour lui sur une station de radio, Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste, ne se l'est pas fait dire deux fois. *« Si Navarro est avec moi, je n'ai rien à craindre ! »*, s'est-il empressé de déclarer, avant de prendre date pour déjeuner avec l'inflexible et présidentiel commissaire de police de la série télévisée de TF 1.

Le même Robert Hue doit participer, mercredi 12 avril, à une soirée organisée par Roland Castro, l'architecte de Banlieues 89, pour peremettre à des intellectuels de dialoguer avec le candidat communiste. Ex-soixante-huitard, ex-«tontonmaniaque », travaillant aujourd'hui avec Charles Pasqua dans les Hauts-de-Seine, Roland Castro, spécialiste de la réhabilitation des banlieues, est l'homme idéal pour attester du rajeunissement de l'image communiste à laquelle travaille Robert Hue. Max Gallo, ancien porte-parole du goouvernement Mauroy, a accordé à *L'Humanité* un grand entretien qui montre qu'il n'est pas insensible aux efforts du dirigeant communiste. La rénovation d'image est un exercice difficile, mais qui peut se révéler décisif.

La première rencontre de Jacques Chirac avec le monde de la culture et du spectacle, le 9 mars, au théâtre des Bouffes-du-Nord, avait été un moment important de la vogue chiraquienne. L'événement le plus remarqué fut la présence à cette réunion de personnalités proches de François Mitterrand, qui donnaient ainsi au maire de Paris un vernis « gauche-caviar » inattendu. Lionel Jospin avait dû rappeler, quelques jours plus tard, que la gauche intellectuelle et artistique était quand même, pour l'essentiel, à ses côtés.

Le 10 avril au Cirque d'hiver, Jacques Chirac a donné une nouvelle démonstration de l'efficacité du RPR à « ratisser » les soutiens dans les différents corps de métier. Le vent qui porte le maire de Paris entraîne vers lui des universitaires, des écrivains, des gens de télévision, des comédiens, des chanteurs que n'effraie pas un *« destin de feuille morte »*. Jacques Chirac, se réclamant de Jean Guitton, avait dénoncé en ces termes, en décembre, ceux qui volaient au secours de la victoire promise alors à Edouard Balladur.

François Mitterrand et les socialistes avaient montré le chemin en 1981, rassemblant derrière eux des alliés apparemment désintéressés, en réalité inpirés, souvent, par le souci de leur propre carrière. La recette est aujourd'hui utilisée avec succès par le RPR. Certains amis de M. Chirac ne datent certes pas de la veille, mais de ceux du lendemain, il ferait bien de se méfier.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction : Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

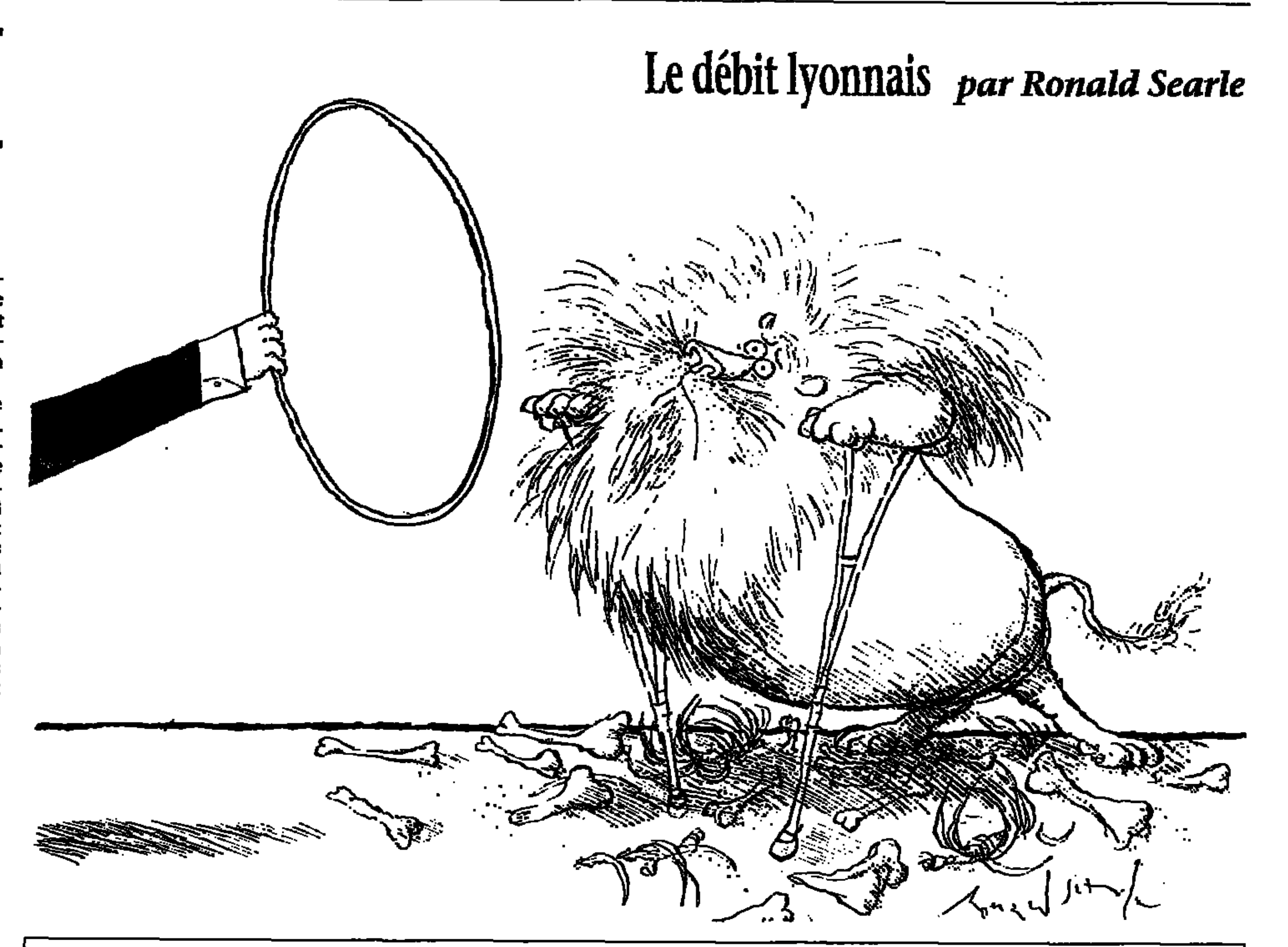
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Le débit lyonnais *par Ronald Searle*



La fausse dispute

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

EDOUARD BALLADUR et Jacques Chirac ne sont ni brouillés ni rivaux. La chamaillerie dont les Français font des gorges chaudes, ils l'ont singée, exprès. Ça a pris, et ça va payer. Du grand art !

Des faits ? Le lundi 3 avril au matin, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, les amis-de-trente-ans ont communié dans le souvenir de leur patron commun, Georges Pompidou. Pour la frime ? L'hypocrisie a des limites. Auparavant, ils avaient récité le *Pater*, par quoi les fidèles jurent de se pardonner mutuellement leurs offenses. Pour des catholiques pratiquants – ce qu'ils se proclament –, même politiciens, c'est-à-dire pas trop regardants sur les promesses, ce serment devant Dieu engageait. Il n'y a pas eu parjure.

Pourquoi ? Parce que la dispute actuelle a été réglée en secret dès 1993. Le pacte, habilement contesté en public pour amuser le tapis, prévoyait bien que l'un viserait Matignon, l'autre l'Elysée, mais aussi que tous deux brigueraient la présidence en 1995, sauf au cas où le risque persisterait de faire ainsi passer la gauche, encore un coup.

Ce risque, le ministère de l'intérieur y a cru, l'été passé, abusé par les renseignements généraux et par la peur, gagée sur l'expérience, que le président sortant ne fasse profiter une dernière fois sa famille de la rouerie diabolique dont on le crédite. D'où les appels suppliants de la Place Beauvau pour des « primaires » et contre la « machine à perdre », appels relayés par les pleureuses de l'incorrigible zizanie majoritaire.

L'automne dernier a levé les craintes. En fait de ruse, l'hôte de l'Elysée a joué contre son camp en confirmant certains engagements et engouements anciens dont ses héritiers allaient porter le poids, outre celui de malversations dont la presse et l'opinion continueraient, sans trop d'équité, à leur tenir rigueur plus qu'aux agissements de la droite, pourtant plus récents et embarrassants.

Naguère, le simulacre n'eût pas pris. Les temps ont changé. Les séries américaines ont enseigné au peuple le plus subtil du monde que l'âpre compétition et l'ambition traîtresse menaient la planète, qu'elles témoignaient d'une humanité ordinaire, donc proche des gens. Que le personnage du généreux fonceur ait rattrapé dans les sondages le réaliste froid et madré satisfaisait le sens populaire, forgé par des milliers d'heures de feuilleton, d'une justice immanente indulgente aux victimes et leur autorisant les revanches torves. Le « mouchoir de poche » dont on nous rebat les oreilles n'est une surprise que pour les gogos. Il était programmé. Les perfidies subalternes ont servi à ajuster le tir. Le suspens sera ménagé jusqu'au bout grâce aux lieutenants préposés aux coups tordus, sans qu'on puisse dire lesquels d'entre eux ont alimenté sciemment le feint pugilat, et quels nunuches y ont cru. La réconciliation finale effacera ces péripéties.

Le subterfuge ne manque pas de mépris pour les électeurs, mais il est finalement plus digne que les actuelles empoignades, si elles n'étaient pas jouées. Aucun démenti n'est à redouter. On imagine mal les protagonistes protestant ensemble : *« On vous le jure, nous sommes bel et bien fâchés ! »* Des preuves ? Les avantages criants du pseudo-psychodrame. Au prix d'un spectacle, insensé mais bien toléré, de déliquescence gouvernementale, la machine-à-perdre est devenue machine-à-gagner sans peine.

Elle a permis que la droite ratisse bien plus large que si des « primaires » avaient désigné un seul champion. Les deux candidats ont pu développer, sur le social et l'Europe, des projets contradictoires propres à rassembler dans le malentendu. Leur soi-disant rivalité fratricide et leur refus de débattre les ont dispensés de tout programme. Leurs visites filmées sur le terrain et les fausses cruautés des seconds couteaux ont monopolisé la campagne, réputant mornes les explications consciencieuses de l'adversaire, l'excluant de la course plus sûrement à deux qu'à un, et obligeant ses fidèles à s'interroger, pauvres pommes, sur les nuances d'âme des finalistes, ou le sens d'un bulletin blanc.

L'heureux stratagème ne triomphera pas sans inconvénient : risque, pour la démocratie, de réduire le choix populaire à deux tempéraments au sein d'un parti unique menacé d'explosion et de sales affaires ; danger d'un troisième tour dans la rue ; éventualité de mises en examen au sommet – une grande première.

Mais c'est oublier le corollaire de tout théâtre : dès le soir du premier tour, ce sera, parions-le, *Embrassons-nous Folleville !* L'hypothèse d'une fausse dispute ne fait qu'anticiper sur les retrouvailles du 23 avril au soir. *« Les couteaux*, demanderont les duellistes, *quels couteaux ? »* Les choses rentreront dans l'ordre. Les réquisitions de logements cesseront. La propriété retrouvera son bon droit. En route pour les sacrifices d'en bas, la fin des déballages, la poigne républicaine dans les banlieues, les valeurs, quoi !

Au fait : qui, des deux frères ennemis, ira effectivement à l'Elysée ? Bonne question, qui aura opportunément éclipsé toutes les autres. Détail secondaire, en vérité. Ce qu'ils voulaient tous les deux, ils l'ont dit, c'est servir « ce » pays. Comment douter d'une partialité de l'Etat qu'ils se sont mutuellement reprochée en connaissance de cause, une partialité cumulée, en quelque sorte ? Les places dans le public et le privé, ce n'est pas ça qui manque. Il y en aura pour tout le monde, même les comparses.

Patience : la comédie est presque finie !

Les clés du club nucléaire

Suite de la première page

Il n'adhérera au TNP, dit-il, ce qui impliquerait pour lui de renoncer à la bombe, que le jour où tous ses voisins, Irak, Iran, et Syrie compris, auront normalisé leurs relations avec lui : rares sont les Israéliens qui seraient prêts à se priver d'une force de dissuasion qui a sans doute contribué à amener certains de leurs voisins à se faire à l'idée de leur présence. Mais divers pays arabes demandent pourquoi on tolère de la part d'Israël ce que le TNP a précisément pour but d'empêcher. Et l'Egypte, avec d'autres non-alignés, s'oppose à donner à cet accord le caractère définitif souhaité par la Maison Blanche aussi longtemps que le gouvernement de Jérusalem ne se sera pas plié à la loi commune. Les Irakiens ressentent encore plus cette inégalité dans la mesure où Israël n'a pas hésité, en 1981, à faire détruire par son aviation les installations nucléaires de Tamuz, qu'on les soupçonnait d'utiliser à des fins militaires. Où l'aviation alliée a systématiquement détruit, pendant la guerre du Golfe, ce qui aurait pu aider Bagdad à fabriquer la bombe. Où l'agence de Vienne est souvent intervenue depuis lors pour bloquer toutes ses tentatives dans ce sens. Deux autres pays, non signataires du traité, détiennent sans doute l'arme atomique. L'Inde, parce qu'elle a peur de la Chine quis'en est dotée parce qu'elle avait elle-même peur des Etats Unis et plus encore peut-être de l'URSS. Le Pakistan, parce qu'il a peur de l'Inde. A la longue, une sorte de couple de dissuasion, comparable à celui qui a longtemps régi les rapports soviéto-américains, s'est établi entre eux.

Relativement optimiste pour l'avenir immédiat, ce tableau pourrait, à un horizon plus lointain, être envahi de gros nuages. Si les pays dont on vient de parler ont pu accéder à la possession d'armes atomiques ou s'en approcher, c'est parce qu'il ne manque pas dans les pays occidentaux de gens qui, pour faire de l'argent, sont prêts à toutes les contrebandes. L'effondrement de l'URSS n'a pas pu de son côté ne pas entraîner un relâchement du contrôle qu'elle exerçait tant sur ses armes que sur les personnels ayant en charge leur fabrication, leur maintenance ou leur emploi. Des hommes ont été arrêtés, ces mois derniers en Europe, porteurs de faibles quantités de combustible nucléaire à usage militaire.

Il existe dans la CEI des milliers de techniciens atomiques payés trop misérablement pour que certains d'entre eux ne soient pas tentés de vendre leurs services à X, Y ou Z : mafias diverses, d'ailleurs, aussi bien qu'Etats-trublions. La Russie elle-même vend sans scrupule, notamment à l'Iran, des matériels réputés sensibles. La Corée du Nord, signataire du TNP, mais dont la situation de ce point de vue est rien moins que claire, a conclu avec les Etats-Unis un accord d'assistance nucléaire pacifique fort avantageux, en échange d'engagements peu précis dont personne ne peut jurer qu'elle les tiendra. Comment enfin ne pas se poser des questions sur la Chine, qui après avoir doublé son budget militaire entre 1988 et 1993, l'a accru, l'an dernier, de 25 % et a un peu tendance à vendre n'importe quelles armes à n'importe qui ? Apparemment décidée à devenir une grande puissance régionale, elle développe rapidement son arsenal nucléaire, refusant pour cette raison de se joindre au moratoire sur les essais proposé par Bill Clinton.

Certains de ses voisins, à commencer bien sûr par Taïwan, s'en inquiètent, ce qui pourrait expliquer pourquoi le Japon stocke du plutonium bien au-delà de ses besoins civils. Compte tenu de ce que sont les Etats-Unis, peut-il en effet tabler *ad vitam aeternam* sur la solidité de leur appui en cas de chantage atomique de Pékin ? Tout se passe comme si l'armement nucléaire entrait, avec la fin de la guerre froide, dans sa troisième ère. La première a duré trois jours, du 6 au 9 août 1945 : deux bombes ont été jetées sur le Japon, le contraignant à capituler. Dans la seconde qui a duré un demi-siècle, s'est institué entre les deux super-puissances un *« équilibre de la terreur »* qui les a efficacement dissuadées d'utiliser leurs arsenaux. Malgré des accords qui ont abouti à la destruction, de part et d'autre, de milliers d'ogives, ces arsenaux existent toujours et ils demeurent tout aussi terrifiants. Mais on est sorti du code, finalement commode, de la dissuasion. Personne ne peut tout à fait garantir que quelque pouvoir, étatique ou mafieux ne mettra pas quelque jour la bombe au service de ses ambitions.

A ce risque il n'existe pas de parade absolue. Il faut se faire à cette idée et en tirer les conséquences. Mais le TNP, avec ses mécanismes de contrôle, est sans doute ce qui s'en rapproche le plus, et c'est pourquoi la question de son extension, et de la durée de cette extension, mérite certainement d'être largement débattue.

André Fontaine

PNEUMATIQUE Michelin, premier manufacturier mondial, a annoncé, mardi 11 avril, une progression de 6,2 % de son chiffre d'affaires, à 67,2 milliards de francs, et un redressement de son résultat net, qui redevient positif à 1,29 milliard contre un déficit de 3,67 milliards en 1993. ● EN FRANCE, l'emploi est tombé à 30 190 salariés pour le groupe, qui en fait travailler 125 000 dans le monde ● ALORS QUE le travail reprend à l'usine vendéenne de La Roche-sur-Yon, en grève depuis le mardi 4 avril, la grève continue à Poitiers, et des arrêts de travail sont prévus le 12 avril dans les autres usines, notamment à la Manufacture de Clermont-Ferrand. ● APRÈS dix-sept mois sans augmentation, les ouvriers en grève réclament des hausses de salaire pour 1995 supérieures à celle de 1,2 % annoncée par la direction. Celle-ci a refusé d'ouvrir les négociations.

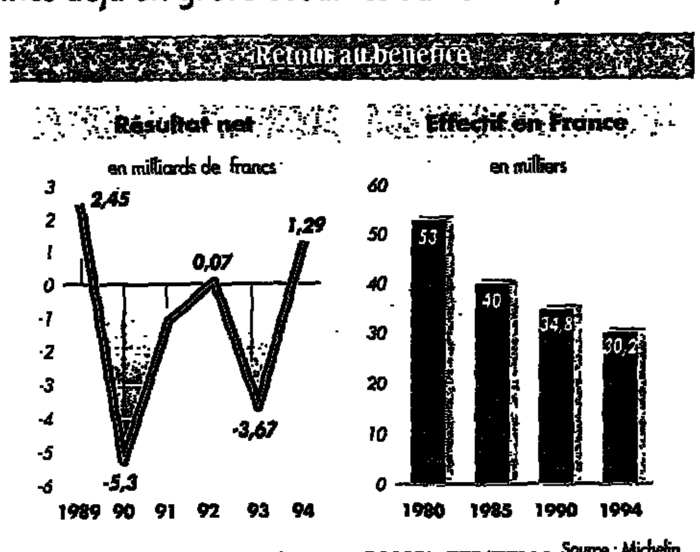
Bénéficiaire en 1994, Michelin refuse le dialogue avec ses grévistes

Les comptes du premier manufacturier mondial affichent un excédent de 1,29 milliard de francs. Dans les usines déjà en grève et sur les autres sites, les ouvriers réclament une augmentation de salaire supérieure à 1,2 %

D'UN CÔTÉ, des bénéfices. De l'autre, des grèves. Comme chez Renault, Rhône-Poulenc ou d'autres entreprises, la direction de Michelin est confrontée à la pression des salariés qui réclament des hausses de salaires plus conformes, pour 1995, avec la progression des résultats. Pour l'année 1994, le premier manufacturier mondial avec 19,7 % du marché (contre 17,5 % pour le Japonais Bridgestone et 15,3 % pour l'Américain Goodyear) a enregistré 1,29 milliard de francs de bénéfices.

Après un déficit de 3,67 milliards de francs en 1993, le retournement en une seule année est spectaculaire. D'abord, Michelin a profité de l'effet mécanique lié à l'évolution en hausse des marchés automobiles en hausse l'an dernier aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis. Ensuite, Michelin avait décidé de provisionner sur les résultats de la seule année 1993 le coût des 10 000 suppressions d'emplois (dont 2 950 en France) à opérer dans le monde en dix-huit mois, jusqu'à la fin 1995. Soit 2,7 milliards de francs. Une provision non récurrente dans les comptes 1994.

Enfin, pour redresser la barre, la direction poursuit un plan d'économies drastique, chiffré à 3,5 milliards de francs entre 1993 et 1995 : fermeture de l'usine de Roubaix, du centre de distribution de Guéret, et politique salariale austère. Pendant dix-sept mois, les salariés n'ont bénéficié d'aucune augmentation. Et, pour l'année 1995, celle-ci se limite à 1,2 % pour les ouvriers, avec une « *clause de revoyure* » en septembre prochain



Les résultats négatifs intègrent à chaque fois de lourdes provisions (2.7 milliards en 1993) pour restructuration, qui rassurent la Bourse.

à l'occasion de laquelle, traditionnellement, les ajustages sont de l'ordre de 0,5 à 0,7 %. Les salariés de Michelin n'ont pas supporté de devoir se satisfaire d'un supplément de l'ordre « *de 70 francs par mois* » dans une entreprise en redressement.

Les usines de Poitiers (Vienne) et de La Roche-sur-Yon (Vendée) fabriquent des pneus pour les poids lourds. Compte tenu d'une forte demande, les conditions de travail y sont actuellement plus tendues que dans les autres sites. Les personnels y sont aussi plus jeunes, et moins concernés par les départs en retraite anticipée. Toutes les conditions étaient requises pour qu'ils prennent la tête de la contestation. « *On sait que Michelin ne cède jamais, c'est la tradition. Mais on avait envie d'exploser* », commentent-ils avec amertume, alors que, dans le groupe, on considère l'ouvrier vendéen comme « *le Japonais français* » pour sa capacité à travailler sans rechigner.

En guise de réplique, la direction annonçait qu'elle supprimerait toute embauche et tout investissement à l'usine de Poitiers alors que, selon la CGT, elle prévoyait d'y investir 45 millions de francs en deux ans et qu'une cinquantaine de personnes devaient intégrer l'usine.

A Clermont-Ferrand, la tournure prise par les événements n'étonne guère. « *Michelin reste fidèle à sa ligne de conduite. A chaque grève, la direction choisit le durcissement. Il n'y a jamais de négociation, on ne voit jamais les dirigeants* », commente un ancien de Clermont-Ferrand qui n'a aperçu « *Monsieur François* » qu'une fois, en 1968. Même en 1988, lorsque la politique salariale avait à ce point dérapé que la direction n'avait proposé qu'une augmentation des salaires de 20 centimes de l'heure (« *Le prix d'une boîte d'allumettes* », s'indignaient alors les ouvriers, vexés), les cogérants de la société en commandite n'étaient pas intervenus pour apaiser un mouvement né, de l'aveu même d'un membre de la direction, d'une maladresse.

UNE SEMAINE AVANT DE RÉAGIR

Cette fois, à l'exception d'un atelier de l'usine des Carmes qui, dans la nuit du vendredi 7 avril, a interrompu le travail, il aura fallu une semaine avant que les quelque 15 000 salariés de la Manufacture, berceau de Michelin, réagissent. Des arrêts de travail de deux à trois heures pour chacune des trois équipes de la journée devraient intervenir le mercredi 12 avril. « *On n'a plus les moyens, à Clermont-Ferrand, de faire une grève générale* », regrette, amer, un délégué syndical. D'autant que les anciens savent bien que, à chaud, la direction persiste toujours sur ses positions et tourne le dos au dialogue. « *Comme en 1988*, se souvient l'un d'eux. *Mais même s'il n'y a pas de dialogue, ce n'est pas inutile. L'année suivante, on a obtenu entre 5 à 7 % d'augmentation.* » La préfecture du Puy-de-Dôme, où Michelin employait encore 30 000 salariés en 1981 avant l'annonce du premier plan social de l'histoire du groupe, a bien du mal aujourd'hui à croire en son avenir de capitale mondiale du pneu. En 1991, lorsque l'entreprise avait annoncé 4 900 suppressions d'emplois en France dont la moitié à Clermont-Ferrand, Roger Quillot, maire de la ville, avait clamé bien haut qu'il démissionnerait pour ne pas cautionner une stratégie industrielle qui sonnait le glas de sa ville. Fait exceptionnel, François Michelin avait participé à un conseil municipal pour rassurer les élus sur l'avenir de son activité à la Manufacture. Roger Quillot pouvait reprendre sa démission, l'industriel l'ayant assuré que jamais les effectifs clermontois ne descendraient en-dessous de 18 000 salariés.

En moins de quatre années, le plancher a été enfoncé. L'Auvergne et sa capitale sont victimes de leur enclavement. Michelin s'est redéployé dans d'autre régions et à l'étranger, alors que Clermont-Ferrand s'est repliée sur sa Manufacture. Pas d'autoroute reliant la ville avec Paris jusqu'en 1990. Pas de ligne ferroviaire électrifiée avant la fin des années 80 alors que d'autres régions sont passées à l'âge des TGV. Et pas de grosses entreprises non plus qui choisissent de s'installer à côté de Michelin.

En revanche, le manufacturier a investi. Au centre de Ladoux ou à l'usine des Gravanches, une personne assure aujourd'hui le travail de dix dans une usine traditionnelle. Si la région est enclavée, Michelin passe au grand large. En 1990, il rachète Uniroyal Goodrich aux Etats-Unis. Il monte des partenariats en Asie. Il conclut des accords comme avec Continental en janvier 1995, pour commercialiser des pneus destinés à la grande distribution, fabriqués à plus bas prix dans d'autres usines.

Rien, dans cette stratégie, n'est susceptible de rendre à Clermont-Ferrand son activité d'antan dans le pneu. Alors que la Manufacture va célébrer cette année le centenaire du pneumatique automobile, les Clermontois sont dépités malgré les bénéfices... qui ne les concernent pas.

Gilles Bridier

Un redressement vigoureux

Le groupe Michelin, qui a présenté ses comptes mardi 11 avril, a dégagé un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 1,29 milliard de francs en 1994 contre une perte nette de 3,67 milliards en 1993. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 67,22 milliards, en hausse de 6,2 %. Le volume des ventes ayant progressé dans le même temps de 9,5 %, l'écart traduit la guerre des tarifs que se livrent les manufacturiers. Le résultat d'exploitation de Michelin a été de 4,75 milliards de francs contre 2 milliards en 1993. Selon le groupe, *« l'année 1994 a été marquée en Europe par une forte reprise de la production automobile, pour les voitures particulières comme pour les véhicules utilitaires »*.

L'endettement net du groupe a été réduit à 22,4 milliards de francs, soit une diminution de 5,4 milliards à taux de change constants. *« En 1995, l'activité des marchés des pneumatiques devrait continuer de progresser, accompagnée d'un rééquilibrage favorable de la part des marchés du premier équipement et de ceux de remplacement »*, estime Michelin qui, confronté à une augmentation du prix des matières premières, assure qu'il en répercutera les conséquences sur les prix de vente. Il sera proposé le 30 juin de distribuer un dividende net de 2,25 francs par action « B » et de 2,35 francs par action « A » de capital.

La grève continue à Poitiers, le travail reprend à La Roche-sur-Yon

LA ROCHE-SUR-YON
de notre correspondant

Les deux principales usines Michelin de fabrication de pneus poids lourds de la Roche-sur-Yon (Vendée) et Poitiers (Vienne) ont été paralysées, depuis le mardi 4 avril, par une grève conduite par l'intersyndicale CFDT et CGT. Toutefois, à La Roche-sur-Yon, le travail devait reprendre le mardi 11 avril. Ce mouvement de grande ampleur (de 25 à 30 % d'ouvriers de fabrication en grève) est inédit dans ces deux unités jumelles créées en 1972, qui assemblent au total 4 800 pneus par jour à partir de la gomme et des produits semi-finis fournis par les usines de Cholet (Maine-et-Loire), Vannes (Morbihan) et Tours (Indre-et-Loire)

La grève a débuté à la Roche-sur-Yon. Dans cette unité qui emploie 726 salariés, un tiers des ouvriers de production débrayaient le matin . La proportion des grévistes était plus importante dès l'après-midi puisque 70 % des agents de fabrication, selon les syndicats, 65 % d'après la direction, entraient en action. « *Pendant des années, nous avons accepté, contraints et forcés, le blocage des salaires, les licenciements, le chômage partiel*, expliquaient les grévistes. *Maintenant qu'on nous annonce la reprise, nous ne voulons pas être encore oubliés.* » A La Roche-sur-Yon, comme à Poitiers, les ouvriers entendaient soutenir les syndicats réunis pour négocier les salaires de la branche caoutchouc, bien décidés à revenir sur les 1,2 % accordés au 1er mars par la Manufacture Michelin.

Les revendications syndicales de 1 000 francs de prime au 15 avril, la revalorisation de tous les salaires inférieurs à 8 000 francs nets, la semaine de 35 heures, avec deux jours consécutifs entre deux changements de quart, ont mobilisé les ouvriers. Des piquets de grève étaient installés à l'entrée des usines. La production était bloquée. La direction ne répliquait, organisant « *un lock-out larvé* » en invitant les ouvriers de fabrication à rester à la maison jusqu'à nouvel ordre.

Après un week-end d'occupation, cette stratégie patronale portait ses fruits. Le lundi 10 au matin, à l'assemblée générale convoquée à la Roche-sur-Yon par l'intersyndicale, les collaborateurs (agents de maîtrise) arrivaient en masse. Ils réclamaient un vote sur la suite des événements, et l'organisaient devant les grilles et sans isoloir. C'est ainsi que 280 personnes se sont prononcées pour la reprise, 130 votant contre. Dans l'après-midi, les syndicats tentaient de reprendre honorablement le travail en réclamant le paiement des heures de grève. Mais la direction refusait. Dialogue impossible. Lundi, à 21 h 30, le premier camion rentrait à l'usine après une semaine de conflit. « *On a tenu une semaine. Finir comme ça, si près du but, ça met un coup* », regrettait un délégué CFDT.

A Poitiers, seuls les grévistes ont pris part au vote. Lundi soir, la poursuite du mouvement était donc décidée par près de 70 % des votants. Dans cette usine de 701 salariés, des agents de fabrication mènent le mouvement : « *On en a ras-le-bol de faire des efforts* ».

La grève dans les deux usines, où la direction se refusait à commenter le conflit, semble faire tache d'huile sur les autres sites. A Cholet, des débrayages sont prévus pour mardi 11 et mercredi 12 avril contre le travail du samedi et pour une revalorisation des salaires. A Vannes (Morbihan), les ouvriers sont appelés à arrêter le travail pendant deux heures, le mercredi.

Gaspard Norrito

Matsushita joue la prudence, Sony l'obstination

Aucun des deux ennemis de l'électronique japonaise n'a démontré la pertinence de sa stratégie

MATSUSHITA cède le contrôle coûteux des studios MCA (*Le Monde* du 11 avril) alors que Sony aspire toujours à offrir du divertissement, tout comme il fabrique le matériel qui lui donne forme. Il y a une dizaine de jours, en visite au Pays de Galles, le président de Sony Europe justifiait la nomination alors toute fraîche de Nobuyoki Idei (*Le Monde* du 24 mars) à la tête du groupe nippon en ces termes : « *C'est un bon connaisseur du soft, des programmes. Sony n'est plus un groupe d'électronique. C'est une* entertainement company. »

Matsushita et Sony : les chemins des deux groupes japonais, une nouvelle fois, divergent. L'un et l'autre sont partis quasi simultanément à la conquête d'Hollywood. Au point d'effrayer l'Amérique du début des années 90 et d'y susciter un fort ressentiment anti-nippon. Sony, qui avait racheté l'activité disques de CBS en 1987, créait l'événement en 1989 en reprenant les studios Columbia pour 3,4 milliards de dollars (environ 22 milliards de francs à l'époque) auxquels s'ajoutait 1,3 milliard de dollars de reprise de dettes. Quelques mois plus tard, Matsushita surenchérissait. Pour 6,1 milliards de dollars cette fois, le groupe d'Osaka achetait MCA-Universal.

Pour n'avoir pas su gérer son entrée dans l'industrie du film, Matsushita est obligé aujourd'hui de se retirer. Mais le numéro un mondial de l'électronique grand public n'est pas le seul à avoir essuyé un tel échec. En conclure, comme le fait une partie de la presse américaine, à l'incapacité quasi culturelle des groupes nippons à comprendre l'univers créatif d'Hollywood est quelque peu rapide. Coca-Cola, groupe américain, a essuyé les mêmes déboires : le géant des boissons gazeuses avait lui aussi jeté l'éponge, autorisant le rachat de Columbia par Sony.

Le contenu tire l'équipement. Sony en a eu la révélation lors du rachat des disques CBS. Comment vendre des lecteurs de compact-disques si aucun titre n'est disponible en son laser ? En persuadant des chefs d'orchestre prestigieux d'enregistrer pour ce procédé, en rééditant les fonds de la maison de disques, le groupe a contribué – comme Philips avec Polygram – à imposer le lecteur CD dans les foyers.

GUERRE DE NORMES

L'intégration dans l'industrie des programmes, qu'elle soit partielle ou complète, peut se révéler un atout décisif dans une guerre de normes. Aujourd'hui, le bras de fer dans l'électronique grand public porte sur le futur vidéo-CD. Matsushita a rallié la norme défendue par Toshiba et Time-Warner. Sony, qui figure dans la coalition rivale avec Philips, a plus que jamais besoin du soutien de Columbia à sa norme.

Matsushita renonce à opérer directement à Hollywood parce qu'il n'était pas forcément le mieux armé. Plus que de « *nipponité* », il s'agit d'un problème de culture d'entreprise. Au Japon, Matsushita est considéré comme une entreprise très provinciale, très conservatrice, lourde dans son mode de fonctionnement. Le groupe, dont l'essentiel de la base industrielle est encore au Japon, sait que, malgré ses efforts, il risque de souffrir de la force du yen. Son désengagement de MCA est le signe d'une gestion financière redevenue précautionneuse.

Le rachat de Columbia a aussi coûté cher à Sony : il a annoncé en novembre dernier des pertes consolidées de 2,8 milliards de dollars après avoir décidé d'amortir en une seule fois l'écart entre le prix d'acquisition et la valeur comptable de ces studios. Mais sa situation est différente. Plus internationalisé dans sa base de production, il a moins à redouter du yen fort. Il estime pour le moment avoir les moyens de poursuivre son aventure Columbia. Matsushita fait preuve de prudence, Sony d'obstination. Nul ne peut décréter aujourd'hui lequel des deux frères ennemis japonais a la stratégie gagnante.

Caroline Monnot

Depuis 1992, les raffineurs français produisent à perte

CAMPAGNE ÉLECTORALE oblige, l'Union française des industries pétrolières (UFIP) a avancé de quelques semaines la présentation du bilan de ce secteur et a rendu public, mardi 11 avril, les propositions transmises aux candidats pour les alerter. Après le timide redressement de 1993, l'année écoulée a franchement été « *mauvaise* » pour l'industrie pétrolière, selon le président de cette organisation, Bernard Calvet, et la situation ne s'améliore guère.

En raison de la dégradation du raffinage et de la distribution (*Le Monde* du 17 mars), les sept compagnies pétrolières les plus importantes en France (Elf, Total, Esso, Shell, BP, Mobil, Fina) ont perdu 239 millions de francs, alors qu'en 1993 leur résultat courant économique après impôts avait été bénéficiaire de 2,2 milliards de francs. En amont, dans les treize raffineries, les marges de raffinage se sont à nouveau détériorées tombant à 64 francs la tonne en 1994 (contre 92 francs l'année précédente). Aux cours des premiers mois de 1995, la rentabilité est même tombée sous les 20 francs la tonne. Une chute inquiétante, car le seuil d'équilibre étant évalué à 100 francs, cette industrie travaille à perte depuis 1992.

Selon l'UFIP, ces contre-performances sont dues non seulement à la conjoncture, mais aussi aux surcoûts supportés par le raffinage français (coûts salariaux, taxe professionnelle, obligation de pavillon, frais portuaires...) estimés à 1 milliard de francs. Si rien n'est fait par les pouvoirs publics, cette organisation redoute que dans le cadre des restructurations en cours de l'industrie européenne du raffinage, les installations françaises soient menacées au profit des autres sites. Le risque est d'autant plus sérieux que l'offre est abondante, les surcapacités européennes étant estimées à 60 millions de tonnes par an, soit l'équivalent de dix raffineries. A l'extrême, selon M. Calvet, l'Hexagone pourrait être approvisionné par les pays environnants.

D. G.

Pechiney remet à plat sa stratégie

Le groupe restera dans l'aluminium et dans l'emballage, affirme son président Jean-Pierre Rodier

PECHINEY retrouve une stratégie. Déstabilisé par 3,7 milliards de francs de pertes, le groupe aluminium hésitait sur son avenir. Neuf mois après son arrivée, Jean-Pierre Rodier lui redonne une ligne directrice. Mais cette remise à plat se fait sans trompe l'oeil. Le président de Pechiney a renoncé à la possibilité, souvent évoquée par son prédécesseur Jean Gandois, de s'adjoindre une troisième activité, qui aurait permis au groupe de sortir de ses difficultés. De même, il a refusé de faire éclater le groupe, comme certains le lui avaient suggéré. *« Pechiney restera dans l'aluminium et dans l'emballage »*, affirme M. Rodier.

Le redressement du groupe va reposer sur *« un travail aux petits points »*. Chaque branche est appelée à repenser ses modes de fonctionnement, à gérer ses faiblesses, à développer ses forces. L'impératif pour tous est de créer de la valeur. *« Cela passe par la croissance, le développement, les alliances ou des cessions »*, dit Jean-Pierre Rodier. Pechiney a déjà prévu de céder les actifs trop éloignés du reste du groupe. Les composants et systèmes, l'emballage métallique alimentaire aux Etats-Unis, le conditionnement en verre, l'activité turbomoteurs (Howmet) sont sur la liste.

Pour arriver à cette redéfinition stratégique, quatre mois d'audit interne auront été nécessaires. Ce remue-ménage interne a suscité de nombreuses inquiétudes auprès des salariés. Le groupe ayant annoncé son intention de réaliser d'importantes cessions, beaucoup se sont sentis menacés. *« C'est un moyen aussi de déclencher une dynamique. Pechiney avait pris l'habitude de vivre de dogmes »*, dit le président de Pechiney.

A l'examen, le groupe s'est aperçu que son activité aluminium, souvent considérée comme un handicap parce que trop cyclique, est un atout. Son marché est loin d'être saturé. Même s'il ne connaît plus les fortes croissances des années 60, l'aluminium continue à enregistrer une hausse de la demande de 3 % à 4 % par an dans toutes les régions du monde. Dans ce contexte, l'aluminium de Pechiney a toutes ses chances. La technologie du groupe s'est imposée dans le monde entier face à celle de l'américain Kaiser ou du canadien Alcan.

Ses usines rivalisent sans difficulté avec celles de ses concurrents. Les sites de Tomago (Australie) et de Becancour (Canada), dont la vente avait souvent été évoquée dans le groupe, se révèlent même parmi les plus profitables. Pechiney a donc décidé de les garder. *« L'aluminium est le cœur de Pechiney. C'est la principale source de revenus du groupe. Sur les neuf dernières années, l'activité a dégagé en moyenne 1 milliard de cash-flow par an »*, souligne M. Rodier. Le président de Pechiney n'exclut pas, toutefois, de fermer les vieux sites du groupe en Ariège et dans les Pyrénées d'ici sept à dix ans.

« POINTILLISTE »

L'emballage, deuxième pilier du groupe, connaît la même approche « pointilliste ». Le marché de la boîte-boisson, principale activité de la branche, est désormais mûr. Aux Etats-Unis, il ne progresse plus que de 2,3 % en moyenne contre 6,4 % à la fin des années 80. En Europe, la croissance prévue est de 3,2 % au cours des prochaines années ; elle était de plus de 15 % en 1987. A l'avenir, la progression pourrait encore s'étioler. Sur ces marchés de grande consommation, la guerre des matériaux fait rage. En quelques années, le verre a été totalement distancé. A l'inverse, le PET (plastique polyéthylène téréphtallate) s'impose de plus en plus dans les boissons.

Pour American National Can (ANC), la filiale emballage du groupe, la situation n'est pas encore trop dangereuse. Mais Pechiney sait qu'il ne retrouvera plus jamais les 30 % de rentabilité annuelle, comme à la fin des années 80. D'autant qu'une partie substantielle de ces profits provenaient de la spéculation sur les achats d'aluminium. *« Nous allons désormais gérer ANC en père de famille »*, dit M. Rodier. La filiale américaine ne devrait bénéficier d'aucun investissement important, *« afin de ne pas avoir trop de capitaux investis, au moment où la concurrence avec le PET sera plus forte »*. ANC a déjà révisé ses plans. Au lieu de reconstruire une usine comme elle l'avait prévu, elle ne construira qu'une ligne de production. De 80 millions de dollars envisagés au départ, la dépense tombera à 40.

N'était-il pas plus opportun de vendre ? Jean-Pierre Rodier s'en défend : *« C'est ANC qui possède la base technologique. Elle est aussi en contact avec tous les grands clients américains, que nous souhaitons accompagner dans leur développement. »* Si le groupe ne voit guère de perspectives de croissance forte aux Etats-Unis ou en Europe, il souhaite, en revanche, étendre son activité boîte-boisson en Amérique latine ou en Asie, où les marchés sont très prometteurs. Misant aussi sur des perspectives de forte hausse, le groupe entend se renforcer dans l'emballage plastique et flexible pour l'alimentaire, les cosmétiques, la pharmacie. A entendre auparavant les responsables, Pechiney devait céder cette activité en priorité....

Mais le groupe, en l'état, est incapable de financer ces développements. Son endettement s'élève à 25,3 milliards de francs pour 15 milliards de fonds propres. Les frais financiers représentent 3,4 milliards de francs par an, alors que le cash-flow net atteint 3,8 milliards de francs. Pour se désendetter, le groupe a prévu de céder 10 milliards de francs d'actifs. Il a déjà commencé en se proposant de diminuer sa participation de 21 % dans sa filiale Carbone Lorraine (composants industriels), ce qui lui permettrait d'alléger son endettement de 1,2 milliard. La cession de l'emballage métallique alimentaire aux Etats-Unis, du conditionnement en verre et surtout d'Howmet lui permettront de boucler son programme.

Pechiney ne veut pas se montrer trop pressé, afin de ne pas être contraint de brader ses filiales. Selon son PDG, tout devrait être achevé d'ici à deux ans. Mais il estime qu'il sera en situation d'être privatisé bien avant. Au moment de son retour sur le marché, le groupe souhaiterait bénéficier d'une augmentation de capital, afin de se donner les moyens d'investir dans ses activités « en développement » qui demandent au moins 1 milliard par an. *« 5 milliards seraient bien »*, dit Jean-Pierre Rodier. Assaini, recapitalisé, Pechiney pense qu'il aura tous les moyens de faire face aux aléas des cycles, devenus de plus en plus meurtriers depuis que les financiers ont commencé à se réintéresser à l'aluminium.

Martine Orange

Carbone Lorraine prêt à être privatisé

Paribas Affaires industrielles n'avait jamais perdu de vue Carbone Lorraine. Actionnaire de cette société spécialisée dans les composants industriels avant 1986, il a fait savoir son intérêt pour la société, dès que Pechiney a annoncé son intention de se séparer de cette filiale. Le groupe aluminium a très vite accepté la proposition de Paribas. Un schéma a été imaginé qui permet à Pechiney de réorganiser sa division composants et systèmes industriels afin de mieux en sortir. Carbone Lorraine va reprendre Ugimag (aimants), une autre filiale de Pechiney. Pour financer cette opération, Carbone Lorraine procédera à une augmentation de capital de 250 millions de francs. A cette occasion, Pechiney verra sa participation baisser de 61 % à 40 % au profit de Paribas. L'opération coûtera au groupe bancaire 250 millions de francs environ. Ce montage est soumis à l'approbation du ministère de l'économie, car il s'agit d'une véritable privatisation.

Une défaillance technique serait à l'origine de l'écrasement de l'Airbus de la Tarom

14 % des accidents mortels sont dus à des défaillances d'appareil ou à des erreurs de maintenance

Une anomalie du système automatique de régulation de la poussée des réacteurs après le décollage aurait causé une assymétrie dans la poussée puis l'écrasement de l'Airbus de la compagnie roumaine Tarom, le 31 mars. Des experts s'interrogent sur le manque de réaction du pilote. Selon Boeing, à l'horizon 2010, il pourrait se produire un accident majeur par semaine compte tenu de la croissance du trafic.

BUCAREST
de notre correspondant

La commission d'enquête réunie pour tenter de faire la lumière sur l'accident de l'Airbus de la Tarom a établi, lundi 10 avril, qu'une défaillance technique serait à *l'origine du drame qui a coûté la* vie à soixante personnes. Ces résultats « préliminaires » – la rédaction du rapport définitif pourra prendre plusieurs mois – concluent à la responsabilité du constructeur européen même si, pour le moment, les enquêteurs ne se prononcent pas sur l'origine du problème technique.

En l'état actuel de l'analyse de la boite noire DFDR (Digital Flight Data Recorder), il apparaît que la chute de l'Airbus aurait été provoquée par *« une anomalie »* dans le fonctionnement de l'ATS (Auto Throttle System). Ce système automatique est censé régler la poussée des réacteurs au moment où l'appareil passe de la phase de décollage à la phase de croisière. Selon les enquêteurs, le moteur droit n'aurait pas répondu aux ordres de l'ATS alors qu'en revanche, la puissance du réacteur gauche était normalement réduite. Cette *« asymétrie des poussées »* se serait ensuite amplifiée. Soumis à la pleine puissance d'un des moteurs, alors que l'autre tournait au ralenti, l'avion s'est alors déséquilibré et a commencé par se retourner sur lui-même pour terminer pratiquement sur le dos. Il a amorcé une plongée presque à la verticale vers le sol en accélérant sa vitesse *de 350 à 550 kilomètres/heure.*

Si les causes de ce dysfonctionnement demeurent indéterminées, les enquêteurs ont au moins acquis la certitude que l'hypothèse de l'explosion d'une bombe en vol est *« exclue »*. Ils mettent ainsi un terme aux rumeurs d'attentat. Les conclusions de l'enquête passent pratiquement sous silence le comportement du pilote durant l'incident. *« Seuls de légers braquages de la direction et des gouvernes ont été enregistrés »*, note la commission. En privé, un spécialiste aéronautique français posait toutefois la question de la réaction du pilote face à un problème qui, selon lui, aurait peut-être pu être maîtrisé. *« Il a dû s'apercevoir de la défaillance technique. L'ATS est un système classique de régulation des puissances qui est déconnectable »*, a-t-il estimé.

Airbus Industrie a confirmé, lundi 10 avril, à Paris, qu'*« une défaillance mécanique associée à l'automanette a été le facteur déclenchant de l'accident, selon l'état actuel des connaissances »*. Toutefois, fait remarquer un expert, tous les avions à réaction connaissent *« à un moment ou à un autre »* un problème de manette qui se grippe, et les pilotes doivent être en mesure de les corriger. *Ainsi, le pilotage d'un avion* avec un seul moteur figure dans l'apprentissage d'un pilote de ligne. Le pilote a-t-il réagi de façon adéquate dans le cadre de l'accident de l'aribus A310 ? La question reste entière.

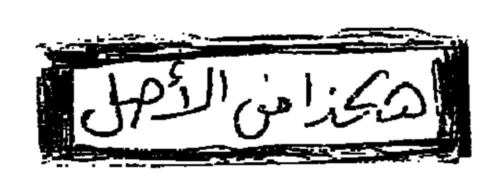
UN ENCHAÎNEMENT DE CAUSES

Un accident est rarement dû à une cause unique mais résulte d'un enchaînement d'évènements, constate les constructeurs. Il n'en reste pas moins que, de 1985 à 1994, selon le constructeur américain Boeing, qui s'appuit sur l'analyse de cent un accidents mortels aux causes connues en dix ans, 53,5 % d'entre eux ont pour raison première l'équipage, 8,9 % l'appareil, 5 % la maintenance, 2 % les conditions météorologiques, 5,9 % le contrôle aérien et 24,8 % des causes diverses. L'erreur humaine reste donc l'une des causes principales des accidents. Toutefois, le taux d'accidents liés à l'erreur humaine a baissé puisqu'il ne touchait que 63,9 % des cas pour la période comprise entre 1959 et 1994.

Cependant, le transport aérien reste un des modes les plus sûrs avec 560 morts par an en moyenne depuis 1960, selon l'étude réalisée par le constructeur américain. Et le taux moyen *d'accidents majeurs s'élève à 1,88* par million de départs. Ces dix dernières années, dix-sept accidents majeurs sont survenus en moyenne chaque année à travers le monde, selon les statistiques réalisées par l'avionneur de Seattle. Mais sans évolution notable, il se produira en moyenne un accident majeur par semaine en 2010, estime Paul Russell, ingénieur en chef chargé de la sécurité chez le constructeur aéronautique Boeing, dans l'hypothèse d'une croissance du trafic de 5 % par an.

Dans ce contexte, le constructeur Boeing souhaite diviser par deux le taux d'accidents majeurs d'ici 2010 et a élaboré une stratégie de prévention qui repose sur l'analyse de 232 accidents survenus ces dix dernières années. Elle repose sur des facteurs multiples allant d'un respect des procédures par l'équipage à une amélioration de la maintenance des avions ou de leur conception.

Christophe Chatelot et Martine Laronche, à Paris



Le yen a amorcé un repli après s'être envolé face à l'ensemble des devises

Mardi matin 11 avril, la remontée du dollar se confirmait

Le dollar s'échangeait, mardi matin 11 avril, à 84,35 yens, nettement au-dessus de son plus bas niveau historique – 80,15 yens – atteint la veille sur les places asiatiques. Face à la monnaie allemande, le billet vert était ferme à 1,4110 mark. Le yen, lui, progressait face au mark. Les professionnels des marchés financiers se montrent dans leur majorité optimistes et ils estiment que le pire de la crise est passé.

PEUT-ON encore parler d'une crise du dollar ? Ne faudrait-il pas plutôt évoquer, à la lumière des tout derniers événements sur le marché des changes, une crise du yen ? Lundi 10 avril, sur les places asiatiques, la devise japonaise s'est certes envolée par rapport au billet vert, gagnant 5 % en une seule séance et établissant un plus haut niveau historique de 80,15 yens pour un dollar. Mais la monnaie nippone a également très fortement progressé face à la devise allemande. Alors que le yen s'échangeait vendredi 7 avril en clôture a 60,95 pour un mark, il est monté lundi à 57,55 pour un mark.

Les tensions sur le marché des changes se sont donc déplacées du dollar vers le yen et elles semblent désormais moins résulter de la faiblesse du premier que de la trop grande vigueur du second. Cette perception nouvelle a pour conséquence de mettre les autorités monétaires japonaises dans une situation assez inconfortable. L'appel lancé lundi par le ministre des finances, Masayoshi Takemura, pour un abandon du système de taux de changes flottants n'a d'ailleurs pas reçu le moindre écho. De la même façon, alors que les analystes soulignaient, il y a quelques jours encore, les déséquilibres des comptes extérieurs américains, ils mettent aujourd'hui en avant les distorsions de l'économie japonaise. Les experts de la banque d'investissement américaine Salomon Brothers expliquent ainsi qu'une des conditions préalables à une stabilisation du yen réside dans « *des initiatives crédibles de dérégulation de l'économie japonaise. Le plan de dérégulation sur cinq ans récemment annoncé par le gouvernement a diminué les perspectives d'une réforme structurelle véritablement agressive* ».

Seule une ouverture du marché nippon, permettant une libéralisation des échanges commerciaux et un rebond de la consommation intérieure, serait réellement en mesure de réduire l'excédent de la balance courante du Japon. En dépit de la hausse du yen, les experts de Salomon n'anticipent pas de baisse de cet excédent (il pourrait atteindre cette année un niveau record de 145 milliards de dollars), les exportations baissant à un rythme moins soutenu que les importations. La réévaluation de la devise japonaise aurait en revanche des effets désastreux en termes de croissance. La croissance du produit intérieur brut (PIB) du Japon serait nulle en 1995, alors même qu'en décembre dernier l'OCDE anticipait une progression de 2,5 %.

Les analystes reprochent également aux autorités monétaires japonaises leur manque d'audace. Si la Banque du Japon a bien décidé, le 31 mars, un assouplissement de sa politique monétaire en ramenant le taux de l'argent au jour le jour de 2,25 % à 1,75 %, elle a refusé en revanche d'abaisser son taux d'escompte, toujours fixé à 1,75 %. Une baisse de trois quarts de point ou d'un point entier de ce taux aurait été psychologiquement nécessaire. Il n'est d'ailleurs pas exclu qu'elle soit comprise dans les mesures que le gouvernement japonais doit annoncer vendredi 14 avril.

Les professionnels des marchés financiers se montrent dans leur ensemble plutôt optimistes. Ils estiment qu'un violent trou d'air, comme celui observé lundi matin à Tokyo sur la parité dollar/yen – et qui n'a duré en vérité qu'une demi-heure –, signifie généralement la fin d'un mouvement. Le yen pourrait selon eux désormais se stabiliser, voire légèrement se reprendre.

P.-A. D.

Le Crédit lyonnais rachète la banque Colbert

Se donnant ainsi les mains libres pour mieux la revendre, la banque publique donne le premier signe du désengagement de ses filiales

LE CRÉDIT LYONNAIS a annoncé lundi 10 avril le lancement d'une offre publique d'achat sur sa filiale, la banque Colbert, qu'il détient à 82,12 %. Cette opération se fera sur la base de 77 francs par action (représentant un coût maximal de 124 millions de francs) et de 175 francs par obligation convertible. Objectif : racheter les participations minoritaires pour acquérir toute latitude quant au sort réservé à cette structure résultant d'un amalgame d'actifs hérités de la Bafip, d'International Bankers SA et d'Altus Patrimoine Gestion.

La banque du boulevard des Italiens ne fait pas mystère de son intention de vendre la petite banque Colbert (*Le Monde* du 22 février). Celle-ci s'est déjà délestée de ses actifs immobiliers lors du premier plan de sauvetage du Crédit lyonnais. Dans le cadre du second plan annoncé le 17 avril, elle a rejoint le consortium de réalisation, comme la plupart des actifs du Crédit lyonnais. Mais ses comptes 1994, qui se sont soldés par une perte nette de 1,057 milliard de francs, ont été largement apurés : 665 millions de francs de provisions sur créances douteuses ont été passées, auxquelles s'ajoutent 143 millions de provisions pour risques divers. Il ne reste plus qu'à redimensionner la banque. Sur les quelque 3 milliards de crédits qu'elle détient, 2 milliards ne rapportent qu'une faible marge, une situation que le Lyonnais ne peut plus se permettre.

La démarche du Crédit lyonnais est donc double : d'une part, céder ou reprendre avant la fin de 1995 les activités de relations bancaires avec les PME ainsi que les diverses participations, notamment dans la petite compagnie d'assurance Elysis ; d'autre part, recentrer la banque sur la gestion privée et institutionnelle, qui représente 5,4 milliards de francs de conservation de titres et 6,8 milliards de francs d'OPCVM au 31 décembre 1994. Si la cession de la première partie de la banque risque de ne pas dégager de plus-value notable, l'attrait que peut représenter pour un investisseur étranger l'acquisition d'une part du marché français de la gestion de fortune peut se révéler gagnante.

Le lancement de l'offre publique d'achat du Crédit lyonnais sur Colbert, qui a reçu l'aval des autorités boursières, est le premier signe du désengagement de la banque de ses filiales. Jusqu'à présent en France, seules les participations industrielles avaient été touchées par le recentrage du Lyonnais. La prochaine annonce pourrait concerner l'Union des assurances fédérales, dont la banque détient 51 % et que semble convoiter l'assureur allemand Allianz.

Bu. S.

Les gouverneurs des banques centrales veulent améliorer le contrôle des risques de marché

LE COMITÉ DE BÂLE, qui réunit les gouverneurs des banques centrales des dix pays les plus industrialisés, a annoncé qu'il allait présenter mercredi 12 avril une proposition sur le contrôle par les banques des risques de marché. L'annonce soudaine de la faillite de la banque d'affaires britannique Barings (*Le Monde* du 28 février) à la suite d'opérations sur les produits dérivés a mis en lumière les risques liés aux opérations sur les marchés financiers. D'autant plus que les fameux instruments financiers dérivés, tant décriés en raison de leur caractère spéculatif, n'en finissent pas d'alimenter une chronique des « accidents » qui touchent aussi bien des groupes industriels que des collectivités locales ou des banques.

Pour éviter que le système bancaire soit fragilisé dans son ensemble, le Comité de Bâle veut soumettre à des exigences de fonds propres les opérations sur les marchés menées par des établissements financiers. Il s'agit de couvrir pour partie les risques de perte encourus – sur les positions de bilan et hors-bilan – du fait de fluctuations de taux, de changes et de cours.

MESURE DES RISQUES

Les gouverneurs du G 10 ont entériné lundi 10 avril un amendement qui sera présenté en détail mercredi 12 avril, à Londres, par Tommaso Padoa-Schioppa, le président du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. La principale modification aux règles existantes consiste à offrir une option. Il sera désormais possible d'utiliser les modèles internes des banques pour mesurer les risques de marché, ou bien de se référer à une version améliorée du dispositif standardisé que le Comité de Bâle a exposé dans un document déjà publié en avril 1993.

« *La proposition de calcul des exigences de fonds propres par modèle interne se fonde sur une série de critères quantitatifs que les banques devront respecter et ménage une certaine marge de souplesse afin de favoriser l'amélioration continue des techniques de mesure des risques* », explique le Comité de Bâle.

La méthode standardisée fournie par le Comité a également subi deux modifications de fond. L'une résulte du développement rapide, ces dernières années, des activités de négociation des banques sur produits de base et instruments dérivés. Elle a consisté « *à ajouter une mesure du risque qui en découle et une méthode de calcul des exigences de fonds propres correspondantes* ». Le Comité a aussi défini des « *procédés plus sophistiqués de mesure de risque sur options* ». Le comité des gouverneurs du G 10 souhaite que l'amendement entre en vigueur au plus tard à la fin de 1997.

Eurotunnel veut renégocier sa dette en septembre

La saison d'été sera décisive pour l'exploitant

« ***EUROTUNNEL** reste un investissement à risques* », a estimé Patrick Ponsolle, coprésident de la société franco-britannique, au côté d'Alastair Morton, à l'occasion de la présentation, lundi 10 avril, des résultats de l'exercice 1994. L'exploitant a totalisé des pertes de 3,23 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 255,5 millions de francs, dont la faiblesse s'explique par les retards dans la mise en service du tunnel sous la Manche. L'octroi par les 220 banques créancières d'une tranche de crédit de 2,5 milliards de francs assure le financement de la société franco-britannique au moins jusqu'au 31 octobre 1995 mais ne lève pas toutes les hypothèques.

Plusieurs « *incertitudes* » demeurent, au premier rang desquelles l'évolution des charges financières. « *La société hérite d'un système de transport remarquable et d'une charge financière totalement insupportable* », selon M. Ponsolle. Elle croule sous le poids d'une dette de 70 milliards de francs. La totalité du crédit senior (5,9 milliards de francs) permettra d'aller jusqu'à la seconde moitié de 1996. Enfin, si les bons de souscription sont exercés au 31 octobre de cette année, ils permettront avec un milliard de francs supplémentaires de tenir jusqu'à 1997. Mais cette dernière hypothèse supposerait que l'action Eurotunnel fasse un bond en avant puisque le prix d'exercice atteint près de 25 francs.

Or, Eurotunnel ne prévoyait pas, en mai 1994, d'atteindre l'équilibre avant 1998. Dans ce contexte, M. Ponsolle souhaite convaincre « *ses partenaires banquiers de rechercher ensemble les moyens de refinancement de ce projet* », l'objectif étant d'« *abaisser le coût de la dette* ». « *La nécessité de ressources additionnelles en 1997 n'est pas une fatalité*, a-t-il déclaré. *Nous pouvons l'éviter en diminuant nos charges actuelles. Vient un point où à force d'augmenter les marges on finit par mettre en péril le principal.* » Les négociations devraient donc avoir lieu en septembre au regard des résultats de la saison d'été. Le coprésident d'Eurotunnel n'a pas détaillé les moyens envisagés pour alléger la dette : émission d'obligations ou allégement des marges.

Eurotunnel n'a pas d'autre solution que de réussir sa saison d'été. Faute de quoi, le déblocage du reste de ses prêts serait compromis et la société pourrait difficilement échapper à une restructuration financière. Au chapitre des bonnes nouvelles, les recettes d'exploitation ont couvert les dépenses d'exploitation en mars pour la première fois. La société espère couvrir également ses dépenses d'investissement dans les prochains mois.

SUR LE FIL

Elle veut dès cet été prendre 40 % du trafic voitures (contre 20 %) et 30 % du trafic marchandises (contre 18 %). Il faut donc qu'elle dispose de l'intégralité de ses capacités (soit 9 navettes) d'ici au début de juillet et qu'elle ait résolu ses aléas techniques. « *Nous venons de franchir une étape décisive dans les augmentations de capacité* », a estimé M. Ponsolle avec un rythme de passage des voitures de 3 300 par jour.

Mais même si Eurotunnel arrive à être techniquement au rendez-vous, la société n'a pas pour autant toutes les cartes en main. Pour l'heure, les ferries n'ont pas déclaré la guerre et l'évolution des tarifs est *grosso modo* en phase avec les prévisions, assure M. Ponsolle. Même si la croissance du trafic transmanche est supérieure aux espérances, la réalisation du tunnel a créé, au moins temporairement, une surcapacité. Résultat, « *il peut se déclencher à tout moment une guerre des prix* », craint-on chez Eurotunnel. La société, qui n'a pas obtenu gain de cause dans sa contestation de la légalité des ventes hors taxes jusqu'en 1999 par les ferries, espère un durcissement des règles de sécurité outre-Manche pour ces mêmes ferries.

Pour se prémunir des incertitudes, l'exploitant d'Eurotunnel espère également obtenir une renégociation du contrat le liant aux chemins de fer. L'enjeu porte au total sur 20 milliards de francs (*le Monde* du 25 mars). Mais, au-delà de ce contentieux, « *les relations sont instatisfaisantes avec les chemins de fer* », faute d'une réelle collaboration, a estimé M. Ponsolle. Et de critiquer les tarifs pratiqués par la SNCF qui sont inférieurs de 25 à 30 % à ceux des avions en première classe et supérieurs de 20 à 25 % aux prix de la seconde.

« *J'ai le sentiment d'être devant un paradoxe*, a conclu M. Ponsolle. *Je suis totalement convaincu qu'Eurotunnel est un excellent projet promis sur le moyen et long terme à un succès incontestable mais j'ai le sentiment constant que nous sommes sur le fil du rasoir...* » Pour l'heure, la société franco-britannique navigue à vue sans savoir de quoi sera fait demain et l'avenir d'Eurotunnel se conjugue au conditionnel. Autant d'incertitudes que les marchés financiers ont sanctionnées, lundi 10 avril. L'action Eurotunnel a terminé la journée au plus bas de l'année à 17,40 francs, en recul de 6,5 %.

Martine Laronche

Félix Potin : 556 licenciements et 213 magasins mis en vente

LA DIRECTION de Félix Potin a présenté au comité d'entreprise, lundi 10 avril, un plan de restructuration drastique : 556 des 1 094 salariés seront licenciés (dont 67 au siège sur 125 personnes) et, sur les 406 magasins, 213, trop petits ou trop éloignés de la capitale, seront vendus. Les 34 supermarchés Défi seront cédés, pour recentrer le groupe sur les petits magasins, selon les voeux du directeur général adjoint, Daniel Lebard, nommé le 15 mars par la famille Sayer, propriétaire, pour redresser un groupe endetté à hauteur de 120 millions de francs auprès de la BNP et déficitaire. Le personnel de Félix Potin avait observé un mouvement de grève de près d'un mois, à l'appel de l'intersyndicale CFDT-CGT-FO-CGC, suspendu le 28 mars après la signature d'un protocole prévoyant « *le retour à un approvisionnement normal* ».

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : naissance de la cinquième compagnie longue distance aux Etats-Unis.** – La compagnie américaine de téléphone Frontier Corp. a annoncé lundi 10 avril sa fusion avec ALC Communications, dans une transaction évaluée à 1,8 milliard de dollars (environ 8,6 milliards de francs) qui donne naissance à la cinquième compagnie de télécommunication longue distance des Etats-Unis. L'entité résultant de la fusion a un chiffre d'affaires de 2 milliards de dollars (9,6 milliards de francs) et totalise deux millions d'abonnés. Elle devrait se classer derrière ATT, MCI, Sprint et LDDS pour ses activités de télécommunications longue distance.

■ **EXXON : la première compagnie pétrolière américaine** a annoncé lundi 10 avril la conclusion de négociations préalables à l'exploitation de trois gisements de pétrole et de gaz dans la région de Sakhaline (Russie). Ce projet, qui doit maintenant être approuvé par la Russie et le gouvernement de la région de Sakhaline, devrait nécessiter un investissement de plus de 15 milliards de dollars (75 milliards de francs). Les réserves de ces gisements sont estimées à 2,5 milliards de barils de pétrole et autres produits pétroliers, et 450 milliards de m^3 de gaz.

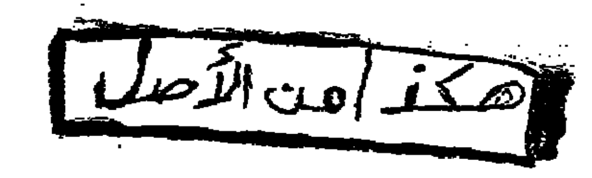
■ **CHARGEURS : le groupe de textile et de communication** de Jérôme Seydoux a annoncé, mardi 10 avril, la construction d'une usine de lavage et de peignage de laine près de Shanghaï en Chine. Dénommée Zhanjiagang Yangtsé Wool Combing, l'usine représente un investissement de 30 millions de dollars (144 millions de francs), en coentreprise (joint-venture) entre Chargeurs (75 % du capital), la société locale Jiangsu Huafang (20 %) et la Ctexic (5 %), représentant le Conseil national du textile chinois.

■ **GTM-ENTREPOSE : le pôle bâtiment-travaux publics de la Lyonnaise des eaux** a confirmé, lundi 10 avril, la hausse de son bénéfice net, part du groupe, de 18,1 %, à 202 millions de francs. Le chiffre d'affaires du groupe a augmenté de plus de 2 milliards de francs (+7,3 %), progressant tant en France qu'à l'étranger (36 % du total), pour s'établir à 30,88 milliards de francs. Le carnet de commandes au 1er janvier était en retrait (22,9 milliards de francs contre 24,1 milliards à la même date de 1993), mais le chiffre d'affaires du groupe va croître de 12 milliards de francs, avec la prise de contrôle à 100 % de Dumez-GTM.

■ **CHRISTOFLE : le groupe français spécialisé dans les arts de la table** a stabilisé son chiffre d'affaires en 1994 à 535 millions de francs, grâce à ses ventes en Amérique (+ 10 %) et en Asie (+ 30 %). En Europe, en revanche, celles-ci ont reculé de 2 %, a annoncé, mardi 11 avril, le président de son directoire, Maurizio Borletti. Le résultat courant net d'impôt est redevenu bénéficiaire de 9,3 millions de francs.

■ **ELF ANTAR FRANCE : la filiale du groupe Elf Aquitaine** a annoncé le 10 avril une perte estimée à environ 500 millions de francs pour l'exercice 1994, contre un bénéfice de 133 millions en 1993. Compte tenu de provisions exceptionnelles à hauteur de 427 millions de francs, le résultat opérationnel d'Elf Antar France enregistre une perte de 951 millions de francs.

■ **GEC-ALSTHOM : le groupe franco-britannique** a annoncé lundi 11 avril avoir remporté un contrat de 4 milliards de francs pour la modernisation du métro de la Northern Line à Londres. Dans le cadre de ce contrat, GEC-Alsthom va construire cent nouvelles rames et sera responsable de leur maintenance pendant vingt ans.



■ **LE DOLLAR**, en hausse mardi matin 11 avril lors des premiers échanges entre banques sur les places européennes, s'échangeait à 4,9131 francs, 1,4125 mark et 84,39 yens.

■ **LA BUNDESBANK** a annoncé qu'elle allait procéder à une prise en pension à taux variable à 14 jours. Ce qui pourrait se traduire par une nouvelle baisse des taux à court terme.

■ **LA BANQUE ROYALE DE SUÈDE** a décidé mardi 11 avril de relever son taux fixe de prise en pension à 8,34 %. Ce taux avait déjà été relevé à 8,27 % la semaine passée.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé en légère hausse de 0,7 % la séance de mardi, sous l'effet d'achats d'arbitrage liés aux contrats à termes et du repli du yen.

■ **L'OR** a ouvert en baisse mardi sur le marché international de Hong Kong. L'once d'or s'échangeait à 389,30-389,70 dollars contre 391,40-391,70 dollars la veille en clôture.

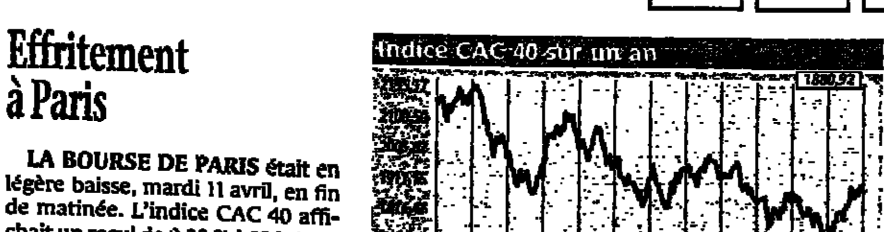
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Effritement à Paris

LA BOURSE DE PARIS était en légère baisse, mardi 11 avril, en fin de matinée. L'indice CAC 40 affichait un recul de 0,28 % à 12 h 30. Il avait ouvert quasiment inchangé par rapport à ses cours de clôture de lundi. Le volume d'échanges était de 974 millions de francs. Les professionnels attendaient la publication *dans l'après-midi* de l'indice américain des prix à la production et l'accueil que lui réservera Wall Street. Le contrat notionnel du Matif était en légère hausse, grâce au rebond du dollar sur le marché des changes. L'échéance juin gagnait 20 centièmes. Le Bund allemand était, lui, en légère baisse à la suite des prévisions des instituts de conjoncture qui parient pour une reprise de la croissance de la masse monétaire M3. Michelin était en hausse de 0,79 % à 216,20 francs. Le groupe a enregistré en 1994 un bénéfice net part du groupe de 1,289 milliard de francs, après une perte de 3,670 milliards en 1993. Lafarge s'inscrivait également en hausse à 370,20 francs (+0,84 %). Parmi les plus fortes hausses, on trouvait Dynaction (+2,48 %) et Degremont (+6,65 %). Parmi les titres en baisse figuraient Pechiney en recul de 7,97 % et Pechiney international (-3,16 %). Eurotunnel était à nouveau orienté à la baisse (-4,02 %), tout comme Bolloré Technologie, en repli de 2,58 %.

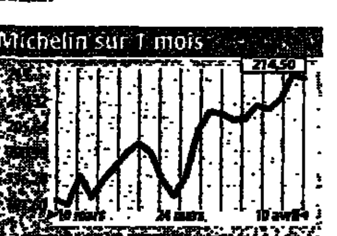


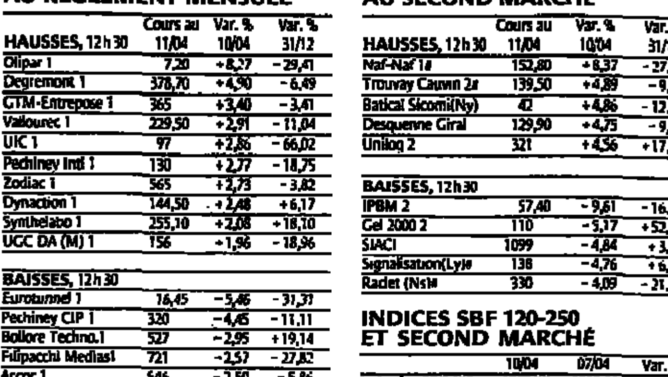
CAC 40 5 jours

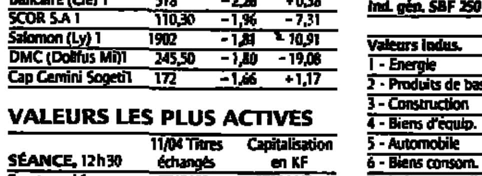
Michelin, valeur du jour

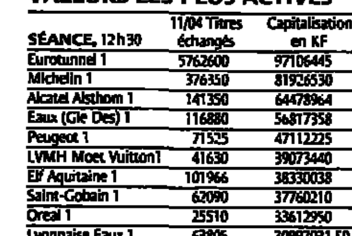
L'ANNONCE par Michelin, numéro 1 mondial du pneumatique, d'un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 1,289 milliard de francs en 1994 *(voir page 16)*, contre une perte de 3,670 milliards au terme de l'exercice 1993, ne devrait pas avoir surpris la Bourse de Paris. L'action Michelin a regagné plus de 10 % depuis la fin du mois de mars. Elle s'échangeait lundi 10 avril en clôture à 214,50 francs et avait touché 190 francs en décembre 1994.

Le marché semble avoir intégré aujourd'hui le fait que le groupe est peu sensible aux variations du dollar.









PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 11/04	Var. % 10/04	Var. % 31/12
Olipar 1	7,20	+8,27	-29,41
Degremont 1	378,70	+4,90	-6,49
GTM-Entrepose 1	365	+3,40	-3,41
Vallourec 1	229,50	+2,91	-11,04
UIC 1	97	+2,86	-66,02
Pechiney Intl 1	130	+2,77	-18,75
Zodiac 1	565	+2,73	-3,82
Dynaction 1	144,50	+2,48	+6,17
Synthelabo 1	255,10	+2,08	+18,10
UGC DA (M) 1	156	+1,96	-18,96
BAISSES, 12 h 30			
Eurotunnel 1	16,45	-5,46	-31,37
Pechiney CIP 1	320	-4,45	-11,11
Bollore Techno.1	527	-2,95	+19,14
Filipacchi Medias1	721	-2,57	-27,82
Accor 1	546	-2,50	-5,86
Bancaire (Cie) 1	518	-2,26	+0,58
SCOR S.A 1	110,30	-1,96	-7,31
Salomon (Ly) 1	1902	-1,81	-10,91
DMC (Dollfus Mi)1	245,50	-1,80	-19,08
Cap Gemini Sogeti1	172	-1,66	+1,17

VALEURS LES PLUS ACTIVES

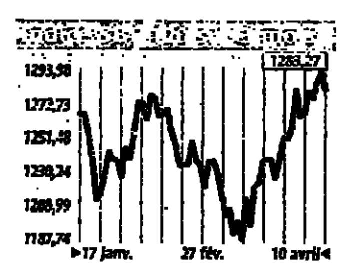
SÉANCE, 12 h 30	11/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Eurotunnel 1	5762600	97106445
Michelin 1	376350	81926530
Alcatel Alsthom 1	141350	64478964
Eaux (Gle Des) 1	116880	56817358
Peugeot 1	71525	47112225
LVMH Moet Vuitton1	41630	39073440
Elf Aquitaine 1	101966	38330038
Saint-Gobain 1	62090	37760210
Oreal 1	25510	33612950
Lyonnaise Eaux 1	63805	30997031,50

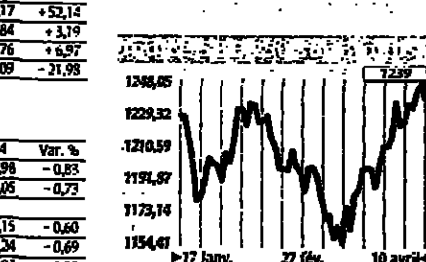
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

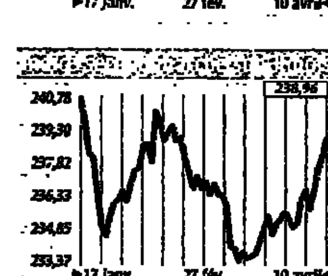
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 11/04	Var. % 10/04	Var. % 31/12
Naf-Naf 1#	152,80	+8,37	-27,23
Trouvay Cauvin 2#	139,50	+4,89	-9,41
Batical Sicomi(Ny)	42	+4,86	-12,50
Desquenne Giral	129,90	+4,75	-9,97
Uniloq 2	321	+4,56	+17,15
BAISSES, 12 h 30			
IPBM 2	57,40	-9,61	-16,61
Gel 2000 2	110	-5,17	+52,14
SIACI	1099	-4,84	+3,19
Signalisation(Ly)#	138	-4,76	+6,97
Radet (Ns)#	330	-4,09	-21,98

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	10/04	07/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1283,27	1293,98	-0,83
Ind. gén. SBF 250	1239	1248,05	-0,73
Valeurs indus.	1432,47	1441,15	-0,60
1 - Energie	1421,43	1431,24	-0,69
2 - Produits de base	1353,87	1369,03	-1,11
3 - Construction	1491,02	1503,85	-0,85
4 - Biens d'équip.	1035,33	1045,85	-1,01
5 - Automobile	1875,19	1884,12	-0,47
6 - Biens consom.	1886,99	1890,65	-0,19
7 - Indus. agro-alim.	1382,32	1385,93	-0,26
Services	1219,48	1229,02	-0,78
8 - Distribution	2000,54	2007,96	-0,37
9 - Autres services	900,09	910,06	-1,10
Sociétés financières	970,69	979,78	-0,93
10 - Immobilier	694,57	693,86	+0,10
11 - Services financ.	1002,41	1016,12	-1,35
12 - Sociétés invest.	1102,72	1106,37	-0,33
Ind. Second Marché	238,96	238,16	+0,34







Nouvelle hausse à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a gagné, mardi 11 avril, 0,65 %, qui s'ajoute aux 2,82 % de la veille. Le marché japonais a été soutenu une fois de plus par des éléments techniques tenant aux contrats à terme plutôt que par des fondamentaux dans un volume peu étoffé. L'indice Nikkei a gagné 105,79 points à 16 268,88 points.

Wall Street avait terminé sur une légère reprise lundi 10 avril, à l'issue d'une séance très peu active à la veille de la publication de l'indice des prix à la production et en raison de l'absence de plusieurs opérateurs pour la semaine de Pâques. L'indice Dow Jones a gagné 5,53 points (+0,13 %) à 4 198,15 points. Quelque 260 millions de titres seulement ont été échangés. Les valeurs en hausse ont été à peine plus nombreuses que celles en baisse : 1 091 contre 1 055, alors que 815 actions sont restées inchangées.

Le marché attend la publication, mardi, de l'indice des prix à la production en mars aux Etats-Unis et mercredi de l'indice des prix à la consommation. Les experts prévoient une augmentation de l'ordre de 0,3 % de chacun des deux indices.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 10/04	Cours au 07/04	Var. en %
Paris CAC 40	1880,92	1900,36	-1,03
New-York/DJ indus.	4193,31	4192,62	+0,02
Tokyo/Nikkei	16163,10	15719,50	+2,74
Londres/FT100	3204,20	3210,90	-0,21
Francfort/Dax 30	1972,29	1981,88	-0,49
Frankfort/Commer.	733,18	736,56	-0,46
Bruxelles/Bel 20	1527,73	1526,02	+0,11
Bruxelles/Général	1354,77	1353,24	+0,11
Milan/MIB 30	13770	13842	-0,52
Amsterdam/Gé. Cbs	272,80	272	+0,29
Madrid/Ibex 35	276,63	275,21	+0,51
Stockholm/Affarsal	1174,54	1170,56	+0,34
Londres FT30	2443,70	2453,80	-0,41
Hong Kong/Hang S.	8469,78	8470,28	-0,01
Singapour/Strait t	2064,66	2073,75	-0,44

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	10/04	07/04
Alcoa	42,75	41,87
American Express	35,25	35,25
Allied Signal	39,25	40
AT & T	51,87	51,87
Bethlehem	15,12	15,25
Boeing Co	53,87	53,50
Caterpillar Inc.	56	55,87
Chevron Corp.	45,62	45,50
Coca-Cola Co	58,50	58,87
Disney Corp.	54,62	55
Du Pont Nemours&Co	62,62	62,12
Eastman Kodak Co	52	51,50
Exxon Corp.	66,87	66,87
Gén. Motors Corp.H	39,12	38,87
Gén. Electric Co	55	54,87
Goodyear T & Rubbe	38,12	38,25
IBM	85,75	84,12
Intl Paper	76,12	75,75
J.P. Morgan Co	61,75	62,87
Mc Don Dougl	57,62	56,37
Merck & Co.Inc.	43	42,87
Minnesota Mng.&Mfg	57,50	58
Philip Moris	68	67,50
Procter & Gamble C	68,75	68,75
Sears Roebuck & Co	52,87	52,37
Texaco	65,37	65
Union Carb.	30	30,12
Utd Technol	67,62	69,12
Westingh. Electric	15,25	15
Woolworth	18,87	18,50

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	10/04	07/04
Allied Lyons	5,41	5,45
Barclays Bank	6,52	6,47
B.A.T. industries	4,50	4,52
British Aerospace	5,13	4,93
British Airways	4,05	4,10
British Gas	3	2,99
British Petroleum	4,36	4,30
British Telecom	3,84	3,89
B.T.R.	3,28	3,31
Cadbury Schweppes	4,38	4,45
Eurotunnel	2,18	2,43
Glaxo	7,31	7,34
Grand Metropolitan	3,97	3,98
Guinness	4,66	4,66
Hanson Plc	2,37	2,36
Great Ic	5,76	5,82
H.S.B.C.	7,15	7,11
Imperial Chemical	7,38	7,37
Lloyds Bank	6,38	6,30
Marks and Spencer	4,16	4,15
National Westminst	5,53	5,46
Peninsular Orienta	5,81	5,82
Reuters	4,86	4,86
Saatchi and Saatch	0,94	0,93
Shell Transport	7,16	7,15
Smithkline Beecham	5,09	5,06
Tate and Lyle	4,31	4,29
Univeler Ltd	12,40	12,55
Wellcome	10,65	10,63
Zeneca	9,07	9,09

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

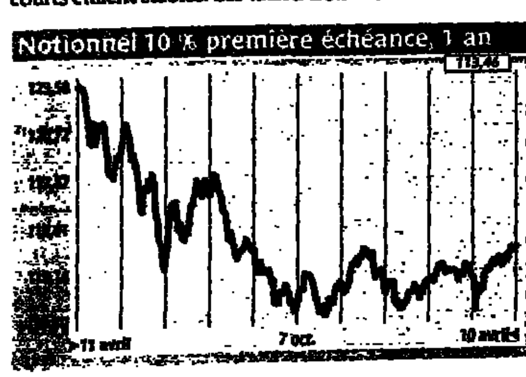
	10/04	07/04
Allianz Holding N	2447	2466
Basf AG	295	293
Bayer AG	341	342
Bay hyp&Wechselbk	367,80	374
Bayer Vereinsbank	399	407
BMW	697,50	693,50
Commerzbank	323,70	329
Continental AG	199,50	203
Daimler-Benz AG	646,30	642,50
Degussa	411	414,50
Deutsche Babcock A	156,50	159,20
Deutsche Bank AG	668,50	677
Dresdner BK AG FR	380,20	385
Henkel VZ	544	544
Hoechst AG	299,50	300,50
Karstadt AG	551	557
Kaufhof Holding	465	464,20
Linde AG	770	776,50
DT. Lufthansa AG	178,50	179,50
Man AG	339	341
Mannesmann AG	379,30	378
Mettallges AG	124	124
Preussag AG	400	398
Rwe	446	449,70
Schering AG	1082,50	1090
Siemens AG	660,80	663
Thyssen	257,80	257,50
Veba AG	499,80	502,50
Viag	486,50	492,60
Wellag AG	999	990

LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bonds 10 ans

Légère progression du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur obligations d'Etat françaises – a ouvert mardi matin 11 avril en légère hausse, l'échéance juin gagnant 8 centièmes à 113,24. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'établissait à 7,79 %, soit un écart de 66 points de base (0,66 %) par rapport aux emprunts d'Etat allemands de même échéance. Les taux courts étaient stables. Les taux à trois mois s'établissaient à 7,45 % et le taux de l'argent au jour le jour à 7,56 %. La séance de la veille avait été marquée par un net repli du contrat notionnel du Matif (en baisse de 60 centièmes) dans le sillage du marché obligataire américain. Les opérateurs attendaient la publication, mardi, de l'indice des prix de gros aux Etats-Unis au mois de mars et les résultats, mercredi, de l'opération de prises en pension à taux variable de la Bundesbank.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

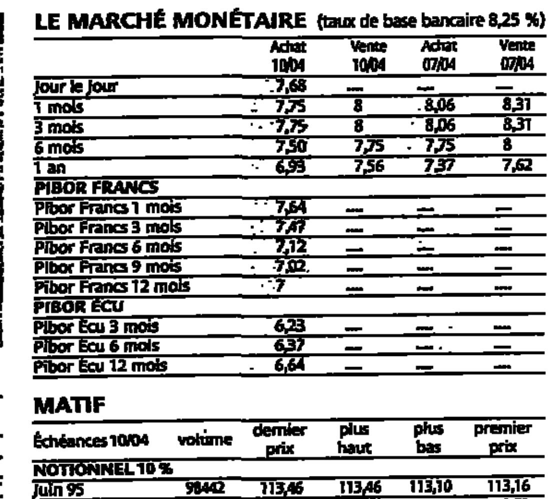
TAUX 10/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,63	7,88	8,35	1,70
Allemagne	4,50	7,17	7,84	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,19	4,51	5,75	0,20
Etats-Unis	6,44	7,21	7,45	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 10/04	Taux au 07/04	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	7,49	7,58	101,30
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	7,60	7,62	101,81
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,84	7,83	102,45
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,92	7,93	102,92
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	8,28	8,24	103,55
Obligations françaises	8,09	8,11	102,12
Fonds d'Etat à TME	-0,66	-0,55	99,87
Fonds d'Etat à TRE	-0,39	-0,35	99,27
Obligat. franç. à TME	-0,43	-0,39	99,27
Obligat. franç. à TRE	+0,12	+0,18	100,43

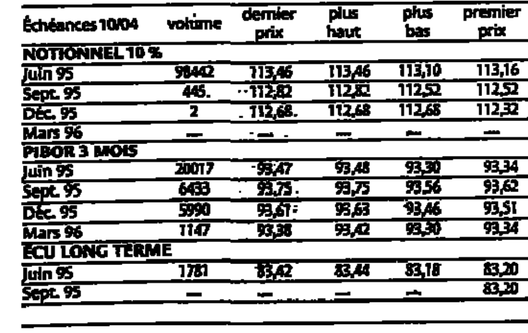
LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 10/04	Vente 10/04	Achat 07/04	Vente 07/04
Jour le jour	7,68	—	—	—
1 mois	7,75	8	8,06	8,31
3 mois	7,75	8	8,06	8,31
6 mois	7,50	7,75	7,75	8
1 an	6,93	7,56	7,37	7,62
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,64	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	7,47	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	7,12	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	7,02	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	7	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	6,23	—	—	—
Pibor Écu 6 mois	6,37	—	—	—
Pibor Écu 12 mois	6,64	—	—	—



MATIF

Échéances 10/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	98442	113,46	113,46	113,10	113,16
Sept. 95	445	112,82	112,82	112,52	112,52
Déc. 95	2	112,68	112,68	112,68	112,32
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	20017	93,47	93,48	93,30	93,34
Sept. 95	6433	93,75	93,75	93,56	93,62
Déc. 95	5990	93,61	93,63	93,46	93,51
Mars 96	1147	93,38	93,42	93,30	93,34
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	1781	83,42	83,44	83,18	83,20
Sept. 95	—	—	—	—	83,20

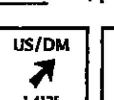


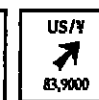
CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 10/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 95	16936	1908	1919	1881	1891
Mai 95	7	1904,50	1905	1884	1887,50
Juin 95	367	1885,50	1890	1861,50	1868,50
Sept. 95	469	1882,50	1889,50	1882,50	1839,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 4,8725 | US/DM ↗ 1,4125 | US/¥ ↗ 83,9000 | DM/F ↗ 3,4759 | £/F ↗ 7,7870





Repli du yen

LA MONNAIE JAPONAISE, en net repli mardi matin 11 avril lors des premières transactions entre banques sur les places européennes, s'échangeait à 84,39 pour 1 dollar après avoir atteint la veille son plus haut niveau historique : 80,15 pour 1 dollar. Le billet vert, également en hausse sensible face aux devises européennes, s'inscrivait à 1,4120 mark et 4,91 francs.

Les professionnels des marchés financiers, dans l'ensemble plutôt optimistes, considèrent que le mouvement de hausse *« frénétique »* du yen observé lundi 10 avril sur les places asiatiques pourrait signaler un renversement de tendance et la fin de la crise que connait le marché des changes depuis le début de l'année. Ils attendent toutefois la publication des indices d'inflation aux Etats-Unis et l'annonce des nouvelles mesures décidées par le gouvernement japonais.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 10/04	% 07/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	347,5900	+0,04	338	362
Ecu	6,4230	+0,37	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,8725	+1,63	4,5500	5,1500
Belgique (100 F)	16,9200	+0,03	16,4500	17,5500
Pays-Bas (100 fl)	310,4100	—	—	—
Italie (1000 lir.)	2,8370	+0,88	2,5500	3,1200
Danemark (100 krd)	88,3700	-0,02	83	93
Irlande (1 iep)	7,8455	+1,06	7,5000	8,2500
Gde-Bretagne (1 L)	7,7870	+1,06	7,4000	8,2500
Grèce (100 drach.)	2,1415	+0,28	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	66,2900	+1,15	60	70
Suisse (100 F)	423,2200	+0,04	413	437
Norvège (100 k)	77,8100	+0,22	74	83
Autriche (100 sch)	49,3920	+0,04	48,2000	51,3000
Espagne (100 pes.)	3,8925	+0,94	3,5500	4,1500
Portugal (100 esc.	3,3000	+0,15	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,5221	+2,13	3,2000	3,8000
Japon (100 yens)	5,8691	+3,07	5,3000	5,6500
Finlande (mark)	113,5500	+0,68	106	117

PARITÉS DU DOLLAR	11/04	10/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4125	1,4115	+0,07
TOKYO : USD/Yens	83,9000	83,2800	+0,74

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8220	4,8270	4,8945	4,8955
Yen (100)	5,5300	5,5421	5,5293	5,5335
Deutschemark	3,4940	3,4950	3,5365	3,5375
Franc Suisse	4,2466	4,2585	4,2810	4,2857
Lire ital. (1000)	2,8149	2,8261	2,8774	2,8831
Livre sterling	7,8010	7,8139	7,8968	7,9018
Peseta (100)	3,7998	3,8098	3,8268	3,8306
Franc Belge	16,979	17,014	17,150	17,159

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	8	8,58	8,11
Eurodollar	5,15	6,18	6,25
Eurolivre	6,58	6,31	6,58
Eurodeutschemark	5	4,13	4,15

L'OR

	cours 10/04	cours 07/04
Or fin (k. barre)	60500	61100
Or fin (en lingot)	61000	61600
Once d'Or Londres	392	390,90
Pièce française(20f)	357	354
Pièce suisse (20f)	351	354
Pièce Union lat(20f)	349	352
Pièce 20 dollars us	2260	2395
Pièce 10 dollars us	1300	1300
Pièce 50 pesos mex.	2255	2280

LE PÉTROLE

En dollars	cours 10/04	cours 07/04
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	17,13	17,20
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	10/04	07/04
Dow-Jones comptant	193,51	194,04
Dow-Jones à terme	273,54	273,73
Moody's	—	—

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2974	2964,50
Cuivre à 3 mois	2934,50	2933
Aluminium comptant	1847	1860
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Etain comptant	5860	5865
Etain à 3 mois	5885	5882
Zinc comptant	1054	1056
Zinc à 3 mois	1077	1077
Nickel comptant	7555	7621
Nickel à 3 mois	7555	7621

METAUX (New-York)		cents/onc
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1344	1362
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 11 AVRIL

Liquidation : 21 avril
Taux de report : 7,50
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS

-0,30 %

CAC 40 : 1875,30

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7160	7250	+ 1,26	153,58
B.N.P. (T.P)	989	978	- 1,11	49,25
Cr.Lyonnais(T.P.)	836	840	+ 0,48	50,55
Renault (T.P.)	1845	1840	- 0,27	92,85
Rhone Poulenc(T.P)	2015	2020	+ 0,25	101,52
Saint Gobain(T.P.)	1207	1162	- 3,73	79,01
Thomson S.A (T.P)	1074	1074	—	46,89
Accor 1	560	546	- 2,50	18
Air Liquide 1	731	781	—	14
Alcatel Alsthom 1	451,80	456	+ 0,93	15
Alcatel Cable 1	346,40	349	+ 0,75	10
Alspi 1	306	306	—	14
AGF-Ass.Gen.France	170	167,70	- 1,35	12
Axa 1	240	241,10	+ 0,46	5
Bail Invest. 1	809	809	—	70,10
Bancaire (Cie) 1	530	518	- 2,26	10
Bque Colbert C2#	65,25	—	—	18
Bazar Hot. Ville 2	527	525	- 0,38	16
Berger (M) 2	1440	—	—	17,50
BIC 1	817	807	- 1,22	6
BIS 1	365	360,10	- 1,34	4
B.N.P. 1	245,80	242,20	- 1,46	3
Bollore Techno.1	543	527	- 2,95	22
Bongrain 1	2720	2710	- 0,37	61
Bouygues 1	540	542	+ 0,37	5
Canal + 1	603	601	- 0,33	25
Cap Gemini Sogeti 1	174,90	172	- 1,66	7
Carnaudmetalbox 1	176	176,10	+ 0,06	4
Carrefour 1	2469	2461	- 0,32	42
Casino Guichard 1	148,40	147,50	- 0,61	5
Casino Guich.ADP 1	123	121,90	- 0,89	5,25
Castorama Dl (Li)	770	769	- 0,13	9,40
C.C.F. 1	217,10	217,80	+ 0,32	4,30
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	53	52,60	- 0,75	2,40
Cegid (Ly) 1	449	448	- 0,22	25
CEP Communication 1	521	528	+ 1,34	7,50
Cerus Europ.Reun 1	81	82	+ 1,23	10
Cetelem 1	1019	1015	- 0,39	10
CGIP 1	1128	1127	- 0,09	34
Chargeurs 1	942	950	+ 0,85	14
Christian Dior 1	445	446,50	+ 0,34	5
Ciments Fr.Priv B 1	232,50	235,20	+ 1,16	17,50
Clarins 1	430	435	+ 1,16	6,60
Club Mediterranee 1	475	477	+ 0,42	7
Coflexip	276	280	+ 1,45	...
Colas 1	850	851	+ 0,12	22
Comptoir Entrep. 1	219	—		7,50
Comptoir Moder. 1	1479	1479		20
CPR 1	350	349,80	- 0,06	20
Cred.Fon.France 1	582	590	+ 1,37	37,50
Credit Local Fce 1	422	422	—	11
Credit Lyonn.CIP 1	212	210,40	- 0,75	10
Credit National 1	388	384,70	- 0,85	20
CS(ex.CSEE) 1	315,50	312	- 1,11	3
Damart 1	4700	4750	+ 1,06	60
Danone 1	812	810	- 0,25	15,50
Dassault-Aviation 1	425	427,90	+ 0,68	7
Dassault Electro 1	331	329,90	- 0,33	4,80
De Dietrich 1	2600	2620	+ 0,77	49
Degremont 1	361	378,70	+ 4,90	6,50
Dev.R.N-P.Cal-Li 2	71	71	—	—
DMC (Dollfus Mi) 1	250	245,50	- 1,80	4
Docks France 1	759	762	+ 0,40	11
Dynaction 1	141	144,50	+ 2,48	3
Eaux (Cie Des) 1	488,80	484	- 0,98	11
E.B.F 1	951	950	- 0,11	15
Ecco 1	661	670	+ 1,36	10
Eiffage 1	830	832	+ 0,24	15,30
Elf Aquitaine 1	377	374,30	- 0,72	13
Eridania Beghin 1	760	754	- 0,79	30
Essilor Ind 1	860	855	- 0,58	10
Essilor Intl ADP 1	585	585	—	10,80
Esso 1	600	596	- 0,67	22
Eurafrance 1	1475	1475	—	48
Euro Disney 1	12,95	12,90	- 0,39	0,68
Euro RSCG W.W 1	545	545	—	10,75
Europe 1-1	1380	1394	+ 1,01	19
Eurotunnel 1	17,40	16,45	- 5,46	—
Filipacchi Medias 1	740	721	- 2,57	12
Finextel 1	64	65	+ 1,56	7,20
Fives-Lille 1	460	460	—	11
Fromageries Bel 1	4410	4370	- 0,91	35
Galeries Lafayet. 1	2300	2262	- 1,65	11
GAN 1	160	160	—	4
Gascogne (B) 1	498	497	- 0,20	7
Gaz et Eaux 1	1859	1850	- 0,48	55
Geophysique 1	311,50	307	- 1,44	8
G.F.C. 1	369	366	- 0,81	18,50
Groupe Andre S.A.1	440	435	- 1,14	9
Groupe De La Cite 1	882	876	- 0,68	17
GTM-Entrepose 1	353	365	+ 3,40	7,50
Guilbert 1	467	469,50	+ 0,54	10
Guyenne Gascogne 1	1360	1355	- 0,37	24
Havas 1	391	393	+ 0,51	8
I.D.I.A 1	139	138	- 0,72	7
Imetal 1	516	520	+ 0,78	10,50
Immeubl.France 2	333,80	337	+ 0,96	16
Immob.Phenix 1	50,15	—	—	2
Ingenico 1	79	80,20	+ 1,52	1
Interbail 1	342	343,80	+ 0,53	36
Intertechnique 1	540	540	—	23,50
Jean Lefebvre 1	342	344,90	+ 0,85	25
Klepierre 1	575	573	- 0,35	27,75
Labinal 1	791	785	- 0,76	10
Lafarge Coppee 1	367,10	369,80	+ 0,74	9
Lagardere (MMB) 1	117	116,40	- 0,51	2,50
Lapeyre 1	317	316	- 0,32	4,10
Lebon 2	246	249	+ 1,22	7
Legrand 1	7010	7000	- 0,14	29
Legrand ADP 1	4790	4750	- 0,84	46,40
Legris indust. 1	355,50	355	- 0,14	8
Locindus 1	795	800	+ 0,63	70,50
LVMH Moet Vuitton 1	957	937		5
Lyonnaise Eaux 1	482,80	484,80	+ 0,41	11
Marine Wendel 1	390	391,60	+ 0,41	14,70
Matra-Hachette 1	114	114	—	2,50
Metaleurop 1	59,45	59,80	+ 0,59	4
Metrologie Inter. 1	26,30	26,35	+ 0,19	—
Michelin 1	214,50	214,10	- 0,19	1,50
Moulinex 1	115,20	115,20	—	4
Navigation Mixte 1	990	988	- 0,20	40
Nord-Est 1	138	137,90	- 0,07	5,20
Nordon (Ny) 2	328	334	+ 1,83	—
NRJ # 1	395	396	+ 0,76	4,40
Olipar 1	6,65	7,20	+ 8,27	—
Oreal 1	1322	1313	- 0,68	10,80
Paribas 1	307,10	302,10	+ 0,33	12
Pechiney CIP 1	334,90	320	- 4,45	9,50
Pechiney Intl 1	126,50	130	+ 2,77	5
Pernod-Ricard 1	342	343	+ 0,29	3,75
Peugeot 1	657	655	- 0,30	10
Pinault-Prin.Red.1	1095	1088	- 0,64	21,20
Plastic-Omn.(Ly) 1	529	521	- 1,51	6,50
Poliet 1	429,90	428,40	- 0,12	6
Primagaz 1	908	908	—	16,38
Promodes 1	1174	1177	+ 0,26	8,50
Publicis 1	411	412,10	+ 0,27	4
Radiotechnique 1	488	482,50	- 1,13	10
Remy Cointreau 1	159,10	159	- 0,06	4,60
Renault 1	165,30	165,20	- 0,06	—
Rexel 1	783	784	+ 0,13	10
Rhone Poulenc A 1	115,50	114,70	- 0,69	2,40
Rochette (La) 1	52	52	—	1,20
Roussel Uclaf 1	721	726	+ 0,69	12,50
Rue Imperiale(Ly) 1	3500	—	—	95
Sade (Ny) 1	175	173	- 1,14	12
Sagem 1	2870	2879	+ 0,31	20,50
Saint-Gobain 1	605	606	+ 0,17	14,50
Saint-Louis 1	1489	1490	+ 0,07	35
Salomon (Ly) 1	1937	1902	- 1,81	20
Salvepar (Ny) 2	429	433,50	+ 1,12	17
Sanofi 1	279,10	278	- 0,39	24
Sat 2	1980	1995	+ 0,76	25
Saupiquet (Ns) 1	1200	1185	- 1,25	15
Schneider 1	355,10	350,10	- 1,41	7
SCOR S.A 1	112,50	110,30	- 1,96	1,50
S.E.B. 1	515	597	- 1,17	8,30
Sefimeg 1	295	295	—	19
SEITA 1	138,40	137,60	- 0,56	—
Selectibanque 1	139,90	141	+ 0,79	13,18
SFIM 2	891	892	+ 0,11	25
SGE 1	166	166,50	+ 0,54	5
Sidel 1	1349	1351	+ 0,15	9
Simco 1	419	419,90	+ 0,21	20,76
S.I.T.A 1	647	649	+ 0,31	7,50
Skis Rossignol 1	1380	1390	+ 0,72	22
Sligos 1	403	406,70	+ 0,92	9
Societe Gale A 1	533	535	+ 0,38	16
Sodexho 1	903	911	+ 0,89	22
Sommer-Allibert 1	1763	1768	+ 0,28	33
Sophia 1	422,50	428	+ 1,30	34,46
Sovac 1	349,50	353	+ 1	38
Spie Batignolles 1	232,40	232	- 0,17	17
Suez Communic. 1	486	485	- 0,21	18
Strafor Facom 1	679	680	+ 0,15	23
Suez 1	244	245	+ 0,41	8,20
Synthelabo 1	249,90	255,10	+ 2,08	3,24
Technip S.A. 1	273	273,20	+ 0,07	...
Thomson-CSF 1	130,10	130,10	—	6
Total 1	304	303,50	- 0,16	7,50
UAP 1	126,50	125,20	- 1,03	3
UFB Locabail 1	340	342	+ 0,59	10
UGC DA (M) 1	153	156	+ 1,96	3,54
Ugine S.A 1	323,10	329	+ 1,83	8
UIC 1	94,30	97	+ 2,86	25
UIF 1	445	445	—	22
UIS 2	192	193	+ 0,52	73,40
Unibail 1	466	473,50	+ 1,61	26
Union Assur.Fdal 1	479	481	+ 0,42	10
Valeo 1	275,50	271,30	- 1,52	1,60
Vallourec 1	223	229,50	+ 2,91	6,30
Via Banque 1	295	295	—	6
Worms & Cie 1	240,40	240,10	- 0,12	7,50
Z Cr.Zannier #Ly 1	118	117,50	- 0,42	9
Zodiac 1	550	565	+ 2,73	32
Elf Gabon 1	950	950	—	56

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
ABN Amro Holding 1	184,50	182	- 1,36	0,69
American Express 1	171,10	173,80	+ 1,58	0,92
Anglo American 1	274	270,50	- 1,28	1,43
Amgold 1	437,30	—	—	10,22
Arjo Wiggins App. 1	20,95	20,95	—	0,35
A.T.T. 1	250,30	253,60	+ 1,32	1,39
Banco Santander 1	175	—	—	1,80
Barrick Gold 1	118,60	120	+ 1,18	0,20
B.A.S.F. 1	1020	1044	+ 2,35	20,55
Bayer 1	1180	1192	+ 1,02	28,24
Blenheim Group 1	17	17,10	+ 0,59	0,29
Buffelsfontein 1	35,40	33	- 6,78	1,79
Chase Manhattan 1	202,50	202	- 0,25	1,75
Cordiant PLC 1	7,15	7,10	- 0,70	—
Daimler Benz 1	2280	2280	—	20,42
De Beers 1	128	125,50	- 1,95	0,80
Deutsche Bank 1	2325	2341	+ 0,69	42,27
Dresdner Bank 1	1319	1337	+ 1,36	34,54
Driefontein 1	66	63,80	- 3,33	1,25
Du Pont Nemours 1	310,10	309,90	- 0,06	1,96
Eastman Kodak 1	251,20	253,50	+ 0,92	1,74
East Rand 1	5,40	5,35	- 0,93	0,10
Echo Bay Mines 1	49	49,10	+ 0,20	0,15
Electrolux 1	223	—	—	3,13
Ericsson 1	316	315,50	- 0,16	2,25
Exxon Corp. 1	322,30	326	+ 1,15	3,18
Ford Motor 1	129	131,10	+ 1,63	1,13
Freegold 1	60,05	58,80	- 2,08	1,57
Gencor Limited 1	15,90	15,95	+ 0,31	0,07
General Electric 1	264,80	268,60	+ 1,44	1,79
General Motors 1	206	216,50	+ 5,10	0,85
Generale Belgique 1	356,90	356	- 0,25	14,14
Grd Metropolitan 1	30,50	31,35	+ 2,79	0,73
Guinness Plc 1	36,40	37	+ 1,65	0,33
Hanson Plc 1	18,65	18,70	+ 0,27	0,23
Harmony Gold 1	43,40	42,70	- 1,61	0,33
Hewlett-Packard 1	586	606	+ 3,41	1,26
Hitachi 1	49,60	49,60	—	0,25
Hoechst 1	1050	1050	—	17,95
I.B.M 1	415	419,40	+ 1,06	1,06
I.C.I 1	60	—	—	0,88
I.T.T. 1	492	494	+ 0,41	2,01
Ito Yokado 1	248,20	255,20	+ 2,82	0,81
Matsushita 1	81	81,15	+ 0,19	0,29
Mc Donald's 1	169	170	+ 0,59	0,25
Merck and Co 1	209	210,10	+ 0,53	1,22
Minnesota Mining 1	283,40	280,30	- 1,09	1,98
Mitsubishi Corp. 1	56,90	59	+ 3,69	0,18
Mobil Corporat. 1	437,80	—	—	3,61
Morgan J.P. 1	300	—	—	2,20
Nestle SA Nom. 1	4720	4700	- 0,42	65,03
Nippon MeatPacker 1	68,30	—	—	0,74
Norsk Hydro 1	182	182	—	7,14
Petrofina 1	1429	1440	+ 0,77	34,53
Philip Morris 1	329	332,60	+ 1,09	3,52
Philips N.V 1	161,10	163,20	+ 1,30	1,14
Placer Dome Inc 1	115,50	115,60	+ 0,09	0,27
Procter Gamble 1	331,30	339,90	+ 2,60	1,53
Quilmes 1	215	212	- 1,40	7,13
Randfontein 1	29,10	27,10	- 6,87	1,16
Rhone Poul.Rorer 1	201	202	+ 0,50	1,11
Royal Dutch 1	579	585	+ 1,04	8,68
R T Z 1	64,20	65	+ 1,25	0,76
Sega Enterprises 1	231	237	+ 2,60	1,08
Saint-Helena 1	44,10	43	- 2,49	2,19
Schlumberger 1	289,30	289,20	- 0,03	1,54
SGS Thomson Micro.	147	149	+ 1,36	—
Shell Transport 1	56,50	56,80	+ 0,53	0,94
Siemens 1	2300	2320	+ 0,87	33,72
Sony Corporation 1	241	246	+ 2,07	1,17
Sumitomo Bank 1	101	102,20	+ 1,19	0,20
T.D.K 1	223	228,30	+ 2,38	1,17
Telefonica 1	61	61	—	0,80
Toshiba 1	32,75	34	+ 3,82	0,23
Unilever 1	636	638	+ 0,31	3,41
Unit.Technologie 1	332	—	—	2,13
Vaal Reefs 1	333	320	- 3,90	6,30
Volkswagen A.G 1	1271	1281	+ 0,79	5,11
Volvo (act.B) 1	85,50	—	—	3,93
Western Deep 1	167,10	163	- 2,45	2,30
Yamanouchi 1	110,10	110,40	+ 0,27	0,56
Zambia Copper 1	2,92	2,90	- 0,68	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12h30**

MARDI 11 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	3,896 ↑
CEPME 8,5% 88-97CA	102,89	6,614
CEPME 9% 89-99 CA#	105,83	5,795 ↓
CEPME 9% 92-06 TSR	104,52	7,200
CFD 9,7% 90-03 CB	110,20	1,727
CFD 8,6% 92-05 CB	103,50	1,414
CFF 10% 88-98 CA#	107,41	4,685 ↓
CFF 9% 88-97 CA#	103,77	4,685 ↓
CFF 10,25%90-01CB#	112,01	0,756 ↑
CLF 8,9% 88-00 CA#	105,54	7,754
CLF 9%88-93/98 CA#	104,26	1,707
CNA 9% 4/92 CB	—	8,433 o
CRH 8,6%92/93/94CB	103,30	6,739
CRH 8,5% 87-88 CA#	104,03	0,859
EDF 8,6% 88-89 CA#	104,61	1,296 ↑
EDF 8,6% 92 CA#	104,60	0,047
Em.Etat10,26%86 CA	102,88	0,841
Emp.Etat 6%7/93 CA	98,01	4,422 d
Finansder 9%91CB#	106,75	3,353 o
Finansd.8,6%92CA#	104,05	1,744
Floral9,75% 90 CA#		6,972 d
OAT 8,7·65/88-95CA#	100,19	7,651
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,18	1,906 ↑
OAT 8,50% 6/97 CA#	103,08	6,753 o
OAT 9,90% 85-97CA#	106,60	3,226
OAT 88-98 TME CA	100,25	1,529
OAT 9/1998 TRA	—	3,515 ↓
OAT 9,50%88-98CA#	106,50	7,548
OAT TMB 01/99 CA	99,45	1,391
OAT 8,125% 99 CA#	103,16	7,146 ↑
OAT 8,50%90/00 CA#	104,80	0,325 ↓
OAT 85/00 TRA CA	101,60	4,343 o
OAT 10% 5/2000 CA#	110,68	8,740
OAT 01 TME CA	99,40	1,529
OAT 8,5% 11/02 CA#	104,62	3,190
OAT 8,50% 2019 CA#	102,55	3,912 d
OAT 8,50%92-23 CA#	102,85	8,174
PTT 11,2%85-95 CB#	102,80	3,783 o
SNCF 8,8% 87-94CA	104,10	1,639
Lyon.Eaux 6,5%90CV	837	—

ACTIONS FRANCAISES	Cours préced.	Derniers cours
Arbel 2	391	385
Bains C.Monaco 2	679	659
B N P Intercont. 2	265	265
Bidermann Intl. ◆	110	110
B T P (la cie) 2 ◆	15	15
Cambodge	835	820
Carbone Lorraine 2	637	631
CBC 1	199,90	192
Centenaire Blanzy	249	250
Ceragen Holding ◆	36,90	36,90
Champex (Ny) ◆	15,25	15,25
CIC Un.Euro CIP 1	307	307
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2817	2817
Cpt Lyon Alem.2	365	370
Concorde-Ass Risq2 ◆	730	720
Gpe Valfond ex.CMP ◆	14,85	14,85
Credit Gen.Ind. ◆	24	24
Darblay ◆	480	480
Didot Bottin	600	600
Eaux Bassin Vichy ◆	2730	2730
Ecia 1	680	670
Ent.Mag. Paris ◆	3865	3865
Eridania Beghin CI ◆	765	765
Fidei(exImmofice)2	116,50	115
Finalens	321,10	329
F.I.P.P. ◆	115	115
Fonciere (Cie) ◆	521	521
Fonciere Euris	184	188
Foncina #	453	453
France I.A.R.D	640	639
France S.A. ◆	700	700
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1	375	374
Genefim	171,80	171,50
Gevelot ◆	1076	1076
G.T.I (Transport)2	409	407
Immobail 2	276	279,90
Immobanque 2	800	800
Im.Marseillaise 2	5110	5100
Invest.(Ste Cie.)	1380	1400
Lille Bonnieres ◆	1800	1800
Locafinanciere ◆	454,90	454,90
Louvre 1	196,90	196,50
Lucia ◆	73,50	73,50
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix ◆	180	180
Metal Deploye ◆	460	460
Mors 2 #	14,10	14
Navigation (Nle) ◆	82	82
Origny-Desvroise ◆	1360	1360
Paluel-Marmont	341	335
Pap.Clairefont(Ny) ◆	820	820
Parfinance 2 ◆	174	174
Paris Orleans	246,10	246,10
Piper Heidsieck ◆	1000	1000
Porcher ◆	190	190
Promodes (CI)	845	850
PSB Industries 2Ly	400	400
Rochefortaise Com.	165	185
Rosario 2	209	209
Rougier #	793	765
S.A.F.I.C Alcan	300	299
Saga	250	250
Salins du Midi 2	375	376
Savoisienne M. ◆	149,90	149,90
Silic 2	679	679
S.I.P.H.	204	204
Sofal ◆	300	300
Soffo ◆	291	291
Sofitam act.à reg. ◆	73,35	73,35
Sofragi	3360	3410
Soudure Autogene	923	923
Sovabail	400	400
Taittinger 1 ◆	2495	2495
Tour Eiffel ◆	293	293
Elyo 2	269	270
Vicat 2	525	530
Virax ◆	128,50	128,50

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	438,90	436,80
Bayer.Vereins Bank	1332	1332
Commerzbank AG	1150	1150
Fiat Ord	19,50	19,50
Gevaert	236,20	236,20
Gold Fields South	125,10	125,10
Johannesburg Cons.	121,80	121,80
Kubota Corp.	33	33
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	43,70	43,70
Ottomane(cie Fin.)	175,20	175,20
Robeco	318	336
Rodamco N.V.	144,30	144,10
Rolinco	326,50	328,50
Solvay SA	2430	2430
Wagons Lit	1585	1585

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 12h30**

MARDI 11 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	57,30	50,95
AFE 2 #	447,20	450
Aigle 2	273,90	274
Alain Manoukian(Ly)2#	98	99
Albert S.A (Ns) ◆	126,80	126,80
Altran Techno 1 #	530	519
Arnault Associes ◆	510	510
Asime (ex Segin)	277	275
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li)	602	620
Bque Sofirec (M)	482	479
Bque Tarneaud(B)#	207,60	208
Bque Vernes ◆	640	640
Beneteau #	377,10	388
B.I.M.P.	73	77,50
Boiron (Ly) 1 #	453	460
Boisset (Ly)#	279,90	279,90
Brioche Pasq.(Ns)1	554	562
But S.A. 1	925	927
Cardif SA 1	589	585
CDA-Cie des Alpes2	143	141
C.E.E 2#	480,90	478
CEGEP #	160,10	157,70
Cermex 2 # (Ly)	298,90	304
CFPI	264	268
Change Bourse (M)	232	230,80
Christ.Dalloz 2 #	740	740
Cipe France Ly 2 #	679	675
CNIM CA#	221	222
Codetour	301	295
Comp.Euro.Tele-CET ◆	163	163
Conflandey S.A.	317,90	317,40
C.A. de la Brie 2	359	359
C.A.Gironde (B)	436	436
C.A.Haute Normand.	396,90	397
C.A.Ille & Vilaine	327	327
C.A.Indre et Loire	304	304
C.A. Paris IDF 1	750	759
C.A.de l'Isere Ly#	375	375
C.A.Loire Atl.(Ns)	371	372
C.A.Loire/H.Loire# ◆	815	815
C.A.du Loiret CCI# ◆	460	460
C.A.Morbihan (Ns)	347	347,50
C.A.du Nord (Li)	435	435
C.A. Oise CCI	236,30	236
C.A.Pas de Calais	414	414,50
C.A. Somme CCI 2	239	237
C.A.Toulouse (B)	337,90	339,50
CFJPE(exGAN part)#2	97	97,50
Chaine et Trame #	271	271
C.A. Midi CCI#(Ly)	223	220
Credit de l'Est ◆	450	450
Creeks ◆	105	105
Dapta-Mallinjoud 2	126,60	131
Darnal Expansion#2	49,40	50
Dauphin OTA	245	245
Delta Prot.# C2 Ly	304,70	295
Desquenne Giral	124	129,90
Devanlay 2 ◆	810	810
Deveaux(Ly)	579	573
Devernois (Ly)	450	450
Ducros Serv.Rapide ◆	71,95	65
Ecco Trav. Tempo 1	322,10	330
Elysee Inv. 1	32	32
Emin-Leydier# (Ly)	613	615
Eramet 2	328,60	331,90
Europ.Extinc.(Ly)#	280	279,90
Europ Propulsion 2	322	322
Expand 2 ◆	300	300
Factorem	462	462
Faiveley #2	264	267
Finabail 2	128,90	126,80
Finacor 2	149,20	149,90
Fininfo	442	445
Fructivie 1	496	502
Gautier France 2#	348	348
Gel 2000 2	116	110
GFI Industries #	350	350
Girodet # (Ly)	65,20	65
GLM S.A.	380	380
Grandoptic.Photo #	395	397
Gpe Guillin # Ly	140	144
Kindy #	178	177
Guerbet 2	329,90	330
Hermes internat.1#	635	635
Hurel Dubois	385	390
ICBT Groupe # 2	189	189
I.C.C. 2	188	186
Idianova	63	64
Immob.Hotel. 2 #	85	85
Installux (Ly)2	499,90	498,50
Int. Computer #	145	144
Invest.Paris 1	131	131
IPBM 2	63,50	57,40
J.Clairbois(Ly) ◆	112,10	112,10
Lambert-Riviere ◆	411,20	411,20
M6-Metropole TV 2	321,50	322
Manitou 2#	473,50	475
Manutan	455	465
Marie Brizard 2	1199	1198
Maxi-Livres/Profr.	424,90	422
Mecadyne	176,40	175,10
Mecelec 2 (Ly) ◆	120	120
MGI Coutier 2#	526	526
Michel Thierry# 2	700	686
Monneret Jouet #	97,90	98
Naf-Naf 1#	141	152,80
Norbert Dentres.2#	434	432
N.S.C Schlum.2 Ny	960	960
OGF Omn Gest.Fin.1	720	740
Onet	863	900
Paul Predault #	184,50	180
P.C.W. 2	81	81
Petit Boy #	100	100
Pier Import ◆	101	101
Pochet 2	1190	1180
Poujoulat Ets (Ns) ◆	209	209
Radiall 2#	335	345
Rallye(Cathiard)Ly	150	150
Reydel Indust.Li 2	1100	1100
Robertet #	1145	1148
Rouleau-Guichard 2	507	512
Securidev 2 #	124,80	122
Sediver 2 #	194	190,50
Seribo 2	426	426
Siparex (Ly) #	79,90	79,90
Smoby (Ly) 2	549	541
Sofco (Ly)	134,90	134,90
Sofibus ◆	417	417
Sogepag 2 #	123	124
Sogeparc (Fin) 1	601	603
Sopra 2 ◆	296	296
Steph.Kelian #	101	101
Sylea 2	515	514
Teisseire-France ◆	205	205
TF1-1	458	450
Thermador Hold(Ly)	460	460
Trouvay Cauvin 2#	133	139,50
Unilog 2	307	321
Union Fin.France 1	424	430
Via Credit(Banque) ◆	136,10	136,10
Viel et Cie #	143	143
Vilmorin et Cie#2	358	354,20
Virbac	522	520

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

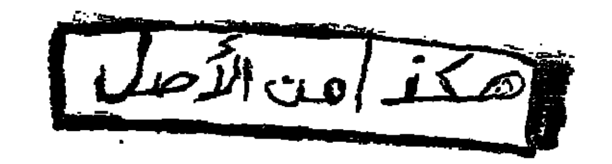
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit detaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 10 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonetaire C	34840,11	34840,11
Actimonetaire D	31253,65	31253,65
Amplia ✧	109154,30	109154,30
Amplitude Monde D	656,05	636,94
Antigone Tresorerie	603868	603868
Arbitr. Court Terme	6885,61	6885,61
Asie 2000	609,03	591,74
Associa Première	35362,44	35362,44
Associc	1093,52	1093,52
Atout Amerique	101,76	99,28
Atout Asie	90,01	87,81
Atout Futur C	532,02	519,04
Atout Futur D	517,36	504,74
Aurecic	1405,54	1364,60
Avenir Alizes	1822,54	1786,80
Axa Valeurs PER	144,13	139,93
Cadence 1	1042,55	1032,23
Cadence 2	1033,15	1022,92
Cadence 3	1020,38	1010,28
Capimonetaire	7584,21	7576,63
Capiobliq	7564,03	7459,14
Capilacic	1554,14	1531,17
Cicamonde ◆	1129,49	1096,59
Coexis	1602,75	1572,87
Comptavalor	2151,38	2148,16
Crédit Mutuel Capital ◆	1508,69	1479,11
Créd.Mut.Ep Cour.T. ◆	798,49	798,49
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	93,62	91,11
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	91,37	88,92
Créd.Mut.Ep.J	21166,54	21166,54
Créd.Mut.Ep.long.T.	204,72	199,24
Créd.Mut.Ep.Monde	1053,56	1025,36
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1074,24	1045,49
Dieze	1589,34	1559,71
Ecocic	1151,97	1118,42
Ecupar	124,61	120,98
Ecur. Actions futur	188,17	182,69
Ecur. Distrimonétaire	10237,49	10237,49
Ecur. Expansion	298748,26	297558,03
Ecur. Géovaleurs	2630,32	2553,71
Ecur. Investissement	157,66	153,07
Ecur. Monepremiere	10305,46	10305,46
Elancic! D	120,57	117,06
Elicash ✧	864391,92	864391,92
Emergence Poste D	94,37	91,62
Eparcic	4453,28	4453,28
Eparcourt-Sicav	186,55	188,08
Epargne-Unie	1428,25	1393,41
Eufi Cash capi ◆	9418,68	9418,68
Eurco Solidarité	1186,37	1174,62
Eurocic Leaders ◆	1190,62	1155,94
Eurodyn	1358,68	1325,54
Fonsicav	17373,87	17338,19
France Garantie ◆	270,09	269,55
France Obligations	443,93	439,53
Francic	495,23	480,81
Francic Pierre	109,19	106,01
Francic-Regions	1391,21	1350,69
Gestilion	18204,10	18204,10
HLM Monétaire	17163,83	17163,83
Indicia ◆	1104,73	1077,59
Intensys D ◆	109,54	109,27
Interoblig	5488,39	5434,05
Intersélection Fce	521,94	511,71
Japacic	171,05	166,07
Jeunepargne	339,47	334,45
Latitude C	2735,04	2730,94
Lion 20000	15842,38	15842,38
Lion Association	10848,35	10848,35
Lion Institution	37152,42	37059,77
Lionplus	1218,82	1194,92
Lion Trésor	2109,85	2088,96
Livret Bourse Inv. ◆	592,91	575,64
Livret Portefeuil.	746,67	724,92
Mediterranée	202,83	196,92
Mensuel CIC	10131,22	10030,91
Moneden	84090,06	84090,06
Moné-Dis ✧	10257,76	10257,76
Mone J. ✧	10956,98	10956,98
Monevalor	50512,04	50512,04
Mutualite dépôts	16768,14	16734,67
Natio Court Terme	12912	12912
Natio Court Terme2	351288	351288
Natio Epargne	21860,37	21643,93
Natio Ep. Capital	13526,53	13392,60
Natio Ep. Croissance	1897,16	1859,96
Natio Ep. Obligations	197,28	193,41
Natio Epargne Retraite	129,65	127,11
Natio Epargne Trésor	9548,22	9529,16
Natio Epargne Valeur	462,20	453,14
Natio France Index	1016	996,08
Natio Immobilier	1152,89	1130,28
Natio Inter	1663,77	1631,15
Natio Monétaire	5074,33	5069,26
Natio Opportunités	139,57	136,83
Natio Patrimoine	1353,95	1327,40
Natio Perspectives	1142,93	1120,52
Natio Placements	72262,18	72262,18
Natio Revenus	1028,89	1018,70
Natio Securité	11583,59	11583,59
Natio Valeurs	904,75	887,01
Nord Sud Dévelop. ◆	1850,74	1847,05
Oblicic-Mondial	2993,98	2949,73
Oblicic-Regions	1088,94	1072,85
Oblifutur	3419,45	3355,69
Oblig. tres caté.	208,78	205,69
Obilion	1640,12	1623,88
Oblisecurite Sicav ◆	15893,20	15893,20
Oblitys D ◆	528,18	520,37
Oraction	1418,52	1383,92
Pervalor	590,86	579,27
Plénitude D. ◆	147,23	142,94
Poste Croissance C	3317,91	3314,60
Poste Gestion C	40591,91	40591,91
Première Oblig. C	12012,43	12012,43
Première Oblig. D	11187,02	11175,43
Proficlus	953,50	935,72
Rentacic ◆	160,72	158,34
Revenus Trimestr.	5206,41	5154,86
Revenu-Vert	1144,80	1123,45
St-Honoré Pacifique	703,70	671,79
St-Honoré Real	18316,02	18243,05
Securicic	2105,64	2105,64
Sécuritaux	1691,88	1691,88
Sensivalor	32511,96	32511,96
SEVEA ◆	104,37	101,82
SFI-CNP Assur	695,17	674,92
S.G. France opport. C	1427,64	1399,65
S.G. France opport. D	1394,55	1367,21
S.G. Monde opport. C	919,02	901
S.G. Monde opport. D	919,02	901
Sicav Associations	2237,08	2237,08
Sicav 5.000	481,30	471,86
S.I. Est	1173,81	1139,62
Slivafrance	775,29	760,09
Slivam	409,25	401,23
Slivarente	220,13	215,81
Slivinter	493,36	483,69
Sogenfrance C	1313,70	1287,94
Sogenfrance D	1227,98	1203,90
Sogépargne	303,35	300,35
Sogevar	1083,33	1062,09
Soginter	1546,46	1516,14
Solstice D	2275,14	2269,47
State Street Act. Eur ◆	11708,19	11422,62
State Street Act. France ◆	11394,33	11116,42
State Street Act. Japon ◆	1316,01	1283,91
State Street Act. Monde ◆	910,79	888,58
State Street Activ.Asie ◆	1237,35	1195,10
State Street Alloc.Franc. ◆	1023,81	1013,67
State Street Amer.Latine ◆	566,79	547,44
State Street Emer. Mts ◆	1297,98	1253,66
State Street Etats-Unis ◆	1184,25	1155,37
State Street OAT Plus ◆	12834,25	12707,18
State Str. Oblig. Monde ◆	947,37	937,99
State Street Spinnaker 2 ◆	1173,34	1144,62
State Street Tresorerie ◆	12646,03	12646,03
Stratégie Actions	937,44	901,38
Stratégie Rendement	1615,05	1564,21
Synthesis	13507,80	13242,94
Thesora D	806,09	798,11
Trésor Plus	1591,38	1575,62
Trésor Trimestriel	1016,24	1006,18
Tresoricic	161010,82	161010,82
Trilion	5092,98	5027,62
Uni-Associations ✧	120,65	120,65
Uni-Foncier	1220,83	1191,05
Unifrance	591,86	577,42
Uni-Garantie C	1469,46	1442,06
Uni-Garantie D	1375,54	1351,76
Uni Régions	1392,11	1358,16
Univar ✧	283,81	283,81
Univers Actions	1517,93	1480,91
Univers Obligations	1958,43	1921,91
Valorg	2315,25	2312,94
Valreal	32573,63	32557,35
Winterthur St-Honore	241,69	230,73

SYMBOLES
✧ cours du jour; ◆ cours précédent.



RISQUES NATURELS Les eaux de certains lacs du *continent* africain, situés dans des régions volcaniques actives, piègent en grandes quantités les gaz contenus dans les sources hydrothermales qui lessivent ces zones riches en magma. ● GAZ CARBONIQUE. La capacité de l'eau à absorber d'énormes quantités de gaz carbonique est limitée. Au-delà d'un certain seuil, ce dernier se libère à la manière du champagne qui sort de sa bouteille. Au lac Nyos (Cameroun), ce phénomène rare a provoqué, en 1986, la mort par asphyxie de près de mille huit cents personnes. ● PRÉVENTION. Pour éviter que de semblables catastrophes ne se répètent, une équipe de scientifiques français et camerounais vient de mettre au point une technique de dégazage des eaux visant à maintenir le gaz carbonique dissous à un niveau acceptable.

Une expérience de dégazage a commencé sur le lac Nyos, au Cameroun

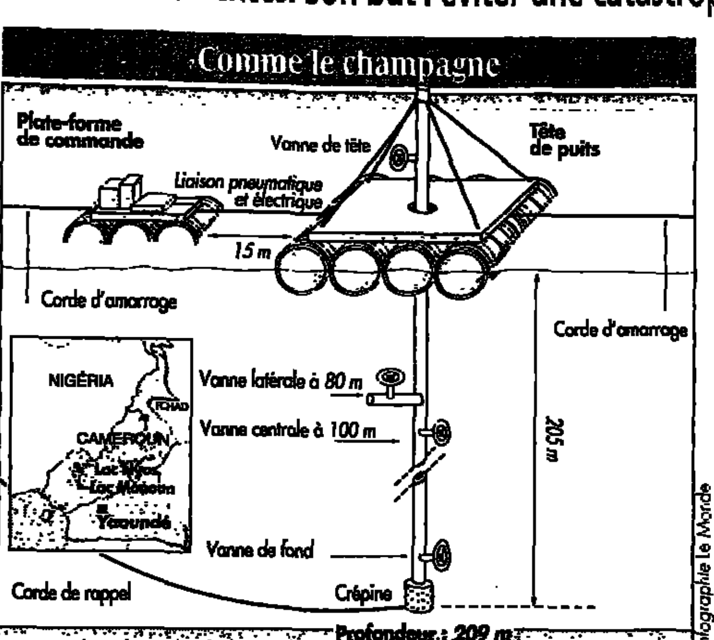
Une équipe franco-camerounaise vient d'expérimenter avec succès une station permettant d'extraire le gaz carbonique que les eaux de ce lac volcanique contiennent en excès. Son but : éviter une catastrophe comme celle de 1986, qui avait fait près de 1 800 morts par asphyxie

LAC NYOS (Cameroun)
de notre envoyé spécial

Vue des bords du cratère, la tête du « puits » apparaît comme une tête d'épingle au milieu du lac. Difficile d'imaginer qu'une si frêle plate-forme puisse à elle seule extraire les quelque 300 millions de mètres cubes de gaz carbonique dissous dans ses profondeurs (208 mètres). De fait, il ne s'agit que d'une expérience en vraie grandeur, destinée à étudier la faisabilité d'un dégazage du lac Nyos par « auto-siphonnage ». Michel Halbwachs, le géophysicien français qui dirige la mission, et son équipe du laboratoire d'instrumentation géophysique (université de Chambéry) avaient déjà, en 1992, procédé à un premier essai au lac voisin Monoun (*Le Monde* du 29 avril 1992). Mais ce lac de cratère, qui avait tué 37 riverains en 1984, est moins profond (99 mètres) et donc beaucoup moins riche en CO_2 dissous à très haute pression (*10 millions de mètres cubes*). Le siphonnage de son gaz présentait beaucoup moins de difficultés que celui du lac Nyos.

On s'en est vite rendu compte au cours de cette campagne 1995, qui a connu de multiples retards et contretemps avant de réussir, le 22 mars, alors que les officiels camerounais étaient rentrés chez eux, déçus par un premier échec (*Le Monde* daté 26-27 mars).

La difficulté fut d'abord d'apporter le matériel à pied d'œuvre : quatre heures de route de Yaoundé, puis quatre heures de mauvaise piste de Bamenda, la ville la plus proche. C'est l'armée camerounaise qui s'en est chargée, avec l'aide financière de la Fondation Gaz de France et l'aide technique de l'UATI (Union des associations techniques internationales). Il a fallu ensuite monter deux plates-formes, l'une portant la colonne d'extraction – un tuyau de polyéthylène haute densité d'une longueur totale de 205 mètres – et l'autre abritant les équipements nécessaires au siphonnage : groupe électrogène, compresseur, motopompe, poste de télécommande et station radio pour la transmission des données.



L'eau peut dissoudre de grandes quantités de gaz carbonique. D'autant plus que la pression est forte. Au-delà d'un certain seuil, le gaz en excès forme des bulles, tout comme dans une bouteille d'eau gazeuse ou de champagne. C'est ce phénomène naturel que les scientifiques provoquent avec leur plate-forme de pompage pour "dégazer" le lac Nyos.

ROBOT SOUS-MARIN

Pendant trois semaines, le chef technicien Jacques Grangeon et son équipe franco-camerounaise ont scié, cloué, soudé, tiré des cordes pour construire les deux plates-formes au bord de l'eau. Puis il a fallu procéder à l'immersion de la colonne au centre du lac, là où la profondeur est maximale. Une opération qui s'est effectuée lentement mais sûrement, sous le contrôle d'une caméra sous-ma*rine transmettant en direct les* images sur un écran. L'équipe de Chambéry avait en effet été rejointe par deux spéléologues du Vaucluse qui ont mis au point une sorte de robot sous-marin « filoguidé » – télécommandé par fil – appelé « spéléonaute ». Cet ingénieux appareil, muni d'une caméra vidéo, de deux flotteurs, de trois hélices et d'une bonne longueur de fil, a permis d'atteindre pour la première fois le fond du gouffre immergé de la Fontaine de Vaucluse, à 306 mètres sous le niveau de la mer.

Une fois la colonne en place, bien verticale, l'opération siphonnage a commencé. Mais la montée du gaz s'est fait attendre, car la motopompe peinait à aspirer l'eau surchargée en gaz (8 litres de CO_2 dissous par litre d'eau, contre « seulement » 3,2 litres à Monoun). Par des tuyaux d'arrosage de 2 centimètres de section, le siphonnage est facile : une minuscule plate-forme fonctionne d'ailleurs ainsi depuis 1990 au milieu du lac Nyos, crachant son gaz en continu au ras de l'eau. Mais on ne pompe pas aussi facilement avec un tuyau de 14 centimètres de section. Le 22 mars, enfin, la tête de puits « a soufflé », comme disent les marins d'une baleine.

Un jet de 21,50 mètres, projetant dans l'air équatorial une eau à 25,4 degrés. Les lacs de cratère ont en effet une eau plus chaude au fond qu'à mi-profondeur (21 degrés à Nyos) – la température de surface variant avec l'ensoleillement.

SIPHONNAGE AUTORÉGULÉ

Très vite, cependant, sous l'effet de la pression du gaz montant, la colonne s'est soulevée et a commencé à basculer. Il a fallu fermer une vanne pour qu'elle redescende, puis lui injecter de l'air pour la remonter complètement, afin de lester son embout avec 200 kilos de rails. « *C'est une vraie usine à gaz* », soupire Michel Halbwachs, physicien plus à l'aise avec la mise en équation des données chiffrées qu'avec les problèmes de tuyauterie. Mais il est aujourd'hui soulagé. Après être passée très près de l'échec total, l'équipe a rempli sa *mission* : *le dégazage du lac Nyos* par « auto-siphonnage autorégulé » est possible. Il suffira d'installer une dizaine de tuyaux de même calibre avec une station de contrôle à terre et, en cinq ans, la surcharge du lac en CO_2 devrait être purgée, donc tout danger écarté.

L'expérience a été suivie de très près par Minoru Kusakabé, un géochimiste de l'Institut de volcanologie de Misasa (université d'Okayama). Ce chercheur japonais, spécialiste de l'étude du transfert des gaz par isotopes traceurs, a mis au point une seringue télécommandée en plastique qui permet de recueillir des échantillons d'eau carbonatée à toute profondeur, sans risque d'éclatement ni d'écrasement, grâce à une solution *alcaline concentrée qui piège le* CO_2. Il a ainsi pu mettre en évidence la parfaite concordance entre la température de l'eau, sa conductivité et sa concentration en CO_2 total dissous. C'était sa sixième mission au lac Nyos, dont il est un des meilleurs spécialistes étrangers.

Son *collègue* camerounais Gregory Tanyiléké, formé à l'université du Colorado, a pour sa part étudié l'hydrologie et la géochimie du lac Nyos depuis huit ans, et donc suivi de très près aussi l'opération « Nyos 95 ». Après de multiples campagnes d'échantillonnage des sources carbonatées de la région – une quarantaine de lacs volcaniques –, il a conclu que le gaz carbonique recueilli en surface ou piégé au fond des lacs sous très forte pression hydrostatique avait la même origine : la masse magmatique située à des dizaines de kilo*mètres sous l'arc volcanique du* mont Cameroun. Entre 1986 et 1988, à Nyos, il a observé une très rapide décharge de CO_2 en surface et, parallèlement, une très rapide recharge au fond du lac. « *Depuis 1988, le lac a retrouvé une forme d'équilibre* », constate-t-il.

Mais nul ne connaît encore les rythmes de recharge en gaz carbonique des lacs volcaniques camerounais. De sorte que, au lieu d'attendre le prochain seuil dangereux (une saturation à 17 litres de CO_2 par litre d'eau), tous préconisent un dégazage préventif du lac Nyos. *La mission de Michel Halbwachs* a montré que c'était faisable, pourvu que l'on trouve un financement pour construire la plate-forme définitive et assurer un suivi rigoureux du siphonnage.

Roger Cans

Les réserves d'Haroun Tazieff

L'expérience de dégazage menée au lac camerounais Nyos semble « *trompeuse* » et « *dangereuse* » au volcanologue Haroun Tazieff et à trois de ses collègues. Elle peut laisser supposer « *que tout risque est écarté de cette zone* ». Cette idée est « *totalement fausse* ». En effet, parmi les hypothèses que les spécialistes ont formulées pour expliquer la brutale et massive émission de gaz carbonique qui, en août 1986, a tué près de 1 800 personnes, les quatre chercheurs estiment « *que seule une éruption volcanique de type phréatique, engendrée par l'accumulation de gaz magmatiques sous les sédiments imperméables du fond du lac, peut expliquer le phénomène. L'hypothèse d'une désaturation brutale du lac nous semble totalement erronée à la lumière* (...) *des études faites par notre groupe, non seulement sur le site du lac Nyos, mais également à Dieng, en Indonésie où, en 1979, une catastrophe semblable s'était produite* ».

Selon d'autres observations, « *les eaux du lac Kivu, au Zaïre, qui sont incomparablement plus chargées en gaz* [méthane et gaz carbonique] *que le lac Nyos, n'ont jamais donné lieu à des phénomènes de dégazage brutaux ou de retournement de ses eaux très nettement stratifiées* ». Pour Haroun Tazieff et ses collègues, l'opération de dégazage ne peut, « *en aucune façon, prévenir les accidents graves susceptibles d'être de nouveau engendrés par l'activité volcanique du lac Nyos* ».

Faire le vide pour construire sur des terrains mouvants

Elu ingénieur de l'année, Jean-Marie Cognon traite les sols vaseux comme des paquets de café sous vide, et peut ainsi y ériger bâtiments ou autoroutes

CRISTO avait choisi d'emballer le Pont-Neuf. Jean-Marie Cognon préfère, lui, emballer le terrain. Cela lui a valu d'être élu, mardi 11 avril, « ingénieur de l'année » par un jury constitué d'une trentaine de dirigeants d'entreprise.

Grâce à son procédé, il devient possible de construire immeubles, ponts d'autoroute et autres équipements sur des sols vaseux et pour un prix dix fois inférieur à celui des méthodes classiques. Les économies engendrées se chiffrent en dizaines de millions de francs, pour un simple chantier.

Les solutions traditionnelles consistent en *général à enfoncer* des pieux jusqu'à 20 mètres de profondeur, niveau auquel on retrouve en général un sol plus ferme. Plutôt que de construire *sur pilotis*, Jean-Marie Cognon a eu l'idée de « *transformer le sol pour le rendre bon* ».

Partant de l'idée qu'« *un paquet de café sous-vide est beaucoup plus dur qu'un paquet de café laissé à la pression atmosphérique* », ce centralien de cinquante-cinq ans, PDG de sa propre entreprise, Ménard Soltraitement International, mais aussi professeur de génie civil à l'Ecole centrale, eut l'idée de faire le vide dans des sols trop meubles pour supporter un édifice sans s'affaisser dangereusement. Une fois le vide établi entre les grains de sable ou de terre, la pression atmosphérique resserre l'ensemble et en assure la cohésion. Joli principe ! Mais encore fallait-il trouver les moyens de le mettre en pratique.

RÉSEAUX DE DRAINS

Faire le vide ne soulevait pas trop de difficulté : il suffisait de recouvrir les sols en cause d'une large feuille de plastique, et de mettre au point des pompes à vide spécifiques pour aspirer l'air. Une bagatelle ! Plus délicat était de réussir à évacuer l'eau des sols vaseux, pour éviter qu'elle ne remonte jusqu'à la membrane. Or dans l'argile l'eau circule extrêmement lentement : « *L'argile est cent fois moins perméable que le béton* », explique cet inventeur. Il faut quarante ans pour qu'une goutte d'eau se déplace de 30 centimètres !

Pour accélérer le processus et *ainsi « rabattre la nappe phréatique »*, il met en place des réseaux de drains horizontaux et verticaux. En un mois, il devient possible d'assécher un sol de 15 mètres de profondeur.

COUCHES « ANTI-FUITES »

Restait encore à résoudre le problème de l'étanchéité de la feuille de plastique, pour faire en sorte qu'elle adhère parfaitement au sol (à 10 microns près) sur chacun de ses côtés. Pour y parvenir, un produit fréquemment utilisé dans les forages pétroliers, la bentonite, avait les qualités requises, mais ne prenait pas assez rapidement.

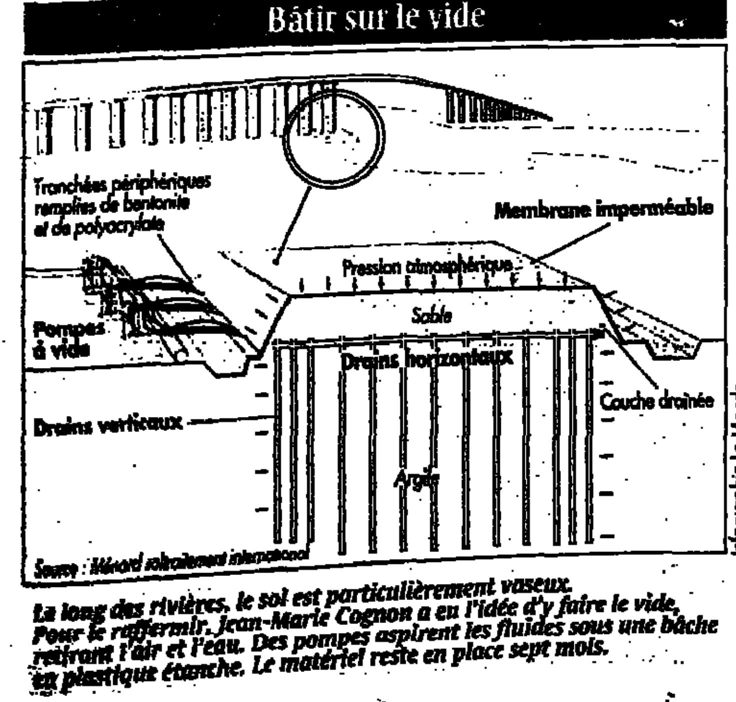
« *J'ai trouvé la solution grâce à mon petit-fils* », affirme ce jeune grand-père. Grâce à l'enfant et à ses couches « anti-fuites» ! Pour retenir l'eau et, à la différence des couches, pour la retenir à l'extérieur du plastique, le polyacrylate des Pampers devait faire l'affaire. Il transforme l'eau en une sorte de gel, ce qui l'empêche de s'écouler.

Le procédé est actuellement au point. Une fois les sols traités, ce qui nécessite au minimum sept mois – soit trois à quatre mois de plus qu'une construction sur pilotis –, on retire les pompes, et le plastique. *Sur des sols « pourris »* peuvent ensuite s'élever des immeubles de huit étages ou des autoroutes de 4 mètres de haut.

Les piles des ponts de l'autoroute Saintes-Rochefort reposent sur des sols raffermis grâce à ce procédé. *La route d'accès au tun*nel sous la Manche en a aussi bénéficié. En Corée, Ménard Soltraitement International assainit un terrain de 80 000 mètres carrés pour y construire une station d'épuration.

L'entreprise, qui emploie 270 personnes, réalise 80 % de son chiffre d'affaires (320 millions de francs) à l'exportation. Son carnet de commandes couvre plus d'un an d'activité.

Annie Kahn



La long des rivières, le sol est particulièrement vaseux. Pour le raffermir, Jean-Marie Cognon a eu l'idée d'y faire le vide. Des pompes aspirent les fluides sous une bâche retirant l'air et l'eau. Des pompes aspirent les fluides sous une bâche en plastique étanche. Le matériel reste en place sept mois.

Une spécialité française

Domaine mal connu, le traitement des sols est une spécialité française, dans laquelle les entreprises de l'Hexagone ont pris globalement la tête du classement mondial. Derrière le numéro un du secteur, Solétanche (du groupe GTM Entrepose, avec un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs), Ménard Soltraitement International, l'entreprise de Jean-Marie Cognon, n'arrive qu'en cinquième position.

Des raisons géographiques expliquent cette particularité : de tout temps, les Français ont dû rivaliser d'astuces pour construire villes et routes sur les bords des fleuves. La créativité des mécaniciens des sols est également une tradition : à la fin du XVIII[e] siècle, Charles de Coulomb (l'homme qui a laissé son nom à l'unité de charge électrique) mit au point l'une des formules-clés nécessaires à la construction d'un mur de soutènement.

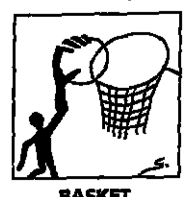
Le Real Madrid part favori du championnat d'Europe des clubs

La poule finale à quatre, à Saragosse, pourrait favoriser le renouveau du basket-ball espagnol

La poule finale à quatre du championnat d'Europe des clubs champions de basket-ball débute mardi 11 avril à Saragosse. Deux clubs grecs, le Panathinaïkos Athènes et l'Olympiakos Le Pirée, seront opposés pour une place en finale, jeudi 13. Dans l'autre rencontre qualificative, Limoges jouera contre le Real Madrid, qui tente de renouer avec un passé prestigieux dans un climat de crise du basket-ball en Espagne.

MADRID
de notre correspondant

Partira, partira pas ? Le départ du pivot vedette du Real Madrid, le Lituanien Arvydas Sabonis, est sur toutes les lèvres avant la poule finale à quatre à Saragosse. Pour le moment, ce n'est qu'une rumeur : le Portland Trail Blazers aurait offert 500 millions de pesetas (20 millions de francs) par saison au joueur étoile du Real. Il a même été dit que le géant Sabonis pourrait jouer les *play-off* avec le club d'Oregon qui, depuis 1986, possède les droits d'acquérir ses talents.



BASKET

L'intéressé, pour sa part, se refuse à tout commentaire tandis que Pedro Ferrandiz, responsable du basket au club madrilène, affirme qu'*« officiellement on ne sait rien mais Sabonis terminera le championnat espagnol »*. Son contrat prend fin le 30 juin et, avant, il y a le Final Four de Saragosse, que le Real veut absolument gagner pour redorer un peu le blason des blancs.

Selon le sondage effectué auprès de cinquante entraîneurs mondiaux par la revue spécialisée *Gigantes*, l'équipe dirigée par Zeliko Obradovic est donnée largement favorite (42 %). Une victoire redonnerait de l'espoir à ce club prestigieux, aujourd'hui empêtré dans les difficultés financières. Depuis sa création, en 1930, le Real a été vingt-sept fois champion, a remporté vingt-deux coupes du Roi et sept coupes d'Europe. Après ses deux titres lors des deux dernières saisons, la Liga ACB (association des clubs de basket) 1994-1995 n'a pas été époustouflante pour le club. Sabonis a été victime d'une grave blessure à la cheville. A l'issue de la trente-cinquième journée, le club madrilène se retrouve à la quatrième place, à six victoires du leader Barcelone, mais espère accéder à la troisième afin d'être en position de disputer la dernière phase du championnat dans de meilleures conditions.

C'est dire à quel point un huitième titre européen à Saragosse viendrait à point nommé. *« Pour gagner, le Real devra savoir souffrir »*, a fait savoir Bozidar Malikovic, l'entraîneur de Limoges. Apparemment, tout le monde y est prêt. Pour le moment, c'est le mutisme le plus complet. Le mot d'ordre est : pas de déclarations, tout pour la préparation et la concentration en cette période difficile ; tout le monde a conscience que l'équipe est à un tournant.

Non seulement Sabonis risque de partir mais les contrats de deux autres joueurs importants, Antonio Martin et José Biriukov, se terminent également le 30 juin. Or, l'heure de la rigueur budgétaire est venue et chacun se demande si le club a les moyens financiers de renouveler des contrats qui pèsent lourd dans les finances du club. Ramon Mendoza, président du Real Madrid, a averti l'administrateur Mario Pesquera que le football n'épongerait plus le déficit du basket et qu'il devrait gérer son budget sans espérer une peseta de plus.

« UN BLOC OPÉRATOIRE »

L'équation est donc simple : comment garder les meilleurs en leur offrant moins, alors que, sans eux, le Real risque de ne plus être que l'ombre de lui-même. Saragosse pour le meilleur et pour le pire, résume le journaliste Javier Olave, pour qui la finale à quatre est comparable à *« un bloc opératoire »*, dans lequel le futur du club se jouera. La morosité et la tension qui règnent dans les vestiaires de l'équipe illustrent la période critique que traverse le basket espagnol, deuxième sport national. L'euphorie qui a succédé aux Jeux olympiques de Barcelone, en 1992, avec la venue de la Dream Team américaine, est désormais retombée. Le basket a été supplanté par le football, qui a attiré 1 350 000 spectateurs supplémentaires dans les stades cette année, alors que les rencontres de basket étaient loin de faire salle comble. Cette décrue a été illustrée par le naufrage de la Joventut de Badalona (Barcelone), champion d'Europe l'an dernier, qui, aujourd'hui, se retrouve en quatorzième position de la Liga.

Tous les yeux des *aficionados* du basket seront donc tournés vers Saragosse et vers le Real Madrid, qui, en cette occasion, peut semer les germes non seulement d'un renouveau du club mais aussi du basket national, afin d'en finir avec ce vague à l'âme qui le caractérise actuellement.

Michel Bole-Richard

Strasbourg mise sur la Coupe de France pour sortir de la crise

L'entraîneur licencié, les problèmes continuent

STRASBOURG
de notre correspondant

La crise couve au Racing-Club de Strasbourg. Elle risque d'éclater si la qualification pour la finale de la Coupe de France n'est pas au bout de la rencontre avec le Football-Club de Metz. À Strasbourg, on est acquis à l'idée que seul un billet pour le Parc des Princes peut favoriser le retour à la sérénité. Dans le cas contraire, de sérieuses remises en cause sont à attendre.

A la fin mars, Daniel Jeandupeux avait servi de fusible alors que le Racing n'avait pas gagné en championnat depuis le début de l'année. L'entraîneur suisse a été remercié. *« Les prises de position peu claires de Roland Weller minent mon autorité, me déstabilisent, et, pour tout dire, il me lâche »*, déclarait-il quelques jours avant son licenciement. La direction du club justifiait sa décision en dénonçant *« les déclarations de Daniel Jeandupeux qui mettent gravement en cause l'équilibre du club au début d'un mois d'avril particulièrement important pour l'avenir, avec notamment une demi-finale de la Coupe de France »*.

Depuis des mois, rien n'allait plus entre l'entraîneur et nombre de joueurs. Frank Sauzée avait même jeté le ballon du match au visage de Jeandupeux après l'élimination de Strasbourg par Perpignan en Coupe de la Ligue. Le président disait alors : *« Si un ou deux joueurs sont contre lui, pas de problème. Ils seront écartés. Mais s'ils sont dix ? Je ne peux les virer tous. »* Sans doute convaincus que la majorité de l'équipe contestait la compétence de l'ex-international suisse, les dirigeants strasbourgeois ont préféré faire appel à Jacky Duguepéroux, qui s'occupait jusque-là des moins de dix-sept ans du Racing.

Depuis, le club a enregistré une victoire, acquise petitement, contre la lanterne rouge, Sochaux, et une défaite à Monaco. Autant dire que le moral n'est pas au beau fixe au stade de la Meinau. Les supporteurs, pourtant traditionnellement fidèles et respectueux du sacro-saint Racing, se lassent des tensions, des crises et des mauvais résultats. Comme celui-ci, qui dit : *« Avec Gress, ils se plaignaient parce que c'était trop dur ; avec Jeandupeux, ils se plaignaient parce qu'ils disaient être au Club Med ; avec Duguepéroux, vous allez voir, ils vont nous trouver autre chose. »*

Strasbourg a non seulement eu son lot d'entraîneurs – douze en quinze ans – mais aussi de présidents : quatre en quatre ans. L'année dernière, c'était l'entraîneur qui avait eu la « peau » du président. Gilbert Gress, le mythe de la Meinau, avait fait ce qu'il fallait afin que Jean Wendling quitte la présidence en cours de saison pour, au bout du compte, partir lui aussi au terme du championnat 1993-1994. L'actuel président n'est en place que depuis quelques mois et il est déjà confronté à de sérieuses difficultés. Ce qui explique sans doute, comme aime à le rappeler Robert Herrmann, adjoint au maire chargé des sports, que les candidats à la présidence du club *« ne se bousculent pas au portillon »*.

Pourtant, tout concourt pour faire du Racing un club heureux : un beau stade de 40 000 places, un vrai public, un budget de 100 millions de francs (dont 20 millions de subvention de la ville), soit un des plus élevés de la première division. Tout cela pour vivoter en milieu de classement alors que l'objectif, cette année, était d'être européen. D'ailleurs, du côté de la municipalité, on commence à nourrir quelque irritation. Pour Herrmann, l'affaire Jeandupeux est significative d'un *« échec collectif »* et il est grand temps de songer à ce qu'il convient d'entreprendre *« pour éviter tant de déchirures et de drames permanents »*.

Marcel Scotto

Les « Bétons » au Marathon des sables

ZAGORA (sud du Maroc)
correspondance

« Rien. Y'a rien, ici ! Pas de télé, pas de radio. C'est trop. Quelle claque ! » Accroupi sous une tente berbère, William grelotte et peste. A l'aube du premier jour du dixième Marathon des sables, il ne sait pas encore ce qu'il est venu chercher dans le désert avec ses copains Khalid, Faisal, Fabrice et Abdul. Pierre Nicolas leur avait pourtant tout raconté : l'épreuve sportive, l'oubli de soi, les paysages lunaires. Il avait omis les nuits glaciales.

Pierre Nicolas, c'est un ingénieur de soixante ans qui a offert les fonds réunis lors d'une collecte faite à l'occasion de son départ en retraite pour payer l'inscription de ces cinq jeunes de Garges-lès-Gonesse à cette course à travers le Sahara marocain. Pour couvrir le reste des frais, ils ont convaincu des sponsors que *« dans les grands ensembles il n'y a pas que des casseurs »*. La RATP, la ville de Garges-lès-Gonesse, une entreprise locale et le docteur Astruc ont fait confiance aux *« Bétons de Garges »*. *« Un médecin génial, le docteur Astruc. Il nous a fait les visites gratuites ! »* Restait à s'entraîner (50 km par semaine) et à convaincre l'entourage. William passe son bac cette année : *« Mon prof de gym était contre. Mortel ! »*

Khalid et Faisal apprennent leurs premiers mots d'arabe et la meilleur façon de nouer leur cheich. *« On est tous Africains. On revient à nos sources »*, dit Khalid. *« Ici, on est tous pareils. Ni planqués ni privilégiés ! »*, dit Fabrice, en tentant d'alléger son sac. Impossible de se séparer du sac de couchage, de la gamelle, de la gourde, de la boussole. Les concurrents venus pour la *« gagne »* ont des sacs de 6 ou 7 kilos. Le Russe ne mange que des barres déshydratees et des cacahuètes. Les randonneurs sont moins spartiates. L'un a apporté un magret de canard fait maison, l'autre un saucisson, qui se révélera précieux après trois jours de nourriture lyophilisée sans odeur ni saveur.

Les trois premières étapes sont cruelles. *« Les dunes m'ont tué !* dit William. *C'était beau mais, pour marcher, laisse tomber ! »* Faisal préfère le sable, moins douloureux pour les pieds que les pierres. *« C'est l'enfer,* renchérit William. *Y'a pas de paradis ici ! »* Marcher et courir sous un soleil de plomb avec les pieds en feu, c'est le prix à payer pour faire partie du « cercle des marathoniens du désert ». Cette épreuve est vécue par la majorité des concurrents comme un véritable parcours initiatique. Ceux qui l'ont déjà fait (près de la moitié des concurrents) aident les autres.

La nuit, livrés au vent du désert, le *taïjat* qui pénètre la peau et soulève des nuages de poussière, on parle de sa famille, de son travail, de ses pieds. Les Bétons rêvent de fraises chantilly. *« Je ne ferai plus de chichis devant les plats de ma mère »*, dit William. La course remet les choses à leur place. *« C'est une renaissance,* renchérit Fabrice. *Ici, on redécouvre la vie. »* Et les Bétons de tirer leur chapeau à Gilles Flamant. Ingénieur au CNRS, il en avait assez de ne courir que pour lui-même. Cette année, il a décidé d'installer une pompe solaire dans un village traversé par le marathon. Grâce à lui, 25 m³ d'eau potable surgissent tous les jours, là où il fallait faire 9 km à pied pour s'en procurer. Gilles avait du mal à retenir ses larmes lorsque les habitants de Tafraout lui ont fait la fête.

Les petites misères des uns rendent supportables aux autres les dos irrités par les sacs, les tendinites et les pieds à vif. *« Si t'as la volonté, tu vas loin »*, répète Abdul pour mieux s'en convaincre. Pierre Nicolas lui prodigue ses conseils : *« Bois tout le temps à petites gorgées et mange régulièrement. »* Son arme secrète, Pierre Nicolas la garde pour la deuxième partie de la grande étape de 80 km : une cassette enregistrée par sa fille avec ses airs favoris et des mots de ses petits-enfants. Tout à l'heure, quand il aura envie de tout laisser tomber, il écoutera : *« Pépé, on t'aime ! »*

Dès le treizième kilomètre de cette étape, Khalid vacille. Le regard vague, il avance d'un pas lourd sans pouvoir dire un mot. Seul dans le désert, il ne pense qu'à ses pieds. Foutus pieds qui le font souffrir à chaque pas. Et ses copains qui l'ont laissé. Et sa gourde ! Elle est vide. Ce n'est pas possible. L'eau s'est évaporée ! De rage, Khalid en jette des pierres. Et s'il abandonnait ? Ses copains le traiterait de *« bouffon »*.

Cette seule idée lui redonne des forces. *« Je finirai, même à quatre pattes. »* Hagard, il atteint le trentième kilomètre. Et pleure de joie. Les Bétons l'ont attendu. La fin de l'étape, ils la feront ensemble. Ils arriveront au petit matin après 23 h 50 min et 10 s de marche. Le Russe Andreï Derksene et le Français Jean-Michel Joly ont mis 7 h 20. Comme en 1994, le Russe gagnera le Marathon des sables.

En vue de l'arrivée, les Bétons réunissent leurs dernières forces pour chanter un air de samba rythmé par des coups de sifflets. Le visage creusé, les yeux exorbités, ils propagent une fête incroyable sur la course. *« Ma place, je ne l'échangerais pour rien au monde,* conclut Khalid. *Après les voitures brûlées et les casseurs, j'espère qu'on donnera une meilleure image des jeunes des cités ! »*

Antoinette Delylle

Les Class America ont dévoilé leurs dessous

LA COUPE DE L'AMERICA a perdu de son mystère le 10 avril à San Diego. Les jupes qui, dès leur sortie de l'eau, protégeaient les coques et les appendices des cinq derniers Class America encore en lice pour la conquête du plus vieux trophée du monde, ont tour à tour été ôtées devant un parterre d'architectes et de photographes. La première jupe, conçue en 1983 pour dissimuler la quille à ailettes d'*Australia II*, était sensée troubler les équipages adverses. *« La première chose à faire, quand on veut déstabiliser l'ennemi, est de s'entourer de mystère*, expliquait John Bertrand, le seul skipper qui ait ravi la coupe aux Américains. *Il n'y a rien de plus agaçant que de ne pas savoir contre qui vous vous battez. Je suis certain qu'ils auraient été moins nerveux si nous n'avions pas caché notre quille. »*

Contrairement au milliardaire Alan Bond, qui avait ordonné à son équipage de dévoiler la quille au soir de la victoire historique des Australiens, Bill Koch avait tenu, lors de son triomphe en 1992, à préserver les secrets d'*America³*. Les budgets pharaoniques de recherche avaient alors débridé l'imagination des architectes dans le cadre de la jauge des Class America, qui autorise deux appendices mobiles.

Economies et efficacité obligent, les architectes sont revenus à plus de classicisme en 1995. *America³* a fait école auprès de la plupart des Défis. *Team New Zealand* et *One Australia*, les deux challengers finalistes de la Coupe Louis-Vuitton, *Young America*, *Mighty Mary* et *Stars and Stripes*, les trois défenseurs finalistes de la Coupe Citizen, sont dotés des mêmes dispositifs d'appendices : un gouvernail et une quille avec un bulbe à ailettes suspendu à un plan antidérive muni d'un trimmer (volet mobile faisant office de second gouvernail). Seules les formes et les dimensions varient en fonction de l'allure à privilégier.

Ainsi, les deux bateaux des challengers arborent des ailettes d'envergure maximale fixées vers l'arrière d'un bulbe plutôt arrondi et terminé en bec de canard pour *Team New Zealand*, plus aplati pour *One Australia*. Au près (contre le vent), lorsque le bateau gîte, les ailettes, non comprises dans la jauge, permettent d'augmenter artificiellement le tirant d'eau maximal, limité à 4 mètres. La portance, qui permet au bateau de moins dériver sous l'effet du vent sur les voiles, s'en trouve améliorée et le voilier peut tenir un meilleur cap. *« Notre expérience nous a montré que nous avons intérêt à être les premiers à enrouler la première bouée au vent »*, justifie John Bertrand, skipper de *One Australia*.

Dennis Conner a fait le choix inverse. Le bulbe de *Stars and Stripes*, plutôt massif, ne dépasse pas 3 mètres de long. Les ailettes, fixées très en arrière, courtes et légèrement inclinées vers le bas, confirment la recherche d'une surface mouillée minimale pour optimiser les performances au portant (vent arrière) et dans le petit temps. Les deux autres défenseurs américains ont recherché un meilleur compromis pour les deux allures.

Le bulbe de *Young America*, en forme de torpille à fond plat, supporte à son extrémité arrière deux ailettes horizontales de moins de deux mètres d'envergure. Le bulbe de *Mighty Mary*, plus court (environ 3,50 mètres), se prolonge par deux ailettes en forme de queue de baleine. L'appendice le plus original, celui du bateau de Bill Koch, est le gouvernail en forme de sabre de près de 4 mètres de long, large de 35 cm dans sa partie supérieure et de 10 cm seulement à son extrémité. Avec ce dispositif, *Mighty Mary* présente probablement la plus grande surface mouillée des cinq voiliers encore en course.

Gérard Albouy

■ **TENNIS : l'Américain Andre Agassi** est devenu le douzième numéro un du tennis mondial depuis vingt-deux ans que le classement ATP existe, selon le classement publié lundi 10 avril. Agassi a détrôné son compatriote Pete Sampras, en tête du classement depuis le 13 septembre 1993, pendant quatre-vingt-deux semaines consécutives. Auparavant, Sampras avait déjà été nº 1 pendant dix-neuf semaines, à partir du 12 avril 1993, avant d'être détrôné par son compatriote Jim Courier. Andre Agassi, qui a bénéficié de la méthode de calcul utilisée pour établir le classement ATP (*Le Monde* du 28 mars), est le vainqueur des deux derniers tournois du Grand Chelem (Internationaux des Etats-Unis 1994, Internationaux d'Australie 1995). Chez les femmes, l'Allemande Steffi Graf a repris la place de numéro un du classement WTA à l'Espagnole Arantxa Sanchez, qui relève actuellement de blessure.

■ **VIOLENCES : trois partisans de Manchester United ont été arrêtés** par la police, lundi 10 avril, après la bagarre qui avait entraîné la mort d'un supporter de Chelsea avant la demi-finale de la Coupe d'Angleterre (*Le Monde* du 11 avril). La police a conseillé à la Fédération anglaise de football de ne pas reporter le match, prévu mercredi, pour départager les deux équipes après leur résultat nul (2-2) de dimanche. – *(Reuter.)*

RÉSULTATS

VOILE

COUPE DE L'AMERICA

Coupe Citizen (finale) *Mighty-Mary* bat *Young-America* de 48 sec

Classement : 1. *Young-America* et *Mighty-Mary*, 2 pts ; 3. *Stars-and-Stripes*, 0 pt

FOOTBALL

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

Eliminatoires

Groupe 1	
Malawi-Zaïre	0-1
Lesotho-Zimbabwe	0-2
Groupe 2	
Togo-Liberia	0-0
Mauritanie-Sénégal	0-1
Groupe 3	
Sierra Leone-Ghana	1-0
Gambie-Congo	1-1
Groupe 4	
Egypte-Soudan	3-1
Algérie-Ethiopie	2-0
Groupe 5	
Zambie-Gabon	1-0
Groupe 6	
Guinée-Botswana	5-0
Mozambique-Mali	1-0
Namibie-Angola	2-2
Groupe 7	
Maroc-Burkina Faso	0-0

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Les œufs de Pâques sont de retour

Histoire, traditions et actualité se conjuguent pour maintenir une coutume qui ravit les enfants

PREMIER DIMANCHE après la pleine lune de l'équinoxe de printemps, Pâques est la fête du renouveau. On célèbre la sortie d'Égypte ou la Résurrection du Christ. Mais c'est aussi la fête des enfants sages qui cherchent les œufs en chocolat dissimulés dans le jardin par les cloches, de retour de Rome, au matin de Pâques. Une tradition quelque peu malmenée dans l'espace contraint de nos villes, mais que chocolatiers et confiseurs entretiennent religieusement.

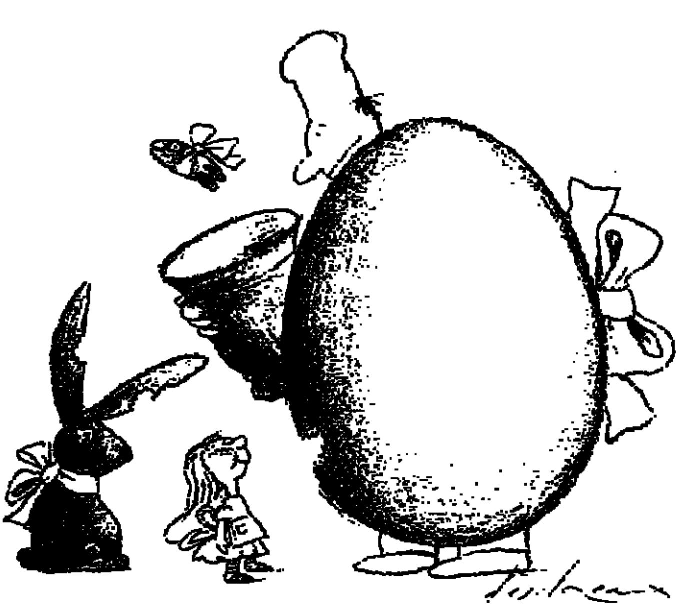
Avec des coquilles fragiles, des bouts d'étoffe, des plumes, des brimborions, Pâques offre aux enfants un univers préservé. Celui du facétieux poisson d'avril, celui du poussin jaune à peine éclos, qui tient tête au lièvre. Pays de cocagne, où les cloches sèment l'abondance, où l'œuf de chocolat enrubanné raconte des histoires, comme celle d'Alice au pays des merveilles. *« Mlle Alice... Mlle Alice... Ne partez pas ! Attendez-nous ! »*, criait le lièvre de Pâques, à la lisière de la prairie où la table était mise pour un délicieux goûter. Regardez plutôt sur la table « l'œuf en or » en chocolat noir aux amandes mouchetées d'or, il vient de chez Debauve et Gallais.

Voyez aussi le magnifique et inaccessible « œuf paon » de Lenôtre qui conjoint l'art du chocolat et la science du sucre. Nous préférerons, cette année, une création de Jean Paul Hévin : dans une demi-coque se cachent les petits poissons et les œufs gigognes versicolores. Autour du pré, c'est la belle sarabande enfantine des jours de fête, c'est celle de nos souvenirs, fussent-ils d'œufs coloriés à deux sous. *« Mlle Alice... Mlle Alice... »*, disait l'obstiné *Easter Bunny* dans sa course, *connaissez-vous l'œuf d'or émaillé de blanc opaque et contenant une poule miniature ? »* Fabergé l'a créé pour la cousine de la « Reine de Cœur », l'impératrice de toutes les Russies. Là-bas, Pâques était la plus belle fête. Ne parlons pas du carême, avec l'esturgeon, le sterlet, le caviar frais en abondance pour les dîners de la cour, gardés par les cosaques du Don.

La « paskha », c'est le gâteau de Pâques traditionnel, en forme de pyramide tronquée, fait de fromage blanc, de sucre, de crème aigre et de beurre, fourré de raisins secs, de fruits confits et d'amandes. Les « babouchkas » – ce sont les grands-mères – ont inscrit avec les fruits confits en décor, les initiales X et B (Khristos voskressi : « Christ est ressuscité ») sur le flanc de la pâtisserie. Le gâteau est béni la nuit de Pâques, aux chandelles.

> L'habitude d'offrir des œufs peints est plus ancienne que l'usage de dissimuler des œufs en chocolat dans les jardins

Sur la table dressée avec une nappe brodée, on trouve le cochon de lait, des petits pâtés, le koulibiac et les entremets – paskha et koulitch –, sans oublier les salières de sel béni et les galettes de pain azyme.



C'est la grande Pâque russe. *« Mlle Alice, nous vous offrirons aussi un œuf polonais, rouge et doré, au motif dessiné à la cire d'abeille. »* Ce sont des œufs peints et historiés qui racontent des fables, comme ceux offerts par Louis XV à Mme Victoire. Nancy vivait alors à l'heure polonaise. Le roi Leszczynski, grand lecteur des *Contes des Mille et Une Nuits* trouvait le kouglof trop sec ; il donna le nom d'Ali Baba à un gâteau de pâte levée, additionnée de raisins secs et imbibée d'un sirop parfumé au kirsch. C'est l'ancêtre du baba au rhum.

« Mlle Alice..., préférez-vous les œufs de Pâques à la française », de Pierre Hermé, le maître pâtissier de Fauchon : décor de gousses de vanille, pistaches, amandes, raisins, noisettes et bonbons, coquille en chocolat noir ou au lait. Ou bien l'œuf en biscuit de chocolat, sans farine, et mousse au chocolat au caramel : un délice !

L'habitude d'offrir des œufs peints est certes plus ancienne que l'usage de dissimuler des œufs en chocolat dans les jardins. L'œuf, symbole universel du retour, de la renaissance, est au centre de toutes les traditions de Pâques. Les œufs étaient ceux que les gamins recueillaient de maison en maison, dans le Roussillon ou dans la Creuse.

Ces quêtes d'œufs, on les appelait « pocages » en Picardie ; les quêteurs, en Auvergne, étaient les « cocoteux ». La tradition de Pâques est aussi celle de l'omelette, mangée au petit matin pour se *« décarêmer »*. En Béarn, c'est l'omelette au *millassou* (boudin au pain de maïs) ; dans le Roussillon, elle est simplement agrémentée de lardons. Dans la plupart des provinces de l'ancienne France, existait une tradition de dessert pascal. En Périgord, à Sarlat, on préparait la *cajasse* ; en Provence, le dessert de Pâques est le *brassadeù*, en forme d'anneau que l'on peut enfiler sur le bras.

Les brassadeaux sont des œufs battus avec un verre d'eau, un peu d'eau de vie, de l'écorce d'orange rapée, du sel, deux fois plus de sucre que de beurre, et de la farine en quantité suffisante pour former une pâte ferme. Une fois divisée en anneaux, la pâte est échaudée, c'est-à-dire pochée dans un chaudron d'eau bouillante. La pâte est cuite lorsque les anneaux remontent à la surface : il ne reste qu'à les faire dorer au four. C'est à la période de Pâques que se faisaient aussi les mystérieux *pastissoun* de Beaucaire.

En revenant de Rome, les cloches ont aperçu bien d'autres desserts de Pâques : les *fouaces* en Auvergne, l'*alise pacaude* en passant par-dessus le bocage vendéen. Et aussi les *pognes* de la vallée du Rhône et du lyonnais, les *cavagnats* de Menton, les *alléluias* de Castelnaudary, les *pagnottes* du Forez, le pain d'épices de Touraine et les *flônes* de l'Aveyron. Inépuisable richesse des terroirs, dont rend compte un ouvrage admirable, le *Tour de France par un gourmand*, qui vient de paraître. Il offre un itinéraire savoureux à travers les cuisines des départements français.

A Pâques, une chose est sûre : chaque pâtissier voit midi à son clocher. Colorier les œufs de Pâques est une tradition vivante encore dans de nombreuses régions. *« Essayez, Mlle Alice... »* Vous les ornerez avec des caches de papier découpé, en forme de fleurs, de cloche, de coucou, de cigogne ou de lièvre. Collez-y un fêtu de paille, ou le papier doré de la bague de cigare. Qui a apporté ces œufs friables, ces œufs merveilleux, ces œufs de couleur, au pied de la jacinthe, parmi les coucous, au creux du nid ? C'est le lièvre de Pâques. *« Allons les enfants, cherchez-les vite ! »* Les petits amis d'Alice, pour qui la montre du loir est obstinément arrêtée à l'heure du thé, attendent le retour des cloches de Rome, au matin de Pâques.

Jean-Claude Ribaut

★ *Le Tour de France par un gourmand*, Jean-François Decraene, éditions Horvath, 198 F.

ÉCHOS GOURMANDS

■ **Le « multi-œuf »** de Jean-Paul Hevin est une création originale : dans la demi-coque sont cachés la petite « friture » et les œufs gigognes. De 16 à 30 cm, et de 330 à 800 francs. Tout en chocolat noir.
★ Jean-Paul Hevin, 16, avenue de La Motte-Picquet, 75007 Paris. Tél. : 45-51-77-48.

■ **L'« œuf mendiant »** est la nouveauté de Pierre Hermé, le chef pâtissier de la maison Fauchon. En chocolat noir, au lait ou même blanc.
Le décor est constitué de gousses de vanille, de pistaches, d'amandes. Deux tailles : 370 grammes (250 francs) et 470 grammes (290 francs). Un œuf sobre et raffiné qui ne décevra pas les amateurs de chocolat au lait. A signaler aussi l'œuf « F » de Fauchon, un biscuit au chocolat allégé (sans farine) et mousse au chocolat au caramel (246 francs les six parts).
★ Fauchon, 26, place de la Madeleine, 75008 Paris. Tél. : 47-42-60-11.

■ **L'« œuf en or »** est en chocolat noir aux amandes mouchetées d'or, à partir de 240 francs.
★ Debauve et Gallais, 30, rue des Saints-Pères, 75007 Paris. Tél. : 45-48-54-67.

■ **L'« œuf marbré »**, décoré d'une amphore en chocolat noir, est garni d'une « friture » sèche et pralinée. A l'image de la maison, très raffiné.
★ Dalloyau, 99-101, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 42-99-90-00.

TOQUES EN POINTE

■ **LE VILLARET.** *« Les carafes d'eau sont gracieusement mises à votre disposition, en entrant dans le bar à droite, le robinet à gauche. »* Une indication qui situe le personnage du patron, Michel Picquart, à la fois bourru et gouailleur. Un ancien de chez Astier, c'est dire ! Mieux vaut donc s'intéresser à la cuisine de ce franc bistrot, au décor campagnard qui a l'air de ravir une clientèle d'habitués. La carte change tous les jours et les prix sont imbattables : le petit pâté en croûte maison (35 francs), la salade de foie gras chaud (45 francs) ; et aussi le hachis parmentier aux truffes fraîches (90 francs), mais il faudra attendre la prochaine saison truffière ! En revanche, le duo de ris et rognon de veau au porto, parfaitement cuit, servi avec des pâtes fraîches, reviendra sans doute sur la carte de printemps. Le crémet d'Anjou (crème et fromage blanc) au coulis de framboise est un dessert des familles. Avec un Phelan-Ségur 1991 (135 francs), tout d'élégance et de rondeur, l'addition n'excède pas 225 francs.
★ Paris. 13, rue Ternaux (75011). Tél. : 43-57-89-76. Ouvert seulement le soir, jusqu'à 1 heure du matin ; fermé le dimanche.

■ **L'AUBERGE BRESSANE.** L'annonce d'un vol-au-vent à la carte de cette bonne auberge durant les mois d'avril et de mai devrait intéresser tous les amateurs – et ils sont nombreux – de cette entrée inventée par Carême, qui eut l'idée de remplacer la pâte à foncer par un feuilletage si léger que, *« à la sortie du four, il s'envole au vent »*. Las ! La première tentative fut un vol-au-vent d'essai : bonne garniture financière, mais la croûte ronde a manqué son envol (89 francs). La carte présente les spécialités de la Bresse et des Dombes, le poulet à la crème et aux morilles, les cuisses de grenouille, les quenelles de brochet ou les œufs en meurette. Quelques rares beaujolais. Décor impayable. Comptez quand même 250 francs.
★ Paris. 16, avenue de La Motte-Picquet (75007). Tél. : 47-05-98-37. Fermé le samedi midi.

■ **LA BRASSERIE LORRAINE.** Ce grand paquebot à quai sur la place des Ternes a le mérite des tables sans histoires. On peut y faire un repas simple – haricots verts frais, vinaigrette au xérès et boudin grillé aux deux pommes – ou, mieux, souper le soir après le spectacle, car la cuisine est en état de marche au-delà de minuit. La très belle sélection d'huîtres (belons, marennes, saint-vaast) et le plateau de fruits de mer (185 francs) seront suivis, classiquement, d'un duo de merlans frits en colère (80 francs) ou bien d'une raie au beurre noisette et aux câpres. Pas de folle imagination dans cette carte, mais les plats de référence du genre : choucroute garnie lorraine, tête de veau ravigote, pied de porc grillé pommes purée, crêpes Suzette flambées en salle. Service d'une rare rigueur. Après le spectacle, deux suggestions à 140 et à170 francs.
★ Paris. 2-4, place des Ternes (75008). Tél. : 42-27-80-08.

■ **LE TOIT DE PARIS.** C'est un grand espace en duplex sur le toit d'un immeuble des beaux quartiers, à l'élégant et sobre décor contemporain. Dès les premiers beaux jours, la terrasse fait recette. Yann Jacquot, silhouette de gentleman-farmer, fait ici une cuisine que l'on dit un peu précieuse. Onéreuse, sans aucun doute, en raison des produits employés. Rien de sophistiqué, pourtant, dans le foie de canard poché entier dans une réduction de vin rouge, dont les tanins colorent la surface ; il est servi en copeaux avec une petite salade de rattes au vieux vinaigre. Un apprêt simple et délicieux. Tout aussi réussi est le pigeonneau de Bretagne cuit en croûte de sel, en deux services, avec embeurrée de choux au lard fumé. Ce type de cuisson concentre les saveurs mais ne colore guère la peau, qu'il faut donc « parer » soigneusement. On y veillera désormais. Concession à l'air du temps : le fenouil confit et granité à la tomate poêlée de fruits rouges à la coriandre ? Une belle réussite cependant. Service discret et courtois. Menu-déjeuner à 195 francs. Menu à 295 francs. A la carte, environ 450 francs.
★ Paris. 94, avenue Paul Doumer (75016). Tél. : 42-24-55-37. Fermé samedi midi et dimanche. Garage.

■ **LE PASSAGE.** Comment ne pas laisser gambader son imagination devant les 280 références de la carte des vins, répertoriés et commentés avec un évident souci pédagogique. Pour autant, *Le Passage* n'est pas un « bar », mais un « restaurant à vins ». La nuance est d'importance. Pas moins de neuf variétés d'andouillettes, toutes sous label AAAAA. Le patron, Gérard Pantanacce, propose le meilleur de l'île de Beauté : le patrimonio de Gentile et Leccia et surtout l'unique Clos Nicrosi des frères Luigi. Les vins corses, aux cépages antiques, ont un air de famille avec ceux de la vallée du Rhône, particulièrement représentés ici, avec la côte-rôtie pour étape de prédilection. On portera son attention sur les fromages, irremplaçables compagnons de route, les petits chèvres accompagnés de l'huile d'olive de Maussane-les-Alpilles. Le vin est servi au verre, l'addition grimpe vite. On choisira le vin du jour, servi en « pot ». Compter 200 francs environ.
★ Paris. 18, passage de la Bonne-Graine (75011). Tél. : 47-00-73-30. Fermé le dimanche.

■ **CHINAGORA.** A Alfortville, Chinagora, c'est un village chinois de style mandchou, situé au confluent de la Seine et de la Marne. La surprise passée, on fera dans le vaste et luxueux restaurant de cette ambassade culinaire chinoise un repas fort peu coûteux et agréable. Menus de 55 à 460 francs pour le repas traditionnel. Ici, on désire recevoir tout le monde, du client modeste au plus aisé des gourmets. Chariots de *dim-sun* – c'est la cuisine à la vapeur. Raviolis, croissants farçis, tripes de bœuf, pour ouvrir l'appétit. Pour le principal, on partage le canard pékinois ou le porcelet laqué, les classiques de la cuisine Toe-Chew. Service d'une grande courtoisie.
★ Alfortville. 1, place du Confluent-France-Chine (94140). Tél. : 45-18-33-09. Tous les jours.

Soleil et douceur

UNE CELLULE de hautes pressions se maintient des îles Britanniques à la France. Elle engendre des vents de secteur nord-est sur notre pays, secs et doux. Sur le Nord et l'Est, le flux prend une composante nord plus marquée, entraînant quelques formations de nuages bas ou brouillard.

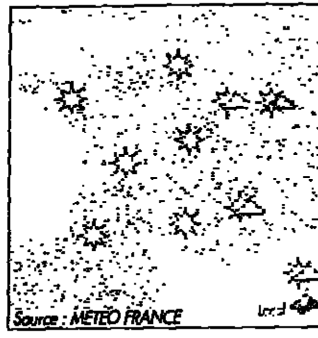
Mercredi matin, des passages nuageux temporairement consistants affecteront les régions proches des frontières belges, des Flandres aux Ardennes, ainsi que le nord de la Lorraine et de l'Alsace. L'après-midi, les éclaircies l'emporteront largement. Des brouillards intéresseront localement les régions situées de la Normandie au Bassin parisien et au Nord-Est. Ils seront peu tenaces, et le soleil brillera généreusement. Sur le flanc est du pays, des Vosges aux Alpes, sur la Côte d'Azur et la Corse, la journée sera ensoleillée même si quelques nuages, se développant principalement sur les reliefs, pourront parfois faire de l'ombre au soleil.

Sur le reste du pays, c'est-à-dire de la Bretagne au Poitou et aux Charentes, au Bassin aquitain, au Massif central, au Languedoc-Roussillon et à la Provence, le soleil règnera sans partage. Les vents souffleront du secteur nord-est, faibles en général, modérés sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique. En Méditerranée, le régime de brises prévaudra.

Les températures n'évolueront guère. Le début de journée sera un peu frais avec 2 à 5 degrés dans l'intérieur des terres, et 4 à 8 en bordure côtière, voire 8 à 10 près de la Méditerranée. L'amplitude diurne sera bonne quoique légèrement tempérée par le vent, puisque l'on observera dans l'après-midi 13 à 15 degrés sur les côtes de la Manche et le Nord - Pas-de-Calais, 14 à 17 du Centre et de l'Ile-de-France au Centre-Est et au Nord-Est, 17 à 20 du Poitou-Charentes au Massif central et au Sud-Est, 20 à 22, voire localement 24 dans le Sud-Ouest.

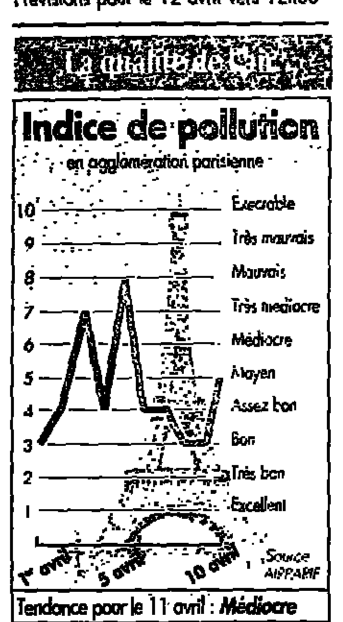
Peu de changements sont à prévoir jeudi : les conditions anticycloniques persistent, assurant le beau temps et des températures stables. Les régions situées des Alpes frontalières à la Côte d'Azur et la Corse connaitront un temps un peu plus instable avec quelques averses dans le courant de la journée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

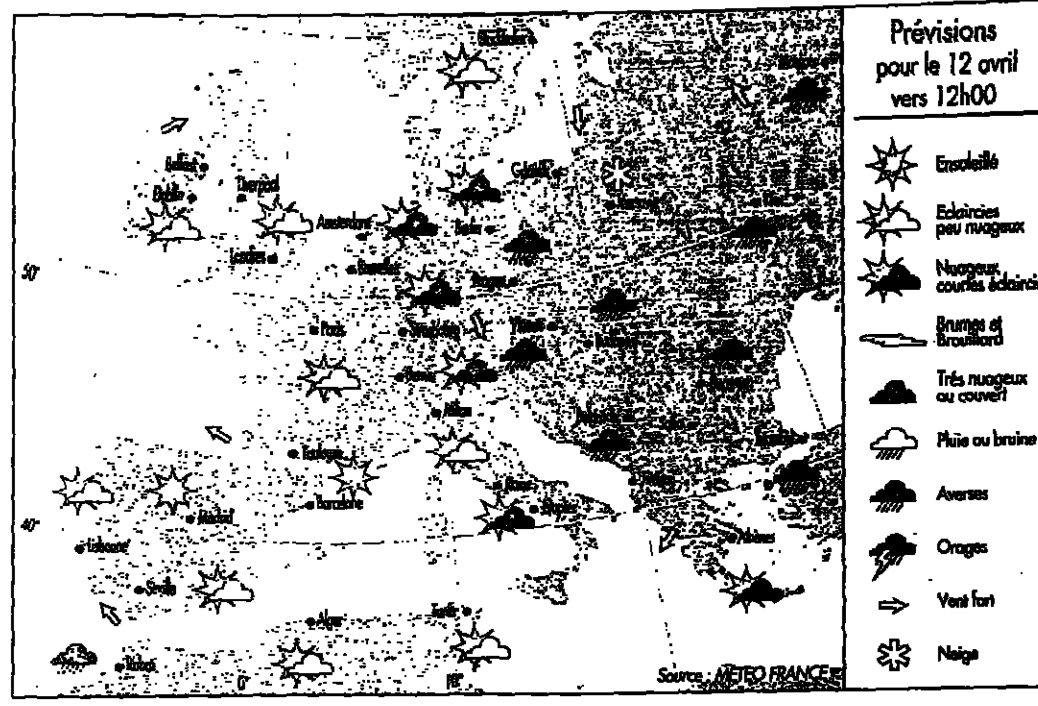


Prévisions pour le 12 avril vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 11 avril : *Médiocre*



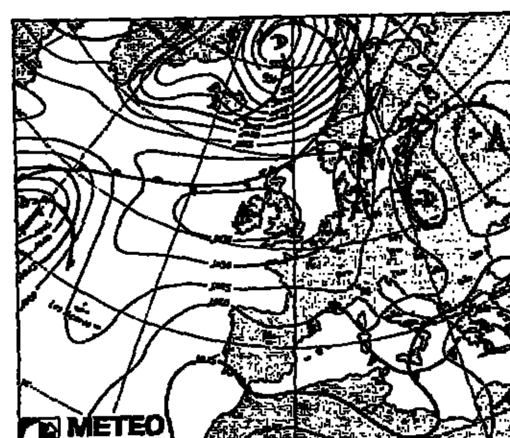
TEMPÉRATURES du 10 avril 1995 maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	15/10
BIARRITZ	16/6
BORDEAUX	22/7
BOURGES	15/3
BREST	16/6
CAEN	13/5
CHERBOURG	15/2
CLERMONT-F.	15/-1
DIJON	13/3
FORT-DE-FR.	30/22
GRENOBLE	18/3
LILLE	13/2
LIMOGES	17/6
LYON, BRON	15/3
MARSEILLE	19/9
NANCY	10/5
NANTES	16/6
NICE	17/9
PARIS	16/7
PAU	23/6
PERPIGNAN	18/5
POINTE-A-PIT.	31/22
RENNES	17/4
ST-D.-RÉUNION	29/22
ST-ÉTIENNE	15/0
STRASBOURG	8/6
TOULOUSE	22/6
TOURS	15/4

ÉTRANGER	
ALGER	25/10
AMSTERDAM	10/6
ATHÈNES	15/9
BANGKOK	34/25
BARCELONE	21/9
BELGRADE	10/0
BERLIN	10/3
BOMBAY	32/25
BRASILIA	27/19
BRUXELLES	11/6
BUCAREST	9/-1
BUDAPEST	8/-1
BUENOS-AIRES	20/12
CARACAS	29/22
CHICAGO	6/0
COPENHAGUE	7/3
DAKAR	22/17
DJAKARTA	32/23
DUBAI	27/18
DUBLIN	13/5
FRANCFORT	8/7
GENEVE	10/1
HANOI	30/23
HELSINKI	0/-1
HONG-KONG	26/19
ISTANBUL	8/5
JÉRUSALEM	16/8
KIEV	5/1
KINSHASA	35/25
LE CAIRE	25/12
LIMA	20/17
LISBONNE	28/16
LONDRES	17/5
LOS ANGELES	21/13
LUXEMBOURG	8/4
MADRID	28/7
MARRAKECH	25/13
MEXICO	24/15
MILAN	14/-1
MONTRÉAL	6/-8
MOSCOU	6/4
MUNICH	9/5
NAIROBI	24/15
NEW DELHI	37/22
NEW YORK	20/2
PALMA DE MAJ.	21/4
PÉKIN	11/4
PRAGUE	6/3
PRETORIA	25/9
RABAT	22/14
RIO DE JAN.	30/22
ROME	16/7
SAN-FRANC.	16/8
SANTIAGO	26/5
SÉVILLE	32/15
ST-PETERS.	3/1
STOCKHOLM	6/-4
SYDNEY	19/13
TENERIFE	23/19
TOKYO	19/8
TUNIS	20/14
VARSOVIE	6/-3
VENISE	13/4
VIENNE	6/1

METEO FRANCE

Situation le 11 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 13 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Le dictateur

IL Y AURAIT un long article assez mélancolique à écrire, qui pourrait s'intituler : « De *Charlot soldat* au *Dictateur.* » Il montrerait la courbe du génie de Charlie Chaplin, ascendante avec *Le Cirque, La Ruée vers l'or,* déjà légèrement déclinante avec *Les Lumières de la ville* et *Les Temps modernes,* et accusant un fléchissement très net avec *Le Dictateur.* Ceux qui ne veulent pas reconnaître l'erreur de leur idole prétendent généralement que ce film pâtit de sa présentation tardive, mais qu'en se reportant à l'époque où il fut conçu et réalisé on y aperçoit une sorte de divination prophétique. Sans doute nous est-il difficile, en France, de faire abstraction de cinq années marquées de sacrifices et de souffrances.

Cependant, même en les effaçant pour deux heures de sa mémoire, il est impossible de ne pas être frappé de l'indigence de pensée que révèle le scénario du *Dictateur.* La personnalité de celui-ci est esquissée en traits tellement grossiers, la bouffonnerie côtoie à un tel point l'invraisemblance, et, parallèlement, les rappels historiques sont tellement dénués d'ampleur et de vérité que la cassure se fait de plus en plus nette et de plus en plus profonde, tandis que se déroulent les images, entre la sensibilité du spectateur et les personnages de l'écran.

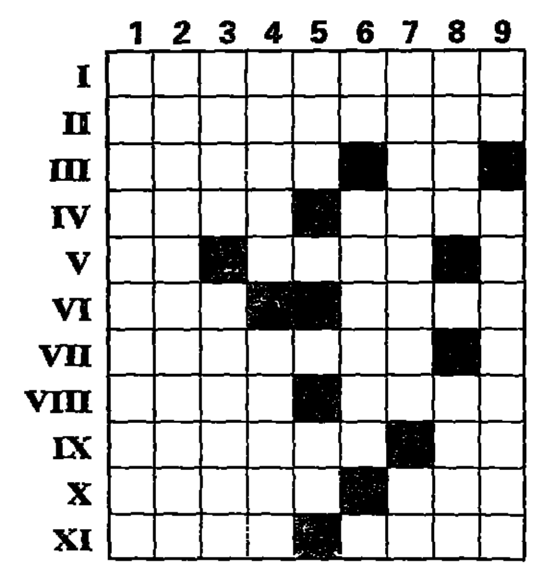
On ne peut réprimer un malaise physique comparable à celui qu'éprouverait un incroyant lui-même s'il voyait jouer le drame de la Passion par des marionnettes. Quelques scènes permettent, tout de même, de retrouver l'immense talent de Chaplin. La danse sur un trottoir, notamment, est visiblement inspirée du célèbre ballet des petits pains de *La Ruée vers l'or,* et quelques trouvailles sonores prouvent que le célèbre mime a su s'adapter à la technique nouvelle. Mais le personnage de Charlot devait rester lui-même.

Jean Néry

(12 avril 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6538



HORIZONTALEMENT

I. Peut courir sur le haricot. – II. Que l'on a fait revenir. – III. Provient. Ne semble jamais pressé. – IV. Est parfois un peu cruche. Près de Limoges. – V. Conjonction. Bon quand il est commun. – VI. Avant l'heure. Pas innocent. – VII. En Algérie avant l'indépendance. – VIII. S'il n'en manque pas un, c'est complet. Une vision, en somme. – IX. Donnait des conseils à un roi. Préposition. – X. Des caractères anciens. Affluent du Danube. – XI. Dans l'Hérault. Les uns et les autres.

VERTICALEMENT

1. Utiles pour cueillir des bouquets. – 2. A vraiment son métier dans le sang. – 3. Gros tas. Prennent à la source. – 4. Ne doivent pas être lâchées quand on a du mal à monter. Quand elle est noire, on ne peut pas se mettre dans le bain. – 5. Se rend quand on arrive à la fin. En Suisse. – 6. Plan d'eau. Qu'on trouvera à l'intérieur. – 7. Passe pour une poire. Nappe. – 8. C'est une chose qui peut regarder tout le monde. Pas à un poil près. – 9. Adverbe. Il en reste trois quand on enlève l'eau.

SOLUTION DU N° 6537

HORIZONTALEMENT

I. Candidats. – II. Aboulique. – III. Recalculé. – IV. Neel. Riss. – V. Cola. – VI. Se. Soto. – VII. Stridente. – VIII. Ioula. On. – IX. Elbe. Eole. – X. Reinettes. – XI. Essence.

VERTICALEMENT

1. Carnassière. – 2. Abée. Etoles. – 3. Noces. Rubis. – 4. Dual. Silène. – 5. Ill. Coda. En. – 6. Dicrote. Etc. – 7. Aquilon. Ote. – 8. Tulsa. Tôle. – 9. Sées. Genèse.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Jeudi 13 avril

■ *MUSÉE DU LOUVRE* : la sculpture (55 F + prix d'entrée), 11 heures, sous la pyramide au pied du pilier central (Mathilde Hager).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les Etrusques, 11 h 30 ; la stèle des Vautours, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition « Les Schneider et Le Creusot » (1836-1960) (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; visite par thème : les impressionnistes (34 F + prix d'entrée), 14 h 30 ; exposition Whistler (23 F + prix d'entrée), 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **DE POPINCOURT** à la rue de Lappe (45 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Ambroise (Paris pittoresque et insolite).

■ *HÔTELS DU MARAIS* (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 14 h 30, en haut du funiculaire (Paris autrefois).

■ *MUSÉE BOURDELLE* (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 16, rue Antoine-Bourdelle (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CERNUSCHI** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 7, avenue Vélasquez (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER DE LA NOUVELLE ATHÈNES** (37 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Georges (Monuments historiques).

■ **LA SORBONNE** : salons, chapelle et amphithéâtre (50 F), 14 h 30, 46, rue Saint-Jacques (Christine Merle).

■ **LA FONDATION CARTIER** et ses expositions (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 261, boulevard Raspail (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LE FONTAINIER** et quelques secrets du quartier Denfert (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 71, avenue Denfert-Rochereau (Approche de l'art).

■ *HÔTELS ET ÉGLISE DE L'ÎLE SAINT-LOUIS* (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ *MUSÉE CARNAVALET* : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE COGNACQ-JAY** (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 6, rue Elzévir (Paris à la loupe).

■ **LE QUARTIER DES BATIGNOLLES** (60 F), 15 heures, sortie du métro Brochant (Vincent de Langlade).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRÈCE.** Les voitures, les taxis et les deux-roues sont interdits de circulation dans le centre commerçant d'Athènes depuis lundi 10 avril et pour trois mois. Si cette mesure destinée à lutter contre la pollution atmosphérique se révèle concluante, elle deviendra définitive et sera étendue aux deux quartiers limitrophes de Kolonaki et d'Exarchia. – *(AFP.)*

■ **ALPES-MARITIMES.** Pour enrayer la hausse du nombre des victimes de la route, la préfecture des Alpes-Maritimes a décidé de lancer plusieurs opérations de sécurité routière lors du week-end de Pâques. – *(AFP.)*

■ **DANEMARK.** Après quatre ans et demi de travaux et un retard de trois ans sur la date prévue, le forage du double tunnel ferroviaire sous le détroit du Grand Belt s'est achevé vendredi 7 avril. Ce tunnel fait partie d'un réseau de 21 kilomètres de long qui reliera dès l'année prochaine les îles de Copenhague à celle de Fionie. Le passage du premier train de voyageurs est prévu pour 1997. – *(AFP.)*

■ **CHINE.** La première ligne du métro de Shanghaï a ouvert ses portes lundi 10 avril. Longue de 16 kilomètres environ, elle pourra transporter 370 000 passagers par jour. La construction d'une deuxième ligne devrait commencer dans le courant de l'année. – *(AP, Reuter.)*

■ **ITALIE.** La compagnie aérienne italienne Alitalia est sur le point de conclure un accord avec son homologue thaïlandais Thai Airlines. Cet accord, purement commercial, devrait permettre à Alitalia d'accroître son taux de pénétration sur le Sud-Est asiatique. – *(AFP.)*

■ **NIGER.** L'épidémie de méningite cérébro-spinale qui sévit depuis plus de quatre mois au Niger a fait 2 192 morts pour 22 000 cas recensés. Le précédent bilan officiel, rendu public à la fin du mois de mars, faisait état de 1 500 décès pour 15 000 cas recensés. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Le groupe Accor, qui s'est imposé dans l'hôtellerie sans étoile avec Formule 1, mise aujourd'hui sur l'enseigne Etap hôtel pour se développer dans l'hôtellerie 1 étoile. L'objectif est de réunir sous cette enseigne d'ici à l'an 2000 quelque 200 établissements en France et en Allemagne. – *(AFP.)*

■ **MALAISIE.** Malaysia Airlines et Virgin Atlantic Airways, qui ont signé un accord pour dix ans, assurent conjointement depuis le 1er avril deux liaisons quotidiennes entre Kuala Lumpur et Londres-Heathrow.

ABONNEMENTS

LES SERVICES DU Monde

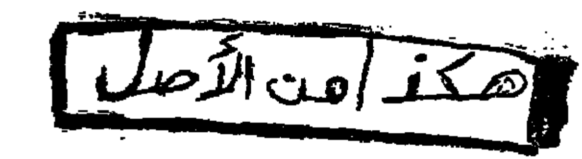
Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel : 3615 LE MONDE	accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN . 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg. 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



HIGH-TECH **Réservé à des recherches ésotériques, l'Ircam (Institut de recherche et de coordination acoustique/musique) a longtemps été inaccessible au public et à la majorité du milieu musical. ● UNE LONGUE FILE D'ATTENTE s'étendait devant l'Institut, samedi 8 et dimanche 9 avril, sur les flancs du Centre Georges-Pompidou. Pour la quatrième année, le temple de la composition musicale assistée par informatique s'ouvrait aux béotiens comme aux « accros » de l'algorithme : démonstrations, accès aux consoles... ● LE FORUM IRCAM réunit, après une année d'existence, une centaine d'abonnés, compositeurs isolés, studios, conservatoires... qui s'échangent à distance logiciels et expériences. Cinéma et installations multimédias utilisent aussi les logiciels dans des directions inattendues, et pour des résultats insolites.**

L'Ircam ouvre ses portes et partage ses trésors informatiques

Le temple de la composition musicale assistée par ordinateur a présenté ses secrets au public. L'Institut se mobilise désormais sur la mise au point de logiciels pointus et faciles d'accès. Pour, éventuellement, les commercialiser

STUDIOS BONDÉS, documentation arrachée, va-et-vient incessant, la cohue n'est évitée que par un contrôle de sécurité à l'entrée. L'Ircam ouvre ses portes. Qui aurait cru à un tel succès ? A une telle passion pour explorer le royaume des ordinateurs capables de faire de la musique ou de l'analyser ? Effet magique de la haute technologie, peut-être. Mais résultat surtout d'un grand vent de curiosité. Un livre d'or est posé à l'entrée. Une dame d'âge moyen adresse son message sur toute une page. C'est un dessin. On y voit la façade d'un building, froid, anonyme. Et de grosses notes de musique, rondes et sympathiques. La musique, même informatique, adoucirait-elle la solitude du citadin ?

La dessinatrice est venue sans savoir ce qu'elle allait trouver. Alors, quoi ? « *Des possibilités vertigineuses* ». Résultat paradoxal de sa visite : « *j'ai découvert que je pouvais aimer la musique de Xenakis* ».

Quel rapport entre *Psappha*, oeuvre pour percussions composée par Xenakis il y a vingt ans déjà, et les prouesses de la Station d'informatique musicale, descendante de la 4X, capable de synthétiser et de transformer le son en temps réel ? L'exécution de *Psappha* fait partie du programme des concerts-démonstrations donnés dans l'espace de projection. La pièce, pour laquelle Xenakis n'avait spécifié que les rythmes et trois gammes de timbres, a été transposée à l'Ircam pour un mélange de percussions acoustiques et de percussions électroniques reliées à des capteurs. Reprises par les modulateurs et les spatialisateurs du gros ordinateur, ces dernières acquièrent un mode de résonance différent des percussions acoustiques et s'émancipent dans l'espace. Ainsi, l'écriture s'aère, les structures deviennent plus perceptibles. Naguère monolithique, et acoustiquement saturée, l'oeuvre devient en vérité plus accessible. Xenakis a applaudi, suggérant une nouvelle version, encore plus culottée.

La machine stimule l'imagination. Un exemple parmi d'autres, cueilli samedi dans un studio. Une caméra vidéo. Elle filme les gestes de Tom Demeyer, à moins qu'il ne s'agisse de Nick Collins, tous deux signataires du programme « Big-Eye ». Tom (ou Nick) agite les mains. Ses gestes s'inscrivent sur l'écran d'un Mackintoch, à l'intérieur d'une grille divisée en seize zones. Chaque geste déclenche, en vertu d'un logiciel conçu à cet effet, un signal informatique tout de suite converti en signal sonore – en l'occurrence, un son de synthétiseur.



« GRENOUILLES » SONORES

« Big-Eye » est donc un programme (en cours de gestation) qui permet de piloter n'importe quel système sonore à partir d'un captage vidéo. Des danseurs pourraient ainsi « inventer » leur musique de ballet immédiatement, par chacun de leurs mouvements.

Ce projet constitue une extension du logiciel Max, programme convivial sorti de l'imagination des informaticiens de l'Ircam et l'un des logiciels les plus demandés au catalogue du Forum. L'utilisateur inscrit ses désirs concernant la forme, le timbre, les durées, les dynamiques musicales sur l'écran de son Mackintosh sous forme de boîtes. Il va chercher, avec sa souris, des ordres inscrits dans le traditionnel « menu » préfabriqué (transpositions, superpositions, fusions, accélération, etc.) et transmet ces ordres, toujours par sa souris, aux formats qu'il a dessinés. Les boîtes se multiplient sur l'écran, s'avalent l'une l'autre, baguenaudent, tandis que la volonté compositionnelle se complexifie. Grâce au système MIDI (norme internationale permettant de relier les signaux émis par n'importe quel ordinateur à n'importe quel émetteur, signal visuel ou synthétiseur), le résultat sort des haut-parleurs à la demande du compositeur.

D'autres logiciels fournis par le Forum, comme SVP ou Audiosculpt, permettent d'analyser le spectre de n'importe quel son, ou n'importe quelle parole, de le découper à volonté, d'en isoler les tranches les plus fines, pour retravailler ces fragments infimes sur un échantillonneur. Une fois leur métamorphose réalisée, ces « grenouilles » sonores, devenues aussi grosses que des boeufs, sont transmises sur le logiciel Max, qui les envoie dans le système MIDI..., le mariage des logiciels entre eux peut ainsi se prolonger à l'infini.

CONCURRENCE SÉVÈRE

Ecoutez Andrew Gerzso. Il a réalisé le programme informatique de *Répons* de Boulez. Il est désormais l'un des animateurs de la cellule de valorisation des acquis de l'Ircam. Il explique qu'aux gros ordinateurs d'aide à la composition, style 4A, 4B, 4C, a succédé en 1981 la 4X expérimentale sur laquelle a été composée la première version de *Répons*. Puis vint, de 1984 à 1991, l'ultime version de la 4X. Enfin fut construite l'actuelle Station d'informatique musicale (150 utilisateurs dans le monde), dont une nouvelle génération, déjà, se prépare. « *Nous sommes dans une économie Kleenex. Cela crée une excitation, une course aux performances. Les enjeux économiques sont évidents, et la concurrence, sévère. Surtout, nous en sommes aux balbutiements : l'informatique musicale est en train de s'inventer.* »

ÉLARGIR LE CERCLE

Les progrès par rapport aux temps héroïques ? « *Nous devions autrefois programmer les ordinateurs en tapant des milliers de lignes de texte codé. Passant de la 4X à la Station d'informatique musicale, j'ai dû reconvertir* Répons *en langage Max. Cela m'a pris trois mois de travail. Quand je transposerai la version actuelle pour la nouvelle Station, cela ne me demandera plus qu'une semaine de souffrance.* »

« Qu'est devenue la 4X ?

– *En panne, morte.*

– L'informatique musicale bute-t-elle encore sur des impossibilités ?

– *Un compositeur écrit une pièce pour grand orchestre ; il y a mis du temps, il n'est pas payé pour son travail, l'édition de la partition est onéreuse, il aimerait posséder un outil de simulation qui lui éviterait des répétitions inutiles : aujourd'hui, l'informatique est incapable de lui venir en aide.*

» *Autre impossibilité : l'ordinateur peut assurer le suivi et la transformation d'une partition pour instrument soliste. Le détecteur est capable de réagir à une information note à note, il peut éventuellement s'adapter aux fantaisies d'une exécution en direct, il sait les corriger, et y appliquer un programme de transformation en temps réel. Mais le suivi informatique d'un orchestre symphonique est, dans l'état actuel des recherche, une impossibilité technique. Il y a trop de paramètres dus à la polyphonie, trop d'événements imprévisibles liés au direct. L'ordinateur ne peut pas intégrer leur logique.* »

Sans abandonner la recherche fondamentale, l'Ircam s'est peu à peu reconverti en fabricant de logiciels, qui circulent par la voie du Forum.

Mais pourquoi ne pas les vendre ? « *Les diffuseurs ne nous laissent que 10 à 20 % des bénéfices. Les seuls systèmes rentables doivent se vendre par milliers. Ce sont ceux qui assurent un grand nombre de services, applicables dans la variété ou le rock*, répond Laurent Bayle, directeur de l'Institut. *Nos logiciels sont des produits assez haut de gamme. Alors, qu'en faire ? Traditionnellement, on les laisse circuler entre chercheurs. Mais je ne crois guère à l'utilité de ces compétences croisées à l'intérieur d'un milieu restreint. Le Forum Ircam a été créé pour élargir le cercle. Les utilisateurs privés ont toujours des suggestions, des idées inattendues, qu'ils nous ramènent. Non seulement ils nous servent de testeurs, mais ils deviennent des prescripteurs. Et nous savons tous que, pour qu'un logiciel vive, il doit sans cesse s'améliorer. On m'a dit : à ce rythme, on ne fera plus de recherche à l'Ircam. C'est tout le contraire : les équipes de chercheurs cherchent tous, désormais, des connexions à l'extérieur.* »

Anne Rey

Un budget discuté

On a beaucoup dit que l'IRCAM vidait les caisses de l'Etat au détriment des autres centres de recherches. L'établissement est subventionné directement par le département des affaires générales du ministère de la culture et n'émarge pas au budget du département de la recherche. Ce budget était de 23,34 millions de francs en 1994. Pour l'IRCAM, la subvention de fonctionnement, qui était de 31,25 millions en 1978, est passée à 30,6 millions en 1993. Simultanément, les recettes propres ont augmenté. Elles étaient de 2,91 millions en 1978, de 8,33 millions en 1991 et atteignaient 14,28 millions en 1993. A titre de comparaison, un orchestre symphonique coûte deux fois plus que l'IRCAM aux collectivités locales, un Opéra comme celui de Lyon quatre fois plus. Pour ne pas parler de l'Opéra de Paris, qui exige environ dix-sept fois plus d'efforts des contribuables.

Le chant de la tour Eiffel dans le vent

LA TOUR EIFFEL bouge. Par fortes perturbations, son sommet oscille fortement. Quand la force du vent excède 80 km/h, le public n'entre plus. Quant au soleil, il dilate le métal et lui imprime des mouvements elliptiques. La société qui exploite la tour avait, depuis longtemps, fait installer des capteurs, des girouettes, des inclinomètres. Histoire de vérifier que la grande dame ne titubait pas trop.

La même société a eu l'idée de mettre ces données entre les mains d'un plasticien, Jean-Louis Lhermitte. L'artiste les a utilisées pour une installation multimédia que l'on peut voir actuellement... en mouvement. Abritée derrière une barrière de plexiglas, une tour Eiffel miniature (plusieurs mètres de haut, tout de même) est surmontée d'un dôme métallique. Sur cette surface concave, des rayons laser tracent des courbes capricieuses, d'amplitude variable. Cette forme lumineuse – sculpture cinétique si l'on veut – est la reproduction fidèle des oscillations du mastodonte à son sommet. Quand le vent souffle, la courbe peut atteindre 3 mètres de diamètre.

Installation multimédia ? Il fallait du son. Trois compositeurs, contactés par la société Cidma de Daniel Habault (il fut cofondateur du défunt Festival des arts électroniques de Rennes), ont conçu un programme sonore sur le même principe. Par mauvais temps, les sons émis par des haut-parleurs invisibles sont forts et méchants. Quand le soleil brille, la musique baisse et scintille. Comment le tout marche-t-il ? Grâce au logiciel Max de l'Ircam, encore une fois. Les informations fournies par les capteurs sont entrées dans un ordinateur. Max les transforme en impulsions qui commandent à la fois le programme visuel (le mouvement des lasers) et sonore. Celui-ci est produit à partir d'un échantillonneur Akai où est stocké une banque de sons. La tour Eiffel sonore a incidemment pour fonction d'immobiliser le public à l'étage, celui où s'achètent les cartes postales.

A. Ry.

Le vol de l'hippopotame géant

ÉRIC MAUER compose, si l'on veut, de la musique de films. Sa spécialité est plutôt de créer, sur son Macintosh agrémenté de quelques ingrédients, des sons irréels, des sons inexistants. C'est lui qui, dans le film de Jean-Jacques Annaud, a fait parler aux ours ce langage dénué de paroles mais aussi compréhensible qu'un dialogue. Plusieurs cages de fauves furent sonorisées et leurs grognements mixés avec de la voix humaine : un langage anthropomorphique était né. C'est également ce jeune musicien (il a fait ses classes de composition au Conservatoire de Paris après s'être initié aux techniques du cinéma) qui a fait « jouer » les cigales dans *Jean de Florette*, de Claude Berri.

Mauer vient de terminer le son d'un dessin animé pour enfants. Le film est interactif : « *Il faut un mois pour en épuiser toutes les possibilités.* » Il est édité sur CD-ROM : « *Il existe désormais, pour 3 000 à 4 000 francs, des consoles de jeu pour CD-ROM capables de lire aussi bien Nintendo qu'Apple ou que Sega. L'image de synthèse est aujourd'hui un fait admis. Reste à imaginer le paysage sonore approprié. Je suis inscrit au Forum Ircam, je me sers de deux de leurs logiciels, MAX pour la synthèse et SVP pour l'analyse sonore.*

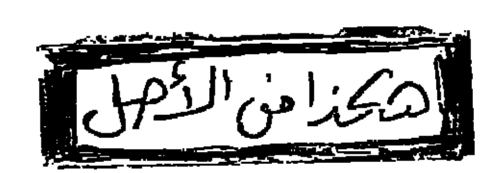
» *Imaginons que je veuille bruiter une séquence montrant un hippopotame géant en train de voler. Immédiatement, j'ai l'idée d'un bruit évoquant le déplacement d'une grosse masse d'air. Mais personne n'a jamais enregistré l'air ! Alors j'enregistre une série de matières sonores sur une cassette DAT, je les coupe et les travaille avec les logiciels de l'Ircam pour obtenir l'enveloppe et la masse nécessaire. J'utilise ensuite un logiciel de montage son/image. Il transforme mon écran d'ordinateur en magnétophone 32 pistes. Le mixage terminé, je cale chaque parcelle sonore avec l'image correspondante. L'ajustement se fait au 480e de seconde. Maintenant, je rêve de faire parler les forêts, les objets. Grâce à ces logiciels, le son a fait de tels progrès que les gens d'images vont s'y mettre. Eux aussi, comme Spielberg dans* Jurassic Park, *vont se mettre à inventer leur irréalité concrète.* »

A. Ry.

De Renault à « Farinelli »

● **Mutations.** Inauguré en 1977, l'Institut de recherche et de coordination acoustique/musique, dont Pierre Boulez était le directeur, fut d'abord organisé en départements qui furent confiés à des compositeurs célèbres (Luciano Berio, Vinko Globokar) ou à des chercheurs en vue (Jean-Claude Risset, Gérald Bennet). Changement de cap en 1980 : les compositeurs sont désormais invités à venir réaliser individuellement leurs projets dans les studios. Au 1er janvier 1992, Boulez abandonne la direction du centre à Laurent Bayle, qui, depuis 1990, était son directeur adjoint et s'était employé dès cette date à diversifier les activités, notamment sous forme de programmes d'étude pour des firmes industrielles (Renault, Peugeot, Gibson).

● **Valorisation.** C'est une équipe de l'Ircam qui a réalisé la voix « virtuelle » du castrat Farinelli dans le film de Gérard Corbiau. Une autre opération touchant le cinéma est prévue les 30 et 31 mai : la projection au Théâtre du Châtelet de *Metropolis*, film muet de Fritz Lang, accompagné d'une musique mi-acoustique mi-synthétique du compositeur argentin Martin Matalon. Enfin, une académie d'été, destinée aux musiciens avertis, s'ouvre du 26 juin au 1er juillet. Rens. : 44-78-48-34. Les formulaires d'inscription et le règlement du Forum Ircam sont disponibles à la direction de la valorisation, Tél. : 44-78-49-62, fax : 42-77-29-47.



Dans l'ombre de Pina Bausch, la danse allemande s'affirme

Trois compagnies ont témoigné de ce renouveau lors des Danses d'avril, à la Ferme-du-Buisson

Un peu écrasée par les personnalités de Pina Bausch et de l'Américain William Forsythe, installé à l'Opéra de Francfort, la chorégraphie allemande s'organise. De nouveaux noms apparaissent et commencent à être connus hors des frontières, des disciples de l'école d' Essen, créée en 1927 par Kurt Joos et qui influença la danse allemande tout autant que le mouvement artistique du Bauhaus, né en 1919 à Weimar.

DANS LES ANNÉES 80, la danse que l'on pouvait voir en France était écrasée par le talent de l'Allemande Pina Bausch et de l'Américain William Forsythe, installé à l'Opéra de Francfort. Aux côtés de la première, on a pu apprécier le travail de Rheinild Hoffmann, jusque dans les années 1985. Susanne Linke, grâce aux invitations régulières du Théâtre de la Ville, a pu se montrer. Mais pour la majorité des programmateurs, il n'y avait point de salut en dehors des deux stars. Un renouveau pointe-t-il ?

Depuis quatre ou cinq ans, de nouveaux noms apparaissent à l'exportation. On a vu le *Mata-Hari* de Verena Weiss à Beaubourg, en avril 1993. On a vu Joachim Schlommer à la Biennale de Charleroi, en Belgique. Et Wanda Golonka, dont on dit qu'elle incarne le « nouveau cabaret berlinois », figure en bonne place dans les articles que le magazine *Ballet Tanz aktuell* consacre à cette jeune danse.

La manifestation Danses d'avril, qui a eu lieu du 31 mars au 8 avril à la Ferme-du-Buisson, avait choisi pour axe majeur ce développement de la danse allemande. D'une part, Jutta Hell et Dieter Baumann, chorégraphes de la compagnie Rubato (Berlin), et Susanne Linke (chorégraphe à l'Opéra de Brème) rendaient hommage à Gerhard Bohner, mort du sida en juillet 1992 : cet artiste s'était rendu célèbre pour sa reconstruction des danses du Bauhaus, notamment les mises en espace de personnages imaginés par le peintre et sculpteur Oscar Schlemmer (1888-1943). D'autre part, Wanda Golonka et le plasticien VA Wölfl (Düsseldorf) présentaient *RCA Going to Work*, une pièce dont ils cosignent la chorégraphie. D'un côté, l'influence de la rigueur des lignes du Bauhaus. De l'autre, une relecture ironique de l'expressionnisme allemand.

Susanne Linke, née en 1944, fait partie de ces aînés qui trouvent leur place dans le paysage de la danse seulement aujourd'hui. La force de la danse allemande est l'école historique d' Essen. Elle est le creuset fondateur, formateur.

Elle peut aussi se révéler un piège dont on ne peut s'échapper. Certains peuvent en effet y étudier. On peut également danser dans la compagnie qui lui est attachée. Et parfois devenir chorégraphe de cette même compagnie. C'est l'itinéraire de Pina Bausch. C'est celui de Susanne Linke. « *J'étais dans la compagnie quand Pina en était la directrice artistique. En 1985, j'ai décidé de tout quitter pour me concentrer sur mon propre travail. Aujourd'hui, on me propose tout en même temps : la direction du centre chorégraphique de Nord-Wesphalie qui va être créé à Essen. Je viens d'accepter de diriger l'Opéra de Brême, et bénéficie d'une résidence au Théâtre Hebbel, à Berlin.* »

Jutta Hell et Dieter Baumann, chorégraphes de la compagnie Rubato, répétaient *SOS* sous la direction de Gehrard Bohner quand ce dernier est mort. Ce duo testamentaire met en scène des personnages bloqués sur une étagère. Un comédien récite un texte extrait de *Zéro de cœur*, de Franz Mon, sorte de poésie concrète entre le style des pataphysiciens et celui du nouveau roman, qui énonce, sous forme d'un catalogue, toutes les possibilités de déplacements qui s'offrent aux deux danseurs dans leur logement exigu. Travail sur l'accumulation, étouffant, répétitif. Jeu implacable avec l'espace. « *Mon travail est trop doux, trop intériorisé, pour plaire véritablement au public allemand,* dit Susanne Linke. *Il aime voir la destruction, le sang, la violence représentés sur scène. Pour ces différentes raisons, un chorégraphe comme Johann Kresnik, qui met en scène la violence politique, des personnages comme Ulrike Meinhof, est très connu chez nous, mais sa compagnie ne sort pas d'Allemagne. J'ai toujours été davantage comprise par les Français.* »

Tout autre est l'univers de Wanda Golonka et de VA Wölfl : marches militaires, percussions agressives de pieds, ambiance crépusculaire, lumières aveuglantes, filles en collants noirs et justaucorps décolletés, bijoux, lèvres écarlates, garçons en manteau de fourrure, scénographie de flambeaux stylisés. Foncièrement dérisoire, décadent, cet univers multiplie les effets tape-à-l'œil : *RCA Going to Work* est une œuvre prussienne, menée au pas de charge, qui prend parfois des allures gênantes de pas de l'oie. La compagnie est installée dans les écuries royales du château Benrath, à Düsseldorf. Les deux créateurs se sont rencontrés, eux aussi, à l'école d' Essen. Ils inventent, avec un rire grinçant, l'expressionisme minimaliste. Dieter Baumann, de Rubato, ajoute : « *Dans ce renouveau, il faudra compter avec les chorégraphes venus d'Allemagne de l'Est, porteurs d'univers esthétiques très forts. Je pense au travail d'images et de texte de Jo Fabian, qui s'est installé à Berlin.* »

Dominique Frétard

Hommage au Bauhaus

« ***J'ai voulu montrer comment l'école d'Essen, créée en 1927 par Kurt Joos, continuait aujourd'hui à influencer la danse allemande,*** **dit Anita Mathieu, programmatrice des Danses d'avril à la Ferme-du-Buisson.** ***Susanne Linke présente un travail tout en émotions dans les sculptures de Robert Schad. A l'inverse, le couple Golonka/Wölfl développe une danse provocante, excessive. On s'aperçoit avec le recul que l'école d'Essen donne naissance à des artistes très divers, que la danse expressionniste n'est pas monolithique... La compagnie Rubato montre les exigences spatiales et formelles qui présidaient à l'œuvre de Gehrard Bohner. Cette danse représente un autre courant, tout aussi fort, tout aussi présent dans la danse allemande, quoique plus discret : le courant issu du Bauhaus, école d'architecture et d'art, née en 1919 à Weimar.*** »

Janet Jackson petite sœur à Bercy

Moins douée que son frère Michael elle donne un spectacle qui est d'abord un hymne à la condition physique. Où est l'émotion ?

UNE RUMEUR courait dans Bercy : Michael se cachait en coulisses. Peut-être monterait-il sur scène ? Mais le grand frère était loin de Paris et à aucun moment on n'entrevit sa silhouette. Lundi 10 avril, les 15 000 spectateurs du Palais omnisports – « blacks-blancs-beurs », dix-huit ans de moyenne – n'étaient de toute façon là que pour Janet Jackson.

Après avoir débuté timidement sa carrière en 1982 à l'âge de quinze ans, la jeune fille est restée dans l'ombre de sa grande famille jusqu'à son troisième album. Produit par le tandem en vogue, Jimmy Jam et Terry Lewis (initiateurs du *new jack*, cette nouvelle forme de rhythm'n'blues, alternative mélodique au rap), *Control* lui permettait en 1986 de se faire un prénom. Un succès confirmé en 1989 par l'énergique *Rhythm Nation 1814* et le très complet *Janet* qui se serait vendu depuis 1993 à près de 10 millions d'exemplaires. Depuis deux ans Janet Jackson tourne pour promouvoir ce dernier disque (et un album de remixes). La grande machinerie de ses concerts a eu le temps de se roder.

Si la chirurgie esthétique a accentué la ressemblance de leurs visages, Janet n'a pas hérité de tous les dons de son célébrissime frangin. Mais elle compense par un travail acharné. Son spectacle est d'abord un hymne à sa condition physique. On a souvent l'impression que la danse précède la musique, comme si la fonction des musiciens était d'abord d'emballer les chorégraphies. Les pas impeccablement synchrones qui caractérisent les vidéos de la demoiselle sont reproduits ici au millimètre. Les tableaux s'enchaînent sans temps mort. Comme dans les grands shows de Las Vegas, on admire la garde-robe des danseurs : amazones sexy, troupe paramilitaire de noir vêtue, personnages surgis du *Magicien d'Oz*, bandes des banlieues... Quelques effets pyrotechniques viennent corser la mise en scène, et, comme chaque soir, un jeune homme tiré de la foule est l'objet des caresses de Janet sous les hurlements de milliers d'envieux.

Plus que Michael Jackson, ce funk survitaminé, cette utilisation dynamique des aigus évoquent Prince et ses syncopes électroniques. Aucune part n'est laissée à l'improvisation. Toujours bien ficelées, ses chansons (*Miss You Much, Nasty, Rhythm Nation*) laissent peu de place à l'émotion. Quelques ballades sucrées tentent d'attendrir, mais son timbre s'accorde mal à la profondeur des sentiments. Comme à chaque représentation, Janet fait mine d'éclater en sanglots, sous le poids des applaudissements ou l'intensité d'une mélodie. Mais ces larmes ne sont que les gouttes de sueur d'une grande professionnelle.

Stéphane Davet

EXPOSITION

Un quatuor pour images en creux au Jeu de paume

DOUBLE MIXTE. Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours, sauf lundi, de 12 heures à 19 heures, nocturne le mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 17 avril. Entrée 35 F.

Ils sont quatre : deux femmes et deux hommes, d'où le titre de l'exposition qui les réunit : « Double mixte ». Un choix de l'historien-critique d'art Jean-Pierre Criqui, invité à présenter des artistes peu connus, qui en a pris deux en Europe et deux en Amérique. Quel souci d'équilibre ! Barry X Ball vient de New York, Lynne Cohen (l'anomalie : elle est née en 1944, alors que les autres ont entre dix et et vingt ans de moins) d'Ottawa, Pascal Convert de Paris, Rachel Whiteread de Londres. Ils ne se connaissent pas entre eux, n'utilisent pas les mêmes supports et leurs travaux ne se ressemblent apparemment pas. Aussi peut-on se dire qu'ils avaient peu de chances d'être un jour réunis, fors la pensée fédératrice du commissaire. Celui-ci n'a pas craint d'engendrer l'ennui en multipliant par quatre des travaux d'artistes dont la tonicité ne va guère de soi, pas plus que la teneur de leurs propos respectifs – dans l'ensemble bien cachés, c'est le moins qu'on puisse dire. Ces artistes, des spéculateurs comme la plupart des plasticiens d'aujourd'hui, multiplient les signes et les effets d'absence, de gel, de vide, donc de présence en creux, en négatif, de l'homme, d'images, sous forme d'empreintes, de moulages, de relevés lacunaires, d'écrans à la rigueur translucides, mais non pas transparents.

Avec Barry X Ball, c'est d'une présence-absence de la peinture qu'il s'agit. Ses tableaux-reliefs très colorés, épais comme des mille-feuilles, concentrent sur et dans leur tranche tout ce qui pourrait faire un tableau classique : plans, couches peintes, réserve de pigments, cadre..., le tout bouclé et vissé un peu comme des châsses ou des tabernacles. On pense plutôt à des gros bonbons fourrés qu'à des sculptures murales de Don Judd, d'où semble partir la réflexion de Barry X Ball. L'artiste peut s'amuser à composer avec des petits miroirs rayés, encadrés à l'ancienne, qu'il met à la place des têtes, des mains, des pieds et des sabots des hommes et des chevaux de la bataille d'Anghiari, s'appuyant sur un dessin de Rubens d'après le carton de Léonard pour la fresque à laquelle il renonça, ses mixtures ne tenant pas le mur. Ce qu'il faut savoir pour comprendre le discours de l'artiste sur la « profusion de la perte. »

RÉFLEXIONS GLACÉES

La sculpture de Rachel Whiteread est plus évidemment tributaire de la table rase des minimalistes, dont elle retient les analyses formelles pour y mettre un rien de chaleur et de vie, en multipliant les volumes cubiques qu'elle établit en moulant des intérieurs d'armoires, des dessous de tables et de sièges, ce qu'on peut reconnaître. L'artiste réalise aussi des moulages de matelas légèrement arqués, qui accusent plus évidemment une présence-absence de la vie. Il n'y a peut-être pas de quoi sauter au plafond, mais cette façon simple et presque littérale d'habiter les volumes, de faire du plein avec du vide – une bonne vieille préoccupation des sculpteurs du vingtième siècle – a quelque chose d'immédiat, d'accessible, que la matière translucide des blocs de résines colorés facilite.

On ne pourrait en dire autant des opérations de Pascal Convert, qui s'enfonce dans un jeu obscur de réflexions glacées sur la transparence, le miroir et la reproduction. Délaissant les tracés d'architecture par lesquels on le connaissait, il reporte sur des plaques de marmorite et de verre le cryptage d'un plan d'eau flou semé de brindilles et dans lequel se reflètent les arbres des berges. Comprenne qui peut l'installation-pensum à laquelle l'artiste associe l'empreinte en creux, de parties de son corps, jambes, bras ou tête pris dans l'épaisseur des murs !.

Dans le genre glacé, Lynne Cohen est plus redoutable, qui photographie des lieux durs qu'elle se contente de cadrer : une usine de mannequins, des salles carrelées de laboratoires à usage incertain, vétérinaire ou de thalasso, à moins qu'il ne s'agisse de classes de tir. Dans tous les cas, elle ne montre jamais âme qui vive, que des équipements inquiétants, lits couverts de papier d'aluminium, sangles, cuves, tuyaux, bouches de ventilation : de ces lieux où il semble qu'on trouve tout ce qu'il faut pour mettre l'espèce humaine ou animale en conformité.

Geneviève Breerette

ÉDITION

■ **L'écrivain Manuel Vazquez Montalban** a obtenu, samedi 8 avril, le 40e Grand Prix de la critique pour son roman *El Estrangulador* (« L'Étrangleur »), ont annoncé les dix-huit critiques décernant cette récompense, l'une des plus importantes du monde des lettres espagnoles. Le romancier barcelonais, cinquante-six ans, qui a ressenti « *une joie exceptionnelle* » à l'annonce du prix, achève un livre intitulé *Pasionaria et les Sept Nains*, qui évoque la célèbre dirigeante communiste espagnole Dolores Ibarruri.

PATRIMOINE

■ **La demande d'inscription au Patrimoine mondial** de la partie française des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle a été présentée, jeudi 6 avril à Toulouse, à Federico Mayor, directeur général de l'Unesco. La région Midi-Pyrénées entend faire reconnaître ces chemins au niveau mondial.

ART

■ **La police italienne a saisi 380 icônes,** d'une valeur de 1 milliard de lires (environ 2,8 millions de francs), entrées en fraude en Italie et retrouvées chez une dizaine d'antiquaires de Padoue et des communes avoisinantes. Ces icônes, typiques de l'art religieux russe et byzantin, proviennent pour la plupart de la Russie et de la République tchèque. La plupart des œuvres datent du XIXe siècle, deux étant du XVIIIe siècle.

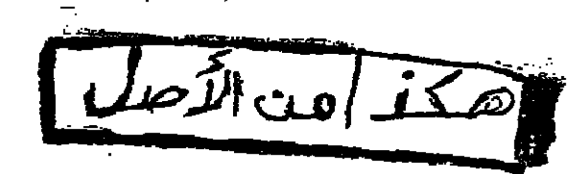
MUSIQUE

■ **L'éditeur phonographique allemand Edel** s'implante en France avec une filiale qui aura pour mission de faire connaître les produits réalisés par la maison mère et de promouvoir des artistes français susceptibles de faire carrière sur un plan international. Edel, fondée en 1990 à Hambourg, possède un catalogue qui va de la musique classique au hard rock en passant par le rap et le grunge, ainsi qu'une usine de pressage de disques. Le label sera distribué en France par Sony Music.

■ **Les amateurs français de « raves »**, regroupés au sein du « collectif Tekno national », viennent d'adresser une lettre au ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, dans laquelle ils demandent une plus grande tolérance à l'égard de ces soirées très populaires dans la jeunesse. L'association, qui a son siège à Toulouse, dément que la consommation de drogues soit une composante des soirées « techno ».

■ **Guy Béart, soixante-cinq ans, vient de signer un contrat** avec Trema, maison de disques française qui édite Michel Sardou. Guy Béart publiera au printemps un album, *Il est temps*, son premier disque de chansons nouvelles depuis 1986.

■ **Clara Finster a remporté le 12e Tremplin de la chanson,** doté de 100 000 francs en aide professionnelle, organisé les samedi 8 et dimanche 9 avril, à Rueil-Malmaison, dans le cadre du festival Chorus des Hauts-de-Seine. Clara Finster a également remporté le prix du Sentier des Halles, qui lui vaudra un engagement de quinze jours dans cette salle parisienne, et le prix Coup de cœur francophone, assorti d'un contrat de quatre concerts au Québec.



Amours adolescentes

« Au bord de la mer bleue », de Boris Barnet, et « Travolta et moi », de Patricia Mazuy, au programme d'une soirée au Studio des Ursulines



ORGANISÉE conjointement par l'association L'Aurore et l'ACID (Agence du cinéma indépendant pour sa diffusion), cette soirée est consacrée à la réalisatrice Patricia Mazuy (*Peaux de vaches*), qui présentera son film *Travolta et moi*, produit dans le cadre de la série « Tous les garçons et les filles de leur âge », ainsi que celui de Boris Barnet, *Au bord de la mer bleue* (1936). La rencontre, dans les années 70, à Châlons-sur-Marne, d'une jeune fille de seize ans amoureuse de John Travolta et d'un garçon passionné par la poésie de Rimbaud et les textes de Niezsche, et celle, sur une île de l'Azerbaïdjan, de deux jeunes naufragés et de la fille d'un chef de kolkhoze sont prétexte, à près de soixante années d'écart, à des variations sur les sentiments et la magie des lieux.

★ **Studio des Ursulines, 10, rue des Ursulines, Paris 5e. Mº Monge. 19 h 30, le 11 : *Au bord de la mer bleue* ; 21 h 30, le 11 : *Travolta et moi*. Tél. : 43-26-19-09 (1 film : 30 F ; 2 films : 50 F).**

UNE SOIRÉE À PARIS

Portishead
De toutes les expériences sonores tentées par les alchimistes de Bristol, *Dummy* – premier album du Portishead – est sans doute la plus saisissante. Sur des ambiances orageuses conçues en laboratoire se pose la voix frissonnante de Beth Gibbons. Pour la première fois, ces chansons touchées par la grâce se risquent à l'épreuve de la scène.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mº Anvers. 19 h 30, les 11 et 12 avril. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac. 150 F.

Pierre Vassiliu
Malin comme pas un, Vassiliu est le père tranquille des chanteurs intrépides. Il met des mots sur les maux du siècle, le sida, la vitesse, le non-respect de l'individu...
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, les 11, 12 et 13 avril. Tél. : 43-21-56-70.

Sixun
Les six solistes adeptes d'une fusion du jazz, des musiques du monde et du funk ajoutent à leur groupe soudé des voix venues de chorale gospel et des danseurs habituellement attirés par les chorégraphies du hip hop.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mº Pigalle. 20 heures, les 11 et 12. Tél. : 42-23-15-15. 130 F.

Presqu'îles de Danse
Ile-de-France Opéra et Ballet, qui organise en novembre Iles de Danses, présente depuis deux ans un cycle de printemps, Presqu'îles de Danses. Les chorégraphes, plus jeunes, sont d'une grande diversité.
Théâtre de la Cité Universitaire, 21, boulevard Jourdan, Paris-14e. RER Cité Universitaire. Du 11 au 13 avril, à 15 heures, 17 heures, 18 heures et 20 h 30. Tél. : 45-89-38-69. 40 F et 55 F ; passeport pour l'ensemble : 110 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

L'Autre Regard
d'Anne Delbée, mise en scène de l'auteur, avec Valérie Hall, Christian Gonon et en alternance Emilie Delbée, Laure Letessant et Héloïse Wagner.
Espace Georges-Bernanos, 4, rue du Havre, Paris 9e. Mº Havre-Caumartin, Auber. A partir du 18 avril. Du mardi au samedi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 44-53-99-47. Durée : 1 h 45. 80 F et 120 F. Jusqu'au 21 mai.

Salle des fêtes
de Philippe Minyana, mise en scène de Sophie Duprez et Philippe Minyana, avec Isabelle Astier, Sophie Duprez, Valérie Faure, Laurent Galtie, Chrystelle Lebeury, Renaud-Marie Leblanc, Thierry Micouin, Régine Mondion, Valérie Onnis et Odile Perrissin-Fabert.
Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris 11e. Mº Parmentier. A partir du 18 avril. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 43-54-27-81. Durée : 1 h 05. 60 F et 80 F. Jusqu'au 13 mai.*

Tout contre un petit bois
de Jean-Michel Ribes, mise en scène de Marie-Odile Amal, avec Mireille Vignon, Sylvie Travers, Yannick Dufour et Stephen Shagov.
Théâtre des Cinq Diamants, 10, rue des Cinq-Diamants, Paris 13e. Mº Place-d'Italie, Corvisart. A partir du 12 avril. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 h 30. Tél. : 45-80-51-31. Durée : 1 h 45. 50 F et 90 F. Jusqu'au 14 mai.*

Voyageur immobile
de Philippe Genty, mise en scène de l'auteur, avec Bérangère Altieri-Leca, Damien Bouvet, Martin Chaput, Jorge Pico Puchades, Catherine Salvini, Ayse Tashkiran et Tronk Erik Vassdal.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 1 h 30. 90 F et 140 F. Jusqu'au 22 avril.*

SÉLECTION

A dimanche !
de Myriam Tanant, mise en scène de Jean-Claude Penchenat, avec Arnaud Apprédéris, Fabrice Cals, Raymonde Heudeline, Marion Maret, Françoise Miquélis, Geneviève Rey-Penchenat, Hélène Philippe, Marc Schapira, Michel Toty et Benoît Urbain.
Théâtre du Campagnol, 20-22, rue Marcel-Cachin, 91 Corbeil-Essonnes. Les mercredi 12 et vendredi 14, à 20 h 45 ; le jeudi 13, à 19 heures. Tél. : 64-96-63-67. Durée : 2 heures. De 45 F à 100 F. Dernières.*

Les affaires sont les affaires
d'Octave Mirbeau, mise en scène de Régis Santoni, avec Pierre Meyrand, Bernard Dhéran, Marie-France Santon, Marie-Christine Rousseau, Emmanuel Courcol, Vincent Solignac, Jacques Fontanel, Jean-Pierre Jacovella, Claude-Bernard Pérot, Sacha Santon et Christine Kay.
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Bourse. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-97-59-81. Durée : 2 h 15. De 60 F à 200 F. Jusqu'au 30 juin.

Ambulance
de Gregory Motton, mise en scène d'Antoine Caubet, avec Claire Aveline, Gaël Baron, Cécile Cholet, Nicole Dogué, Frédéric Fisbach, Elisabeth Moreau, Thierry Paret et Jacek Maka.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mercredi 12 au samedi 15, à 20 h 30. Tél. : 42-43-17-17. Durée : 1 h 50. De 60 F à 110 F. Dernières.*

Amphitryon
de Heinrich von Kleist, d'après Molière, mise en scène de Stéphane Braunschweig, avec Pierre-Alain Chapuis, Claude Duparfait, Jean-Marc Eder, Flore Lefebvre des Noëttes, Mohamed Rouabhi, Daniel Znyk et Lisa Erbès (violoncelle) et Pascal Robault (alto).
Grand Théâtre de la Ferme du Buisson, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Du mercredi 12 au vendredi 14, à 20 h 30. Tél. : 64-62-77-77. Durée : 2 h 30. 70 F et 110 F.*

La Baie de Naples
de Joël Dragutin, mise en scène de l'auteur, avec David Ayala, Joël Dragutin, Odile Fredeval, Marina Pastor et Philippe Rigot.
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mº Porte-de-Vanves. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 45-31-10-96. Durée : 1 h 30. 90 F et 120 F. Jusqu'au 23 avril.*

Le Baladin du monde occidental
de John Millington Singe, mise en scène d'André Engel, avec Jean Badin, Claude Evrard, Jean-Pierre Lorit, Charlie Nelson, Nada Strancar, Elizabeth Vitali, Serge Merlin, Jean-Christophe Quenon, Juliette Croizat, Julie Dumas et Karen Oubraham.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 2 h 15. De 30 F à 170 F. Jusqu'au 30 avril.

Cat and Mouse (en anglais)
de Gregory Motton, mise en scène de Gregory Motton et Ramin Gray, avec Kevin Mc Monagle, Tony Rohr, Penelope Dimond et Patrick Bridgman.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon, RER Luxembourg. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche, lundi, à 18 h 30. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 10. De 30 F à 70 F. Jusqu'au 23 avril.

La Fin des monstres
de Jean-Paul Wenzel, mise en scène de l'auteur, avec Olga Abrego, Véronique Alain, Bertrand Binet, Eric Jacquet, Gérard Morel, Yann Nedelec, Olivier Perrier et Julie Turin.
Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les mercredi 12 et jeudi 13, à 20 h 30. Tél. : 43-74-99-61. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F. Dernières.*

Intrigue et amour
de Friedrich von Schiller, mise en scène de Marcel Bluwal, avec Roland Bertin ou Jean Dautremay, Alberte Aveline, Catherine Sauval ou Isabelle Gardien, Jean-Luc Bideau, Andrzej Seweryn, Sylvia Bergé, Eric Frey, Cécile Brune, Thibault de Montalembert et Bruno Raffaelli.
Comédie-Française/salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Le mercredi 12, à 20 h 30 ; les lundi 17 et dimanche 23, à 14 h 30 et 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 15 mai.

Les Lois fondamentales de la stupidité humaine
de Carlo-Maria Cipolla, mise en scène de Thierry Bedard, avec Sophie Edmond, Marc Ernotte, Hélène Gailly, Sylvie Jobert, Marc Chevillon, Raphaël Hornung et Catherine Pavet (pianiste).
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Le mercredi 12, à 19 h 30 ; Du jeudi 13 au samedi 15, à 21 heures. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 1 h 20. De 65 F à 135 F. Dernières.*

Mère Courage
de Bertolt Brecht, mise en scène de Jérôme Savary, avec Kathacina Thalbach, Bernard Ballet, Jacques Boudet, Jean-Pierre Bagot, François Borysse, Isabelle Gomez, Kathie Kriegel, Pierre Laplace, Robert Lucibello, Patrick Rocca, Laurent Schilling, Georges Ser, Nicki von Tempelhoff, Anna Thalbach, Benjamin Utzerath et Alain Frérot.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 30. 80 F et 150 F. Jusqu'au 20 mai.*

Meurtre dans la cathédrale
de Thomas Stearns Eliot, mise en scène de Laurent Terzieff et Raymond Hermantier, avec Laurent Terzieff, Michel Etcheverry, Gérard Darrieu, Olivier Brunhes, Patrick Bonnel, Raymond Hermantier, Marc Eyraud, Michel Cheigneau, Michel Buquet, Pascale de Boysson, Bernadette Le Saché, Francine Walter, Marie Sauvaneix et Caroline Lallau.
Théâtre de l'Atelier, 43, rue d'Orsel, Paris 18e. Mº Anvers. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 1 h 50. De 50 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.

La Musica, deuxième
de Marguerite Duras, mise en scène de Bernard Murat, avec Fanny Ardant et Niels Arestrup.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au samedi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 1 h 40. De 120 F à 230 F. Jusqu'au 30 juin.

Nini
d'Alfredo Arias, d'après Nini Marshall, mise en scène d'Alfredo Arias, avec Marilu Marini.
Théâtre Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 h 30 et 21 h 15. Tél. : 43-22-77-30. Durée : 1 h 20. 65 F et 130 F. Jusqu'au 30 juin.*

Square ; Le Shaga
de Marguerite Duras, mise en scène de Christian Rist, avec Simon Eine, Jeanne Balibar, Catherine Hiegel, Muriel Mayette et Olivier Dautrey.
Comédie-Française/Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mº Saint-Sulpice. Les mercredi 12, vendredi 14, samedi 15, mardi 18, mercredi 19, vendredi 21, samedi 22, à 20 h 30 ; les jeudi 13 et jeudi 20, à 19 heures ; le dimanche 23, à 16 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 3 heures. De 60 F à 130 F. Jusqu'au 23 avril.*

La Thébaïde
de Jean Racine, mise en scène de Yannis Kokkos, avec Catherine Samie, Jean-Yves Dubois, Michel Favory, Anne Kessler, Nathalie Nerval, Redjep Mitrovitsa, Malik Faraoun, Alexandre Pavloff et Vincent Boussard.
Comédie-Française/salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Les jeudi 20 et mardi 25, à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 24 juin.

Un air de famille
d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Claire Maurier, Agnès Jaoui, Catherine Frot, Jean-Pierre Bacri, Jean-Pierre Darroussin et Wladimir Yordanoff.
Théâtre de la Renaissance, 20, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Mº Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 h 30 et 20 h 30. Tél. : 42-08-18-50. Durée : 1 h 45. De 60 F à 220 F. Jusqu'au 1er juillet.

Voyage sans surveillance
de Catherine Lévy-Marié, mise en scène d'Hélène Darche, avec Isabelle Chipault, Hélène Darche, Georges Emmanuel, William Nadyfam-Yotnda, Silvia Sella, Madjid Ziouane et Yannick Thépault, Jean-Jacques Grail et Alain Viau (musiciens).
Lavoir moderne parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris 18e. Mº Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. Du mardi au vendredi, le lundi, à 20 h 30. Tél. : 42-52-09-14. Durée : 1 h 30. 60 F et 90 F. Jusqu'au 19 mai.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des exclusivités et des reprises

NOUVEAUX FILMS

A LA CAMPAGNE
Film français de Manuel Poirier, avec Benoît Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin (1 h 48).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ASTÉRIX ET LES INDIENS
Dessin animé allemand de Gerhard Hahn (1 h 24).
VF : Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, Dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Saint-Lambert, Dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

CHANG, A DRAMA OF THE WILDERNESS
Film américain de Merian C. Cooper, Ernest B. Schoedsack, avec Kru, Nantui, [illegible]ah, Ladah, Bimbo le singe (1 h 10).
Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

LE CRI DU CŒUR
Film franco-burkinabé d'Idrissa Ouedraogo, avec Richard Bohringer, Saïd Diarra, Félicité Wouassi, Alex Descas, Clémentine Célarié (1 h 26).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-[illegible]-18) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LÉGENDES D'AUTOMNE
Film américain d'Edward Zwick, avec Brad Pitt, Anthony Hopkins, Aidan Quinn, Julia Ormond, Henry Thomas, Karina Lombard (2 h 13).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, Dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, Dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, Dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

MON ENFANCE
Film turc de Memduh Un, avec Emre Akyildiz, Menderes Samancilar, Günay Girik, Meric Basaran, Elif Inci (1 h 25).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

VIVE L'AMOUR
Film chinois de Tsai Ming-Liang, avec Yang Kuei-Mei, Chen Chao-Jung, Lee Kang-Sheng (1 h 58).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

VOYAGE INTERROMPU
Film indien de Sandip Ray, avec Soumitra Chatterji, Sadhu Meher, Shubhalakshmi Munshi, Bina, Minakshi Goswami (1 h 22).
VO : Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

SELECTION

L'ANNÉE JULIETTE
de Philippe Le Guay,
avec Fabrice Luchini, Valérie Stroh, Philippine Leroy-Beaulieu, Marine Delterme, Didier Flamand.
Français (1 h 25).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

L'APPÂT
de Bertrand Tavernier,
avec Marie Gillain, Olivier Sitruk, Bruno Putzulu, Richard Berry, Philippe Duclos, Marie Ravel.
Français (1 h 55).
Interdit – 12 ans.
14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, Dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

CALENDAR
d'Atom Egoyan,
avec Arsinée Khanjian, Ashot Adamian, Atom Egoyan.
Canadien (1 h 12).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

CHUNGKING EXPRESS
de Wong Kar-Wai,
avec Brigitte Lin Chin-Hsia, Takeshi Kaneshiro, Tony Leung Chiu-Wai, Faye Wang, Valérie Chow.
Hongkong (1 h 37).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

L'EMIGRÉ
de Youssef Chahine,
avec Yousra, Michel Piccoli, Mahmoud Hemida, Khaled El Nabaoui, Safia El Emary.
Egyptien (2 h 08).
VO : Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

EMMÈNE-MOI
de Michel Spinosa,
avec Karin Viard, Antoine Basler, Inès de Medeiros, Eric Savin, Bruno Putzulu, Didier Bénureau.
Français (1 h 26).
Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

EN MAI FAIS CE QU'IL TE PLAÎT
de Pierre Grange,
avec Eric Challier, Valérie Gabriel, Jean-Claude Dreyfus, Renaud Le Bas, Nathalie Ortega, Fred Saurel.
Français (1 h 22).
Interdit – 12 ans.
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).

FADO, MAJEUR ET MINEUR
de Raoul Ruiz,
avec Jean-Luc Bideau, Melvil Poupaud, Ana Padrao, Jean-Yves Gautier, Arielle Dombasle, Bulle Ogier.
Français, couleur et noir et blanc (1 h 50).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA JEUNE FILLE ET LA MORT
de Roman Polanski,
avec Sigourney Weaver, Ben Kingsley, Stuart Wilson, Krystia Mova, Jonathan Vega, Rodolphe Vega.
Franco-britannique (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Action, Dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, Dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, Dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

JLG/JLG,
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
La Pagode, Dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10).

LES MISÉRABLES
de Claude Lelouch,
avec Jean-Paul Belmondo, Michel Boujenah, Alessandra Martines, Annie Girardot, Clémentine Célarié, Philippe Léotard.
Français (2 h 50).
Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, Dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, Dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan-Concorde, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, Dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

LE MONSTRE
de Roberto Benigni,
avec Roberto Benigni, Michel Blanc, Nicoletta Braschi, Dominique Lavanant, Jean-Claude Brialy.
Franco-italien (1 h 48).
VO : Forum Orient Express, Dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Rotonde, Dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, Dolby, 6e (36-68-37-62). VF : UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, Dolby, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, Dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES RENDEZ-VOUS DE PARIS
d'Eric Rohmer,
avec Clara Bellar, Antoine Basler, Mathias Megard, Aurore Rauscher, Serge Renko, Michael Kraft.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

STAR TREK-GENERATIONS
de David Carson,
avec Patrick Stewart, Jonathan Frakes, Brent Spiner, Levar Burton, Michael Dorn, Gates McFadden.
Américain (1 h 55).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, Dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

LA BELLE ET LA BÊTE
de Jean Cocteau,
avec Jean Marais, Josette Day, Marcel André, Mila Parély, Nane Germon, Michel Audair.
Français, 1945, noir et blanc, copie neuve (1 h 40).
Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LES 101 DALMATIENS
dessin animé américain, 1961 (1 h 20).
VF : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex (le Grand Rex), Dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

FRIENDS
d'Elaine Proctor,
avec Kerry Fox, Michele Burgers, Dambisa Kente.
Anglo-français, 1993 (1 h 52).
VO : [illegible] (45-63-36-10).

Le « New York Times » rachète VNI

En prenant le contrôle de l'agence d'informations télévisées Video News International, le quotidien américain confirme sa volonté de se diversifier

« PRINT » : ce mot signifiant « imprimer » deviendrait-il désuet ? Le groupe New York Times devrait-il lui préférer « diffuser » ? Entendant montrer sa volonté de se diversifier et de renforcer son pôle audiovisuel : fort de deux radios et de cinq télévisions locales – une sixième, WTKR, à Norfolk (Virginie) est en cours d'acquisition –, le groupe contrôle désormais à 80 % Video News International (VNI), jeune société de production de « journalisme vidéo », qui vend clef en mains reportages et magazines aux réseaux de télévision.

Leader mondial de la télévision dite « de petit format », VNI emploie une quarantaine de journalistes de presse écrite, disséminés dans les grandes capitales. Cette société allie souplesse et rapidité, avec de faibles coûts de production, grâce à l'utilisation d'un matériel ultra-léger par une seule personne.

ÉQUILIBRER LES POLES D'ACTIVITÉ

Un esprit et une méthode qui ont intrigué la direction du *New York Times*, intéressée par le rapprochement entre la télévision et le journalisme de presse écrite. L'opération a lieu alors que le groupe, qui a manifesté, en 1993, sa foi dans la presse écrite en rachetant à prix fort (1,1 milliard de dollars) le *Boston Globe*, quotidien le plus lu en Nouvelle-Angleterre, mais s'est dessaisi récemment de son pôle de magazines féminins, semble décidé à développer sa branche électronique. *« Il importe désormais*, explique Katharine P. Darrow, *senior vice-president* du groupe, *de nous diversifier géographiquement (en nous éloignant de la région de New York qui était notre socle traditionnel), et sur le plan des supports. Le groupe New York Times Company demeure certes une entreprise de presse, et notre foi dans l'écrit est intacte. Le* New York Times *(1,1 million d'exemplaires en semaine, 1,7 le dimanche) et le* Boston Globe *sont très rentables. Et les perspectives d'avenir de l'écrit demeurent souriantes, en lectorat comme en publicité. La plupart des investissements publicitaires aux Etats-Unis lui sont d'ailleurs consacrés. Mais c'est une industrie coûteuse, avec des frais structurels très lourds. Et les augmentations actuelles du prix du papier fragilisent de nombreux petits journaux. Il ne serait donc pas sage de bouder d'autres activités qui elles, ne souffrent ni de ces aléas ni de frais fixes exorbitants. »*

Pour amorcer le grand virage vers les médias électroniques et aboutir rapidement grâce à de nouvelles acquisitions, à une nouvelle répartition de son portefeuilles (75/25 en faveur de l'écrit, au lieu de 90/10 actuellement), le groupe dispose, pour les cinq à sept ans à venir, d'une capacité d'investissement de plus de 1 milliard de dollars.

Un trésor de guerre qui devrait surtout autoriser une percée dans le câble et la télévision locale, laquelle permet de jouer d'une synergie avec les 28 journaux régionaux du groupe. Quant à l'achat de VNI, il constitue un premier pas vers l'information en vidéo, secteur encore méconnu du groupe de presse.

PRUDENCE

« VNI est une sorte de pont entre la télévision et le journal, déclare Katharine P. Darrow. *Nous voulons apprendre, développer rapidement l'entreprise, avec l'intention de nous comporter comme des propriétaires très actifs ».* La prudence est plus grande vis-à-vis des nouveaux supports, pour lesquels on se contente de parler d'*« expériences »* et de *« recherches »* : CD Rom, banques de données, services informatiques *« on line »* (plus d'un million de consultations par mois), *« digest »* du *New York Times* – TimesFax –, diffusé quotidiennement par fax ou par le réseau Internet à plus de 550 000 personnes.

L'exemple des autoroutes de l'information suscite d'ailleurs de nombreuses questions chez Katharine P. Darrow : *« On n'en voit encore que les prémices. Comment savoir quels services fournir au public quand on ne sait même pas ce qu'il souhaite et quand il commence à peine à apprivoiser l'ordinateur ? Nous sommes présents, mais ne voulons prendre aucun risque financier. La force du* New York Times, *c'est la qualité de son contenu. Nous prendrons notre temps pour créer des services électroniques de même niveau. Les gens nous attendront. »*

Annick Cojean

Des télévisions sans culture européenne

Une étude d'audience montre que les téléspectateurs plébiscitent fictions nationales et films américains

CANNES
de notre envoyé spécial

Ceux qui auraient pu croire que l'Europe des peuples se construirait grâce à la télévision doivent désormais déchanter. L'étude Eurodata publiée lundi 10 avril à Cannes, par l'institut Médiamétrie, lors du Marché international des programmes de télévision (MIP-TV), et consacrée aux meilleures audiences de télévision en Europe, révèle surtout la vigueur de la compétition intra-européenne et la force du sentiment national.

Sur les trois faits saillants mis en valeur par Médiamétrie, le premier est sportif : la Coupe du monde de football est en tête des meilleures audiences, tous programmes confondus, dans la plupart des pays européens. La fraternité européenne se réaliserait-elle à travers le sport en général et le football en particulier ? Médiamétrie ne laisse place à aucune illusion : *« Les résultats d'audience du football sont liés aux performances des équipes nationales. Ainsi, les sept matches joués par les équipes nationales d'Italie figurent au palmarès des dix meilleures audiences de 1994. »* Quant au sentiment national des pays dont les équipes ont été éliminées aux premières heures de la Coupe du monde, il s'est exprimé *via* une autre manifestation sportive internationale : les Jeux olympiques de Lillehammer.

Médiamétrie a aussi classé les résultats d'audience des fictions télévisées de chaque pays. On assiste à un retrait quasi généralisé des co-productions européennes et à la montée en puissance des téléfilms et des séries purement nationaux. En Flandres belges, en Finlande, en France, en Allemagne, en Grèce, en Irlande, en Suède, en Espagne, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et, dans une mesure moindre, en Italie et en Irlande, les productions 100 % locales occupent l'audience : *« Tous les pays, quelle que soit la taille de leur population, ont développé des fictions nationales. »* Curieusement, l'émergence des nouvelles télévisions ne s'effectue pas à l'aide de téléfilms américains, mais avec celle des investissements dans la fiction nationale. Les scores d'audience d'Antena 3, en Espagne, en témoignent.

DEUX EXCEPTIONS

Même les séries européennes qui s'exportent le mieux à travers l'Europe (« Derrick », produit en Allemagne, par exemple), n'exaltent en rien le sentiment européen. Elles ne traduisent que la spécificité nationale. Faut-il le préciser ? Les quotas de diffusion d'œuvres européennes imposés par la directive Télévision sans frontières (TSF) ne sont pour rien dans cette adéquation entre des œuvres nationales et leur public.

Troisième élément : s'il fallait un programme commun aux téléspectateurs des quinze pays européens, ce serait sans conteste... le cinéma américain. En 1994, comme en 1993, les *« Blockbusters »* hollywoodiens, films bâtis pour conquérir une audience mondiale, sont les seuls programmes *« à provoquer un écho international »*. En Grande-Bretagne, en Irlande, en Belgique, en Italie, en Espagne, au Portugal et en Suisse italienne, les meilleures audiences cinématographiques sont *« presque exclusivement »* des films américains.

En France, quatre films français seulement apparaissent dans les dix meilleures audiences, les six autres étant américains. Tous ont été diffusés par TF 1. En Allemagne, quatre films allemands et un français, – *Astérix* –, affrontent cinq américains. Au Danemark ou en Suède, en revanche, c'est la production cinématographique nationale qui triomphe largement de la production américaine : chez l'un, un seul film américain se glisse dans les dix premiers, chez l'autre, deux seulement. Curieusement, ces deux pays sont parmi les plus hostiles aux quotas de diffusion de la directive TSF.

Enfin, les Européens plébiscitent les mêmes films américains – *Pretty woman, Maman, j'ai raté l'avion, James Bond*, etc. De quoi laisser rêveur quant à l'avènement possible d'une culture européenne...

Yves Mamou

MARDI 11 AVRIL

TF 1

- **13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
- **14.30 Série : Dallas.**
- **15.20 Série : La loi est la loi.**
- **16.15 Jeu : Une famille en or.**
- **16.45 Club Dorothée vacances.**
- **17.30 Série : Les Garçons de la plage.**
- **18.00 Série : Premiers baisers.**
- **18.30 Série : Le Miracle de l'amour.**
- **19.00 Magazine : Coucou !** (et 1.35).
- **19.50 Le Bébête Show** (et 2.20).
- **20.00 Journal.**
- **20.15 Face à la Une.** Avec Dominique Voynet.
- **20.35 Météo.**
- **20.40 Sport : Football.** En direct du Parc des Princes. Demi-finale de la Coupe de France. Paris Saint-Germain-Olympique de Marseille ; 20.45, Coup d'envoi ; 21.30, Mi-temps, Tiercé, La Minute hippique ; 21.45, 2e période.
- **22.40 Sport : Boxe.** En direct du palais des sports Marcel-Cerdan de Levallois, Championnat d'Europe des poids lourds Christophe Bizot (France)-Zeljko Mavrovic (Croatie).
- **0.20 3 000 scénarios contre un virus** (et 1.30).
- **0.25 Je suis venu vous dire.** Invités : Jean Nouvel, Jean-Paul Gaultier
- **2.25 Journal et Météo.**
- **2.40 Programmes de nuit.** Reportages (rediff.) ; 3.00, TF 1 nuit (et 4.05, 4.40) ; 3.10, Histoire de la vie ; 4.15, Série : Passions ; 4.50, Musique ; 5.05, Histoires naturelles

FRANCE 2

- **13.30 Campagne officielle pour l'élection présidentielle.** Avec Jacques Cheminade ; Jacques Chirac ; Jean-Marie Le Pen ; Dominique Voynet (5 min chacun)
- **14.00 Bourse, Météo.**
- **14.10 Série : Inspecteur Derrick.**
- **15.15 Série : L'Enquêteur.**
- **16.05 Tiercé à Longchamp.**
- **16.25 Variétés : La Chance aux chansons** (et 4.50).
- **17.10 Des chiffres et des lettres.**
- **17.45 ▶ Série : Code Lisa.**
- **18.15 Série : Sauvés par le gong.**
- **18.45 Jeu : Que le meilleur gagne** (et 3.10).
- **19.10 Flash d'informations.**
- **19.15 Studio Gabriel** (et 2.40).
- **19.59 Journal.** 20.50, Météo.
- **20.25 Campagne officielle pour l'élection présidentielle.** Avec Philippe de Villiers ; Edouard Balladur ; Arlette Laguiller ; Lionel Jospin ; Robert Hue (2 min chacun).
- **20.55 Cinéma : Garçon. ■ ■** Film français de Claude Sautet (1983)
- **22.45 Magazine : Ça se discute.** Le sport paie-t-il le prix du spectacle ? [2/2] Pourquoi tant de haine ?
- **0.15 Les Films Lumière.**
- **0.20 Journal, Météo, Journal des courses.**
- **0.50 Le Cercle de minuit.**
- **2.10 Campagne officielle pour l'élection présidentielle.** Avec Robert Hue ; Edouard Balladur (15 min chacun)
- **3.35 Programmes de nuit.**

FRANCE 3

- **13.35 Magazine : Vincent à l'heure.**
- **14.52 Campagne officielle pour l'élection présidentielle.** Avec Philippe de Villiers ; Edouard Balladur ; Arlette Laguiller ; Lionel Jospin ; Robert Hue (2 min chacun) (et 18.00)
- **15.10 Colorado sauvage.**
- **15.35 Série : Simon et Simon.**
- **16.30 Les Minikeums.**
- **17.20 Magazine : Une pêche d'enfer.**
- **18.20 Jeu : Questions pour un champion.**
- **18.50 Un livre, un jour.** *Patatras*, de Giuseppe Culicchia.
- **18.55 Le 19-20 de l'information.**
- **20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
- **20.35 Tout le sport.**
- **20.50 11e Golden Circus Festival à Rome.**
- **22.20 Météo et Journal.**
- **22.45 Campagne officielle pour l'élection présidentielle.** Avec Jacques Cheminade ; Jacques Chirac ; Jean-Marie Le Pen ; Dominique Voynet (5 min chacun).
- **23.20 Mardi chez vous.**
- **0.45 Les Cinq Continents.** Hommage à Paul-Emile Victor [2/3]. Un rêveur dans le siècle. De pôles en pôles, d'Eliane Victor.
- **1.30 Sport : Voile.**
- **1.40 Musique Graffiti.** Concerto pour piano et orchestre *nº 1*, de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit (15 min)

M 6

- **13.25 Série : L'Homme de fer.**
- **14.20 Série : Jim Bergerac.**
- **15.10 Musique : Boulevard des clips** (et 1.25, 5.55).
- **17.00 Variétés : Hit Machine.**
- **17.30 Série : Guillaume Tell.**
- **18.00 Série : Nick Mancuso.**
- **18.54 Six minutes première édition.**
- **19.00 Série : Caraïbes offshore.**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
- **20.00 Sport : Rallye de Tunisie** (et 1.20).
- **20.05 Série : Madame est servie.**
- **20.35 Magazine : E = M 6.**
- **20.45 Magazine : Grandeur nature.** Les iguanes des Galapagos. *Vie et mœurs d'animaux aux allures quasi préhistoriques, aussi à l'aise sur terre que sous l'eau.*
- **20.50 Cinéma : Les Goonies. ■** Film américain de Richard Donner (1985).
- **22.50 Téléfilm : Les Blessures du silence.** De Dan Lerner.
- **0.25 Série : Les Professionnels.** A l'Est, du nouveau.
- **2.30 Rediffusions.** Culture pub ; 3.15, Nature et civilisation (2) ; 4.10, Jazz 6 ; 5.05, Portrait des passions françaises (L'admiration) ; 5.30, E = M 6.

CANAL +

- **13.35 Cinéma : Germinal. ■ ■** Film franco-hongrois d'Yves Allégret (1963).
- **15.20 Magazine : 24 heures** (rediff.).
- **16.15 Cinéma : Belle Epoque. ■ ■** Film espagnol de Fernando Trueba (1992).
- **18.05 Canaille peluche.** Crocs malins.

— *En clair jusqu'à 19.00* —

- **18.30 Jeu : Pizzarollo.**
- **18.40 Sport : Basket-ball.** En direct. CSP Limoges-Real Madrid. Demi-finale du Championnat d'Europe des clubs à Saragosse (Espagne) ; 19.00, coup d'envoi. *Il y a deux ans, presque jour pour jour, le 13 avril 1993, le Cercle Saint-Pierre Limoges s'imposait en demi-finale du championnat d'Europe des clubs au Real Madrid (62-52). Deux jours plus tard, les Limougeauds disposaient en finale du Benetton Trevise à l'issue d'une fin de partie à l'atmosphère irrespirable (59-55). L'histoire va-t-elle bégayer ?*
- **20.40 Cinéma : Proposition indécente. □** Film américain d'Adrian Lyne (1992).
- **22.30 Flash d'informations.**
- **22.35 Cinéma : Raining Stones. ■ ■ ■** Film britannique de Ken Loach (1993, v.o.).
- **0.02 Pin-up.**
- **0.05 Téléfilm : Facteur VIII.** D'Alain Tasma.
- **1.33 Surprises** (et 2.50).
- **2.00 Documentaire : Cent ans de cinéma américain.** 2. Les Stars.

LA CINQUIÈME

- **13.30 Le Monde des animaux.** Les monarques, papillons voyageurs.
- **14.00 Le Sens de l'Histoire.** Pearl Harbor (rediff.).
- **15.00 Magazine : Emploi.**
- **15.45 Les Ecrans du savoir.** Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô ! la Terre ; Eco et compagnie ; Cinq sur cinq ; Cogito ; Langues : espagnol et anglais (rediff.).
- **17.30 Les Enfants de John.**
- **18.00 Histoire de la bande dessinée.** Manga, Manga.
- **18.30 Le Monde des animaux.** Kookaborra, martin-pêcheur.
- **18.55 Le Journal du temps.**

ARTE

- **19.00 Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
- **19.30 Documentaire : Gare au faux [1/2].** L'authentique et l'original, d'Alfred Vendl.
- **20.15 Documentaire : Design [1].** La Swatch, de Reiner E. Moritz. *La petite montre révolutionnaire...*
- **20.30 8 1/2 Journal.**
- **20.40 Magazine : Transit** (et 1.50). Présenté par Pierre Thivolet. Profession : chômeur. *Cinquante millions de chômeurs en Europe. « Transit » fait le point sur les différentes politiques mises en œuvre pour lutter contre ce problème socio-économique.*
- **21.45 ▶ Soirée thématique : Beyrouth.** Proposée par Wolfgang Vogel.
- **21.46 Documentaire-fiction : Il était une fois Beyrouth.** Histoire d'une star, de Jocelyne Saab (v.o.).
- **23.30 Reportage : Beyrouth, horizon 2000.** De Wolfgang Vogel (v.o.).
- **23.55 Documentaire : Entre nous deux, Beyrouth.** De Dima El Joundi (v.o.).
- **0.45 Bibliographie.**
- **0.55 Téléfilm : Sous le signe de la violence.** De Brian Tilley [3/3] Feu contre feu (53 min).

CÂBLE

TV 5 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct 20.00 Paul-Emile Victor : un rêveur dans le siècle. De Jean-Louis Comolli [3/3] L'Antarctique, un continent pour la science. 21.00 Mediterraneo. 21.30 Perfecto. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.35 Le Grand Jeu de TV5. 22.40 Bouillon de culture. 0.00 Viva. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.40 Les Kennedy : destin tragique d'une dynastie. De Phillip Whitehead et James A. Devinney [3/3]. Nous sommes tous mortels. 20.35 L'Ouest, le vrai. De Craig Haffner [61/65]. Jurassic Ouest. 21.25 Valérian et Laureline. De Jean-Loup Martin. 21.55 L'Enfance. De Geoff Haines-Stiles, Eugène Marner et Erna Akuginow [4/7]. Au pays des géants. 22.50 Les Mutants. De Marc Laine et Karim Ellyas. 23.45 Escales : l'Ouest canadien. De Pierre Brouwers. 0.40 Les Premiers Américains. De Simon Campbell Jones (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.35). 19.45 Archives. 20.00 Premières loges (et 21.55). 21.00 Jean-Edern's Club. 22.25 Autour de minuit. ■ ■ Film franco-américain de Bertrand Tavernier (1986). 1.00 Paris modes (60 min).

CANAL J 17.35 Les Triples. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Le Bus magique ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Sébastien et la « Mary-Morgane » ; 18.55, Cinéma ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, Cinéma ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro. 20.00 Cajou

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 21.25 Série : Michel Vaillant. 21.50 The Muppet Show. 22.15 Chronique bakélite. 22.20 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Prague, août 1917. 23.10 Truck in USA. De Fabrice Richard. 0.10 Série : Monty Python's Flying Circus. 0.40 Country Box (30 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Supercopter (et 0.10). 21.35 Le Club. 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : Le Gerfaut (45 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 0.00). 20.10 MCM Mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 X Kulture. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 MCM Backstage. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips.

MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Série : The Real World 1. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Motors. 20.55 Basket-ball. Championnat d'Europe des clubs : Finale à quatre à Saragosse. En direct. 2e demi-finale. Olympiakos Le Pirée (Grèce)-Panathinaikos Athènes (Grèce). En différé. 1re demi-finale. CSP Limoges (France)-Real Madrid (Espagne). 0.00 Rallye de Tunisie. 2e jour. 0.30 Pentathlon moderne. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 19.00 Sylvia Scarlett. ■ ■ Film américain de George Cukor (1935, N., v.o.). 20.30 Croquemitoufle. ■ Film français de Claude Barma (1958, N.). 21.45 Faubourg Montmartre. ■ ■ Film français de Raymond Bernard (1931, N.). 23.20 Pygmalion. ■ ■ Film britannique d'Anthony Asquith (1938, N., v.o.). 1.00 The Phantom Light. ■ Film britannique de Michael Powell (1934, N., v.o., 70 min).

CINÉ CINÉMAS 18.30 Le Divorcement. ■ Film français de Pierre Barouh (1979). 20.30 L'Amour avec des gants. ■ Film italien de Maurizio Nichetti et Guido Manuli (1991). 22.00 Abyss. ■ Film américain de James Cameron (1989, v.o.). 0.25 Feu de minuit. Film américain de John Nicolella (1992, 90 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Parsifal et l'Enchantement du vendredi saint. 2. L'âme du monde dans un jardin. 20.30 Archipel médecine. Autour de l'agence nationale du médicament. 21.30 Grand Angle (rediff.). Qu'avez-vous fait de votre liberté ? Les dissidents hongrois à l'épreuve du pouvoir. 22.40 Les Nuits magnétiques. Trinidad, la dernière des îles sous le vent. 1. De Port d'Espagne à Port-of-Spain

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné le 12 décembre 1994, au Musikverein de Vienne. Robert Holl, baryton-basse, Rudolf Jansen, piano : Œuvres de Pfitzner : Nachts op. 26 nº 2 ; Ich aber weiss op. 11 nº 2 ; An die Mark op. 15 nº 3, In Dantzig op. 22 nº 1 ; Zorn op. 15 nº 2 ; An den Mond op. 18 ; Abbitte op. 29 nº 1 ; Herbsthauch op. 29 nº 2 ; Willkommen und Abschied op. 29 nº 3 ; An die Nachtigallen op. 21 nº 2 ; Leuchtende Tage op. 40 nº 1 ; Herbstgefühl op. 40 nº 4 ; Sehnsucht op. 40 nº 3 ; Hussens Kerker op. 32 nº 1 ; Säerspruch op. 32 nº 2 ; Eingelegte Ruder op. 32 nº 3 ; Lass scharren deiner Rosse Huf op. 32 nº 4 ; Auf die Morgenröte ; Der Verspätete ; Das Alter op. 41 nº 3. 22.00 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. Das Lied von der Erde, de Mahler, par le Philharmonia orchestra, dir. Paul Kletzki : Verlassen op. 6, Der Wanderer op. 6, de Schoenberg. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Berio, Xenakis

Les interventions à la radio

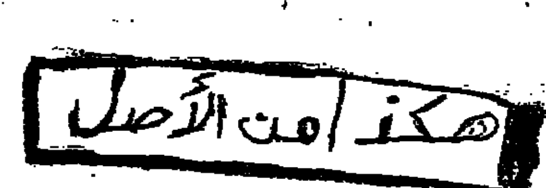
France-Inter, 19 h 20 : Dominique Voynet (« Le Téléphone sonne »).

RMC, 18 h 30 : Lionel Jospin, en direct de Paris (« Spéciale présidentielle RMC-*Le Figaro* »).

RTL, 18 h 30 : Philippe de Villiers (« Grand Jury spéciale présidentielle »).

Radio Classique, 19 h 30 : Lionel Jospin (« Rendez-vous politique »).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.



France 3 crée le premier journal « transfrontalier »

La Télévision suisse romande et la chaîne publique à vocation régionale réalisent et diffusent ensemble un journal « tout images »

CE NE SONT PAS de jeunes fiancés. Associées à TV5, à Euronews, à la communauté des télévisions francophones et à l'Union européenne de radio diffusion (UER), France 3 et la Télévision suisse romande (TSR) sont désormais de vieilles compagnes : elles ont appris à se connaître, à travailler ensemble sur des projets, à échanger des programmes, à coproduire des émissions et des fictions.

Un des plus beaux exemples de cette collaboration qui met en commun leur vocation de télévisions de proximité demeure sans conteste le magazine « Les Gens d'à côté », réalisé et diffusé depuis 1991, par la TSR, France 3 Rhône-Alpes-Auvergne et France 3 Bourgogne-Franche-Comté.

Aujourd'hui, les deux stations de service public franchissent une étape supplémentaire dans leur partenariat. Depuis lundi 3 avril 1995, elles proposent aux téléspectateurs du bassin franco-genevois, un journal « tout images » (sans présentateur) de cinq à sept minutes, diffusé en boucle sous le nom de « Genève-Région », de 18 h 45 à 19 heures sur Suisse 4, et sous le nom de « Genève : le journal », dès 18 h 56 sur France 3.

Réalisé sur le terrain par une équipe de reportage binationale, composée de huit personnes (moyenne d'âge : 30 ans) et installée dans les locaux genevois de la TSR, ce journal est financé à parts égales par les deux chaînes et traite de l'actualité franco-genevoise, avec le souci constant de maintenir l'équilibre entre les deux côtés de la frontière. « *Nous n'essayons pas de faire du 50-50 dans chaque journal*, précise Thierry Masselot, rédacteur en chef. *Parfois, nous diffusons plus de sujets français ou inversement ; l'actualité dicte nos choix. C'est sur l'année qu'il faudra faire le bilan et voir si nous avons bel et bien été équitables.* »



DÉPLACER LES FRONTIÈRES MENTALES

Mis en place en six mois, ce journal n'a pas posé de réels problèmes de fond aux deux chaînes. En revanche, c'est sur la forme qu'il fallait s'entendre : « *La principale difficulté résidait dans la façon dont nous allions pouvoir accorder deux cultures d'entreprise et deux styles de fabrication différents*, souligne Yves d'Hérouville, directeur régional de France 3 Rhône-Alpes-Auvergne. *Nous devions d'abord définir une ligne éditoriale précise, qui ne consiste surtout pas à faire traiter par les Suisses les sujets français et par les Français les sujets suisses. Cette formule qui convient très bien au magazine « Les Gens d'à côté » ne pouvait pas s'adapter aux contraintes et aux exigences d'un journal télévisé.* »

Ce nouveau « tout images » fait désormais quotidiennement le lien entre un pays membre de l'Union européenne et un Etat souverain à forte identité. Il tente surtout d'établir une communication régulière et suivie entre deux pays de nationalités différentes dont les intérêts sont souvent communs. « *Il ne s'agit pas de jeter les passeports français ou suisse aux orties*, remarque Eric Lehmann, président de la Société suisse de radiodiffusion (SSR). *Il s'agit, grâce à ces langages modernes que sont la radio et la télévision, qui se jouent des frontières, de renouer les liens instinctifs et affectifs, de se préoccuper à nouveau du voisin immédiat. En un mot, de déplacer les frontières mentales au-delà des proximités.* »

Seizième édition locale mise en oeuvre par France 3, ce nouveau « tout images », qui constitue, en même temps, pour la chaîne le premier vrai journal quotidien « transfrontalier », préfigure l'action qu'elle compte mener sur la télévision de proximité européenne de demain ; celle, comme le souligne le directeur général de France 3, Xavier Gouyou-Beauchamps, qui « *se préoccupera surtout de ce qui fait l'enracinement et l'environnement immédiat des hommes et des femmes, de ce qui tisse leur activité journalière, de ce qui compose leur culture quotidienne* ».

C'est dans le souci de cette mission que France 3 réfléchit à la mise en place d'un autre journal transfrontalier conçu avec la RAI, destiné cette fois-ci à la vallée d'Aoste.

Véronique Cauhapé

Officielle et officieuse

par Agathe Logeart

ON LE DIT D'ORDINAIRE plus couramment des compagnes que des campagnes. S'il y a une officielle, c'est qu'il existe une officieuse, que l'on imagine volontiers plus piquante, plus excitante – sinon elle n'existerait pas. Mais à la télévision, ce n'est pas comme dans la vie. Officielle et Officieuse sont deux soeurs jumelles, qui usent des mêmes artifices et servent chaque soir le même potage. Aller de l'une à l'autre, c'est s'abandonner à la chaleur du même ventre.

Depuis plusieurs semaines, déjà, Officieuse nous avait fait son cinéma. A sa table, elle avait convié les candidats, leur posant les mêmes questions, avec de temps en temps la même feinte impertinence. Elle passait les plats. A ses invités, de temps en temps, elle avait offert des zakouski, des gens comme tout le monde, des jeunes, des vieux, chômeurs ou non. Ils étaient là pour dire leurs inquiétudes. Et eux, en un jeu de rôle sans surprises, devaient les convaincre de l'efficacité de leurs recettes. A dire vrai, il ne s'agissait que d'un trompe-l'oeil. Le dialogue n'était qu'un faire-valoir et s'interrompait à chaque fois qu'il risquait de devenir intéressant.

Et puis hier, au jour dit, Officielle est arrivée. France 2 a ouvert le bal, dès 9 h 30 du matin, juste après « Amour, gloire et beauté », par de petits modules courts pour se mettre en jambes. Pour ceux qui traînaient encore chez eux en chaussons à cette heure-là, ils ont eu droit à une Arlette très colère, remontée comme jamais contre le chômage et l'exclusion ; à un Le Pen qui avait chipé le fond de scène vert de Lionel Jospin ; à un Jospin qui avait chipé le fond de scène saumon d'Edouard Balladur ; à un Balladur qui nous expliquait pour la énième fois pourquoi il est candidat ; à une Dominique Voynet aussi fraîche et péremptoire que d'habitude ; à un Jacques Chirac face à une jeune fille muette qui ne devait être là que pour le décor ; à un Robert Hue heureux comme s'il déjeunait avec Roger Hanin ; à un de Villiers chevalier blanc de la France éternelle. L'intrus, c'est-à-dire le dernier venu, Jacques Cheminade, nous parla du krach boursier de 1987 et nous exhorta à construire des TGV et des ponts. On comprendrait sûrement plus tard.

Puis, après ces amuse-gueule, tout au long de la journée, les modules se sont mis à grandir. Ils ont pris de l'assurance, de la consistance. Peu à peu, ils se sont mis à ressembler à de vrais sujets de télévision « officieuse ». Les candidats s'étaient approprié l'outil. On s'apercevait à peine de la disparition des journalistes habituels, ce qui est assez inquiétant pour leur avenir.

Les candidats faisaient, en effet, tout tout seuls, comme des grands. Images d'archives, micro-trottoirs, rappels historiques, rien ne manquait. La campagne officielle avait réussi à parfaitement singer la télévision dite d'information. Il ne manquait plus qu'un 7 d'or de la meilleure propagande, que l'on pourrait indifféremment décerner à l'une ou à l'autre.

MERCREDI 12 AVRIL

TF 1

13.40 Série : 21, Jump Street.
14.35 Club Dorothée vacances. Ici bébé ; Trois filles à la maison ; Ricky ou la belle vie ; Arnold et Willy ; La Vie de famille ; Jeux.
17.30 Série : La Croisière Foll'amour.
18.00 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.25).
19.50 Le Bébête Show (et 2.15).
20.00 Journal.
20.20 Face à la Une. Avec Jean-Marie Le Pen.
20.35 La Minute hippique, Météo.

20.45 Divertissement : Le monde est fou. *Jean-Pierre Foucault (le vrai) et ses invités au pays des exploits.*
22.40 Magazine : 37 ° 5 le soir. Les guérisseurs : médecine différente ou médecine bidon ?
0.05 3 000 scénarios contre un virus (et 1.00).
0.10 Série : Agence tous risques.
1.05 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Patrick Barthe, Unilever.
2.20 Journal et Météo.
2.30 Programmes de nuit. Histoire de la vie ; 3.25, TF 1 nuit (et 4.05, 4.40) ; 3.35, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.15, Passions ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

13.30 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. Avec Arlette Laguiller ; Robert Hue ; Philippe de Villiers ; Lionel Jospin ; Edouard Balladur (5 min chacun).
14.00 Bourse.
14.05 Météo.
14.10 Série : Les Aventuriers du Rio Verde.
15.50 Chalu Maureen.
17.45 ▶ Série : Code Lisa.
18.15 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.35).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.35).
19.50 America's Cup.
19.55 Tirage du Loto (et 20.50).
19.59 Journal. 20.45, Météo.
20.25 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. Avec Jean-Marie Le Pen ; Jacques Cheminade ; Dominique Voynet ; Jacques Chirac (2 min chacun).

20.55 Téléfilm : Une nana pas comme les autres. D'Eric Civanyan, avec Mimie Mathy, Thierry Eckendorn.
22.30 Magazine : Bas les masques. J'ai tout quitté par amour.
23.40 Les Films Lumière.
23.50 Journal, Météo, Journal des courses.
0.15 Le Cercle de minuit.
1.35 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. Avec Arlette Laguiller ; Philippe de Villiers (15 min chacun).
2.10 Programmes de nuit.

FRANCE 3

13.35 Série : La croisière s'amuse.
14.25 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. Avec Jean-Marie Le Pen ; Jacques Cheminade ; Dominique Voynet ; Jacques Chirac (2 min chacun).
14.45 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.20 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.00 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. Avec Jean-Marie Le Pen ; Jacques Cheminade ; Dominique Voynet ; Jacques Chirac (2 min chacun).
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, journal de la région. Invité : Philippe de Villiers.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 INC.

20.50 La Marche du siècle. Les Prématurés. Reportage : La Vie en avance, de Carole Wheatcroft et Bernard Cazedepats.
22.30 Météo et Journal.
22.50 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. Avec Arlette Laguiller ; Robert Hue ; Philippe de Villiers ; Lionel Jospin ; Edouard Balladur (5 min chacun).
23.25 ▶ Documentaire : Un siècle d'écrivains. Gaston Leroux, de Jean-François Jung.
0.15 Les Cinq Continents. Hommage à Paul-Emile Victor [3/3]. Un rêveur dans le siècle.
1.00 Sport : Voile.
1.10 Musique Graffiti.

M 6

13.30 M 6 Kid.
16.05 Magazine : Méga 6.
16.25 Magazine : Hit Machine.
17.00 Magazine : Fanzine (et 0.50).
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Nick Mancuso.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Caraïbes offshore.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.05 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6. Encombrants, les monstres ?

20.45 Téléfilm : Meurtres par procuration. De Claude-Michel Rome, avec Grace de Capitani, Jean-François Garreaud. *Une psychiatre fait équipe avec un inspecteur de police pour innocenter un de ses patients injustement accusé du meurtre d'une jeune femme.*
22.40 Téléfilm : Deux filles de choc. De Helmut Christian Gorlitz. *Un inspecteur de police bigame est abattu par des narco-trafiquants. Ses deux « femmes », policiers elles aussi, n'auront de cesse de le venger.*
0.20 Série : Emotions.
0.50 Série : Les Professionnels.
2.30 Rediffusions. Jazz 6 ; 3.25, Les Seychelles ; 4.20, Le Ballet royal ; 5.15, Culture rock (La saga).

CANAL +

13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Documentaire : Le Rat sacré de l'Inde. De Carol Fametl-Foster et Romulus Whitaker. *En Inde, les rats prolifèrent. Pourtant, le couple de légende que le rat forme avec le dieu Ganesh fait l'objet d'une réelle vénération.*
15.00 Le Journal du cinéma.
15.05 Téléfilm : Le Retour de Sherlock Holmes. De Kenneh Johnson.
16.40 Le Journal du art (rediff.).
16.45 Sport : Basket-ball américain. Match de la NBA.
18.05 Canaille peluche. Crocs malins.

EN CLAIR JUSQU'À 20.30

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Les Guignols.

20.15 Sport : Football. En direct. Demi-finale de la Coupe de France : Strasbourg-Metz ; 20.30, coup d'envoi.
22.30 Série : Babylon 5. [5/22]. L'Infection.
23.10 Flash d'informations.
23.15 Cinéma : Germinal. ■■■ Film français de Claude Berri (1993).
1.50 Cinéma : Intimes Confessions. □ Film américain de Christopher Crowe (1992, v.o., 98 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Les Yeux de la découverte. Le squelette (rediff.)
14.00 L'Aventure polaire Du Groenland à la terre Adélie.
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Alphabet de l'image ; Allô ! la Terre ; Les Grandes Inventions ; Ça bouge (rediff.) ; Rintintin : Rintintin and the Babe in the Woods (v.o.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 A l'aube des temps. Les chaînons manquants.
18.30 Le Monde des animaux. Etranges animaux d'Australie : dingo, chien sauvage.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Histoire naturelle de la sexualité [2]. La fin de l'indifférence.
20.20 Le Dessous des cartes. Mexique [2]. Le Chiapas.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Les Mercredis de l'Histoire. 1968, images d'une révolution, de Georg M. Haffner et Jo Faulstich. *Le mouvement étudiant allemand, ses luttes, espoirs et illusions.*
21.40 Musiques de films. Georges Delerue, de Jean-Louis Comolli. *Un compositeur français qui a travaillé avec les grands, de Truffaut à Godard, et qui a aussi séduit Hollywood.*
22.45 Musica journal. A Stuttgart : *Hänsel et Gretel*, opéra d'Engelbert Humperdinck, mise en scène de Johannes Schaaf ; à Vienne : Christoph von Dohnanyi dirige la Philharmonie de Vienne ; à Hambourg : *Concerto pour violon* de John Adams, avec Gidon Kremer et l'Orchestre symphonique de la NDR, dir. Jonas Alexa ; à Lyon : *La Symphonie des objets abandonnés*, de Max Vandervorst.
23.15 Karajan dirige Strauss. *Mort et transfiguration*, op. 24, de Richard Strauss, avec l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan.
23.45 Cinéma, de notre temps. Shohei Imamura, le libre-penseur.
0.45 Documentaire : Mein Kampf. D'Erwin Leiser (rediff.).
2.30 Rencontre (25 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.30 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.35 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Invitée : Judith Godrèche. 21.00 Temps présent. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.35 Le Grand Jeu de TV5. 22.40 Feuilleton : Le Sorcier. 23.30 Bas les masques. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3. (25 min).

PLANÈTE 19.45 Adoption : les enfants noirs de la Creuse. De Vincent Liger et Amélie Develay. 20.35 L'Assassinat de Reinhard Heydrich. De Jan et Krystyna Kaplan. 21.20 Deux sœurs. D'Alejandra Rojo. 21.45 ▶ La Maison de la rue Arbat. De Marina Goldovskaja et Marina Zvereva. 22.50 Les Kennedy : destin tragique d'une dynastie. De Philip Whitehead et James A. Devinney [3/3]. Nous sommes tous mortels. 23.45 L'Ouest, le vrai. De Craig Haffner [61/65]. Jurassic Ouest. 0.30 L'Enfance. De Geoff Haines-Stiles, Eugène Marner et Erna Akuginow [4/7]. Au pays des géants.

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 23.40). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.10). 19.45 *Archives*. 20.00 Aux arts et caetera (et 21.55). 21.00 Paris modes. 22.25 Le Court en dit long. 23.50 Concert : INXS. 0.45 Premières loges (25 min).
CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 18.00 Coup de bleu dans les étoiles. 18.15 Cajou. 19.15 Domino. 19.30 Série : Zorro.
CANAL JIMMY 20.00 Série : Au nom de la loi. 20.30 Série : Private Eye. 21.20 Série : Star Trek. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Série : Seinfeld. La masseuse. 22.40 Série : Les Incorruptibles de Chicago. Pilote. 23.30 T'as pas une idée ? 0.30 Série : Dream On. Fellatio, mensonges et vidéo (60 min).
SÉRIE CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : L'Age de cristal (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. Coiffée au poteau. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : Le Gerfaut (45 min).
MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 0.00). 20.10 MCM Mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Radio Mag. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 X Kulture. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips.

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Worst of Most Wanted. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.00 Formule 1 Magazine (et 22.00). 19.30 Eurosportnews. 20.00 Prime Time Magazine. 21.30 Rallye de Tunisie. 3e jour. 22.30 Moto Magazine. 23.00 Catch. Les superstars mondiales du catch. 0.00 Equitation. Coupe du monde. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 19.05 Quand se lève la lune. ■ Film irlandais de John Ford (1957, N., v.o.). 20.30 The Phantom Light. ■ Film britannique de Michael Powell (1934, N., v.o.). 21.45 La Loi du Nord. ■■ Film français de Jacques Feyder (1939, N.). 23.25 L'Epopée dans l'ombre. ■ Film irlandais de Michael Anderson (1959, N., v.o., 110 min).

CINÉ CINÉMAS 18.00 Le Nouveau bazar de Ciné-Cinémas. 18.45 Le Jeune Werther. ■■ Film français de Jacques Doillon (1992). 20.30 Lacenaire. ■■ Film français de Francis Girod (1990). 22.30 Le Bon et les Méchants. ■■ Film français de Claude Lelouch (1975). 0.30 Documentaire 1 (55 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Jean-Claude Marol (En tout et pour tout). 19.30 Perspectives scientifiques. Coraux et plantes sous-marines. 3. La captivité et la sauvegarde des coraux. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Parsifal et l'Enchantement du vendredi saint. 3. La reverdie. 20.30 Antipodes. Destins éclatés. 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. Comment se diffusent et circulent les spectacles ? 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Regard d'Acadie. 22.40 Les Nuits magnétiques. Trinidad, la dernière des îles sous le vent. 2. Trinidad-Bacchanales (Steel Band & Calypso). 0.05 Du jour au lendemain. René Pons (L'Homme séparé).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Marina Vlady, comédienne. 20.00 Concert. Donné le 6 avril, à la Salle Gaveau, à Paris, par le Chœur de Radio-France, dir. Donald Palumbo : Modern Music, When Jesus Wept, Lamentation Over Boston, de Billings ; They Are There, Psalm 67, Circus Band, d'Ives ; Sure on This Shining Night, Agnus Dei, de Barber ; Tria carmina paschaglia, d'Argento ; In the Beginning, de Copland. 22.00 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. Nachtlieder pour baryton, quatuor à cordes et harpe (extraits), de Matthus, par le Quatuor Cherubini. 22.30 Musique pluriel. Les Pierres noires, de Levaillant, par l'Ensemble vocal de France, dir. Michel Tranchant ; Canciones, de De Chizy, par l'Ensemble vocal du Chœur de Radio-France, dir. Guy Reibel. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Bruch, Prokofiev, Bloch, Milhaud.

Les interventions à la radio

BFM 96.4, 7 h 35 : Philippe de Villiers (« 3 décisions pour un président »).
Sud-Radio, 7 h 47 : Dominique Voynet.
RMC, 7 h 50 : Laurent Fabius (« La politique autrement »).
8 h 15 : Jean-Jacques de Peretti (« Crible »).
France-Inter, 8 h 20 : Dominique Strauss-Kahn (« Questions par A + B »).
RMC, 18 h 30 : Dominique Voynet, en direct de Toulouse (« Spéciale présidentielle RMC-*Le Figaro* »).
RTL, 18 h 30 : Eric Raoult, Bruno Mégret, Claude Estier, Arlette Laguiller (« Questions d'actualité : Spécial présidentielle »).
France-Inter, 19 h 20 : Jacques Chirac (« Le téléphone sonne »).

Le Monde
MERCREDI 12 AVRIL 1995

Papa chef

par Pierre Georges

SONDÉ, le peuple des mangeurs de grenouilles qui voulaient un roi fit connaître son avis. Nous voulons *« un chef »*, un vrai avec du poil aux pattes et de la tendresse au cœur. Dur dehors, tendre dedans. Cœur de velours dans une poigne de fer. Nous voulons, c'était écrit hier à la une du *Monde*, sur l'étiquette, *« un chef qui remette de l'ordre et commande »*. Et même *« un vrai chef »* pour un *« vrai État »*.

Diable, diable ! Un chef qui commande, un chef d'ordre, un chef garanti pur chef, cela ne se trouve pas comme cela sous le sabot des urnes. Pas plus qu'un chef faisant l'admiration unanime des siens et l'envie des autres.

Ayant pour les chefs, comme tout un chacun, le respect inhérent à leur fonction et à notre condition, ne cessant de chanter leurs mérites extrêmes et de craindre la précarité coupable de notre situation, il faut ici, vite, vite, dire en quel zèle servile, en quelle joie définitive ce sondage nous a laissé.

Un chef, un vrai, qui ordonne et commande, un capitaine France pour un défi français, omniprésent, omniscient, à la proue, à la poupe et même à la barre, un chef partout et toujours chef, un rêve de chef pour franchir le cap Horn du siècle, voilà un projet qui tient la route et les mers ! Voici, enfin défini, l'introuvable projet de société qui préside ou devrait présider à nos mois de mai septennaux.

Ce chef idéal, ce papa chef serait en quelque sorte un chef-d'œuvre électif, la cerise sur la couronne du grand horloger national. Pour le même prix, celui d'un bulletin de vote, on aurait ainsi le commandant et le commandeur de la nation, l'homme et sa statue, la fonction et la légende.

On dit ici l'homme, et non point la femme, ce qui n'est point l'expression d'un machisme ordinaire mais simple constat. Les sondés, les sondeurs aussi, dans leur infinie sagesse, n'ont point envisagé le pire, la funeste lubie de confier leur destin à une « vraie » chef pour « vraie » nation. Non que l'espèce en soit plus rare, mais assurément encore plus redoutable. Désireux les sondés, mais pas téméraires !

Ce désir de chef, en ses cheminements obscurs, cet impérieux besoin de guide se fait sentir jusqu'aux tréfonds des âmes. Ni gauche *ni* droite, mais chef. Ni conservateur ni progressiste, mais tout. Ni plus d'État ni moins d'État, de l'Etat. Famille, travail, religion, je ne veux voir qu'une nation. Libre-échangiste un jour, protectionniste l'autre, européen toujours. Ni corrompu ni partisan, désintéressé et décidé.

Un grand et beau chef en somme, le chef à cinq pattes ou à quatre feuilles. Alors, avons-nous cela en magasin ? C'est la seule question. Car la plus belle nation du monde ne saurait s'offrir que ce qu'elle a évidemment. Réponse le 7 mai.

Ou plutôt, réponse le 7 mai 2002 ! Car c'est à l'arrivée qu'on juge, à la fin du bal qu'on paye les musiciens selon la forte maxime de Luis Fernandez, entraîneur du PSG. Un chef va nous quitter ces jours-ci. Et il en parlera chez Bernard Pivot, vendredi. Comment ne pas relever que, pour sa révérence, il ait choisi de faire sienne la devise de Willy Brandt : *« J'ai fait ce que j'ai pu »*. Il parle d'expérience !

L'Américaine Carol Bellamy dirigera l'Unicef

La succession de James Grant marque une défaite pour l'Europe

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a nommé, lundi 10 avril, l'Américaine Carol Bellamy à la tête de l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance), en remplacement de James Grant, également américain, décédé le 28 janvier. Il s'agit d'une défaite pour l'Europe qui présentait trois candidats (*lire page 15*).

Agée de cinquante-trois ans, Mme Bellamy dirigeait depuis 1993 le Peace Corps, l'agence gouvernementale créée par le président Kennedy et qui regroupe les 6 500 coopérants des Etats-Unis dans les pays du tiers monde. Elle avait d'ailleurs elle-même été volontaire du *Peace Corps* au Guatemala entre 1963 et 1965. Diplômée de droit de l'université de New York, Mme Bellamy n'est ni spécialiste des problèmes de l'enfance ni du développement. Elle a fait l'essentiel de sa carrière dans la finance, notamment chez Morgan Stanley et chez Bear Stearns, deux banques d'investissement américaines. De 1978 à 1985, elle avait présidé le conseil municipal de la ville de New York.

Choisie à la surprise générale de préférence à sept autres candidats, la nouvelle directrice générale de l'Unicef va se retrouver à la tête d'une organisation qui a besoin d'être remobilisée. Si l'Unicef a été profondément marquée par la personnalité hors du commun de James Grant, ce dernier, atteint par la maladie, ne la dirigeait plus véritablement depuis 1993.

Cette vacance du pouvoir a laissé des traces. Présente dans plus d'une centaine de pays, riche de 7 000 salariés et dotée d'un budget de l'ordre de 1,1 milliard de dollars (5 milliards de francs environ), l'Unicef hésite sur la stratégie à suivre. Doit-elle s'en tenir à sa vocation initiale, les problèmes de développement, ou privilégier les missions d'urgence ? Le fait est que l'urgence, plus facile à vendre auprès de l'opinion publique, tend à prendre le pas sur le développement et accapare de plus en plus de moyens financiers. En dix ans, son budget a été multiplié par deux.

Une reprise en mains de l'organisation dédiée à l'enfance s'impose également au lendemain d'un scandale financier qui l'a éclaboussé récemment. Au Kenya, sept membres de l'organisation ont été licenciés à la suite d'une affaire de détournement de fonds. Il reviendra à Mme Bellamy de remettre de l'ordre dans une organisation qui a bénéficié jusqu'ici d'une excellente image de marque.

Jean-Pierre Tuquoi

Leon Brittan étudie un projet de zone de libre-échange avec les Etats-Unis

Leon Brittan, le commissaire chargé de la politique commerciale européenne, vient de donner instruction à ses services d'engager des travaux de réflexion sur l'établissement d'une zone de libre-échange entre l'Union européenne et les Etats-Unis. Les promoteurs de l'opération, qui bénéficieraient de l'appui du président Jacques Santer, auraient invité implicitement leurs collaborateurs à identifier les principaux obstacles à surmonter et à réfléchir aux moyens de désamorcer les réactions que l'on devine négatives des milieux paysans. Leon Brittan semble considérer que la perspective de l'adhésion des pays d'Europe centrale et occidentale (PECO), et la révision de la politique agricole commune (PAC) qu'elle suppose, pourrait fournir l'occasion de ce vaste réaménagement de la stratégie commerciale de l'Union européenne.

En lever de rideau, la Commission a proposé d'établir une zone de libre-échange avec les pays du Mercosur, le marché commun en cours de création entre le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay. Un projet qui constitue déjà une menace grave pour les paysans de l'Union et que, pour cette raison, plusieurs ministres de l'agriculture des Quinze, dont Jean Puech, qui étaient réunis lundi à Luxembourg, ont dénoncé avec force.

Ph. L.

Une prime gouvernementale sera versée pour l'achat d'un véhicule électrique

A COMPTER du 1er juillet et jusqu'à la fin 1996, le gouvernement accordera à tout acheteur d'une voiture électrique une prime de 5 000 francs à laquelle s'ajoutera une aide de 10 000 francs versée par EDF au constructeur ou à l'importateur. Le coût budgétaire de ces mesures rendues publiques, lundi 10 avril, par un communiqué de l'hôtel Matignon est estimé entre 30 et 40 milliards de francs. Selon les services du premier ministre, ce dispositif – destiné à encourager le marché et parvenir à une *« équivalence de prix »* avec les voitures équipées d'un classique moteur à explosion – devrait permettre de commercialiser 7.000 véhicules électriques en dix-huit mois.

Fort du succès de la prime Balladur sur le marché automobile, le premier ministre tente d'appliquer cette formule à la voiture électrique. Ainsi répond-il à la demande du constructeur automobile PSA. Les deux primes vont permettre de baisser de 15 000 francs le prix d'achat des versions électriques des Peugeot 106, Citroën AX et Renault Clio dont la fabrication devait d'ailleurs débuter cet automne.

Ces aides sont cependant encore loin d'établir, comme le prétend le communiqué de Matignon, une *« équivalence de prix »*. Le prix d'achat d'un véhicule électrique est en effet plus élevé que pour une voiture thermique en raison du faible volume de production des voitures « propres ». Une Renault Clio atteint par exemple 80 000 francs hors-taxes. A ce surcoût, il faut ajouter l'achat des batteries cadmium-nickel, soit une une dépense de l'ordre de 40 000 francs pour un équipement dont la durée de vie est évalué à au moins 100 000 kilomètres.

Si l'on prend en compte la prime de 5 000 francs au client et l'aide de 10 000 francs au constructeur, on peut considérer *grosso modo* qu'un modèle électrique sera disponible au même prix que le même modèle en version essence haut de gamme ou diesel, batteries non comprises. Même si la dépense en énergie électrique est très réduite (un peu plus de 1 franc aux cent kilomètres) l'écart avec le prix de l'essence sans plomb ou même du gazole sera, compte tenu des distances parcourues en ville, loin d'être suffisant pour convaincre les automobilistes qu'ils feront une bonne affaire en se portant acquéreur d'une voiture électrique.

En réalité, à moins de s'en remettre à des percées technologiques rapides dans le domaine des accumulateurs, il semble bien que seules des décisions collectives plus ou moins coercitives (la Californie a décidé que 10 % des voitures en circulation en 2010 ne devront émettre aucune pollution) et un réseau d'équipement efficace (en terme de prises d'alimentation, notamment) permettront d'assurer le décollage de la voiture électrique. Paradoxalement, le groupe PSA semble moins croire aux formules de primes aux particuliers que dans les réalisations collectives. Ne vient-il pas de présenter un très joli prototype de voiture électrique, destiné à la location aux particuliers par les municipalités, baptisé Tulip (transport urbain libre individuel et public) ?

Jean-Michel Normand

La nouvelle programmation de l'Opéra de Paris

LES SYNDICATS CGT, CFDT et FSU (ex-FEN) des techniciens de l'Opéra national de Paris (ONP) ont déposé un préavis de grève de vingt-quatre heures pour le mardi 18 avril. S'il était effectif, cet arrêt de travail toucherait la première de la nouvelle production d'*Iphigénie en Tauride*, de Gluck. Le personnel entend obtenir la transformation de contrats à durée déterminée en contrats permanents. L'affaire concerne quatre cent cinquante personnes et s'accompagne de diverses revendications salariales et de compensation du travail dominical.

La façade de l'Opéra-Bastille était donc couverte de calicots de protestation, lundi 10 avril, pour la conférence de presse d'Hugues Gall. Le nouveau directeur de l'Opéra national de Paris annonçait le programme de sa première saison. Celle-ci débutera le 9 septembre avec *Nabucco*, de Verdi, dirigé par Pinchas Steinberg et mis en scène par Robert Carsen. Suivront plusieurs reprises (*Idoménée, Faust, Manon Lescault, Lucia di Lamermoor, Tosca, Salomé*) et sept nouvelles productions : *Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny*, de Brecht-Weill (Jeffrey Tate/Graham Vick), *Eugène Onéguine*, de Tchaïkovski (Anissimov/Decker), *la Bohème*, de Puccini (Conlon/Miller), *Cosi fan tutte*, de Mozart (Tate/Toffolutti), *Billy Budd*, de Britten (Bertini/Zambello), *la Cenerentola*, de Rossini (Benini/Savary), *Norma*, de Bellini (Rizzi/Kokkos).

« UN GALOP D'ESSAI »

Certains spectacles seront donnés au Palais-Garnier, actuellement en travaux, et qui rouvrira ses portes en mars 1996. Le vieil Opéra reste néanmoins le domaine du ballet puisqu'il accueillera plus de cent soirées chorégraphiques – contre cinquante représentations lyriques – marquées notamment par une soirée Jérôme Robbins et par le retour de Maurice Béjart dans la reprise de sa chorégraphie sur la *Neuvième symphonie*, de Beethoven. Le poste de Patrick Dupond, directeur de la danse jusqu'au 16 mars, sera repris par Brigitte Lefèvre, qui devient directeur adjoint chargée de la danse.

Rappelant qu'il s'était engagé à ce que le total des recettes couvre le coût des productions, Hugues Gall a annoncé que le découpage par catégories de la salle de la Bastille avait été revu et que le prix des places augmenterait de 3 %. Le prix du billet le plus cher passera dès la prochaine saison de 570 francs à 590 francs et le moins cher de 305 francs à 315 francs. Le nouveau patron de l'ONP a dit qu'il considérait sa première saison comme *« un galop d'essai »*.

A. Ry.

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

Cours relevés le mardi 11 avril, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16163,10	+2,82	-18,04
Honk kong index	8469,78	-0,01	+3,40

16163,10
19241,30
18276,30
17311,30
16346,30
15381,30
18 janv. 28 fév. 11 avril

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 10/04	Var. en % 07/04	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1880,92	-1,02	-0,01
Londres FT 100	3204,20	-0,21	+4,52
Zurich	1198,40	+0,13	-3,37
Milan MIB 30	938	-0,32	-8,48
Francfort Dax 30	1972,29	-0,48	-6,37
Bruxelles	1354,77	+0,11	-2,50
Suisse SBS	1022,79	+0,14	-1,47
Madrid Ibex 35	276,63	+0,52	-2,94
Amsterdam CBS	272,80	+0,29	-1,87

DEMAIN dans « Le Monde »

AUM SHINRI-KYO OU LES FOUS DE L'APOCALYPSE : la secte soupçonnée d'être responsable de l'attentat commis dans le métro de Tokyo a largement recruté dans les milieux scientifiques. Elle a profité d'un vide spirituel au sein de la jeunesse.

Tirage du *Monde* daté mardi 11 avril 1995 : 494 671 exemplaires

Le centre d'Athènes interdit à la circulation

LE MAIRE d'Athènes a fermé, lundi 10 avril, le centre commerçant de la ville à la circulation afin de lutter contre la pollution et le trafic chaotique. Le périmètre de la nouvelle « zone interdite » couvre 40 hectares en contrebas de l'Acropole. *« C'est un nouveau jour pour Athènes qui va changer de visage »*, a déclaré le maire. Durant trois mois, le quartier, délimité par les trois grandes places de la Constitution, d'Omonia et de Monastiraki, doit être rendu aux piétons. En cas de succès, la mesure deviendra définitive et sera étendue à la quasi-totalité du centre, a déclaré le ministre de l'environnement. Concentrant 4 millions d'habitants – plus du tiers de la population grecque – la ville est considérée comme la capitale la plus polluée d'Europe. – *(AFP.)*

■ **PARRAINAGES.** Trois maires socialistes de la Creuse qui ont apporté leur soutien à la candidature de Jacques Cheminade à l'élection présidentielle déclarent avoir été *« trompés »* par les émissaires de ce candidat et lui demandent de s'expliquer publiquement.

DANS LA PRESSE

L'autoportrait de M. Mitterrand

INFOMATIN

A l'origine, c'est Dieu, la foi et la spiritualité qui ont rapproché le mystique Wiesel de Mitterrand l'agnostique. Mais l'actualité a rattrapé l'histoire. (...). Wiesel, ancien déporté, connu pour son engagement inépuisable dans la lutte contre l'antisémitisme et pour la sauvegarde de la mémoire, ne dit pas si son trouble est dissipé.

Danièle Molho

EUROPE 1

On voit que c'est un homme, un homme d'Etat atypique, c'est-à-dire que c'est un intellectuel en politique, et que c'est un artiste de la politique. De ce point de vue, (...) il est très différent de ce que sont les hommes politiques, et les candidats à sa succession aujourd'hui.

Alain Duhamel

RTL

Politique mise à part, puisqu'elle occupe peu de place dans ce livre, François Mitterrand grave l'estampe d'un homme qui a lu tous les livres, qui a été ballotté comme sa génération par l'Histoire, mais qui garde le souvenir des morts ou celui d'un vol d'oiseau au-dessus des arbres, et il est peu probable que ses successeurs lui ressemblent.

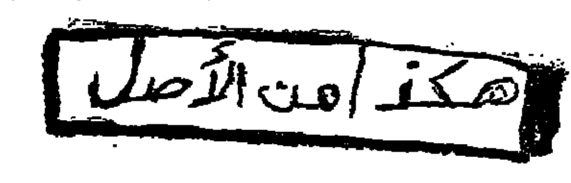
Philippe Alexandre

LA CHAÎNE INFO

Il se regarde. Il s'observe. Il scrute les méandres de son ego complexe. Il s'arrête aux plaisirs éprouvés comme aux souffrances ressenties jusque dans sa chair. Il se plaît et se complaît, se dit et se justifie. Dans ses Mémoires, de Gaulle contait l'Histoire. Dans ses mémoires, Valéry Giscard d'Estaing se conta dans l'Histoire. Dans ses mémoires, François Mitterrand conte son histoire.

Pierre-Luc Séguillon

■ **TÉLÉVISION.** M. Mitterrand sera l'unique invité de l'émission de Bernard Pivot, « Bouillon de culture », diffusée vendredi 14 avril, à 20h30, sur France 2.



هكذا من الأصل

Le Monde

INITIATIVES

La banalisation des cadres

Un changement structurel qui entraîne une perte de confiance

QUAND, à partir de 1990-1991, le chômage des cadres commença à augmenter, jusqu'à s'accroître à des *rythmes de plus de* 30 % l'an, le traumatisme fut total. Le phénomène frappait, moins à cause de son ampleur en valeur absolue, circonscrit à 4 ou 5 % de la population active cadre, que de son impact symbolique. Que cette catégorie, relativement épargnée depuis le début de la crise, soit à son tour frappée donnait la mesure de la récession qui se préparait pour 1993.

A la sorte de panique qui se développa dans un premier temps, y compris dans les rangs de chefs d'entreprise inquiets des conséquences pour leur progéniture diplômée, succéda peu à peu l'idée d'un accident de parcours dû à une mauvaise conjoncture. Dès que la reprise serait là, les mouvements d'embauche reviendraient et la tendance naturelle – historique – à la progression des effectifs de cadres reprendrait son cours. *Les* peurs seraient vite oubliées, espérait-on.

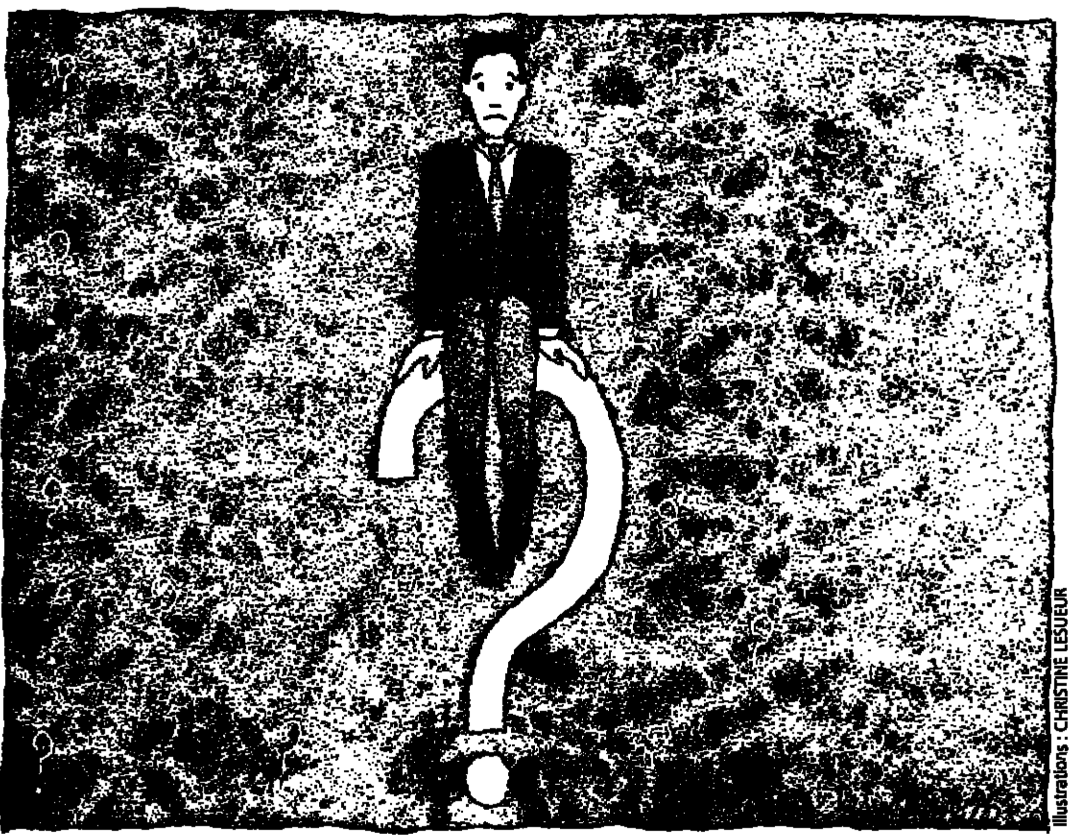
De fait, la timide hausse de 1994 enregistrée par l'Apec (Association pour l'emploi des cadres), avec 8 200 cadres supplémentaires, corrige l'effet déplorable laissé par la baisse de 1993 (– 14 400), la seule qui se soit produite depuis la Libération. Mieux, les perspectives pour 1995 permettent d'escompter un redressement sensible, qui pourrait notamment profiter aux jeunes diplômés. Des professions telles que celles des informaticiens, qui avaient beaucoup souffert, connaissent un regain.

Pour autant, ce serait une erreur de croire que, la parenthèse conjoncturelle refermée, des changements structurels plus profonds ne continueraient pas de modifier les choses. Au contraire, on pourrait même prétendre que les événements récents n'auront fait que précipiter une échéance inéluctable, à savoir la banalisation des cadres. Une issue logique, dès lors que cette population est appelée à grossir, sous le double effet de l'exigence de compétences accrues et de la prolifération des niveaux élevés de formation.

De nombreux signes tendent à montrer que les jours de l'« exception » cadres sont désormais comptés. Ce dont témoignent déjà les chiffres du chômage. Depuis quelques mois, le nombre de cadres inscrits à l'ANPE comme demandeurs d'emploi, soit 185 000 environ, évolue à peu près comme la moyenne des autres catégories socioprofessionnelles dans le même cas. Bien que le marché du travail soit redevenu dynamique pour les *jeunes diplômés, l'insertion professionnelle de ceux qui* sortent de l'enseignement supérieur se dégrade, ainsi que le constate une étude du Cereq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications, *Bref*, n° 107, mars 1995). A leur tour, aussi, des cadres subissent le chômage de longue durée dans des conditions qui sont encore plus destructrices, psychologiquement, que pour *d'autres, semble-t-il.*

Avec la perte du statut, c'est l'image sociale qui s'anéantit, provoquant divorces et ruptures avec un milieu professionnel. Au Vésinet (Yvelines), banlieue huppée s'il en est, la moitié des chômeurs sont des cadres, et la municipalité a dû monter des actions pour prévenir leur noyade. Une association intermédiaire spécialisée a *été créée.*

Dans l'entreprise, maintenant, les cadres ne sont plus traités à part. Preuve d'une inquiétude, ce n'est pas un hasard si la CFE-CGC vient d'organiser, le 5 avril, un colloque intitulé « La mutation des cadres ». Plus fondamentalement, il était inévitable que la vague des restructurations et la mise en œuvre concomitante des programmes pour la qualité totale, qui a commencé par toucher les ouvriers et les employés dans les années 80, finissent par atteindre les sièges sociaux, les administratifs et l'encadrement. L'onde de choc s'est propagée, a entraîné des changements organisationnels et a provoqué des transformations. Ici, on a réduit les lignes hiérarchiques, là, le recours à la reconfiguration, version française du *reengineering*, a amené des remises en cause parfois pénibles. La simplification des procédures ou l'*autonomie accordée aux agents de production* (ouvriers ou techniciens) ont sapé les fondements de l'autorité et laissé plus de place aux spécialistes, aux experts, quelquefois placés dans des relations plus vulnérables, voire « externalisés » sous le nom de conseillers.



Illustrations : CHRISTINE LESUEUR

QUE les plans sociaux visent les cadres, indistinctement, *n'explique peut-être pas tout.* Mais il n'en reste pas moins que cette catégorie préservée, qui s'était identifiée aux objectifs de l'entreprise, relayant le projet et la culture, a découvert les limites de ce que Hubert Landier (Cabinet MCS) appelle l'« *entreprise-providence* ». De sa position de collaborateur privilégié, elle avait tiré la certitude que son sort serait ménagé et constate que ses états de service, comme son dévouement, ne suffisent plus à la protéger. Après avoir longtemps cru aux discours de la performance ou de la compétitivité, elle se rend compte qu'elle peut en faire les frais et être condamnée sans ménagement. Une fracture a eu lieu, qui laissera des blessures indélébiles, comme si un pacte avait été définitivement rompu. Il y a place, chez eux, pour le désenchantement, voire pour le divorce consommé à feu doux.

De tout temps, il avait été admis que, en contrepartie de leur statut et de leurs émoluments, les cadres puissent être révoqués pour des motifs liés à la stratégie de l'entreprise. Au cours de ces dernières années, ce qui était normal, mais exceptionnel, s'est largement répandu pour la moindre raison, brisant les carrières et ruinant brutalement des années de motivation. En *quelques jours, parfois dans l'heure, il leur faut partir sous* prétexte que l'actionnaire majoritaire a changé ou que l'état-major ne convient plus. Les chasseurs de têtes l'observent : la frénésie des rotations de dirigeants se traduit, dans les deux ans, par l'arrivée d'une nouvelle équipe entièrement composée de fidèles. Jusqu'à l'épisode suivant.

D'où, chez nombre de cadres exposés, la négociation préventive de contrats de travail « en béton » ou de clauses de séparation, dénommées par dérision des « *golden parachutes* », qui préfigurent la perte de confiance envers l'entreprise. Déjà, le double langage fait des ravages, les cadres ayant pris conscience du décalage entre l'entreprise rêvée et l'entreprise réelle. Par peur du lendemain ou par intérêt, ils jouent officiellement le jeu de l'entreprise, même si, dans le secret des consciences, ils n'y croient plus toujours. Et se cachent pour l'avouer.

Alain Lebaube

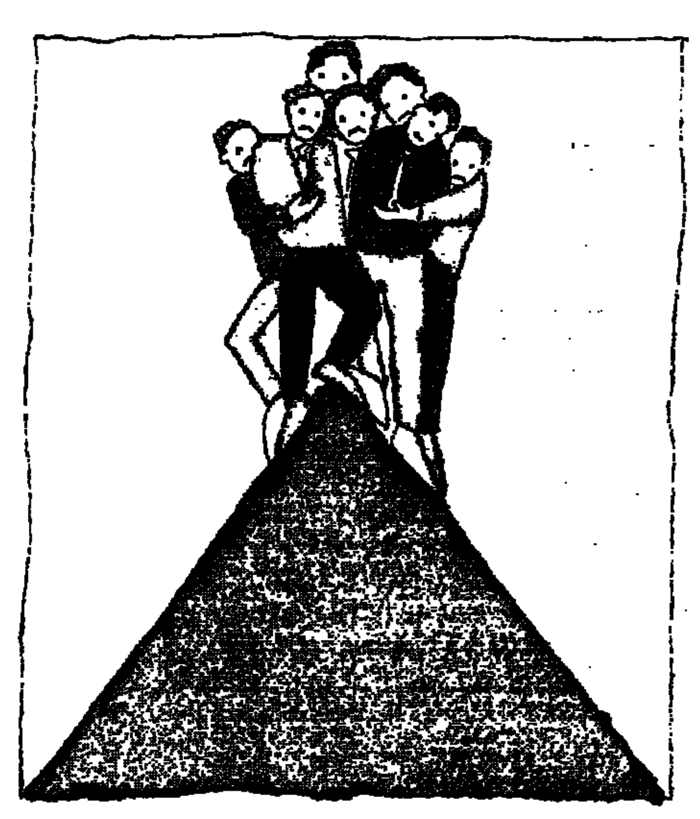
DOSSIER • Banalisation des cadres

L'onde de choc des restructurations

Les nouvelles formes d'organisation du travail plongent l'encadrement dans l'incertitude

« *SOIXANTE-DIX-NEUF pour cent des entreprises de plus de cinquante salariés ont réalisé des changements organisationnels dans la production entre 1988 et 1993, et pour 39 % ces changements sont profonds...* » Tel est le constat qui ressort d'une enquête réalisée en 1994 par le ministère de l'industrie en collaboration avec l'Insee.

Certes, l'industrie n'est pas toute l'économie, mais aucun secteur ne pouvait être plus révélateur. L'étude apporte en effet quelques informations précieuses sur l'évolution du rôle des cadres dans ce contexte de transformation. Elle montre un net recul de la place occupée par la hiérarchie, qui intervient moins souvent dans l'ensemble des domaines et qui parfois s'efface même carrément. Bien sûr, les spécialistes – cadres eux aussi – voient leur rôle progresser, ce qui compense un peu ce recul. Mais ce sont surtout les opérateurs des ateliers qui gagnent en responsabilité. Près d'une entreprise sur trois signale d'ailleurs une réduction des niveaux hiérarchiques suite à cette décentralisation des décisions.



Face à cela, on s'attend à constater une réduction du nombre des cadres. « *Pourtant, tel n'est pas le cas,* assure Nathalie Greenan, responsable, avec Hélène Fréchou, de l'enquête de l'Insee, et qui a testé cette hypothèse en rapprochant ces résultats de ceux d'autres enquêtes non encore publiées. *Certes, il y a eu des licenciements de cadres dans les entreprises dont la réorganisation était liée à des difficultés économiques, mais dans l'ensemble on n'enregistre pas de modifications des structures au détriment de cette catégorie du personnel.* »

RÉSISTANCE

Ce serait même plutôt l'inverse, sans que l'on puisse dire encore si c'est au profit des spécialistes ou de l'encadrement proprement dit. « *Il faut poursuivre ces recherches, qui n'en sont qu'à leurs débuts. Mais à ce jour, le chômage des cadres semble avant tout induit par la conjoncture économique.* » Cette « résistance » paraît être liée au fait que les décisions sont de plus en plus souvent prises à plusieurs : il y a moins remplacement d'une catégorie d'acteurs par une autre que cointervention. « *Ce qui,* fait observer Nathalie Greenan, *rejoint les observations des gestionnaires de terrain et des sociologues : dans les nouvelles formes d'organisation, on ne sait plus qui prend les décisions...* »

Par ailleurs, ces nouveaux modes de fonctionnement multiplient les échanges entre services et les liens avec l'extérieur (clients et fournisseurs). A ce titre, ils sont très « consommateurs » de cadres. Les positions de ces derniers restent donc solides. Le sentiment de précarisation qu'ils éprouvent tient peut-être – autant qu'aux licenciements subis – à la façon dont les transformations sont opérées.

« *Il existe une version « char d'assaut » de la reconfiguration* (reengineering), *qui exclut brutalement cadres et non-cadres en grand nombre,* fait ainsi observer Alain Piveteau, directeur des ressources humaines de Sony-France. *Mais on peut pratiquer la démarche en douceur en l'étalant dans le temps. En ce qui nous concerne, nous nous y sommes mis voilà trois au quatre ans et nous n'avons pas cessé depuis lors de réfléchir, de dialoguer, de rechercher des consensus, avec pour objectif d'aboutir à une organisation optimum sans déstabiliser les cadres. Certes, ils ont dû s'adapter à des formes de travail nouvelles, mais personne n'a été licencié, malgré la crise que nous avons subie, comme tout le monde, en 1992 et 1993.* »

Ce à quoi fait écho cette réflexion d'un professionnel chevronné du reclassement des cadres : « *Dans notre pays, les variations proprement économiques sont minimes : la production oscille entre – 1,5 et + 3 d'une année sur l'autre. Cela ne prêterait guère à conséquence si nous n'introduisions nous-mêmes, dans le système, des mécanismes qui le pervertissent. Je pense à des pratiques comme l'externalisation par l'entreprise de tout ce qui ne fait pas partie du « noyau dur » de son activité : sous-traitance, recours au travail indépendant... En poussant cette logique à l'extrême, à travers des processus en chaîne, on en arrive à provoquer des à-coups d'une brutalité extrême que l'on fait supporter de plein fouet par une minorité.* »

Les cadres pourraient être de plus en plus souvent victimes de tels mécanismes, notamment par le biais de la multiplication parmi eux des spécialistes. Apparemment, les plus vulnérables de ces derniers sont les conseillers externes puisque l'entreprise n'a avec eux qu'un lien commercial. Mais l'expert recruté en interne, pour être l'homme de tel projet, de tel produit..., n'est pas en situation beaucoup moins fragile : « *C'est ainsi,* dit encore le professionnel du reclassement, *que nous voyons émerger une sorte de « prolétariat » doté d'un savoir plus pointu et plus technique que la moyenne, à la tâche souvent passionnante, parfois payé à prix d'or mais voué à la précarité.* »

En tout état de cause, le nombre de cadres est à lui seul un facteur de fragilisation. Dans l'entreprise d'abord, où leurs effectifs sont parfois égaux, voire supérieurs, à ceux des ouvriers : plus discrète que d'autres, cette « restructuration »-là n'a pas fini de faire sentir ses effets. C'est ainsi que parmi les 15 000 cadres du groupe Thomson, le syndicat CFE-CGC, porteur de l'idée d'élite, de catégorie à part, régresse, tandis que la CFDT, symbole de l'idée d'une continuité entre les différentes catégories de salariés, progresse. Dans la société ensuite : 150 000 nouveaux jeunes diplômés à bac + 4, et davantage, en 1994, 240 000 attendus pour 1998...

Selon les travaux de Stéphane Rozès, de l'Institut CSA, 67 % des cadres (plus que la moyenne de la population) font de l'emploi leur priorité, et 57 % ont peur de devenir SDF ou chômeur de longue durée, alors que 65 % (toujours davantage que la moyenne) se disent favorables à la « *transformation sociale* ».

Marie-Claude Betbeder

★ Lire : *Cf.* « Cadres 95 : la montée d'une fragilisation », *in* la revue *Cadres CFDT* de mars 1995.

De l'hyperactivité au néant

Pour aider les cadres en chômage de longue durée, des associations se sont créées. Du bon grain, mais aussi de l'ivraie

ENFERMEMENT. Le mot revient sans cesse dans les témoignages des cadres en chômage de longue durée (CLD). Pour Geneviève, tout a commencé lors d'un dîner entre amis : « *Je ne me suis même pas autorisée à dire quelle était ma profession. Je n'existais plus.* » Cet enfermement, ce sont d'abord les autres qui le créent avec leurs réflexions du style : « *Si tu ne trouves rien, c'est que tu ne te bouges pas !* » Alors on ne dit plus rien. « *Le sujet devient tabou* », souligne Geneviève qui a ainsi plongé dans « *une grande solitude intérieure* ». Le plus dur, ajoute Claire, c'est de « *faire le deuil : passer d'une hyperactivité à plus rien, ne plus avoir de notoriété auprès de son entourage* ».

Parfois, c'est la panique de devoir utiliser le métro ou prendre son téléphone pour obtenir un rendez-vous. Alors on ne téléphone plus. « *J'ai peur des refus, des barrages des secrétaires* », confie Jean, qui « *ne cherche plus trop de travail depuis six mois* ». Certains s'accrochent à des symboles. « *Au début, j'allais au marché en tailleur et en escarpins,* se rappelle Geneviève. *C'est l'uniforme de la femme active, qui donne de l'assurance.* » Claire tient plus que tout à maintenir un certain train de vie, une « *infrastructure* » comme elle dit en parlant de sa jeune fille au pair. « *Sinon, c'est la descente aux enfers.* » Découragés, des cadres cessent toute démarche, ne sortent plus de chez eux jusqu'à la dépression, voire l'alcoolisme ou la tentative de suicide.

Perte d'emploi, perte d'identité, perte de statut social, et souvent divorce : le chômage de longue durée des cadres fait des ravages. Pour leur venir en aide, des associations se sont créées en nombre ces trois dernières années. Certaines sont nées à l'initiative de cadres en activité ou retraités. D'autres ne rassemblent que des cadres au chômage ou chacun cherche du travail pour lui-même et pour les autres membres en même temps. Compte tenu des moyens supposés élevés du public visé, ce marché de la détresse peut sembler juteux. Certaines structures en abusent en fixant, par exemple, l'adhésion annuelle à 3 000 F ou bien à un demi-mois de salaire que le cadre versera dès qu'il aura retrouvé un emploi. Des sociétés ont aussi pour but de salarier ponctuellement des cadres qui ont décroché des missions au cours de leur recherche d'emploi. Au passage, elles prélèvent de 5 % à 18 % pour « *frais de gestion* ». Ce qui, au regard du code du travail, pourrait s'appeler du prêt de main-d'œuvre illicite.

SOUTIEN

En revanche, à Versailles, Solidarité cadres Yvelines (SCY), une association créée en 1994 avec le soutien du conseil général (1), a monté une « *plate-forme* » où, moyennant 50 F par mois, les cadres peuvent utiliser tout un équipement bureautique et consulter des offres d'emplois. SCY oriente aussi vers des associations qui proposent un suivi individualisé ou collectif des chômeurs.

Certains organismes, qui montent des sections de recherche d'emploi, sont conventionnés par une direction départementale du travail (DDTE). Ainsi, le Club des cédants et repreneurs d'affaires (CRA) (2), dont le but est de rapprocher des dirigeants de PME-PMI et des repreneurs potentiels, organise une formation à la reprise d'entreprises conventionnées par la DDTE de Paris pour les cadres CLD. Dans la capitale, depuis deux ans, une dizaine d'organismes passent ainsi des conventions pour ce public. « *Nous les contrôlons tout au long de l'année,* assure Marie-Pierre Nedelec, directrice ajointe à la DDTE. *Ils doivent respecter un cahier des charges et obtenir un taux de placement d'au moins 50 % six mois après le stage, sans sélectionner les candidats.* »

Pour les cadres très marginalisés, le parcours d'insertion est souvent plus long. « *Les organismes nous ont signalé qu'ils recevaient des paranoïaques et des gens dangereux. L'un d'eux est même venu en stage armé d'un couteau* », observe Marie-Pierre Nedelec. C'est pourquoi la DDTE vient de conventionner un centre médical dont les psychothérapeutes et psychiatres viendront en appui aux organismes de formation.

Chez DRH Consultants (3), un cabinet conseil en stratégie conventionné pour ces formations à la recherche d'emploi, deux cents à trois cents cadres CLD sont suivis chaque année. Les coassociés, Xavier de Prémonville et Jean-Marc de Raimondis, spécialistes du soutien aux personnes en situation de détresse, proposent deux stages. L'un, de trois cents heures, appelé « Sortir de l'anonymat », est basé sur une méthode originale en matière de recherche d'emploi : « *Les stagiaires se rendent auprès de directeurs de ressources humaines (DRH) pour faire une étude sur l'évaluation des métiers,* explique Xavier de Prémonville. *Ils doivent identifier les postes, dénicher les projets dormants, etc. Ce faisant, ils démontrent aux DRH leur créativité et leur esprit d'initiative. S'ils suivent nos préconisations ils obtiennent deux rendez-vous par semaine.* »

Et aussi des propositions. Créer soi-même son emploi, se présenter en offreur de services ou de projets, c'est d'ailleurs une tendance lourde des théories actuelles sur la création d'emplois. Le cabinet affirme qu'il obtient un taux de reclassement d'environ 60 % six mois après le stage. Pour ceux qui sont réellement à la dérive, une formation de 120 heures, baptisée « Travail sur soi », a été mise au point, à base de jeux de rôles pour les aider à retrouver confiance en eux-mêmes. « *Quand on ne trouve pas de travail, on se dit qu'on n'est plus bon,* souligne Eugène, sans emploi depuis deux ans. *Ici, ils nous demandent ce qui nous permet de croire que c'est la vérité.* » « *Les autres intervenants te jugent et en général ils ne se trompent pas* », constate Alain, au chômage depuis quatre ans. « *On rencontre les gens au plus profond d'eux-mêmes* », estime Marie, sans travail depuis deux ans et demi. Certains refusent cette mise à nu. « *On a envie de les aider et du coup, on comprend que l'on peut s'aider soi-même* », ajoute-t-elle. « *Ce qui nous passionne,* explique Jean-Marc de Raimondis, *c'est la pathologie créée par l'entreprise, qui est aujourd'hui visible au grand jour par le biais du chômage de longue durée des cadres.* »

Francine Aizicovici

(1) SCY, 7, rue de Béarn, 78000 Versailles. Tél. : (1) 39-49-05-19.
(2) CRA, 18, rue de Turbigo, 75002 Paris. Tél. : (1) 40-26-74-16.
(3) DRH Consultants, 11, rue de Cambrai, 75019 Paris. Tél. : (1) 40-36-05-55.

La convalescence du recrutement

Après quatre années de baisse, les perspectives pour 1995 sont encourageantes

« *LA situation n'est pas idyllique mais elle est un tout petit peu plus souriante* », affirme Jean Prével, directeur adjoint de l'Association pour l'emploi des cadres, commentant le panel APEC France 1995 sur l'évolution de l'emploi des cadres. En effet, d'une part les licenciements ont diminué, « *on n'en est plus à dire que le meilleur gestionnaire est celui qui vire plus vite que son ombre* ». D'autre part, les entreprises commencent à recruter un peu plus de cadres. Après quatre années de baisses consécutives – les recrutements étaient passés de 127 000 en 1989 à 71 000 en 1993 – les embauches ont recommencé à progresser, se situant à 80 500 en 1994 (+ 12 % par rapport à 1993). Parallèlement, les « sorties » des cadres (départs à la retraite, licenciements et démissions) ayant diminué, l'année 1994 s'est terminée sur un solde positif de 8 200 cadres. En 1993, l'APEC avait annoncé, pour la première fois, une baisse « *historique* » de 14.400 emplois cadres. Pour 1995, les perspectives se révèlent « *encourageantes* », avec une prévision de 93 000 recrutements cadres. Mais on reste bien en dessous des chiffres de 1989.

Ce sont les entreprises de taille moyenne (de deux cents à mille salariés) qui envisagent le plus de recruter des cadres en 1995, suivies des grosses entreprises. Par ailleurs, relève Jean Prével, si la majorité des emplois cadres se créent toujours dans les services, « *phénomène nouveau, on assiste à un retour dans l'industrie* ». Les recrutements reprennent dans les secteurs du travail des métaux, la construction des machines, le matériel électrique et l'automobile. La chimie elle-même redevient positive, tandis que la transformation des matières plastiques poursuit son petit bonhomme de chemin.

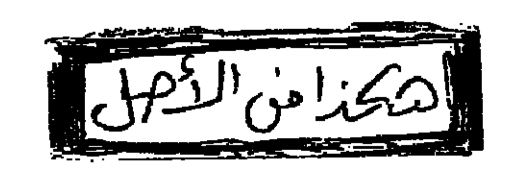
INFORMATICIENS

Du côté des services, on relève que l'informatique n'est plus très loin de son niveau de 1989 et, fait encourageant pour l'avenir, puisqu'il s'agit d'investissements à moyen et long terme, les études-conseils sont à la hausse. En revanche, le BTP reste maussade et attentiste. Quant au commerce, il ne décolle toujours pas, preuve que la reprise par la consommation n'est pas encore acquise. Du côté des métiers, on assiste au retour en force des informaticiens, de la recherche-développement et de la production. L'APEC prévoit également une progression sensible du commercial et un retour, même modeste, des financiers.

Cette progression dans le recrutement des cadres devrait concerner tout le monde, mais surtout les jeunes diplômés (32 500 en 1995 contre 26 000 en 1994 et 20 000 en 1993). Cependant, tempère Jean Prével, « *cette progression sensible ne permettra pas d'absorber tous les jeunes diplômés qui se présenteront sur le marché* ». Le recrutement des jeunes cadres (deux à cinq ans d'expérience) ne devrait, quant à lui, évoluer que faiblement (20.000 recrutements prévus en 1995 contre 19.000 en 1994). Quoi qu'il en soit, le gros du recrutement concernera toujours les cadres confirmés, même si leur progression se révèle moins forte que celle des jeunes diplômés : 40 000 en 1995 contre 35.000 en 1994.

Après ces années de décrue dans le recrutement, le chômage des cadres s'est-il banalisé ? Face à cette question, il faut prendre un peu de recul, estime Jean Prével. De 1990 à 1993, les cadres ont compris qu'ils étaient eux aussi concernés par le phénomène. Aujourd'hui on est en « *convalescence* » mais le « *risque chômage* » reste important. « *La question est de savoir si on a les atouts pour se sortir facilement du chômage ou non.* » Selon que l'on cumule les éléments positifs (une bonne formation initiale, une expérience dans une branche en croissance et une fonction recherchée) ou, au contraire, une série d'éléments négatifs (pas de formation initiale, une fonction peu recherchée dans une branche d'activité en déclin), la perte d'emploi conduira à un chômage irrémédiable ou ne sera qu'un simple incident de parcours. « *On constate,* souligne-t-il, *que ceux qui sautent le pas aujourd'hui sont plus jeunes et mieux formés qu'autrefois. C'est le côté positif de la banalisation du chômage des cadres... si l'on peut s'exprimer ainsi.* »

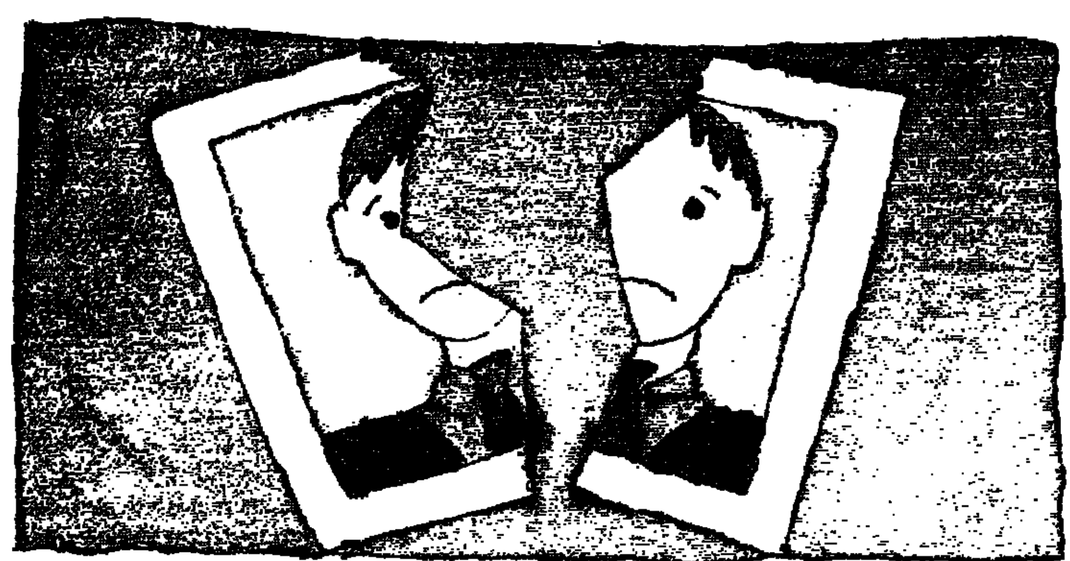
Catherine Leroy



DOSSIER ● Banalisation des cadres

Dans la tourmente

Ils s'étaient crus épargnés. 1993 s'avéra « annus horribilis ». Depuis, les mentalités ont changé



CE jour-là, boulevard Brune à Paris, par une froide matinée de l'hiver 1992, le conseiller en recrutement en charge du secteur immobilier de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) fit irruption hors de son bureau et sonna le tocsin. Il venait de se produire un événement qualifié depuis d'*« historique »*. Pour une seule offre d'emploi somme toute banale parue dans l'hebdomadaire *Courrier cadres* – il s'agissait de pourvoir un poste d'assistant au contrôle de gestion –, ce conseiller venait de recevoir une... millième lettre de candidature. Mille réponses pour une offre ! Du jamais vu depuis la création de l'association. Autre signe : la qualité des candidatures. *« Je reçois des CV de jeunes diplômés de grandes écoles telles que Centrale, Supelec, Arts et Métiers,* indiquait le conseiller en charge de l'électronique. *C'était impensable il y a encore deux ans ! »*

L'événement fut qualifié de *« phénoménal »*. Il l'était par sa nature symbolique. Jusqu'où allait s'accélérer la dégradation du marché des cadres, une famille et une spécificité bien françaises d'environ deux millions de personnes ? De fait, la situation – selon un scénario que nul n'avait esquissé depuis la Libération – avait commencé à se détériorer fin 1989. Mais c'est en 1990-1991 que la prise de conscience s'est opérée en même temps que le phénomène s'amplifiait. Etudes du ministère du travail, statistiques de l'Unedic ou de l'APEC, tous les signaux se firent alarmants.

Ainsi, au cours des mois de novembre et décembre 1991, l'APEC examinait un volume de 850 000 candidatures pour 20 000 offres seulement. Pour les mois d'octobre et novembre 1992, la descente aux enfers se précipita : 1 300 000 candidatures pour 20 000 offres ! Quant à l'année 1993, elle fut classée sans hésitation *annus horribilis*. L'APEC constatait en effet, non sans effarement, une perte nette d'emplois cadres.

Le bilan des « entrées » (recrutements et promotions) et des « sorties » était déficitaire. 14 400 postes cadres étaient tout simplement perdus, soit une diminution de 0,8 % de l'effectif cadre employé.

Ainsi, en moins de trois ans, l'emploi cadre venait de toucher le fond. Comme elles paraissaient lointaines les années 80 durant lesquelles, bon an mal an, les entreprises offraient environ 80 000 postes !

STUPEUR

La conséquence de cette dégradation s'opéra aussi dans les esprits. On le sait, les cadres, qui avaient été épargnés lors des grandes restructurations et reconversions antérieures dans le secteur industriel, réalisèrent avec stupeur qu'ils ne l'étaient plus. Eux qui avaient tant « donné », tant adhéré aux démarches successives du management participatif, des projets d'entreprise, de la qualité devenue totale, qui avaient épousé l'idéologie de l'excellence, découvrir qu'ils pouvaient prendre place dans la charrette des plans sociaux !

En quelques années, ils réalisèrent que leurs dirigeants, dans leur logique économique, épargnaient autant sur leurs emplois que sur les autres. En clair, ils se sentirent floués.

Il en est résulté ce que d'aucuns ont appelé un phénomène de désenchantement, voire de divorce d'avec l'entreprise. Une rupture qui s'est encore accompagnée d'une remise en cause par l'extérieur, de ce que l'encadrement – au sens large – a de plus cher : son statut. Un état qui devient commun dès lors que le savoir lui-même se banalise et que la frontière se fait de moins en moins visible entre cadres et non-cadres. Certes, l'emploi des cadres a timidement redémarré depuis 1994 *(voir l'article de Catherine Leroy)*. L'amélioration se poursuivra en 1995 selon les prévisions de l'APEC. Mais depuis la fracture, il ne s'agira plus du même type d'emploi. Et il est vraisemblable qu'un système de valeurs aura vécu.

Jean Menanteau

Silence dans les rangs

Rôle de composition et discours de façade sont de mise pour se protéger

ALORS que l'enquête annuelle réalisée par l'APEC sur les prévisions de l'emploi des cadres traduit une légère embellie, une inquiétude demeure. Les grandes entreprises françaises seraient-elles entrées dans l'ère du mensonge, ou plus exactement de la duplicité ? Plusieurs consultants d'entreprises se posent honnêtement la question. L'anedocte arrivée à l'un d'entre eux récemment, mais recoupée auprès d'autres experts conseils en entreprise, confirme l'impression générale.

Invité comme il en a l'habitude à un séminaire d'information, de formation et de motivation auprès de cadres supérieurs d'une grande entreprise d'électronique pour leur expliquer les mutations du travail en cours et les nécessaires répercussions que cela entraîne sur les équipes dirigeantes pour la gestion au quotidien de leur firme, il rappelait que le manager devait, plus que jamais dans les périodes de fortes mutations, prendre des initiatives, être intuitif, etc. L'attention de la salle semblait soutenue, les cadres présents autour de la table opinaient de la tête en signe d'assentiment, mais le consultant percevait toutefois que l'adhésion à son discours, quoique unanime en apparence, ne paraissait pas très sincère.

A la pose, il fut abordé par un petit groupe de cadres. D'emblée, l'un deux lui demanda : *« On peut vous parler franchement ? »* Et c'est à un grand déballage en règle auquel le consultant eut la chance d'assister. Certes, le discours qu'il tenait était *« le bon »*, en tout cas celui qu'il fallait tenir en public au sein d'une grande entreprise. Mais la réalité était tout autre. Le danger de prendre des initiatives, donc des risques, est bel et bien réel. En cas d'échec, le cadre supérieur a de fortes chances d'être sanctionné, de se retrouver écarté, voire mis à la porte. En outre, la lisibilité de la ligne stratégique de la firme et le décryptage de ses sinuosités rendent la prise de risque encore plus aléatoire. Dans ces conditions, mieux vaut tenir que courir. Passé la quarantaine et chargés de famille, ces cadres n'avaient pas de prédisposition particulière pour le « casse-pipe ».

« TROUILLE »

Pour le consultant, cette confession intégrale était du pain bénit. Elle lui permettait de crever le malaise qu'il avait ressenti précédemment. Il résume la situation de ces cadres terrés dans leurs entreprises, rivés à leurs postes, par l'aphorisme : *« Se planquer pour ne pas se planter. »* Loin d'être l'apanage des politiques, la langue de bois se répand dans les couloirs des grandes firmes et fait des ravages. Pour durer, pour se protéger et conserver son poste, des rôles de composition, un discours de façade sont de mise. La mode du *cost cutting*, très répandue aux États-Unis au début des années 90, et qui s'est traduite par une politique de dégraissage des sièges sociaux destinée à supprimer un poste de cadre sur cinq, a visiblement laissé des traces douloureuses.

Mais l'impact le plus remarquable du double discours, c'est le climat de « trouille » et de peur panique qu'il révèle parmi les cadres supérieurs qui occupent des postes fonctionnels et les répercussions en chaîne que cela peut provoquer sur la santé de l'entreprise. Loin d'anticiper sur les évolutions du marché, les prises de décision se font avec beaucoup de retard, chacun attendant que ce soit l'autre qui en assume clairement la responsabilité. Ce syndrome touche en priorité la sphère du haut management. En effet, les consultants observent que dans les unités de production, les directeurs d'usine doivent impérativement faire « tourner la boutique ». Ces derniers se trouvent plutôt placés dans une situation schizophrénique lorsqu'ils font face à des injonctions contradictoires de leurs supérieurs.

De manière plus globale, ce dédoublement de la personnalité des cadres montre qu'un ressort a été cassé. Le sentiment diffus que leur avenir ne dépend pas forcément de leurs résultats – mais aussi que l'effort, le travail et la réussite personnelle ne garantissent pas la sécurité de l'emploi – sont des idées de plus en plus partagées, voire communément admises. Mais un indice peut toutefois corroborer ce pessimisme. Certes, le récent panel APEC indique un léger mieux pour l'emploi des cadres, mais il signale aussi qu'en termes d'effectifs ce sont les entreprises de petite taille qui ont les meilleures performances. En revanche, pour les entreprises de plus de mille salariés, les situations demeurent très contrastées et la tendance à la compression des effectifs reste forte.

Alain Beuve-Méry

Nouvelles règles du jeu

Nombre de cadres dirigeants se sont immunisés, et, de l'affectif, sont passés au cynisme

Ils sont membres de la garde rapprochée du président. Au choix, directeurs de la production, des services financiers, de temps en temps des ressources humaines ou bien secrétaires généraux, ils font partie du comité de direction, preuve d'un pouvoir réel au sein de l'entreprise. Ces cadres de haut niveau sont suivis à la trace par les cabinets de chasseurs de têtes, qui en font au gré de leurs missions les hommes ou les femmes d'une nouvelle situation. Ils connaissent bien les règles du jeu du monde restreint auquel ils appartiennent. Que l'actionnaire majoritaire change ou qu'un nouveau président soit nommé, et leur place est en jeu. *« C'est le côté tristement humain de l'entreprise,* témoigne sans grande amertume l'un d'entre eux, évincé quelques jours seulement après l'arrivée d'un nouveau président au sein de son groupe. *Ce phénomène a toujours existé. Un jour nous en bénéficions, un autre nous en pâtissons. »*

Cooptation, circuits protégés... La crise semble bien lointaine. *« Semblait,* rectifie ce recruteur. *La crise a servi de catalyseur et les répudiations classiques auxquelles nous étions habitués s'accélèrent. »* Cas le plus typique aujourd'hui, à en croire les témoignages : les états-majors européens qui tombent en disgrâce auprès des responsables de leur maison mère étrangère. Résultats médiocres, rentabilité de l'action insuffisante, *« ils sont éjectés,* observe cet analyste financier, *et d'autres prennent leur place avec pour mission de faire mieux en dépit de la conjoncture défavorable »*.

Puisque à son tour ce dernier bataillon de cadres n'est plus épargné par la crise, il cherche à se protéger au mieux des difficultés encourues. *« J'ai l'impression,* note cette responsable d'un cabinet de chasseurs de têtes, *que le mot démission est peu à peu banni du vocabulaire des cadres de haut niveau, même quand ils partent pour de nouvelles responsabilités. Ils estiment, quel que soit le cas de figure de la séparation, s'être beaucoup investis dans l'entreprise et donc tout à fait normal d'aller négocier leur départ. L'affectif fait place au cynisme. Ils se sont immunisés vis-à-vis de l'entreprise séductrice et se protègent de sa brutalité. »*

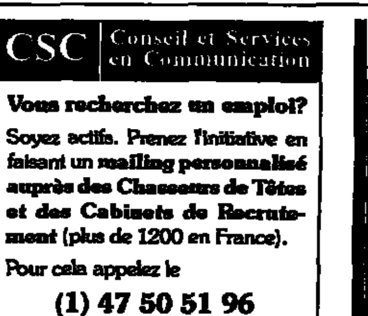
Les contrats de travail sont par conséquent de plus en plus « étudiés », les *« golden parachutes »*, pour reprendre l'expression consacrée, précisés. Il n'est plus rare désormais de voir des dirigeants faire vérifier leur contrat de travail auprès d'avocats afin de prendre toutes les garanties possibles.

RUPTURE

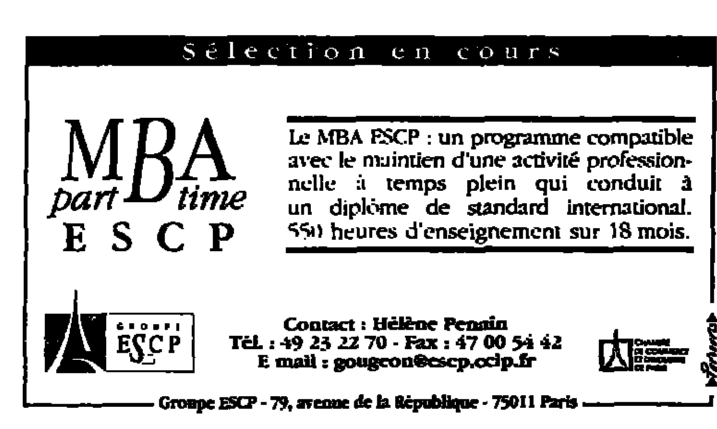
Les mandataires sociaux (présidents et directeurs généraux) n'échapperaient pas non plus à cette nouvelle vague, souhaitant, à l'instant de la rupture, et ce malgré les principes juridiques en vigueur, voir appliquées les règles de licenciement. *« Je pense qu'un dirigeant qui se fait remercier brutalement une première fois, puis une deuxième, toujours pour des raisons externes qui ne remettent absolument pas en cause ses compétences, va être échaudé et finir par perdre confiance en l'entreprise,* constate Me Giraud-Van Gaver, avocate spécialiste en droit du travail. *D'ailleurs,* ajoute-t-elle en ne plaisantant qu'à moitié, *j'attends un jour de plaider pour un cadre pour perte de confiance envers l'entreprise. La perte de confiance, c'est le motif invoqué par les entreprises qui veulent se séparer de leur cadre. Les rôles seraient alors inversés... »*

Les cadres de haut niveau remerciés sont très peu nombreux à aller s'inscrire à l'Association pour l'emploi des cadres (APEC). Ils utilisent encore majoritairement les anciennes méthodes et font confiance au réseau. Toutefois, phénomène là aussi nouveau, quelques-uns se décident à fréquenter les bureaux de l'association qui leur est réservée. Non pas pour essayer d'y trouver du travail, mais pour y dénicher le maximum de données économiques et juridiques concernant une création d'activité possible. Se mettre à leur compte, une des voies possibles pour échapper à tout cela.

Marie-Béatrice Baudet









● RENDEZ-VOUS

TRIBUNE

Entrepreneurs sans capital

Par MARIA NOWAK

LORSQUE le chômage atteint 12 % de la population active, se cristallise dans la durée, se répercute sur le comportement des générations suivantes et diminue leurs chances d'intégration dans la vie active, donner aux chômeurs le droit à l'initiative économique n'est pas une idée de droite ou de gauche, c'est une idée de bon sens.

Nous sommes au bout de la logique du profit comme de celle de l'aide sociale. Le poids des dépenses passives du chômage devient trop lourd pour les entreprises, qui hésitent à recruter. En même temps, un excès d'assistance freine la recherche d'emploi, et crée un cercle vicieux, dont la sortie est de plus en plus difficile.

Dans un monde qui change, nous demeurons figés, attachés au travail salarié, qui n'est pas le seul mode de production, aux acquis sociaux d'une période de plein emploi, qui s'appliquent mal à une période de crise, dépendants d'une solution qui viendrait de la croissance, alors que la croissance dépend aussi de nous, de nos initiatives, de notre solidarité avec ceux qui se trouvent exclus.

Depuis cinq ans, l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) mène un programme d'action-recherche visant la création de leur propre emploi par des personnes démunies. Pendant cette période, grâce aux soutiens public et privé (1), elle a financé près de 1 000 microentreprises créées par des chômeurs et des RMistes et les a accompagnés dans leurs parcours, en s'appuyant sur trois principes : initiative, solidarité, équité.

L'initiative appartient aux hommes et aux femmes qui essaient de sortir du chômage et de l'exclusion par leurs propres moyens. Ces personnes font partie des catégories sociales différentes (40 % des emprunteurs de l'ADIE n'ont pas de formation professionnelle achevée, 5 % sont illettrées, 60 % étaient en dessous du seuil de la pauvreté), mais elles ont acquis, à travers des parcours personnels difficiles, un savoir-faire, un esprit d'entreprise qu'aucune école n'est capable d'enseigner. La diversité de leurs projets dépasse de loin celle que peuvent inventer les spécialistes d'emplois de proximité.

De l'élevage d'escargots à la copie d'armures anciennes, de l'épicerie ambulante au métier d'écrivain public, de la restauration à domicile aux jeux vidéo, les créateurs de leur propre emploi savent tout faire et, mieux encore, ils savent adapter leur produit au marché local. Certaines activites ne sont que des activités de subsistance, d'autres ont un potentiel de développement. L'important est qu'elles permettent à chacun d'aller au bout de ses capacités, de retrouver autonomie et dignité. Ces exclus, que beaucoup considèrent comme une charge, sont des entrepreneurs, mais des entrepreneurs sans capital, entravés par la complexité de l'environnement réglementaire.

La solidarité est celle de la communauté nationale. Si chacun porte en lui la capacité d'entreprendre, c'est la société qui lui permet ou non de la mettre en valeur. Nous avons créé une société inhumaine. Le progrès technique mal maîtrisé, une réglementation débridée, la domination de la seule loi du profit ont enlevé aux hommes non seulement le droit au travail, inscrit dans la Constitution, mais aussi le droit à l'initiative économique.

L'année 1994 a vu l'amélioration de l'aide de l'Etat aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprise (Accre). Ceux-ci peuvent disposer d'un capital de départ de 32 000 francs et d'une exonération des charges sociales pendant un an. Elle a vu aussi la simplification des réglementations du travail indépendant et la naissance d'un statut de microentrepreneur.

Ces mesures inscrites dans la loi quinquennale pour l'emploi et la loi sur l'initiative et l'entreprise individuelle marquent une orientation nouvelle : la création d'emploi et le partage du travail prennent le pas sur la protection sociale et le partage des revenus ; la volonté d'élagage des dispositifs existants remplace celle d'une réglementation excessive.

Un environnement plus porteur pour les créateurs d'entreprise, un substitut de fonds propres apporté par l'Accre augmenteront automatiquement la demande de crédit. Si les banques ne prêtent pas directement aux chômeurs et RMistes, certaines d'entre elles ont accepté d'entrer dans le cercle de solidarité, en apportant à l'ADIE leur soutien financier. Deux d'entre elles, le Crédit mutuel et le Crédit municipal, ont signé avec l'association des conventions locales de partenariat en vue de distribuer ensemble le crédit solidaire. Dans ce partenariat, la banque débourse le prêt et règle du même coup le problème de la ressource, en conformité avec la loi bancaire. L'ADIE assure l'intermédiation sociale entre la banque et le client. Elle accompagne celui-ci dans sa démarche, en liaison avec les réseaux locaux, et prend en charge la couverture du risque.

Si l'on raisonne en termes de rentabilité bancaire, les surcoûts du crédit solidaire ne sont pas supportables. Si l'on raisonne en termes d'équité, leur prise en charge par la collectivité n'est pas d'une nature différente que l'octroi des bourses aux élèves nécessiteux, la péréquation des ressources entre régions riches et pauvres ou celle du coût des équipements publics en zone rurale et urbaine. L'égalité des chances n'est pas l'égalité de traitement.

Au nom du principe d'équité, le rapport du Commissariat général du Plan sur la France de l'an 2000 prône la « discrimination positive » au bénéfice des personnes en difficulté affirmant, par ailleurs, le rôle primordial pour l'emploi de l'initiative économique des chômeurs.

L'équité rejoint l'efficacité si l'on ajoute que :

– le développement du travail indépendant correspond au désir des Français (2), à l'évolution des techniques et au développement des services.

– le coût pour la collectivité d'un emploi indépendant (y compris l'Accre, l'accompagnement et le risque du crédit solidaire) est de l'ordre de 50 000 francs alors que le coût annuel moyen d'un chômeur est évalué à 120 000 francs.

– le taux de survie des entreprises créées par les chômeurs est du même ordre que la moyenne nationale.

– la création d'emplois indépendants est un moyen de sortir du modèle pervers, RMI plus travail au noir, et d'améliorer les conditions de concurrence pour les entreprises existantes.

Au bout de cinq ans d'action-recherche, le crédit solidaire entre ainsi dans une phase d'institutionnalisation. Rien n'est gagné encore et rien ne pourra l'être sans l'appui de l'Etat, des collectivités locales et des banques. Mais une voie s'ouvre, qui offre un espoir à des milliers de chômeurs, qui rend à l'argent sa fonction de lien social et permet à son substitut, le crédit, de créer la richesse au bénéfice de tous.

(1) Le programme a été financé par des fondations (FPH, FEJD, FFA, Restaurants du coeur, Médecins sans frontières, etc.) l'Etat, le FAS, la Caisse des dépôts, les collectivités locales, l'Union européenne et quelques banques (BNP, Paribas, Crédit mutuel, etc.)

(2) Un sondage de l'IFOP, d'avril 1994, montre que 45 % de Français souhaiteraient avoir un emploi indépendant si les conditions de création et de fonctionnement des entreprises (charges sociales, accès au crédit, démarches administratives) n'étaient pas si difficiles.

★ **Maria Nowak est présidente de l'Association pour le droit à l'initiative économique, Prix des droits de l'homme 1994 (décerné par *La Croix-L'Evénement* et *La Liberté de Fribourg*), auteur de *La Banquière de l'espoir* (éditions Albin Michel).**

ÉCHOS

EMPLOI DES CADRES

L'Apec (Association pour l'emploi des cadres) a annoncé son intention de développer sa présence sur le terrain et singulièrement auprès des entreprises. D'ici à la fin de l'année 1995, elle mettra ses services à la disposition des cadres des entreprises dans soixante centres opérationnels répartis sur tout le territoire. A ces centres s'ajouteront soixante points d'information dans lesquels seront consultables la documentation et les offres d'emploi de l'Apec. Le conseil d'administration a également réaffirmé son souci de contribuer à l'insertion des jeunes diplômés, notamment par des partenariats. Jacques Blanc, président de l'Apec, a par ailleurs récemment rappelé que le flux annuel des cadres inscrits a crû de 60 % entre 1990 et 1992 pour se stabiliser en 1993 et 1994 aux environs de 108 000. 34 % des cadres inscrits en 1994 ont été au chômage, 27 % des cadres en activité et 39 % des jeunes diplômés. Enfin, le nombre de recrutements directs réalisés grâce à l'Apec a atteint 8 350 en 1994.

EMPLOI

Selon l'Association pour l'emploi des cadres (Apec), les postes offerts aux cadres par voie de presse, en progression stable, ont été de 3 923 au mois de février 1995. A l'exception de la fonction direction générale (– 36 %), qui ne représente que quelques dizaines d'offres, toutes les autres fonctions progressent. Le millier de postes mercatique et le volume légèrement moins important de l'informatique les placent largement en tête des fonctions proposées. Par ailleurs, en variation sur un an, la progression des offres est particulièrment forte sur les postes de cadres de la production, des services connexes de la production, de la recherche et développement, de l'informatique, en particulier l'informatique industrielle et technique.

PUBLICATION

Le troisième numéro de *La Lettre de l'insertion par l'activité économique*, mensuel édité par la Scop Alternatives économiques, comporte, notamment dans son sommaire du mois d'avril, un dossier consacré aux jeunes. Une page est par ailleurs consacrée à l'introduction par le Parlement belge d'une loi adoptée le 16 mars dernier, qui fixe un nouveau cadre juridique pour l'insertion. La loi devrait permettre de pérenniser les emplois destinés aux jeunes et aux chômeurs exclus.

Abonnement à *La Lettre* : 12, rue du Cap-Vert. 21800 Quetigny.

GUIDE

La Chambre syndicale nationale des conseils en recrutement (CSNCR) vient de publier un guide pratique sur les tests et outils d'évaluation. Cet ouvrage, destiné aux responsables des ressources humaines des entreprises, présente trente-six tests psychologiques particulièrement utilisés pour le diagnostic professionnel du personnel cadre. Toutes les grandes catégories de tests sont représentées, des grands classiques aux nouveautés de ces deux dernières années.

CSNCR. 30, rue Fabert, 75007 Paris.

SOCIAL

La restauration rapide sur le gril

Le dynamique royaume du hamburger est aussi celui de la précarité pour ses 36 000 salariés

DÉRIVES dans l'application de la convention collective et du code du travail, atteinte au droit syndical, problèmes de sécurité et de santé, etc. Ainsi apparaît la restauration rapide au travers des témoignages de syndicalistes et de quelque quatre-vingts inspecteurs du travail, réunis en janvier, avec les employeurs de cette branche, lors d'un séminaire organisé par la direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP) d'Ile-de-France. C'est la première initiative de ce type. « *L'idée est de dépasser la situation de l'inspecteur du travail, seul face à un établissement, pour rechercher une stratégie de coordination de l'action des agents de contrôle*, précise Michel Miné, directeur adjoint du travail à la DRTEFP, *le pari est de réussir à faire bouger les choses.* »

Les spécificités de la restauration rapide, qui regroupe le marché du hamburger et celui de la sandwicherie-viennoiserie, justifiaient bien une telle démarche. Il s'agit d'une branche jeune, en plein développement, fortement concentrée en Ile-de-France et dotée d'une convention collective récente. Une branche turbulente aussi, comme l'ont illustré divers conflits du travail et procédures judiciaires, à Lyon notamment. Une branche néanmoins dynamique : selon la société d'études GIRA-SIC, les seules chaînes de hamburgers ont réalisé, en 1994, un chiffre d'affaires de 8,55 milliards de francs pour un effectif de 36 000 salariés, dont 35 000 chez McDonald's. C'est aussi le royaume de la précarité : la plupart des salariés sont à temps partiel et les heures complémentaires sont légion. Autre caractéristique : l'atomisation du secteur. Les chaînes de hamburgers comptent 1 320 établissements, ayant presque tous moins de cinquante salariés, ouverts souvent de 8 heures du matin à 2 heures le lendemain. De plus, la franchise est en plein essor. Chez McDo, par exemple, sur 350 restaurants, 305 sont déjà franchisés.

La profession cherche à redorer son blason. Elle l'a prouvé lors de ce séminaire, en insistant sur la signature d'une convention collective attendue, en 1988, par le Syndicat national de l'alimentation et de la restauration rapide (Snarr), la CFDT, FO et la CFTC. Ce texte, qui fait de la restauration rapide une branche distincte de la restauration traditionnelle, apporte quelques garanties, dont une grille de la classification et la limitation du recours aux contrats à temps partiel. Les employeurs ont aussi souligné les efforts qu'ils accomplissent en matière de formation. Néanmoins, le turn-over reste élevé. Chez Quick France, il est de 80 % pour les équipiers après avoir atteint 300 % les trois dernières années, et de 25 % pour les managers. « *Nous donnons d'énormes responsabilités à des jeunes et il serait important que nous sachions les garder* », a affirmé Didier Desassis, responsable du recrutement chez Quick, en Ile-de-France.

ACCABLANT

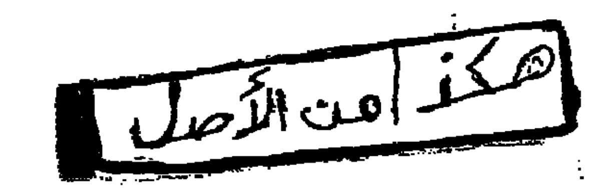
Face à ces bonnes intentions, le bilan dressé par les syndicalistes et l'inspection du travail est apparu d'autant plus accablant. Ainsi, la limitation du nombre de contrats inférieurs à dix-sept heures hebdomadaires, tout comme l'obligation de prévenir les salariés de chaque changement de leurs horaires de travail au moins sept jours à l'avance, « *ne sont pas toujours respectés* », a dénoncé Michel Favier, secrétaire national de la fédération CFDT des services. FO a allongé la liste. Ainsi, les onze ou douze heures de repos obligatoires entre deux journées de travail « *ne sont pas respectées non plus ; la négociation d'entreprise : elle est souvent « inexistante »* ; etc. En outre, la convention collective est rarement affichée dans les locaux et « *personne n'ose la demander par peur d'être tout de suite suspecté* », a déploré un délégué CGT de Quick. Quant au dialogue social, la réponse de Mijo Isabey, secrétaire de la fédération CGT du commerce et des services, est immédiate : « *Quand on nomme un délégué syndical, vous le déglinguez !* » La question des franchisés, que la convention collective n'aborde pas, pose aussi des problèmes. Pour FO, « *l'argument de l'indépendance juridique est un peu court. Si les contrats de franchise prévoient des clauses sur la qualité des produits et rien sur le droit syndical, c'est peut-être qu'on ne le veut pas* ».

Mais c'est surtout en matière de durée du travail que les dérives semblent les plus nombreuses. Selon Mijo Isabey, les managers, qui sont rémunérés au forfait, « *font cinquante à soixante heures par semaine pour 6 500 francs par mois* ». Une inspectrice du travail a présenté une synthèse des dysfonctionnements relevés par ses collègues. Temps partiel : « *dépassement du quota légal toujours complémentaire* », « *beaucoup de contrats de trente à quarante heures par mois* » ; emploi illégal de « *mineurs la nuit* » ou « *plus de huit heures par jour* » ou encore « *plus de trente-neuf heures par semaine* ». Pour les autres salariés : « *emploi sept jours sur sept et plus de dix heures par jour, c'est courant* », etc. Un contrôleur du travail a précisé que « *les jeunes sont obligés de dépointer quand il n'y a pas d'activité, mais ils doivent rester à la disposition du restaurant. Les heures de dépointage ne sont plus payées* ». Les employeurs ont vivement réagi. « *Au niveau des entreprises du Snarr, il est hors de question qu'on admette qu'il y ait des anomalies telles que celles concernant l'emploi des mineurs* », a assuré Corine Boilley, DRH du groupe Quick, et présidente de la commission sociale du Snarr. En tout cas, pour l'organisation patronale, la convention collective est appliquée « *à la majorité du personnel* ». Tout en affirmant « *sa volonté de gommer les anomalies* », le Snarr a estimé qu'elles étaient dues « *à la jeunesse des cadres* » et à « *leur manque de formation* ».

La seconde journée du séminaire, à laquelle les employeurs ne participaient pas, portait notamment sur la santé. Le Dr Richoux, médecin du travail, a évoqué l'état « *d'épuisement physique et psychique avec arrêt de travail immédiat* » que présentent des managers. Quant aux équipiers, « *ils n'ont pas le droit de parler, de boire, de siffler*, selon un délégué CFDT. *Il faut sourire au client, laver, balayer. C'est la soumission totale* ».

Mijo Isabey, de la CGT, a même avancé l'idée d'atteinte « *à la santé mentale* ». « *Les jeunes disent que c'est de l'endoctrinement, presque une secte.* » Ce point a été pris au sérieux par le Dr Mizzi, médecin-inspecteur régional du travail, qui a proposé de « *prendre contact avec des psychologues et des sociologues pour mettre en place une étude* ». « *Nous avons besoin de gens mobilisés, convaincus, qui ont envie de grandir avec nous* », commente aujourd'hui Corine Boilley, DRH au Quick. « *Mais quand on parle de santé mentale, je ne peux que sourire.* »

Francine Aizicovici



CARRIÈRES INTERNATIONALES

Retournez en Chine pour y assurer des responsabilités importantes et évolutives.

Dans 130 pays, 91500 salariés du groupe Schneider réalisent un chiffre d'affaires de 56 milliards de francs à travers plus de 800 implantations industrielles et commerciales. Leader mondial de la distribution électrique et du contrôle industriel, nous sommes déjà fortement présents en Asie.
En Chine, nous sommes actuellement dans une phase de développement importante qui se réalise à la fois par croissance interne et externe (joint venture, prises de participation...).
Pour accompagner ce développement, nous recherchons des cadres de haut niveau à fort potentiel.

Directeur des ventes
Responsables commerciaux
Contrôle de gestion/finance
Responsable de la formation technique
Ingénieurs commerciaux
Ingénieurs



■ De formation supérieure technique ou commerciale, vous avez impérativement une bonne maîtrise du chinois. Une expérience similaire en Chine et/ou des connaissances spécifiques dans notre domaine d'activité seront évidemment bienvenues.

■ Après une période de formation en France, vous serez salariés de notre société en Chine (contrat de droit local). Vos évolutions futures se feront dans un premier temps en Chine. Notre dimension internationale et notre politique d'identification de cadres à fort potentiel vous permettront d'évoluer à moyen terme dans le groupe.

■ Merci d'adresser votre curriculum vitae en français et en chinois sous la référence 79259 à EURO RSCG Profil - 2, rue Marengo 75001 Paris.

Comment participer à la découverte des richesses de Beyrouth?

PREHISTORIQUE CANANNEEN PHENICIEN ASSYRO - BABYLONIEN PERSE GREC ROMAIN BYZANTIN ARABE CROISE MAMMELOUK OTTOMAN MANDAT FRANÇAIS

Joignez-vous tout simplement à la dynamique équipe archéologique de Solidere

Solidere - La Société Libanaise pour le Développement et la Reconstruction du centre-ville de Beyrouth- entame le plus grand projet de développement urbain des années 1990. Sérieusement préoccupée de préserver le Beyrouth historique, **Solidere** est en train de procéder à d'importantes fouilles archéologiques en milieu urbain en étroite coordination avec le ministère de la Culture et la Direction Générale des Antiques.
Solidere désire pourvoir aux postes suivants:

•Archéologues • Aide-archéologues
•Architectes de fouilles •Dessinateurs

Les postes seront rémunérés. **Solidere** prendra en charge les frais de voyage et de séjour. Les candidats devront être disponibles un mois après leur engagement. Les contrats seront établis pour une période de trois mois renouvelable.
Les futurs candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:
Solidere - Division des Ressources Humaines - Rue Ryad El-Solh - Immeuble de la Banque de l'Industrie et du Travail - B.P. 119493 Beyrouth - Liban.
Tel: (01)346881/3 646128-35 Fax: (01)646133 Cellulaire: 1(212)4783914



SOLIDERE
La Société Libanaise pour le Développement et la Reconstruction du centre-ville de Beyrouth.

Solidere est une société privée immobilière au capital de 1.8 milliard de dollars pour le développement et la reconstruction de 4,690,000 mètres carrés dans le centre-ville de Beyrouth.

ANDERSEN CONSULTING

Avec plus de 26 000 collaborateurs dans 47 pays, Andersen Consulting, le leader mondial des métiers du conseil recherche un

Responsable marketing Europe

Entreprises du Secteur Public Administrations
Poste basé à Paris

Mission : Responsable de l'analyse des marchés européens, dans ce secteur, vous participez a la définition des strategies et a l'élaboration, pour nos managers, des outils les mieux adaptes à une approche efficace de leur marché.

Profil : Diplômé d'une Grande Ecole, vous avez 30 ans environ et une solide expérience du marketing/communication dans le domaine des services. Vous disposez en outre d'une bonne connaissance du Secteur Public en Europe. Vous maitrisez parfaitement l'anglais, la pratique d'autres langues etant apprecier

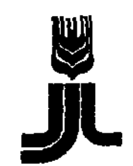
Offre : Outre l'opportunite d'intégrer notre groupe, nous vous proposons de jouer un rôle stratégique essentiel dans notre développement européen.
Vous travaillerez au contact d'équipes de haut niveau dans un contexte tres valorisant. Nous vous donnerons les moyens d'exprimer pleinement votre potentiel. Vos resultats vous permettront d'évoluer dans notre structure.

Les entretiens avec la société auront lieu le jeudi 11 mai.

Envoyer lettre, curriculum vitæ et photo sous la référence 3730 à notre Conseil PREMIERE LIGNE 31, avenue du Général Leclerc - 92100 Boulogne. Fax. 41.41.00.15



MEDIAPA



Le Fonds International de développement agricole
FIDA (Nations Unies)
à Rome (Italie)
recherche des candidats aux postes suivants:

CONTROLEUR DE PROJETS

RESPONSABILITES: Identification et préparation de projets; participation à la préévaluation de projets et prise de dispositions avec les institutions coopérantes et/ou le cofinanceur; préparation des documents de prêts; suivi des projets, post-suivi et examen des rapports de supervision, établissement des rapports de projets destinés à l'organe directeur, ainsi que des programmes de travaux annuels.

QUALIFICATIONS: Diplôme d'études universitaires supérieures ou titre équivalent en économie agricole ou agronomie, développement économique, administration publique ou autre titre similaire. Sept à dix ans d'expérience dans la formulation, l'exécution et le financement de projets. Une expérience de terrain en planification, gestion et supervision de projets agricoles dans les pays en développement et/ou l'exercice d'activités au service d'institutions financières internationales seraient appréciés. Maîtrise de l'anglais et du français et/ou de l'espagnol. La connaissance de l'arabe constituerait un atout.

ADMINISTRATEUR POUR LE SUIVI ET L'EVALUATION

RESPONSABILITES: Planification et organisation de missions d'évaluation/réunions connexes et participation à ces activités; conduite d'études thématiques, d'études d'évaluation et d'études spéciales connexes; organisation des activités de formation propres à favoriser le développement de capacités nationales et régionales en matière de suivi et d'évaluation; établissement des rapports d'évaluation pour examen par un groupe interne d'évaluation, de recommandations pour le Président du FIDA et pour les organes directeurs; participation au processus d'élaboration des projets/fournitures d'avis et conseils sur la conception et sur les systèmes d'évaluation;

QUALIFICATIONS. Diplôme d'études universitaires supérieures ou titre équivalent en sciences sociales, de préférence en économie, économie agricole, statistiques, gestion du développement ou sociologie rurale. Sept à dix ans d'expérience, en particulier dans les pays en développement, en matière de gestion de la planification des projets, de suivi et d'évaluation. Aptitude à rédiger des rapports analytiques. Maîtrise de l'anglais et du français. Connaissance pratique de l'arabe et/ou de l'espagnol souhaitable.

ENGAGEMENT INITIAL DE DUREE DETERMINEE: Deux ans.
ENTREE EN FONCTIONS: le plus rapidement possible.

Traitement: de 45.413 USD à 63.664 USD par an, plus une indemnité de poste à l'échelon initial, allant de 11.804 USD à 12.694 USD.

Prière d'adresser un curriculum vitae détaillé, en double exemplaire, à:

Division du Personnel - FIDA
107 Via del Serafico, 00142 Rome (Italie) Fax no. +39 6 5043463

Date limite de présentation des candidatures: 29 avril 1995
Seuls les candidats figurant sur la liste restreinte recevront un accusé de réception.

TOUTES LES PERSONNES QUALIFIEES, SANS DISTINCTION DE SEXE, SONT INVITEES A PRESENTER LEUR CANDIDATURE

Ingénieurs commerciaux export

Equipements et Systèmes de TELECOMS
Asie - Afrique - Amérique Latine - Pays de l'Est

Société reconnue par notre avance dans le nouvel espace technologique des TELECOMMUNICATIONS, nous renforçons la structure commerciale Export de l'une de nos Divisions (+ de 2 Mds de CA), et recherchons :

Au sein de la Direction Commerciale de la Division

Votre objectif : *développer notre présence sur des marchés export prioritaires, à fort potentiel et dans un contexte de forte compétition internationale.*

Vos missions :
- *prospecter de nouveaux marchés*
- *répondre aux consultations et appels d'offres*
- *rechercher et négocier les contrats*
- *détecter, mettre en place, et animer localement les consultants, agents et partenaires industriels fiables.*

Vous êtes ***Ingénieur TELECOM, SUPELEC...*** *âgé d'au moins 35 ans et parlez couramment* ***l'anglais*** *et/ou* ***l'espagnol ou l'allemand.*** *Vous apportez la preuve d'une expérience confirmée de* ***l'export dans le secteur des Télécommunications.***
Très autonome, ouvert aux réalités économiques, réaliste, vous voulez nous rejoindre et réussir.
Vous serez basé à PARIS avec des déplacements très fréquents sur votre zone.
Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, ***en mentionnant votre niveau actuel de rémunération,*** *sous référence* ***9506****. 7, rue de Monceau 75008 Paris.*

MEDIA SYSTEM



Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Spécial Ingénieurs

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie



BOUYGUES Telecom

BOUYGUES TELECOM, nouvel opérateur de la téléphonie mobile s'engage résolument sur ce marché à fort potentiel avec l'ouverture du réseau DCS 1800. Cette nouvelle génération de téléphones mobiles se développera avec vous. Dans le cadre de la mise en place de notre Direction Exploitation, nous recherchons des

Consultants Méthode & Organisation
«business process reengineering»

• MÉTHODE

Au sein du service Systèmes et Méthodes, vous analyserez les besoins des différents services de la Direction Exploitation et définirez les process à instaurer pour en optimiser le fonctionnement.
(réf. M/JFV/CM)

• ORGANISATION

Votre rôle de conseil en organisation vous amènera à définir les outils d'information et à mettre en place la documentation nécessaire pour assurer la mise en oeuvre de ces process.
(réf. M/JFV/CO)

Diplômé d'une Ecole d'Ingénieur, vous possedez une forte culture informatique et une expérience de 2 à 6 ans dans le développement de méthodes ou d'organisation, de préférence dans les télécoms ou dans une société de services.

Pour ces postes basés en région parisienne, la pratique de l'anglais est souhaitée.
Si vous avez la souplesse nécessaire pour vous adapter à un environnement en rapide mutation, nous saurons nous entendre.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi a BOUYGUES TELECOM Département Recrutement - 381, avenue du General de Gaulle - 92142 CLAMART.

TRANSNUCLÉAIRE, LEADER MONDIAL DU COMMISSIONNEMENT DE TRANSPORT ET DE L'INGÉNIERIE D'EMBALLAGES DE MATIÈRES RADIOACTIVES, FILIALE À 51 % DE COGEMA, EMPLOYANT 120 PERSONNES, RECHERCHE POUR SON DÉPARTEMENT INGÉNIERIE D'EMBALLAGES.

Chef adjoint service ingénierie

Agé de 30 à 35 ans, ingénieur, vous avez 4 à 8 ans d'expérience industrielle, principalement dans le domaine du calcul et du dimensionnement. Vous devez disposer de connaissances approfondies en mécanique et thermique, en radioprotection et criticité si possible. Habitué à encadrer une équipe, vous avez participé aussi au suivi de projets.

Vous animerez le service composé d'une vingtaine d'ingénieurs. Vous coordonnerez (qualité, délai, suivi financier) la réalisation des études d'emballages de matières nucléaires. Vous interviendrez dans les calculs de dimensionnement (mécanique, thermique, radioprotection, criticité,...). Vous entretiendrez également les relations avec les autorités de sûreté et vous leur fournirez les justifications réglementaires.

Une bonne capacité de rédaction, la parfaite maîtrise de l'anglais vous sont indispensables. L'allemand sera apprécié. Le poste basé à Paris est à pourvoir immédiatement. Des déplacements occasionnels en France et à l'étranger sont à prévoir. L'Habilitation Confidentiel Défense impose la nationalité française.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence MSE à Monsieur le Secrétaire Général - TRANSNUCLÉAIRE 9, rue Christophe Colomb 75008 PARIS.

TRANSNUCLEAIRE

Rendre service, c'est toute notre vie



Nos métiers ne se voient pas, mais ils vous rendent service tous les jours :

distribuer de l'eau, de l'énergie, de la propreté, des soins, des images, des conversations téléphoniques, permettre à chacun de se déplacer en faisant circuler des cars ou en construisant des routes, des tunnels, des ponts, des parcs de stationnement... Dans le monde entier, nous créons des réseaux qui relient les hommes entre eux.

Diplômé d'une Grande École, débutant ou première expérience, vous êtes ouvert et imaginatif et maîtrisez des langues étrangères. Vous aimez les contacts, l'action, l'autonomie et vous souhaitez assumer des responsabilités variées, techniques, commerciales et humaines en France ou à l'étranger.

Avec nous, rendez service à la vie

Adressez votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo) en précisant la réf. LM 4 à COMPAGNIE GÉNÉRALE des EAUX Service Relations et Ressources Humaines 52 rue d'Anjou - 75384 PARIS Cedex 08.





des transmissions régionales à Lille

Nos réseaux s'étendent, nos abonnés s'entendent.

BÂTIR LE MONDE SANS FIL : voilà une ambition à la mesure de SFR, filiale de la Compagnie Générale des Eaux et premier opérateur privé français en radiotéléphonie.

Véritable carrefour pour la communication mobile, LILLE s'inscrit aujourd'hui dans une perspective européenne offrant un contexte technologique riche et complexe pour un Expert en Transmissions.

Intégré au sein de notre agence régionale, vous serez responsable de l'architecture pour concevoir et optimiser nos réseaux de transmission (GSM, NMT), depuis la planification jusqu'à leur exploitation en environnement commercial.

Votre expérience, mais également votre charisme vous permettront de prendre rapidement la responsabilité d'une équipe dédiée à la conception de nos réseaux radiotéléphoniques régionaux pour faire face à leur expansion rapide.

Ingénieur télécom de formation (ENST, INT...), vous avez acquis une expérience minimum de 3 ans dans le domaine des transmissions en conception de réseaux. Outre vos compétences techniques, votre sens relationnel, votre créativité mais aussi votre talent de manager seront des qualités nécessaires pour réussir dans cette fonction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 3066/LM, à notre Conseil **ALPHA CDI**, 20 avenue André-Malraux, 92309 Levallois-Perret.



Le Monde Sans Fil est à Vous.



En 10 ans PMGI (30 consultants, 6 nationalités, 4 pays) est devenu un partenaire privilegie des entreprises en matière d'efficacite industrielle, celle-ci souvent conditionnée par l'EFFICACITE DE LA RECHERCHE ET DE LA CONCEPTION. Pour gérer notre expansion, en France comme a l'international, nous recrutons de nouveaux

CONSULTANTS

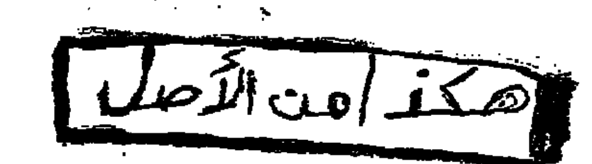
Ingénieur diplômé plutôt généraliste, vous avez une expérience de 5 ans acquise soit dans un B.E. d'un grand groupe, dans un B.E. indépendant ou comme consultant dans un cabinet de conseil. Vous maitrisez les concepts modernes de gestion de projets. Passionné par l'efficacité et la conception, les méthodes nouvelles et leur mise en place, vous mènerez des missions dans des environnements variés selon des critères précis et une méthodologie rigoureuse, ce qui n'exclut pas la créativité. Autonome, doté d'un bon relationnel, vous avez le sens du conseil. Vous saurez gérer le stress, l'éloignement, en contrepartie, vous integrerez une équipe jeune, professionnelle, soudée, impliquée dans la réussite de ses missions et animée par le souci permanent du résultat.

SÉLÉFRANCE
Conseil en recrutement

Merci d'adresser lettre manuscrite avec photo et prétentions sous réf. RE/CBE à SELEFRANCE CONSEIL - 72, rue Regnault - 75640 PARIS Cedex 13



VOIR EN RUBRIQUE
DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS



Spécial — **SECTEURS DE POINTE** — Ingénieurs

Créer et innover pour mieux développer nos projets industriels !

Afin d'accompagner notre croissance dans le domaine de l'électroménager alimentaire, nous recherchons un INGÉNIEUR SPÉCIALISTE DE L'INNOVATION ET DE LA CONCEPTION pour notre cellule R & D.

Vous aurez pour missions de concevoir de nouveaux produits, créer de nouvelles fonctions, proposer des solutions techniques innovantes... dans un contexte industriel faisant appel à la mise en place de nouvelles technologies et à de multiples compétences techniques dont la dominante est mécanique.

Curieux d'esprit et créateur, vous savez développer et argumenter vos projets avec passion et conviction. Vous serez l'interlocuteur de nombreux sous-traitants et outilleurs dans vos démarches de mise en œuvre des projets.

Ingénieur à dominante **mécanique,** type **ENSAM** ou **équivalent,** vous justifiez d'une première expérience créative en R & D principalement mécanique. La maîtrise de l'anglais sera considérée comme un plus.

Poste basé en Bourgogne.

Merci d'envoyer CV, lettre, photo et prétentions, sous réf. BG0794D à Corinne NOURRY, *RH PARTNERS,* 29 bis rue de l'Arquebuse, 21000 Dijon et consultez la définition de fonction sur le 3617 RHPARTNERS.

RH PARTNERS

MEDIA SYSTEM

Chef du service industrialisation

HIGH TECH

LA FILIALE D'UN GRAND GROUPE INTERNATIONAL, IMPLANTÉE DANS LE SUD DE LA FRANCE, RECHERCHE SON CHEF DU SERVICE INDUSTRIALISATION.

■ Rattaché au directeur production et process, vous coordonnez les activités d'industrialisation et de méthodes d'une unité de production de plus de 200 personnes ■ Réactif, dynamique, synthétique, votre autorité naturelle doublée d'une réelle aptitude relationnelle font de vous l'interlocuteur attendu en externe comme en interne ■ Encadrant un service important, composé d'ingénieurs et de techniciens, et très attentif à l'aspect humain de votre fonction, vous disposez des qualités managériales indispensables pour gérer et mobiliser vos collaborateurs

■ Agé de 35 à 40 ans environ, ingénieur généraliste de formation, votre expérience industrielle de 8 à 10 ans dans un environnement électronique haute technologie vous a permis d'acquérir une indiscutable maîtrise des process (définition et optimisation) qui conforte votre autorité technique.

■ Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence 77574, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui nous le transmettra.

MEDIA SYSTEM

INGENIEURS D'AFFAIRES GRANDS COMPTES INTERNATIONAUX

Filiale d'un grand Groupe, nous nous positionnons comme l'un des premiers acteurs du marché international des télécommunications.

Nous recherchons plusieurs Ingénieurs d'Affaires, chargés de commercialiser l'ensemble de nos services de télécommunications auprès de nos clients Grands Comptes.

Ces professionnels coordonneront le montage d'offres complexes (grands projets internationaux) en s'appuyant notamment sur nos ingénieurs support, nos équipes marketing et juridique, ainsi que nos antennes commerciales implantées sur les cinq continents.

Ingénieur de formation, vous justifiez d'environ 5 à 8 ans d'expérience professionnelle. Après avoir occupé des fonctions techniques en début de carrière, vous avez aujourd'hui la responsabilité commerciale de projets majeurs dans les domaines de l'informatique ou des télécommunications, en environnement international.

Une formation complémentaire de troisième cycle en commerce ou gestion constituerait un atout supplémentaire.

Professionnalisme, ténacité, implication personnelle, talents de négociateur, esprit d'équipe, autant de qualités requises pour ces postes basés en proche banlieue parisienne et à pourvoir rapidement.

Anglais courant indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence 3008 G à notre conseil Arco Technologies - 15, rue Pierre 1er de Serbie - 75116 Paris.

ARCO TECHNOLOGIES

Construire le présent et préparer l'avenir des réseaux de télécommunications, grâce à une expérience centenaire.

MET, filiale des Groupes MATRA HACHETTE et ERICSSON, poursuit son expansion et développe ses compétences dans les nouvelles technologies de la communication :

- systèmes de communication pour terminaux fixes et mobiles,
- réseaux intelligents,
- transmission et commutation ATM,
- transmission synchrone SDH,
- distribution en fibre optique chez l'abonné,
- systèmes d'administration de réseaux.

Pour accompagner notre développement, nous recherchons des :

INGENIEURS SYSTEME

Expérimentés dans la conception des produits et réseaux *(Réf. IS)*

INGENIEURS D'AFFAIRES

Expérimentés dans le montage de consortium avec des partenaires pour développer nos activités auprès des opérateurs *(Réf. IA)*

INGENIEURS DE DEVELOPPEMENT LOGICIEL

Expérimentés dans l'utilisation des outils et des méthodes modernes de programmation *(Réf. ID)*

Ingénieur Grande Ecole, vous justifiez d'une expérience d'environ 10 ans dans le domaine des produits et réseaux de télécommunications, de préférence dans un groupe international. Vous souhaitez vous intégrer dans une entreprise dynamique à taille humaine, qui s'appuie sur deux grands groupes internationaux.

Vous êtes mobile et parlez couramment anglais, merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence choisie, au Service Ressources Humaines,

MET COMMUTATION
19, avenue Carnot
91348 Massy cedex

MET COMMUTATION

DES HOMMES QUI CONSTRUISENT

L'un des principaux industriels européens intervenant dans le domaine nucléaire recherche un

CHEF DE PROJET / ATTACHÉ DE DIRECTION

*Au sein de l'équipe de direction de **l'un des sites les plus importants situé dans le Nord-Ouest de la France**, vous interviendrez sur différents dossiers et en particulier sur la préparation du plan stratégique de l'établissement.*

Vous piloterez, sous l'autorité du responsable du site :

- *les programmes de coopération technique et de jumelage avec des entreprises russes et américaines,*
- *le développement des relations avec les partenaires socio-économiques locaux et régionaux (privés et publics),*
- *la formation de l'encadrement, dans le cadre de l'engagement de l'entreprise dans les domaines de l'emploi et de l'insertion.*

*Vous êtes **Ingénieur**, ou **Diplômé Grande Ecole**, avec de solides compétences pratiques et théoriques (gestion industrielle, organisation, formation...), acquises dans une importante organisation industrielle.*

A 35 ans environ, vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise, (le russe serait un atout supplémentaire) et vous êtes très mobile géographiquement. Polyvalent, autonome et organisé, vous avez une grande aisance relationnelle et le sens de la pédagogie.

Envoyer votre dossier complet à : Publipanel 13 rue Rosenwald - 75015 Paris, qui transmettra. Merci de préciser la référence 95.03.04 sur la lettre et sur l'enveloppe.

Publipanel

INGENIEUR GRANDE ECOLE



ESYS-MONTENAY (3500 personnes, 4,4 Mds de Francs de CA), filiale d'un grand groupe de services, spécialisée en génie thermique et climatique, recherche le :

RESPONSABLE TECHNIQUE DU CENTRE DE TOULOUSE

Rattaché au Directeur du Centre Régional (160 personnes, 200 MF de CA), vous apportez appui et assistance aux responsables opérationnels et au responsable commercial.

Vos missions :

- piloter la transformation des méthodes d'exploitation (conduite, maintenance, planification...)
- optimiser la gestion technique de nos installations
- prendre en charge les études de contrats et les travaux
- superviser la formation.

A 30/35 ans, vous avez une expérience convaincante de notre métier et de l'encadrement d'équipe. Vos qualités d'animation, d'imagination, de persuasion sont essentielles.

La réussite à ce poste vous permettra d'évoluer vers la responsabilité globale d'un centre de profit.

Si vous êtes intéressé, merci d'envoyer votre candidature sous réf. 5476 (lettre + C.V. + photo) à l'attention de Séverine de Cocqueray ESYS MONTENAY - 33, place Ronde 92800 PUTEAUX.

Filiale du 1er Groupe Européen de Services

ORC

Aujourd'hui, responsable pour demain



ANDRA

Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs

Afin de faire face à nos programmes d'études concernant la gestion à long terme des déchets radioactifs, nous recherchons :

Jeune ingénieur d'affaires

Dans le cadre de la prise en charge des déchets radioactifs du secteur hospitalo-universitaire et industriel et de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, vous assurez une fonction d'analyse, d'étude, de conseil et de propositions de solutions adaptées ; vous participez à l'élaboration des dossiers de prise en charge des colis et recherchez les meilleures voies d'élimination ou de stockage, vous gérez la sous-traitance à partir du cahier des charges techniques, planifiez les travaux et réalisez les dossiers d'acceptabilité des sites concernés. Sensibilisation, information, mais aussi gestion de chantiers sous-traités et suivi de réalisation constituent la substance de ce poste. Ingénieur généraliste (physique, chimie), votre première expérience de 2 ans environ s'est déroulée en exploitation, si possible nucléaire, dans un poste nécessitant études, coordination, intervention, gestion des délais et contacts fréquents.

Votre culture assurance qualité est réelle et votre pratique micro quotidienne. Au-delà des compétences, des qualités relationnelles, un souci de service et un sens aigu de la qualité sont indispensables.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. C1 95 AK, à Olivier Chaumette, OC Conseil, 3 rue E. et A. Peugeot, Tour Corosa, 92500 Rueil-Malmaison.



CONSEIL
Ressources humaines
PARIS LONDRES BARCELONE DÜSSELDORF

Spécial Ingénieurs

SECTEURS POI

Production - Informati

AXIALES

l'Esprit Projet

Conseil
Formation
Stratégie
Organisation
Systèmes d'information
Management de projet

Consultant en Management de Projet

"Industries de Pointe" h/f

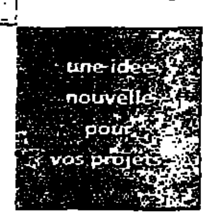
Interlocuteur privilégié d'une clientèle diversifiée d'entreprises, vous êtes responsable de missions de conseil et de formation-action en management de projets.
Votre rôle est d'emblée multiple : actions de conseil, animation de sessions mais aussi conception et mise en œuvre de nouvelles formations, recherche de nouvelles méthodes, de nouveaux outils de management de projet... A terme, vous aurez la responsabilité de la recherche de contrats, la proposition et la réalisation des missions.
Entre 28 et 35 ans, ingénieur de formation, vous disposez d'une expérience de management de projet dans l'industrie. Rompu à la relation clientèle et à l'analyse de la valeur vous êtes un animateur pédagogue, communiquant, diplomate, cultivant l'esprit d'équipe. Capable de vous adapter à tous types d'interlocuteurs, votre mobilité s'accorde à la situation géographique de nos clients.

Intéressé : merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre de motivation, CV detaillé, photo) s/réf. CMP à l'attention de Jean Pierre ROLLET, AXIALES 18, rue Horace Vernet - 92130 ISSY LES MOULINEAUX.

Ingénieurs grandes écoles bac + 5



Associée à des partenaires de haut niveau, notre société intervient dans différents domaines technologiques dont, notamment, l'automobile et l'aéronautique. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons des ingénieurs diplômés de grandes écoles bac + 5 minimum.



INGENIERIE AUTOMOBILE

Pour notre client constructeur automobile nous développons nos équipes d'ingénieurs :

Ingénieur conception de commandes de boîtes de vitesses automatiques (Ref. 1LM01)
Vous définirez le cahier des charges du calculateur embarque contenant les lois de commande de la boite. Apres une experience d'au moins 3 ans, vous maîtrisez parfaitement les lois de commandes, les systèmes pilotés et les automates. Vous pratiquez egalement l'anglais.

Ingénieur hydraulicien pour boîte de vitesses automatique (Réf. 1LM02)
Vous serez chargé d'optimiser les performances des pompes hydrauliques et convertisseurs dès la phase de conception. Pour ce poste, vous possédez une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine des systèmes hydrauliques appliqués aux transports.

Ingénieur support logiciel CAO (Réf. 1LM03)
Support à l'utilisation de SACDICA (Système d'Aide à la Conception et au Dessin Industriel des Cablages), vous serez aussi responsable du pilotage de la conception du système d'information pour la définition des systèmes électriques et électroniques du véhicule. En plus d'une expérience électrotechnique de 3 à 5 ans dans les domaines automobile ou électroménager haut de gamme, des compétences en CAO et SGBDR sont nécessaires.

Ingénieur en dynamique rapide (Réf. 1LM04)
Vous aurez en charge l'optimisation de la structure de caisses vis a vis du crash (modelisation, analyse de solutions et corrélation avec les essais). Après une expérience de 2 ans, vous maîtrisez parfaitement les progiciels IDEAS, RADIOSS ou leurs equivalents.

Ingénieur calcul en vibroacoustique (Réf. 1LM05)
Vous serez chargé de l'optimisation de véhicule en vue de minimiser le bruit intérieur (modélisation, analyse de solutions et corrélation avec les essais). Après 4 à 5 ans d'expérience en acoustique pour l'aéronautique ou l'automobile, vous maîtrisez parfaitement les progiciels IDEAS ET NASTRAN.

Ces postes sont à pourvoir en Région Parisienne.

INGENIERIE AERONAUTIQUE

Spécialiste des technologies aéronautiques, nous recherchons des ingénieurs avec une première expérience réussie :

Ingénieur automatismes de vol, navigation, gestion du vol (MATRIX, MATLAB) (Réf. 1LM06)
Ingénieur d'études de l'électronique embarquée pour équipement de navigation (PSPICE) (Réf. 1LM07)
Ingénieur spécialiste qualité pour composants IEEE satellite (Réf. 1LM08)
Ingénieur spécialiste détecteurs infrarouges pour satellite (Réf. 1LM09)
Ingénieur spécifications systèmes contrôle aérien futurs (Réf. 1LM10)
Ingénieur spécialiste en vibroacoustique avion (Ref. 1LM11)
Ingénieur conception mécanique et thermique pour équipement de navigation (ANSYS) (Réf. 1LM12)
Chef de projet conception, définition, mise au point de structures satellites (Réf. 1LM13)
Ingénieur développement logiciel embarqué (ASSEMBLEUR MICRO 68 000, ADA, C, C++,) (Réf. 1LM14)
Ingénieur support CFAO (CAS.CADE, EUCLID) (Réf. 1LM15)
Ingénieurs informatique de gestion (1 Chef de projet système PACBASE (Réf. 1LM16) **+ 1 Ingénieur débutant FORTRAN bilingue anglais/français** (Réf. 1LM17))

Ces postes sont à pourvoir en Région Parisienne ainsi que dans le Sud et le Centre de la France.

Adressez votre candidature (lettre de motivation + curriculum vitæ) en précisant la référence sur l'enveloppe à COMMUNIQUÉ 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT cedex.

MEDIAPA

Qualité Totale & Climatisation Automobile

Groupe mondial (28 000 personnes), équipementier automobile de 1er rang, notre réussite est celle de nos équipes et de leur implication dans leur fonction. Notre activité climatisation, 4 000 personnes à l'échelle mondiale, recrute un

CHEF DE PROJET DIRECTION QUALITÉ BRANCHE

32 ans +

Ingenieur Généraliste (Centrale Paris, X, ... + 3ème cycle type MBA) vous supportez l'organisation qualité de l'activité sous la responsabilité directe du directeur qualité de la Branche. A ce titre, vous intervenez dans la resolution de tous types de problèmes sur le terrain (production, R&D) et supervisez la mise en oeuvre des actions correctives ou préventives jusqu'à élimination du risque.

Homme de communication, vous êtes curieux, ouvert et attentif en permanence aux pratiques internes comme externes au Groupe. Maîtrisant parfaitement les méthodes qualité et sûrete de fonctionnement, avec une pratique concrète des outils qualité (AMDEC, SPC, fiabilité, plan d'experience, résolution de problemes ...).

Vous possédez une experience significative du monde industriel (équipementier automobile/aeronautique - systemes de climatisation embarqué) dans des fonctions qualité avec une connaissance des metiers etudes, industrialisation et production. Nous vous proposons un premier poste particulierement riche et ouvert sur l'ensemble de l'activite qui, fonction de votre potentiel, vous offrira rapidement des opportunites d'evolution dans un contexte de fort développement international.

Bilingue anglais, Français courant, allemand ou espagnol souhaite. Poste basé en R.P.

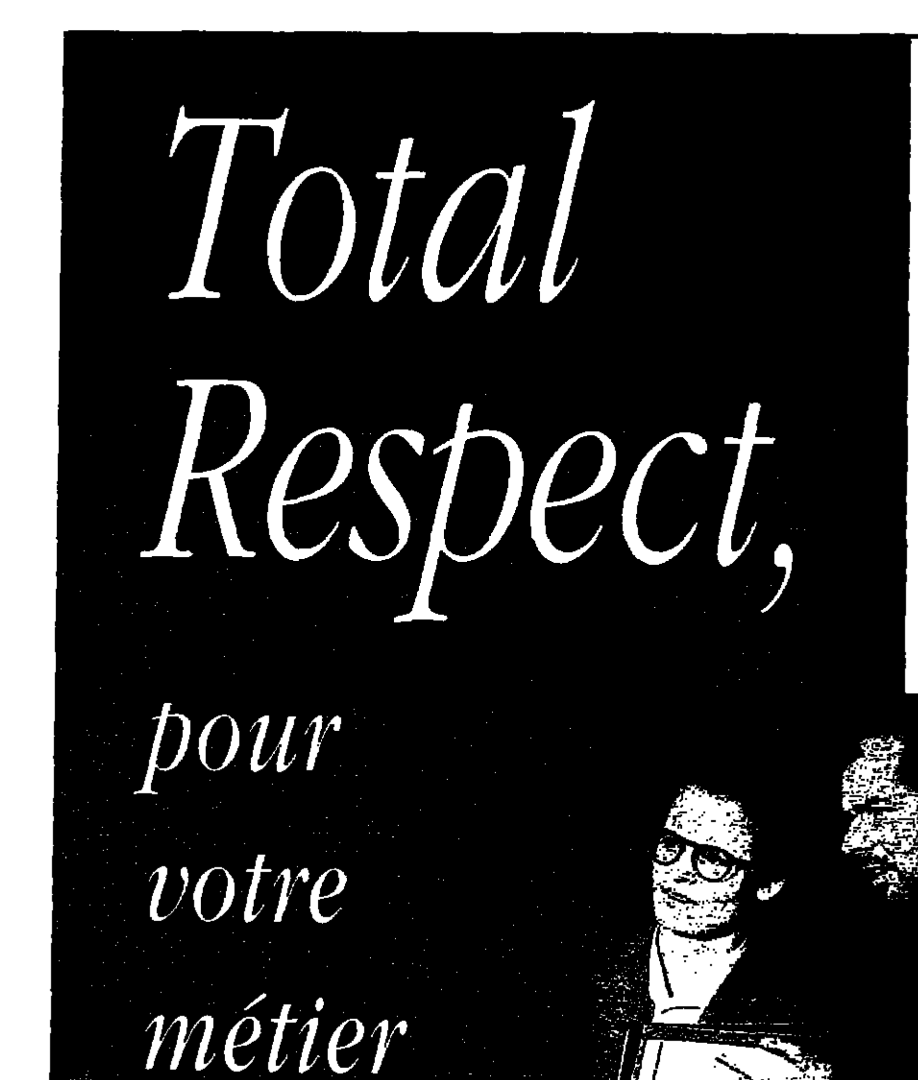
Merci d'adresser lettre, CV, photo en precisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL 14bis rue Daru 75378 Paris Cedex 08 sous référence 01.73.CPQ.LM, portee sur lettre et enveloppe.

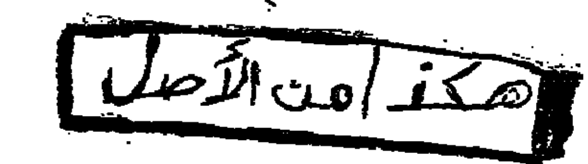
Mercuri Urval

Spécialiste ORACLE

Attiré par le Conseil en entreprise, nous vous proposons de venir rejoindre nos équipes de Consultants. Notre Cabinet se situe parmi les tous premiers sur le plan national. Vous prendrez en charge la mise en œuvre effective des logiciels ORACLE application (modules financiers) chez nos clients. Pour réussir, vous témoignez impérativement d'une première expérience significative dans des missions similaires qui vous positionnent comme un spécialiste de haut niveau. Disponible, de l'allant, le goût pour la réussite, vous êtes diplômé d'une école d'ingénieurs et êtes âgé de 25/27 ans. Réf. 4476/M

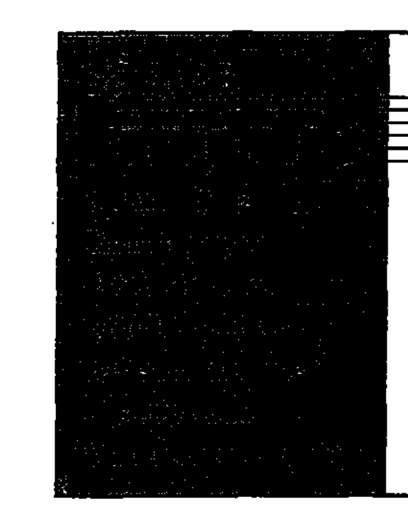
CURRICULUM - 6 passage Lathuile 75881 Paris cedex 18





DE POINTE

ue - Haute technologie



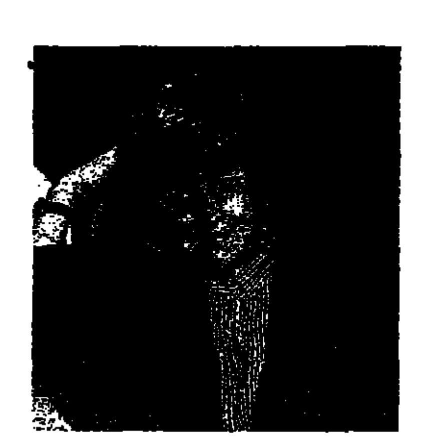
RESPONSABLE MARCHE PRODUIT

Votre mission : Au sein du Service Etudes et Développement, vous devrez analyser les besoins du marché EDF en biens industriels électriques et assurer le développement de ces produits (études, prototype, qualification...) jusqu'à la phase d'industrialisation.

Votre profil : Agé d'environ 30 ans, diplômé d'une Grande Ecole d'**Ingénieur**, votre expérience antérieure s'est exercée dans le développement de projets ou de produits.

Autonome et animateur, votre ouverture d'esprit s'allie facilement avec un bon esprit d'analyse et de synthèse. Votre atout en plus : vous possédez des aptitudes commerciales.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Eliane TALABAN - **CABLES PIRELLI** - 1 rue G.B. Pirelli 94417 SAINT MAURICE Cedex



je suis Sun de Cœur et d'Esprit

SUN MICROSYSTEMS, Inc. est l'un des plus importants constructeurs de systèmes pour l'informatique Client-Serveur : stations de travail, serveurs, serveurs de PC et environnements logiciels sous UNIX. Après seulement 13 ans d'existence, SUN a connu en 5 ans la croissance la plus rapide des entreprises américaines.

SUN, c'est également un état d'esprit et une qualité de vie que vous decouvrirez dans la filiale française de 450 personnes.

De plus, si votre motivation vous attire vers un environnement high-tech, jeune, dynamique et international, proche des universités et dans un cadre privilégié, venez rejoindre notre centre de recherche de Grenoble qui recrute :

DES INGÉNIEURS DE DÉVELOPPEMENT SOFTWARE (réf. IDS)

- Développement de produits de messagerie (SMTP, X.400/X.500)
- Développement de produits de connectivité (X.25, OSI, PPP, ISDN).
- Développement de produits TMN (Télécommunications Management Network) (CMIP, ASN1, Toolkits).

Responsable de la conception, de l'exécution et des premiers tests d'un produit, vous aimez les contacts fréquents avec des partenaires extérieurs.

UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE DE PRODUITS RNIS (réf. RNIS)

Ayant de fortes connaissances Unix et Réseaux, vous traitez avec un partenaire extérieur pour développer une ligne de produits RNIS.

DES INGÉNIEURS SUPPORT (réf. IS)

Responsable du support de nos produits, vous travaillez en étroite collaboration avec les ingénieurs de développement et les centres de support au niveau mondial de Sun.

DES INGÉNIEURS QUALITÉ (réf. IQ)

Responsable des tests de qualité de nos produits, vous travaillez en étroite collaboration avec les ingénieurs de développement pour définir les objectifs et les plans qualité.

Tous les candidats doivent posséder un diplôme d'ingénieur, une expérience de 2 ans minimum dans le même domaine est requise, de même qu'une connaissance approfondie du monde UNIX/C, des télécommunications et des réseaux.
L'anglais courant est nécessaire.

Pour tous ces postes basés à Meylan (Grenoble), merci d'adresser votre lettre de candidature et votre CV en mentionnant la référence du poste à : SUN MICROSYSTEMS (SUNSOFT) à l'attention de MP. SPENDELER - 32, chemin du Vieux Chêne - 38240 MEYLAN.



Ingénieurs

· à 15 ans d'expérience en systèmes d'information et maîtrise d'œuvre de grands projets

›s centres de compétences en Ile de France et en Régions recherchent des experts en informatique télécommunications pour partager l'engagement pris à l'égard de nos clients : *Total Respect.*

‹esponsables techniques d'affaires

'ant-vente : après qualification, vous choisissez les solutions les mieux adaptées aux besoins des ‿nts. Vous élaborez et chiffrez les propositions techniques dans le cadre d'appels d'offres ou de ›positions spontanées (5 à 300 MF) et les argumentez en clientèle avec les responsables commerciaux. réf. M/RTAV/08

ıpport projets : responsable de la bonne marche d'un ou plusieurs projets, vous apportez support · conseil aux équipes en matière de méthodes, qualité et gestion de projets. réf. M/RTSP/08

:hefs de grands projets

›us êtes responsable du management de votre équipe et des relations avec le client, dans le respect : nos engagements délais/qualité/coûts. Vous savez piloter des projets d'intégration de systèmes et gérer :s sous-traitants. En fonction de votre expérience, vous dirigerez une équipe de 10 à 50 ingénieurs et chniciens. réf. M/CP/08

ırchitectes de systèmes d'information

›us assistez nos clients et nos responsables techniques dans la recherche de la configuration technique ›timale. Vous êtes chargé de la spécification, de la conception et de l'intégration de solutions dans le ‹dre de projets complexes dans un environnement réparti. réf. M/A/08

ıgénieur Grande École, vous possédez une ›lide expérience orientée services. Vous avez :quis des compétences fonctionnelles dans un u plusieurs secteurs d'activité ıivants : banque, assurance, :lécommunication, transport, nergie, industrie, distribution.... ous maîtrisez les techniques ient/serveur, SGBDR, réseaux, orienté objet... Votre sens du contact client et votre potentiel vous permettront d'évoluer vers des fonctions de direction. La maîtrise de l'anglais est un atout.

Merci d'adresser votre candidature à CAP SESA, M.C. PUTEAUX 76 avenue Kléber 75784 PARIS cedex sous la référence choisie portée sur lettre et enveloppe.

CAP SESA
Groupe CAP GEMINI SOGETI

L'époque est aux nouveaux projets

Partenaire privilégié des grands groupes, le groupe ALTEN (500 personnes, 230 MF de CA), est reconnu pour son savoir-faire et la qualité de ses prestations dans les secteurs :
Télécoms
Industrie
Aéronautique et spatial
Transport
Nucléaire
Finance
Banque-Assurance...

Ingénieur temps réel
De formation ingénieur ou universitaire, vous disposez de un à cinq ans d'expérience en développement autour d'un moniteur temps réel de type VRTX/VX Works. Des connaissances en télécoms seront appréciées. Réf. LM 515 TR1

Ingénieur télécoms
De formation ingénieur ou universitaire, vous justifiez d'une première expérience des grands projets de radiotéléphonie (normes GSM, DECT, CT2...) ou du développement des logiciels de communications (protocoles ATM, X25, RNIS). Réf. LM 515 TR2

Ingénieur électronicien
De formation ingénieur ou universitaire, vous faites preuve d'une première expérience en électronique analogique (traitement du signal, radio...), conversion analogique et numérique (filtrage) ou en électronique numérique (micro-contrôleurs de type Motorola, Intel ou Dec, processeurs TS, Bus VME, Arinc) ou en électronique de puissance. Réf. LM 515 BAN

Ingénieur réseau
De formation ingénieur ou universitaire, vous possédez une première expérience en administration de réseaux sur une plate-forme de développement de type HP Openview, ISM, Netview 6000, fonctionnant avec les protocoles de communication CMIS/CMIP. Réf. LM 515 IR

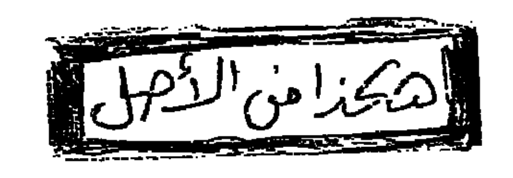
Ingénieur système
De formation ingénieur ou universitaire, vous disposez d'une première expérience significative en administration de plates-formes UNIX et/ou VMS ou en support système. Réf. LM 515 S

Vous souhaitez intégrer une société ambitieuse où vous pourrez donner libre cours à vos talents. Notre politique de formation et de suivi vous assurera une évolution de carrière.



Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence choisie à ALTEN, Direction des Ressources Humaines, 119-121 Grande-Rue, 92318 Sèvres Cedex.

A L T E N   B I E N   D A N S   S O N   É P O Q U E



Spécial — **SECTEURS DE POINTE** — Ingénieurs



ECOLE D'INGENIEURS EN GENIE DES SYSTEMES INDUSTRIELS

Dans le cadre de son développement rapide (600 élèves, 100 salariés, 40 enseignants-chercheurs en quelques années), l'EIGSI

recherche :

des ENSEIGNANTS-CHERCHEURS A PLEIN TEMPS

Ingénieurs et/ou Docteurs, 1 à 3 ans d'expérience

A pourvoir en Juin 95 pour le Groupe Automatique :

1 poste en Informatique Temps Réel (réf GA95)
Enseignement et recherche appliquée en Systèmes Temps Réel, Electronique Numérique, Acquisition de Données et Automatique.

A pourvoir en Septembre 95 :

1 poste en Informatique Générale (réf IN95)
1 poste en Physique Générale (réf PG95)
1 poste en Génie Electrique (réf GE95)
1 poste en Mécanique et Energétique (réf ME95)
1 poste en Communication d'entreprise (DESS ou Doctorat) (réf MC95)

Pour ces contrats de travail de droit privé régis par la convention collective de la métallurgie, adresser CV et lettre de candidature en mentionnant la référence du poste à :

EIGSI DPR, 26 rue de Vaux de Foletier, BP 211
17011 LA ROCHELLE Cedex 1, France.

MANDELIEU (06) — 1 450 PERSONNES



Société d'économie mixte exploitant les autoroutes Estérel-Côte d'Azur-Provence-Alpes, recrute son

Ingénieur Responsable de l'Activité Technique Péage

En prise directe avec le chef de service des techniques spéciales, ce cadre prendra en charge la direction et la coordination des études, des travaux neufs et de la maintenance de l'activité « techniques péages ». Il participera à la préparation des budgets de son secteur, à la programmation et au suivi administratif des travaux.

Par ailleurs, il consolidera les budgets du service et s'impliquera fortement dans la production et la gestion des marchés publics.

Il pourra s'appuyer sur une solide équipe de 40 personnes, composée d'ingénieurs, de techniciens et d'agents administratifs, qu'il dirigera dans un souci permanent d'efficacité.

Impérativement diplômé d'une école d'ingénieur ou possédant une formation technique équivalente bac + 5, ce candidat devra pouvoir se prévaloir d'une compétence technique doublée d'une connaissance et d'une pratique administrative et budgétaire. Une formation complémentaire type IAE sera un plus.
Une expérience confirmée et prouvée, acquise dans un domaine touchant à la perception du péage et une réelle capacité à animer des équipes sont indispensables.

Interlocuteur de poids lorsqu'il représentera le service, il sera en outre excellent rédacteur.

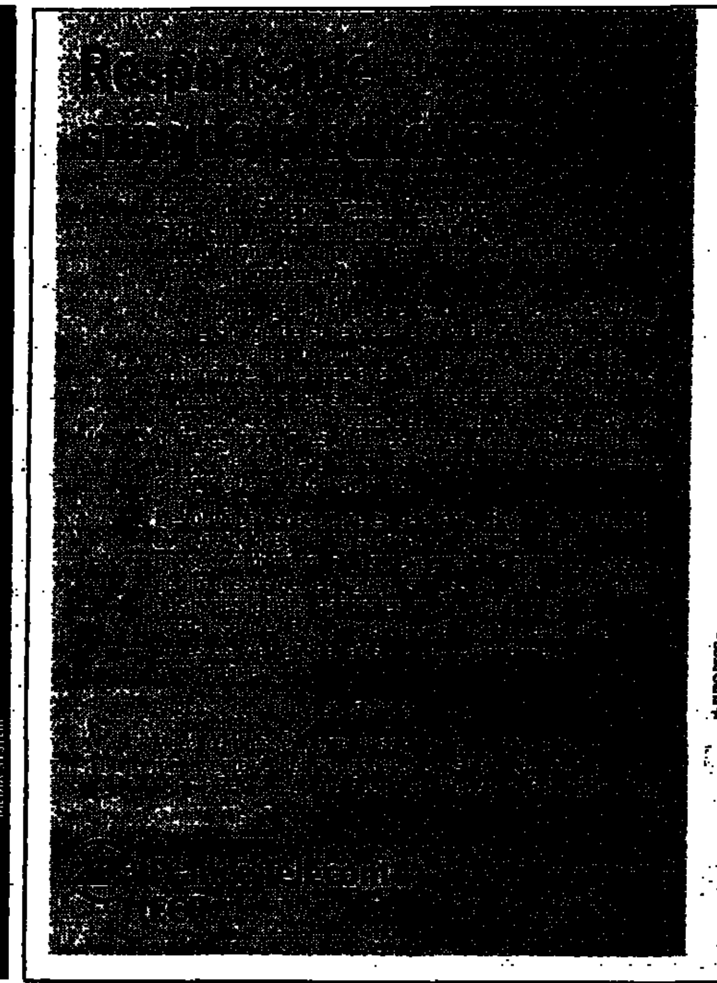
Des épreuves de sélection auront lieu à Nice ou à Paris.

MEDIA SYSTEM



Adresser votre dossier de candidature, CV, lettre manuscrite, photo, prétentions, en précisant la réf. 125 et un numéro de téléphone à Guy Postel Conseil, BP 19, 06480 La Colle-sur-Loup. Confidentialité garantie.

Guy Postel


[redacted]

Directeur Technique

grand quotidien régional

350/400 KF

Entreprise de presse leader dans sa région, 90 000 exemplaires, 300 personnes poursuit son développement et recherche son Directeur Technique.

Vous êtes garant de la qualité de la production du journal et veillez à son évolution technique.

Passionné par la communication, vous possédez de bonnes connaissances en informatique, multimédia et transmission de données.

A 35 ans environ, fort d'une première expérience (de 3 à 5 ans) idéalement dans un domaine similaire, vous possédez une formation initiale supérieure de préférence Ingénieur ou Sciences Po., Ecole de Commerce.

Doué d'un sens inné du management, votre charisme et votre diplomatie vous permettront de mobiliser vos équipes constituées de cadres, agents de maîtrise, techniciens (110 personnes) et de mener à terme vos projets.

Poste basé en région.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 3278 à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex ou tapez 3615 EUROMES code 3278 (0,99F/mn). L'examen des dossiers sera confié à un cabinet de recrutement qui répondra à tous les candidats.

EUROMESSAGES

OBC



World Class manufacturing

Une présence dans 32 pays, 198 usines et un chiffre d'affaires de 24 milliards de francs... CARNAUDMETALBOX, un des leaders mondiaux du secteur de l'emballage, allie une grande diversité de produits à la qualité et l'innovation technologique. Depuis un an, le programme "World Class Manufacturing" place la qualité et la productivité au cœur de nos enjeux d'aujourd'hui et de demain. Il s'agit d'un beau challenge, pour un

Auditeur Qualité

Intégré à notre équipe parisienne, votre rôle est d'importance : participer à l'audit des usines du groupe en examinant l'adéquation et les méthodes appliqués avec nos exigences qualité à l'aide d'un questionnaire préétabli.
Ingénieur qualiticien, vous avez acquis au cours de 5 ans d'expérience la connaissance des systèmes et audits qualité en usine.

Bilingue anglais, bon communicateur, souple et rigoureux, vous saurez vous adapter à différentes cultures.
La réussite de votre mission est le point de départ d'une évolution dans notre groupe.
Merci d'adresser CV, photo et lettre de motivation sous réf. 13504 à EUROMESSAGES, BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex, qui transmettra.

OBC

Filiale d'un important groupe industriel, nous produisons des verres techniques dans notre usine de 700 personnes située dans le sud de la Seine-et-Marne (77).
Le contexte en croissance et largement international de nos produits nous conduit à des développements techniques de haut niveau. Persuadés que nous gagnerons le pari du futur grâce à la qualité de nos ingénieurs nous poursuivons la structuration de notre équipe.

Jeune ingénieur de production

responsable d'atelier

- **Ingénieurs GE : Mines, Centrale, A&M, ENSI...**
- **Expérience de 2 à 3 ans.**
- **Connaissances en traitement de surface souhaitables.**

Dans un environnement très stimulant, nous vous confierons les responsabilités techniques, humaines et de résultats de l'un de nos ateliers (20 personnes).

Ce poste s'adresse à une personnalité affirmée, passionnée par la technique et souhaitant évoluer au sein d'une structure industrielle internationale.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 61286, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

Grand Groupe Pharmaceutique recherche pour son département de production de vaccins, un

Responsable de productions virales

Après une période de formation dans un de nos service, vous serez responsable d'une ou plusieurs productions de vaccins viraux et participerez à la mise au point industrielle des nouveaux vaccins.

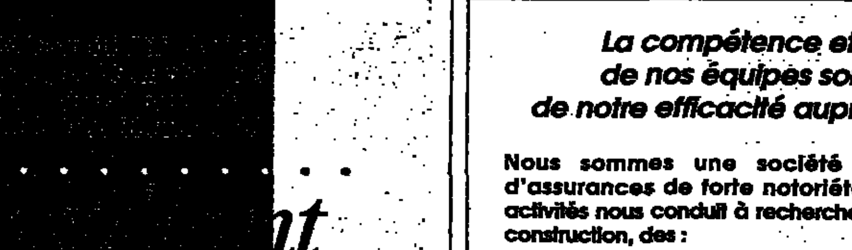
Véritable garant des standards de rigueur et de qualité, vous animerez une équipe d'ouvriers et techniciens, dans un environnement dynamique de production biologique fine.

Agé de 25/35 ans, de formation Bac + 5 minimum, vous êtes titulaire d'un diplôme de Biochimie, Biologie (Pharmacien, Ingénieur Biologiste/Biochimiste, ENSIA, INSA, Agro). Une thèse scientifique serait appréciée.

Vous possédez, si possible, une expérience en Recherche et Développement, ou de production en industries biologiques, idéalement acquise dans un environnement pharmaceutique industriel ou dans une spécialisation en virologie. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) en indiquant la référence 237 P sur l'enveloppe, à SOURCES 108, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS, qui transmettra.

SOURCES



C[redacted]t

Pour développer essentiellement la formation des administrateurs et des adhérents.

Missions :
- *Commerciales : emporter l'adhésion de dirigeants (présidents ou directeurs)*
- *Ingéniérie de la formation : adapter ses propositions à chaque client qu'il rencontre.*
- *Animer des sessions de formation ou des réunions de réflexion.*
- *Négocier avec les organismes susceptibles de financer des actions de formation (conseils régionaux, FAF ...)*
- *Travailler par objectifs et en équipe.*

Profil :
- *Formation supérieure (Bac + 4)*
- *5 ou 6 ans d'expérience souhaitée en conseil ou en animation de formation ou en entreprise.*
- *Connaissance des structures et institutions agricoles appréciée.*

Région d'action : Nord-Est de la France ou Grand Ouest.

Envoyer cv, photo et prétentions s/réf 7619684 à Euromessages BP 80 - 92105 - BOULOGNE Cedex ou taper 3615 EUROMES code 7619684

OBC

La compétence et l'implication de nos équipes sont les garants de notre efficacité auprès de nos clients !

Nous sommes une société d'experts/compagnies d'assurances de forte notoriété. La croissance de nos activités nous conduit à rechercher, pour notre département construction, des :

INGENIEURS EXPERTS

• Lille • Nice • Toulouse

Votre expérience acquise au sein d'un cabinet d'experts ou d'un bureau de contrôle (2 à 5 ans) vous confère un niveau de compétence reconnu dans l'expertise construction (dommages-ouvrage, AFAC, TRC, RC).

Ingénieur de formation, vous souhaitez aujourd'hui donner une autre dimension à votre vie professionnelle et participer à un projet d'entreprise...

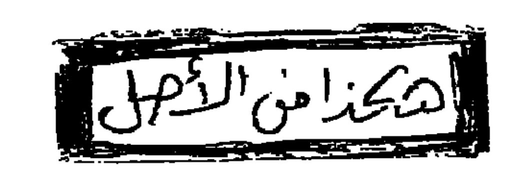
L'enthousiasme, le sens de la créativité et les qualités relationnelles seront des éléments déterminants dans notre choix.

Maîtrise de l'anglais impérative ; 2ème langue souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous la référence IE5864, à Patrice ROOS



évidence

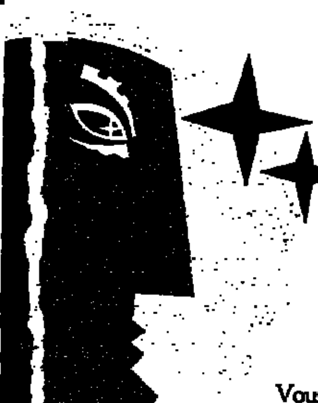


Spécial Ingénieurs

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie

Ingénieurs Grandes Ecoles : valorisez chez Philips votre formation et votre ouverture internationale



Responsables de service développement électronique réf. RSD 1
Vous possédez plusieurs expériences réussies en tant que chef de projet et responsable de groupe technique industriel.

Vous interviendrez dans les activités suivantes : terminaux de vidéocommunication et systèmes électroniques automobiles.

Acheteurs industriels réf. AI 6
Vous êtes de formation ingénieur ou école de commerce, complétée de préférence par un troisième cycle d'achats industriels, et vous justifiez d'une expérience ou d'un stage significatif. Vous êtes susceptible d'être intégré dans l'ensemble de nos activités.

Chefs de projet en milieu industriel réf. CP 2
Ingénieur microélectronicien, électronicien ou généraliste, vous possédez une première expérience industrielle réussie dans le domaine de la conduite de projets et une bonne connaissance des organisations internationales.

Vous serez responsable de projets dans les secteurs suivants : électronique automobile, terminaux de vidéocommunication, télévision, tubes TV, automatisation de moyens de production et conception de circuits intégrés (télécommunications, TV numérique, stockage de données).

Ingénieurs, architectes et chefs de projet logiciels réf. APL 3
Vous possédez une formation électronique, traitement du signal, télécom, avec une expérience de l'informatique temps réel et des logiciels embarqués.

Vous participerez à la conception et au développement de logiciels dans les domaines suivants : téléphonie, terminaux de vidéocommunication, électronique automobile et réseaux câblés.

Ingénieurs de recherche réf. IR 4
Vous avez une formation en électronique ou traitement du signal.

Vous serez intégré à des projets de recherche dans les secteurs de pointe de la télévision numérique, du multimédia, du traitement d'image et des composants.

Ingénieurs de développement réf. ID 5
Vous avez une formation en microélectronique, électronique, traitement du signal ou physique-chimie.

Vous participerez au sein d'une équipe projet au développement d'un produit ou d'un process dans les secteurs suivants : téléphonie, télévision, électronique automobile, réseaux câblés, tubes TV et circuits intégrés.

Philips invente en permanence : TV numérique, multimédia, composants, téléphonie, réseaux câblés, terminaux de vidéocommunication, électronique automobile...

Expérimenté ou débutant : vous possédez un fort potentiel, vous êtes mobile en France ou à l'étranger, et vous parlez couramment l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence du poste choisi, à Philips Carrières, 2 rue Benoît-Malon, 92156 Suresnes Cedex.

3615 PHILIPS JOB 1,27 F/mn



PHILIPS

MEDIA SYSTEM

Ingénierie

Ingénieur Expérimenté, voyez l'avenir en grand !

Présent à travers 60 pays, nous sommes le N°1 mondial dans les gaz et services industriels. Une position enviée qui n'est pas le fruit du hasard mais le résultat d'un état d'esprit qui privilégie l'imagination et l'anticipation. Un état d'esprit résolument tourné vers la satisfaction du client et la mise en place de solutions techniques adaptées à leurs besoins que nous vous invitons à partager avec nous. Priorité à toutes vos qualités de communication et de créativité.

Vous prendrez la responsabilité de nos nouveaux projets de recherche et de développement dans les procédés de production de gaz.

De formation Ingénieur Grande Ecole, vous justifiez déjà d'une première expérience réussie dans des fonctions similaires ou dans l'ingénierie. Des connaissances sur les procédés d'absorption seraient un plus.

Alors, envie de voir plus grand : nous vous offrons l'opportunité d'une carrière riche et polyvalente à la hauteur de votre talent et de votre ambition.

Ce poste est basé au sein de notre Centre de Recherche en Région Parisienne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous la référence AL/VIG à AIR LIQUIDE - D.R.H. - 75, quai d'Orsay - 75007 Paris.

AIR LIQUIDE

Progressons ensemble...

MEDIA SYSTEM



nos abonnés s'entendent.

BÂTIR LE MONDE SANS FIL : voilà une ambition à la mesure de SFR, filiale de la Compagnie Générale des Eaux et premier opérateur privé français en radiotéléphonie.

Ingénieurs radio

Véritable interface avec les négociateurs sites, vous prenez en charge la validation, le choix technique et l'ingénierie radio des sites à installer. D'autre part, vous participez à l'élaboration du réglage radio des stations de base afin d'optimiser le fonctionnement du réseau sur votre région.

De formation ingénieur, vous bénéficiez d'une expérience d'au moins deux ans dans le domaine de la radio. Rigueur, dynamisme et disponibilité sont vos points forts indispensables pour réussir dans cette fonction. Les postes sont à pourvoir à :
PARIS (fréquence GSM 900) réf. IRP/LM - STRASBOURG (fréquence DCS 1 800) réf. IRS/LM.

Responsable projets

Vous conduisez des projets pluridisciplinaires d'ingénierie de détail et de déploiement de réseaux au niveau national. Vous possédez des compétences en commutation publique, signalisation, réseaux et services à valeur ajoutée, gestion des réseaux, transmission...

Diplômé d'une école d'ingénieurs, vous disposez d'une expérience de quelques années en réseaux de télécommunications ainsi qu'en conduite et gestion de projets.

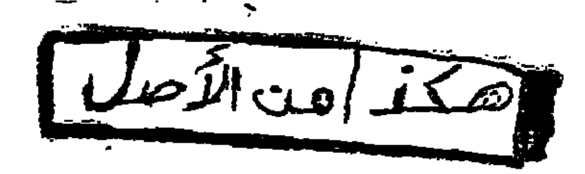
Rigoureux et autonome, vous êtes capable de gérer analytiquement et techniquement plusieurs projets. Pour ce poste à pourvoir à PARIS, vous révélez également de grandes qualités relationnelles et de motivation d'équipes. Réf. RP/LM.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) sous la référence du poste choisi à SFR, Département Recrutement, BP 108, 75663 Paris Cedex 14. Réponse assurée, merci de ne pas appeler.

Le Monde Sans Fil est à Vous.

SFR

LES DIRIGEANTS



هكذا من الأصل

LE MONDE DES CADRES

A.D.D.M.D. 12

Association Départementale pour le Développement de la Musique et de la Danse en Aveyron

Recrute

son DIRECTEUR

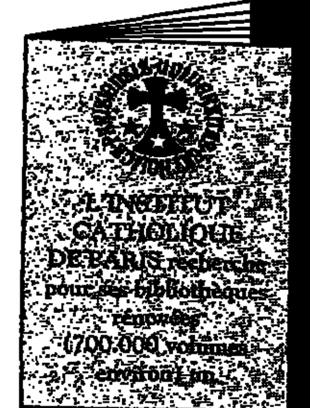
Profil :

Le candidat devra justifier d'un niveau au moins égal à la licence et d'une expérience professionnelle, une aptitude à la gestion et à l'administration, posséder une solide culture musicale et chorégraphique.

Missions :Le directeur aura la fonction de Délégué Départemental Musique et Danse.

Responsabilités : Administration Générale, préparation des budgets de l'association, élaboration et suivi des projets.

Les candidats devront adresser une lettre de motivation un CV et une photo, avant le 29 avril 1995, à Monsieur le président ADDMD 25, Avenue Victor-Hugo 12000 RODEZ avec copie à Monsieur le Directeur Région des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées 56, rue du Taur 31000 Toulouse.



DIRECTEUR DES BIBLIOTHÈQUES • H/F

• 35-45 ans. Titres requis : Conservateur, diplômé de l'Ecole des Chartes ou ENSSIB.

• Il aura à prendre la direction d'une équipe d'une trentaine de personnes et réaliser un projet ambitieux d'informatisation en cours.

• Membre du Conseil Administratif, cette personnalité ouverte et rigoureuse saura s'investir efficacement dans le développement de l'institut.

• Merci d'adresser lettre + CV + photo sous réf. 3424 à PF CONSEIL 17/21, avenue Gabriel Péri - Résidence Bach - 95500 GONESSE.

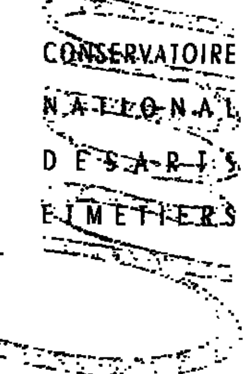
PFConseil

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

CHAIRES DE PROFESSEURS TITULAIRES

Huit Chaires de Professeurs titulaires sont mises au concours par le Conservatoire National des Arts et Métiers dans les domaines suivants :

- **Techniques Fondamentales de l'Informatique**
- **Modélisation Statistique**
- **Physique des Capteurs et Mesures**
- **Physico-Chimie et Mise en Oeuvre des Matériaux Macromoléculaires**
- **Action Commerciale et Distribution**
- **Administration et Gestion des Collectivités Locales**
- **Développement Urbain et Régional**
- **Analyse Sociologique du Travail, de l'Emploi et des Organisations**



Ces vacances de chaires ont été publiées au Journal Officiel du 1er avril 1995.

Les candidats doivent attester de compétences professionnelles de très haut niveau dans les domaines requis et avoir contribué, par leurs enseignements et leurs travaux, à faire progresser l'analyse, la réflexion et la recherche des champs sur lesquels ils postulent.

Les candidatures sont à adresser à :
Monsieur l'Administrateur Général du Conservatoire National des Arts et Métiers - Service du Personnel - 292, rue Saint-Martin - 75141 Paris Cedex 03, qui accusera réception de votre dossier.

Date limite de dépôt des candidatures : 12 mai 1995

Spécialiste des Ressources Humaines, nous intervenons dans le cadre de recrutements (approche directe et annonce), d'évaluations et de bilans. Nous avons su construire un solide partenariat avec des groupes prestigieux dans des secteurs aussi différents que la haute technologie, les services ou le luxe. Nous devons notre réussite à la qualité de nos interventions. Aujourd'hui notre forte activité nous conduit à rechercher un

JEUNE CONSULTANT (H/F)

Missions et Responsabilités

Après une période de formation intensive à nos outils et méthodes, vous prenez progressivement en charge le développement et la fidélisation de votre propre clientèle. Vous avez dès lors la totale responsabilité de votre activité, de l'approche commerciale à la réalisation et au suivi des missions.

Profil et Offre

Vous avez 27/32 ans et une formation Grande Ecole (Bac +4/5). Votre expérience professionnelle (à dominante commerciale) vous a permis de travailler au contact d'interlocuteurs de haut niveau et d'environnements très variés. Outre d'indéniables qualités relationnelles, vous avez du caractère, de la volonté et de l'ambition. Vous savez écouter, comprendre, vous adapter et convaincre.

Votre intégration sera individualisée. Vous pourrez exprimer tout votre potentiel dans un métier où vous obtiendrez rapidement des résultats concrets. Vos qualités et vos performances vous permettront d'évoluer avec nous.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous référence 3819 à : **PREMIERE LIGNE** 31, Av. du Général Leclerc - 92100 BOULOGNE Fax : 41 41 00 15.

PREMIERE Ligne

Consultants Confirmés

■ PARIS ■ BORDEAUX ■ LYON ■ TOULOUSE

PEREIRE CONSEIL : 4 implantations et une équipe de 15 Consultants partageant leur passion pour les Ressources Humaines. Notre croissance sereine se construit sur l'expérience, l'exigence, la convivialité et l'enthousiasme.

■ Nous menons des opérations en matière de recrutement par approche directe et annonce, bilan de compétences, audit social, gestion et développement des Ressources Humaines.

■ Professionnel de la gestion des Ressources Humaines en cabinet, vous savez, comme les grands groupes et les PME qui nous font confiance, que la dimension conseil ne se décrète pas ; elle s'acquiert et se démontre jour après jour par la qualite des réalisations

■ Si vous souhaitez exprimer votre savoir-faire et votre expertise dans un équilibre efficace entre autonomie et esprit d'équipe, merci d'écrire, sous réf. LM/99 à Patrick Reneleau PEREIRE CONSEIL - 62/64, boulevard Pereire 75017 Paris.

PEREIRE CONSEIL
RESSOURCES HUMAINES



Rejoignez COGEF DEVELOPPEMENT, une des premières sociétés françaises de conseil et formation pour participer à son développement et à la réussite de ses clients (grandes sociétés internationales dans tous les secteurs d'activité). (30 Consultants, 35 Millions de Chiffre d'Affaires).

1 - UN(E) DIRECTEUR(TRICE) D'AFFAIRES :

Il (ou elle) a l'expérience du métier de Conseil depuis au moins cinq ans et a développé un portefeuille de clients significatif.

C'est un(e) Consultant(e) indépendant(e) ou un(e) Directeur(trice) de cabinet et un(e) spécialiste du Conseil dans plusieurs de nos domaines d'activité :

- Management,
- Relations Humaines,
- Commercial,
- Ingénierie Pédagogique,
- Qualité.

Il (ou elle) a des capacités Commerciales suffisamment larges pour développer son activité en toute autonomie. Il (ou elle) sait pratiquer un Conseil opérationnel auprès des Dirigeants en s'adaptant à une grande diversité d'Entreprises.

Il (ou elle) est capable de développer et de conceptualiser des méthodologies liées à ses domaines d'activité.

Il (ou elle) peut accéder au capital après une phase d'intégration réussie.

2 - UN(E) CONSULTANT(E) CONFIRME(E) EN MANAGEMENT ET UN(E) CONSULTANT(E) CONFIRME(E) EN TECHNIQUES COMMERCIALES :

C'est un(e) professionnel(le) depuis au moins trois ans dans le domaine du Conseil et de la Formation. Il (ou elle) a acquis son expérience en Cabinet et en Entreprise. C'est un(e) formateur(trice) de haut niveau dans les domaines souhaités (Management ou Commercial).

Grâce à son expérience terrain, il (ou elle) est capable de concevoir et d'innover dans des méthodologies liées à son activité.

Il (ou elle) a un potentiel Commercial qu'il (ou elle) pourra développer pour devenir à terme, Directeur(trice) d'Affaires.

Il (ou elle) a une trentaine d'années.

Envoyer candidature à
COGEF DEVELOPPEMENT / Service Recrutement
175, rue du Chevaleret - 75013 PARIS

Appel à candidature pour le poste de

DIRECTEUR

de l'INSTITUT DES SCIENCES DE LA MATIERE ET DU RAYONNEMENT (ISMRA) de CAEN

Le poste de Directeur de l'ISMRA, établissement autonome (1987), Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs et groupe de laboratoires (dont 7 URA CNRS) sera vacant fin juin [JO du 31/03/95].

Le Directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels fonctionnaires ou non qui ont vocation à enseigner dans l'Ecole, sans considération de nationalité, ni de profession (professeurs des universités, responsables d'organismes de recherche ou d'entreprises, ...). Il est nommé pour une durée de 5 ans renouvelable une fois, sur proposition du Conseil d'Administration, par arrêté ministériel.

Les dossiers de candidatures *(CV accompagnés des activités d'enseignement, de recherche et de charges administratives)* doivent être adressés avant le 28 avril au Directeur de l'ISMRA,

6, bld Maréchal Juin - 14050 CAEN Cedex.

Chef de publicité

COMMUNICATION DE RECRUTEMENT

Elaborer les stratégies les plus efficaces, apporter le conseil le plus avisé, obtenir les meilleurs résultats pour nos clients, c'est notre quotidien. Celui que nous souhaitons partager avec un professionnel de la communication de recrutement ayant une expérience probante en agence.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf M1104 à Jonction - 140 rue Gallieni - 92100 Boulogne.

Jonction

100 % principes actifs

LE MONDE DES CADRES

faraL Depuis plus de 20 ans nous intervenons en conseil, formation et création pédagogique sur les thèmes de la sécurité, de l'environnement, de la qualité et du management. Nous poursuivons notre développement et recherchons pour **LYON** un

CONSULTANT H/F - Futur Associé

Vous conduirez de façon autonome des actions de conseil et de formation (essentiellement dans les domaines de la sécurité et de l'environnement) et vous participerez au développement commercial.

A 30-35 ans, **de formation Ingénieur** (ou DEA), vous possédez de réelles compétences en matière d'environnement (conduite de diagnostic et plan d'action), ainsi qu'une expérience opérationnelle en milieu industriel.

Esprit d'équipe, goût pour l'animation et pour le commercial sont les qualités qui vous permettront de réussir dans cette fonction.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. CFA à Anne COUTAGNE - PROFIL - 132, Cours Charlemagne - 69002 LYON



Chargé d'études - agro/économiste

Paris - Cet important organisme national apporte un soutien décisif au développement d'une filière de productions végétales. Vous serez chargé de réaliser des études sur les aspects commerciaux et économiques de ce secteur et de suivre l'évolution des principaux indicateurs : débouchés, marchés, produits concurrents et de substitution, bilan des échanges internationaux, etc. Vous travaillerez en liaison étroite avec les différents opérateurs français et européens intervenant sur ces marchés (producteurs, négociateurs, industriels de la transformation).

Diplômé d'une école d'ingénieur (agro/agri) et doté d'une formation économique, vous possédez de réelles facultés d'analyse et de synthèse, d'excellentes capacités rédactionnelles et relationnelles. Une première expérience serait appréciée, mais n'est pas indispensable. Anglais nécessaire. Quelques déplacements à prévoir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence F494/M à notre conseil F. Joulie

Oberthur Consultants — 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS.

membre de syntec

Participez au fort développement de notre cabinet spécialiste du conseil en organisation et systèmes d'information bancaire.



L'alternative en matière de conseil

Devenez

Consultant expérimenté

Votre profil : diplômé grande école d'ingénieurs ou de commerce avec expérience de 2 à 3 ans de la Banque, du conseil ou de l'audit en milieu bancaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo à M. Pierre Bordes, FBO Consultants, 15 rue de la Banque, 75002 Paris, en rappelant la réf. R8 sur enveloppe et lettre.

SECTEUR PUBLIC

Collectivités Territoriales - Ministères

FRANCE SUD

Collectivité Territoriale de premier plan, au service de la population du département, nous développons depuis plusieurs années une politique de communication basée sur la transparence et l'authenticité. Nous souhaitons enrichir notre équipe de la compétence d'un

Professionnel de la communication « grand public »

Sous l'autorité du Directeur de la communication et étroitement associé à l'élaboration de la stratégie, vous êtes plus particulièrement responsable de la conception et de la mise en œuvre des actions publicitaires, « fer de lance » de notre politique d'information du grand public.

Agé de 40 ans environ, de formation supérieure, vous êtes un professionnel reconnu dans votre métier et disposez d'une expérience confirmée, acquise en agence ou chez l'annonceur.

Une compétence en marketing territorial constitue un atout.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + curriculum vitæ) sous référence 12-31888 à notre conseil ONOMA, Tour du Crédit Lyonnais, 69431 Lyon Cedex 03.

Onoma



GROUPE COURTAUD

CONSULTANT EN MANAGEMENT ET ORGANISATION

Paris - Notre cabinet de conseil de direction en management et en organisation est spécialisé dans le secteur de l'assurance, des caisses de retraite et de l'économie sociale : nous recherchons un consultant manager pour prendre en charge et développer nos activités de conseil en management, marketing et organisation. Il interviendra auprès des dirigeants des entreprises et conduira des missions avec une équipe de consultants. Le poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 33 ans, de formation supérieure (grande école de commerce) ayant acquis une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de la politique d'entreprise, du marketing, de l'organisation et/ou de la structuration de réseaux commerciaux. Ecrire à Madame Dominique BAUD-BERTRAND en précisant la référence **R/0487M - PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.74.**

DIRECTEUR DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL

SUD OUEST

Il aura pour mission de mettre en œuvre les politiques départementales en matière d'agriculture, équipement rural, protection de l'eau et de l'environnement.

Ses larges responsabilités s'étendent aussi bien à l'animation, la coordination, la gestion d'équipes importantes, qu'aux relations extérieures et à la négociation avec syndicats professionnels, entreprises du secteur, chambre d'agriculture, ministère...

Ce poste nécessite une formation ingénieur (**de préférence IGREF**) : de bonnes connaissances du milieu professionnel et de ses rouages administratifs. Des qualités relationnelles et d'animateur sont indispensables pour s'affirmer en souplesse, pour s'imposer à l'ensemble de ses interlocuteurs et pour réussir dans ce poste important.



Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo, prétentions) sous référence 95/272 M à notre conseil Françoise BARSI - FB Conseil, 20, rue de la Michodière, 75002 Paris.

Evelyne DENTZ, Marie-Paule TRAMBOUZE et Henri MICHERON ont le plaisir de vous annoncer la création de

PSYNERGIE CÔTE D'AZUR

Management des Ressources Humaines et Recrutement

Nice Premier - 455 Promenade des Anglais - 06200 NICE
Tél. : 93.18.49.01 - Fax : 93.18.15.21

PSYNERGIE GROUPE PRAXIA

Nice - Marseille - Paris - Montpellier - Lyon - Toulouse



Le Conseil Général de l'Ariège

recrute
par voie de mutation ou détachement

Un Directeur Général Adjoint

chargé de la Direction des Services de l'Aménagement

Placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général des Services, membre de l'équipe de la Direction Générale, vous coordonnerez et animerez l'ensemble des actions des Services de l'Aménagement (4 directions, 150 agents, Budget global : 300 MF) :
- infrastructure et communication (routes, ouvrages d'art) ;
- construction des bâtiments départementaux, collèges, gendarmeries, et gestion du patrimoine existant;
- transports (transports scolaires, schéma départemental) ;
- développement local, artisanat, tourisme.
- environnement et équipement rural.

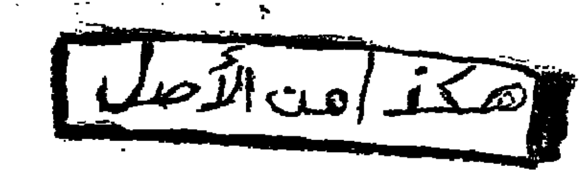
Vous êtes titulaire :
- du grade d'ingénieur chef de 1ère catégorie de la Fonction Publique Territoriale ou
- du grade d'ingénieur des Ponts et Chaussées de l'Etat ou
- du grade d'ingénieur du Génie Rural, des Eaux et des Forêts de l'Etat ou de formation équivalente.

Gestionnaire et meneur d'hommes, vous disposez d'une vision globale et d'un savoir faire d'aménageur de l'espace.

Agé de 40 à 45 ans, vous justifiez de 5 à 10 ans d'expérience dans un poste équivalent.

Les candidatures manuscrites accompagnées d'un CV détaillé et d'une photo devront être adressées avant le 1er juin 1995, à M. le Président du Conseil Général de l'Ariège, Hôtel du Département - Direction des Ressources Internes - BP 25, 09001 Foix Cedex.

La terre courage



هكذا من الأصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

INDUSTRIE

Un groupe français présent à l'international cherche :

Directeur du contrôle de gestion siège

Mission : élaborer et adapter en permanence des outils d'analyses, des indicateurs et des procédures de contrôle de gestion dans un contexte de décentralisation.

Il est demandé : une expérience du contrôle de gestion d'au moins dix ans dont deux ou trois années en tant que directeur du contrôle de gestion, l'exercice de la fonction en milieu industriel tant en filiale qu'en maison mère, la capacité à travailler en anglais, une formation grande école de commerce ou université (HEC, Dauphine).

Il est offert : l'opportunité d'une carrière évolutive dans un groupe diversifié.

Merci d'envoyer votre candidature, sous la référence 60897/LM (à mentionner sur la lettre et sur l'enveloppe), à Bernard Krief Executive, 115 rue du Bac, 75007 Paris.



BERNARD KRIEF EXECUTIVE

Un département de Bernard Krief Consulting Group

FRANCHE-COMTÉ

Jeune responsable organisation

*U*ne importante banque à vocation régionale rattachée à un groupe bancaire de tout premier plan recherche dans le cadre de son expansion un jeune professionnel de l'organisation.

En liaison étroite avec les Directions du Siège et du réseau, il conduira de façon autonome des missions variées inscrites dans un plan de 3 ans et il interviendra sur l'ensemble des aspects de la fonction organisation générale et informatique.

A 27 ans environ, de formation HEC, ESSEC, ESCP, ESC Lyon ou IEP Paris, vous avez déjà réussi une première expérience de 2 à 3 ans dans la banque, l'industrie ou le conseil dans une fonction de type inspection, ingénieur organisation ou audit.

Les perspectives d'évolution au sein de la banque sont de nature à attirer un candidat de valeur, à fort potentiel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 182/01/P à notre conseil F. Philibert, à Ethika, 7 rue Victor-Hugo, 69002 Lyon, qui s'engage à vous répondre dans un délai de 3 semaines si votre dossier est retenu.

Ethika

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA SYSTEM

■ Un très important groupe industriel français développant un chiffre d'affaires de plus de 25 000 MF, dont une grande partie fabriquée et commercialisée à l'étranger, recherche pour Paris son

Adjoint au Responsable Trésorerie

■ LE POSTE : Responsable du «front office» à la tête d'une petite équipe, vos principales responsabilités seront la préparation des rapports de synthèse sur les positions financières du groupe en Europe, la stratégie de couverture de risque de taux et de change, le suivi des opérations de trésorerie courantes dont le mouvement des comptes bancaires, l'implication dans la gestion de l'endettement du groupe par un refinancement croissant des filiales européennes et nord-américaines dans le cadre de leur intégration dans la trésorie groupe, ainsi que l'intervention ponctuelle sur les marchés financiers.

■ LE CANDIDAT : De formation supérieure et fort d'une première expérience réussie de 5 et 8 ans dans la fonction trésorerie en entreprise (ou en banque dans une fonction proche des clients industriels), vous êtes familier en particulier de la gestion de devises. Ce poste évolutif nécessite un fort potentiel de développement technique et humain.

■ Merci de contacter notre conseil Ivor ALEX au (1) 42.89.09.17 ou lui envoyer un dossier complet de candidature en mentionnant la référence 1866/TCM à NORMAN PARSONS, 6 rue Paul Baudry, 75008 Paris.



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT FINANCIER AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

Directeur de gestion

Premier producteur mondial de plomb et acteur important de la production de zinc, METALEUROP réalise un C.A. de 4 milliards de francs et emploie 4 000 personnes en Europe.

Au sein de sa principale filiale, METALEUROP NORD (950 personnes), située près de Douai dans le Pas-de-Calais, vous prendrez en charge la fonction de directeur de gestion. Dépendant directement du président de la société, vous superviserez les services de comptabilité générale et de contrôle des résultats. Sous votre responsabilité seront établis et suivis en permanence les budgets et plans (recettes, dépenses, investissements), ainsi que les comptes annuels de la société.

Vous aurez à animer la gestion économique de la société et à élaborer les outils permettant d'en améliorer les résultats. Votre implication dans le management devra être totale car vous en serez un animateur important au sein du comité de direction. Doté d'une solide formation supérieure, vous avez obligatoirement une expérience significative dans une fonction similaire. Sachant convaincre et communiquer, vous maîtrisez parfaitement l'anglais ainsi que les outils informatiques.

Merci d'adresser votre candidature à Pierre Rogel, METALEUROP S.A., 58 rue Roger-Salengro, 94126 Fontenay-sous-Bois Cedex



MEDIA SYSTEM

BRETAGNE

Ce groupe, basé dans l'ouest de la France, fédère quatre entreprises qui opèrent sur les marchés immobiliers et connexes. Ses objectifs de réorganisation et de consolidation l'amènent à rechercher un

Directeur financier

GROUPE IMMOBILIER ET FINANCIER

Après votre formation supérieure de type gestion finance, votre parcours professionnel vous a permis d'approfondir et de maîtriser les différents aspects de la fonction (finance, gestion, comptabilité, fiscalité, juridique), et vous a confronté au montage d'opérations immobilières.

Rattaché au Directeur Général, vos responsabilités essentielles couvriront : • l'élaboration et la mise en œuvre de l'ingénierie financière nécessaire au Groupe • la direction financière et le contrôle de gestion des sociétés. Votre première mission consistera à auditer les situations financières des sociétés et les adapter aux objectifs économiques et obligations légales, ainsi qu'à harmoniser les procédures d'élaboration des budgets.

Savoir-faire technique, compréhension des besoins et capacité à apporter des réponses efficaces, sens du management, sont les qualités indispensables pour réussir dans cette fonction.

Groupe FORCE

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivations et photo), sous référence JYL/DF, à notre Conseil : FORCE 14, rue Moreau 75012 Paris.

RL&A

20th CENTURY FOX **RECHERCHENT UN(E)** UGC

FINANCIAL *CONTROLLER*

pour leur filiale commune de Distribution de films

Agé(e) d'environ 30 ans, diplômé(e) d'une grande école de commerce ou BAC+4/DESCF, vous avez acquis une pratique des groupes internationaux dans un cabinet d'audit ou dans un poste similaire.

Rattaché(e) directement au Directeur Général, vous serez responsable de l'équipe administrative et comptable (6 personnes).

De plus, vous devrez travailler très régulièrement avec les Directeurs Financiers des deux groupes, notamment dans le cadre de leur reporting financier.

La pratique courante de l'anglais est absolument indispensable.

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste basé à Paris, nous vous remercions de faire parvenir votre CV ainsi qu'une lettre de motivation à :
PAICA, *M. AUMERAS, 8 place Vendôme, 75001 PARIS.*

PARANNONCES

Schlumberger

ASSISTANT TRESORIER AMERIQUE LATINE

■ Schlumberger emploie 48 000 personnes de 90 nationalités dans 87 pays, au sein de deux divisions : Services Pétroliers et Mesure et Systèmes.

Nous recherchons, pour notre Siège à Paris, un Assistant Trésorier, diplômé d'une grande école de gestion ou d'une université, avec une spécialisation financière.

Vous avez une expérience réussie d'environ 10 ans, acquise dans le Département Trésorerie d'une société internationale et/ou dans le secteur bancaire. Vous avez exercé ces responsabilités en tant qu'expatrié en Amérique Latine pendant au moins 5 ans. Vous parlez couramment l'espagnol, l'anglais et si possible le portugais.

Basé à Paris et rattaché au Directeur de la Trésorerie Atlantique-Asie, vous gérerez les risques de taux de change, négocierez les taux d'intérêt et optimiserez le cash-flow, pour l'ensemble des sociétés Schlumberger et pour tous les pays de votre zone. Vous serez également chargé des relations avec les banques.

Votre goût de l'initiative et des responsabilités ainsi que vos qualités de communication feront de vous un membre à part entière de notre équipe de gestion. La rigueur professionnelle, le sens des contacts et la mobilité seront les garants de votre réussite et de votre évolution au sein de Schlumberger, en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature (lettre et C.V.), sous la référence 5825, à la Direction du Personnel

Schlumberger Limited
42, rue Saint-Dominique - 75007 Paris

ADCOM

JURISTES



JEUNE JURISTE D'ENTREPRISE

à fort potentiel

Filiale de Nissan Europe, nous commercialisons les véhicules automobiles, les chariots élévateurs et les pièces de rechange de marque Nissan, à travers un réseau de plus de 350 Concessionnaires et Agents

Vous assisterez notre Directeur Juridique dans ses différentes missions de conseil et d'assistance auprès des différents Départements de notre société, mais aussi vers notre Réseau de Concessionnaires : expertises techniques, litiges commerciaux et financiers, droit de la consommation, importations parallèles...

De formation supérieure juridique (Maîtrise de Droit des Affaires, complétée si possible par le diplôme du CAPA), vous avez acquis une première expérience professionnelle, soit en Entreprise, soit en Cabinet d'avocats, ce qui vous a permis d'appréhender les différents aspects du Droit des Affaires, ainsi que l'application des procédures juridiques

Pour réussir pleinement à ce poste, la connaissance de l'anglais et de la micro-informatique est indispensable

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature, C.V. avec photo et prétentions, sous la réf. M00 à **NISSAN FRANCE SA**, Direction des Ressources Humaines, BP 123, 78194 Trappes CEDEX

OBC

Holding international, nous recherchons pour notre siège à Paris, notre

Juriste fiscaliste

Rattaché à la Direction du Contrôle, vous avez la responsabilité de la fonction juridique et fiscale, gérez la vie sociale des filiales et participations, participez aux négociations et formalisez les opérations d'acquisitions et de cessions de sociétés. Vous négociez et rédigez les contrats commerciaux et traitez les procédures contentieuses et les opérations fiscales particulièrement à l'international. Vous assurez la liaison avec nos conseils extérieurs.

A 30/35 ans, de formation supérieure juridique et fiscale (DEA, DESS Droit des Affaires et fiscalité, DJCE...), vous justifiez d'une expérience d'au moins 7 à 10 ans dans une entreprise cotée en Bourse, à forte activité internationale.

Communicant, dynamique, organisé et autonome, vous opérez aussi bien en français qu'en anglais et maîtrisez l'informatique juridique.

Merci d'adresser votre dossier (lettre + CV + photo + prét.) à COR'EX - 11, av. Myron Herrick 75008 Paris sréf. : A/765.



11, avenue Myron Herrick - 75008 Paris

Banlieue OUEST

Coordonner notre SERVICE JURIDIQUE

Entreprise de service à forte valeur ajoutée, leader européen, nous regroupons près de 4 000 personnes en une vingtaine de sociétés. Notre forte notoriété consacre la qualité et la créativité de nos produits, et résulte d'une exigence sans cesse renouvelée.

Rattaché(e) à notre DG et assisté(e) de 2 cadres, vous assurerez, outre le secrétariat juridique des sociétés du groupe, le suivi des questions relatives aux contrats commerciaux, baux, brevets et marques, patrimoines mobilier et immobilier, assurances et contentieux, ainsi que les contacts avec les experts extérieurs. Vous serez, par ailleurs, responsable de la préparation et du suivi des réunions du comité de direction. Très motivé(e) par un poste à fort contenu relationnel, vous êtes capable d'associer responsabilités opérationnelles et missions de conseil.

Excellent(e) civiliste, titulaire d'un 3ème cycle de Droit complété éventuellement par un diplôme d'IEP, vous avez environ 8 ans d'expérience en tant que juriste d'entreprise.



Merci d'adresser votre dossier de candidature sous Réf. 5156 à notre conseil DIAGNOR - 3 rue de Verdun 92100 BOULOGNE

diagnor

JURISTE
NÉGOCIATEUR DE CONTRATS-CADRE

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE recherche un Juriste Négociateur de contrats-cadre pour sa Direction des Marchés de Capitaux.

Vous intégrerez notre équipe responsable de la rédaction et de la négociation des contrats-cadre relatifs aux produits dérivés (français et étrangers).

Cette activité nécessite une première expérience similaire et une bonne pratique de l'anglais parlé et écrit. La connaissance de l'espagnol constitue un atout supplémentaire.

Ce poste requiert une formation supérieure juridique (Bac + 5) et un excellent sens du contact.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et photo) sous la référence JNC à Odile Flobert - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Service du Recrutement - 43 rue Taitbout - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIAPA

Groupe agro-industriel coopératif du Sud-Ouest, nous réalisons à travers des activités diversifiées un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs et recherchons pour notre siège à Pau un

JURISTE FISCALISTE

Rattaché au Directeur Juridique et au sein d'une équipe de 3 personnes, vous participez à la mise au point juridique de nos opérations de structures, à l'élaboration, la négociation et la rédaction de nos contrats et apportez conseil et assistance aux responsables du Groupe.

Vous intervenez également sur l'ensemble des questions fiscales, étude des schémas les plus appropriés, optimisation des décisions prises dans le Groupe, suivi des contentieux fiscaux et de l'évolution des règlementations.

A 30 ans environ, de formation supérieure fiscale, DESS, DEA, ENI..., vous justifiez impérativement de 4 à 5 ans d'expérience acquise en entreprise ou en cabinet, parlez anglais, et appréciez le travail en équipe.

Merci d'adresser votre candidature à

Groupe Pau-Euralis - Direction des Ressources Humaines Avenue Gaston Phoebus - B.P. 29 - 64230 LESCAR.



Pour passer vos annonces :



44-43-76-03
44-43-76-28

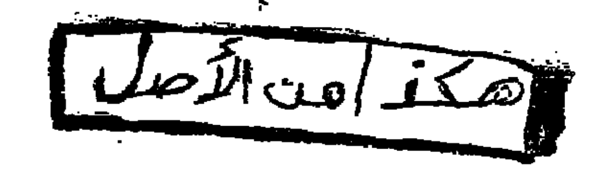
FAX : 44-43-77-32

AUX JURISTES D'AFFAIRES TALENTUEUX ET CONFIRMES,

LE CENCEP DONNE RENDEZ-VOUS EN DERNIERE PAGE.



IIC Communication



LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

Marseille

Cet important groupe immobilier et financier implanté en région PACA Languedoc/Roussillon (600 personnes, un parc de 22.000 logements) est spécialisé dans la vente de services logements aux Entreprises, dans la commercialisation des prêts immobiliers et dans la location aux particuliers. Il recherche aujourd'hui son :

Chef des agences

Sous l'autorité du Directeur du Réseau vous serez responsable de la mise en oeuvre de la politique commerciale que vous aurez contribué à définir en participant notamment à la réflexion sur l'évolution de nos produits (service aux entreprises, prêts immobiliers, logements locatifs et nouveaux services...) Chaque année, vous définirez et évaluerez les objectifs des agences.

A la tête d'une équipe de quarante collaborateurs (dont neuf cadres) vous animerez les agences afin de contribuer à leur performance et assurerez la coordination entre les équipes opérationnelles et la Direction du Réseau.

Votre sens commercial, vos qualités relationnelles, alliés à une première expérience en management d'équipe, seront des atouts déterminants pour ce poste.

Formation : Grande Ecole de commerce, de gestion ou d'ingénieur (HEC, ESCP, ESSEC, ou équivalent...)

Merci d'envoyer lettre manuscrite + CV + photo + prétentions au :

MONDE Publicité (sous réf. n° 8881)
133, avenue des Champs Elysées - 75409 PARIS Cedex 08.

SIDEL GROUPE SIDEL MACHINES & SYSTEMES

SMS, filiale du groupe SIDEL, fabrique des machines de transformation du plastique destinées à produire des emballages et des pièces techniques par extrusion-soufflage. Nous recherchons un

Ingénieur commercial

Moyen-Orient/Asie/Europe de l'Est

Sur ces zones géographiques, vous prendrez en charge la commercialisation de nos machines depuis l'analyse des marchés (agro-alimentaire, chimie, jouet ...) jusqu'à la supervision de l'offre technico-commerciale. Vous travaillerez donc en étroite relation avec les équipes projet, juridique et financière

A 30-35 ans, de formation supérieure technique, vous avez une expérience dans la vente à l'export de biens d'équipement dans le domaine de l'industrie du plastique et plus particulièrement de l'extrusion-soufflage. Homme de terrain, habitué aux contacts internationaux de haut niveau, vous savez vous adapter à des cultures variées et à des approches commerciales diversifiées. La pratique de l'anglais est bien sûr indispensable et celle de l'allemand souhaitée.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV, sous réf. M6/554B, à **Alphée Rhône-Alpes,** 15 bd Vivier-Merle, 69003 Lyon

CSNCR



Conseil de Direction

RESPONSABLE CLIENTELE

Logistique & Services pour la Pétrochimie

Le Havre - 200 KF+

Plateforme logistique complète pour trains, bateaux, camions, pipe-line, centre d'enfûtage et de distribution, centre de transit agréé. SOGESTROL est devenue en 25 ans l'un des premiers stockistes européens dans les produits chimiques liquides. SOGESTROL réalise 100 MF de CA avec 100 personnes. Dans une perspective de développement, Sogestrol crée le poste de Responsable Clientèle pour organiser un suivi méthodique et régulier des clients; à ce titre, sous l'autorité du Directeur d'Etablissement, il veille à la qualité du service rendu et au bon déroulement des opérations: il gère les dossiers depuis la négociation périodique des contrats jusqu'à la facturation, assure un dialogue constructif et permanent pour préparer les missions futures. Il prospecte de nouveaux marchés dans un environnement international.

A 28 ans, de formation supérieure, Sup de Co ou équivalent, vous construisez un tissu relationnel de qualité, gestionnaire et organisé, vous maîtrisez parfaitement l'anglais: René CASIMIR, AWV Ressources Humaines, est votre contact personnel et confidentiel; écrivez-lui (lettre, CV, photo) au 38 rue de Berri - 75 008 PARIS.

SOGESTROL



RESSOURCES HUMAINES

ANDERSEN CONSULTING

Responsable marketing Europe

Entreprises du Secteur Public Administrations

Entrez chez le leader mondial des métiers du conseil.
Rendez-vous en rubrique «Carrières Internationales».

MEDIAPA

Un métier original et motivant

ANIMER LE DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES FLUVIALES

Un important organisme public, ayant des missions diversifiées dont le développement de la Seine comme voie navigable (transport de marchandises, tourisme...), recherche un candidat de très bon niveau pour assurer la responsabilité de cette mission.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce, 35-40 ans environ :

- il disposera de solides compétences en transports-logistique (la connaissance du transport fluvial serait évidemment un atout),
- il aura un solide tempérament de "développeur" : il sera créatif et curieux d'esprit. Son rayonnement personnel lui permettra d'établir des contacts avec des partenaires économiques très variés, des collectivités territoriales, des services techniques. Il aura la détermination nécessaire pour faire aboutir les projets.
- il aura déjà prouvé ses capacités d'animateur d'équipes.

Poste à Paris.

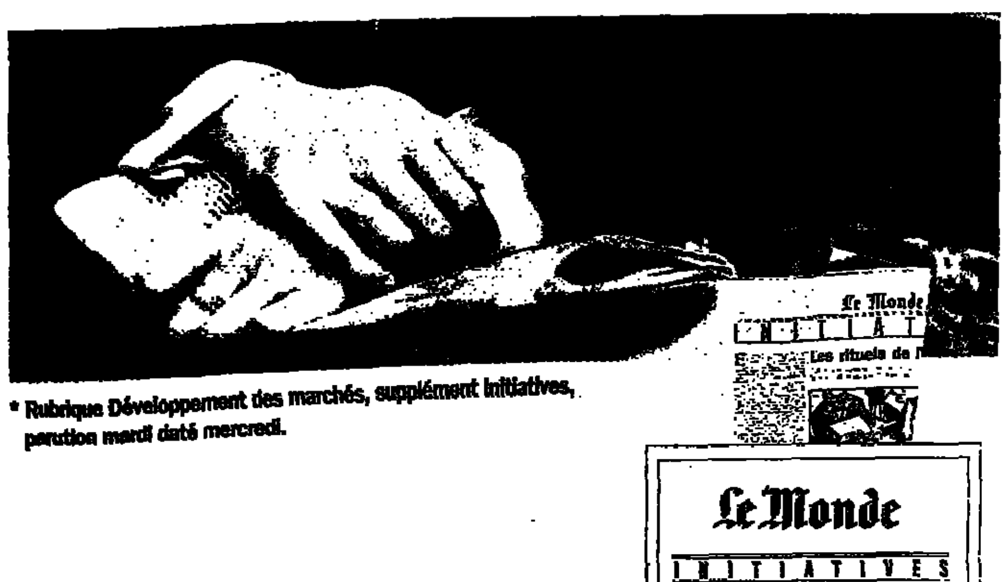
Ecrire sous réf.
15A 2825 5M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

Le Monde Initiatives*, c'est aussi pour les cadres commerciaux.



* Rubrique Développement des marchés, supplément Initiatives, parution mardi daté mercredi.

Le Monde
INITIATIVES

Pour agir et pour réfléchir

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

JURISTES

